Hôpital Maisonneuve: 200 patients évacués

— page 3

Le MIS dans le N.-Ouest du Québec

— page 5

LA PRESSE
LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

La chronique de l'auto

— page 137

ÉDITION DE MONTRÉAL * 10¢ Montréal, mercredi 13 novembre 1968 / saint Stanislas de Kostka / 84e année / no 265 / 12 cahiers / 168 pages / Les prévisions météorologiques : neige / Minimum : 25° / Maximum : 35°

• Huit pouces de neige

• Plus de 1,000 accidents

ÉCOLES FERMÉES

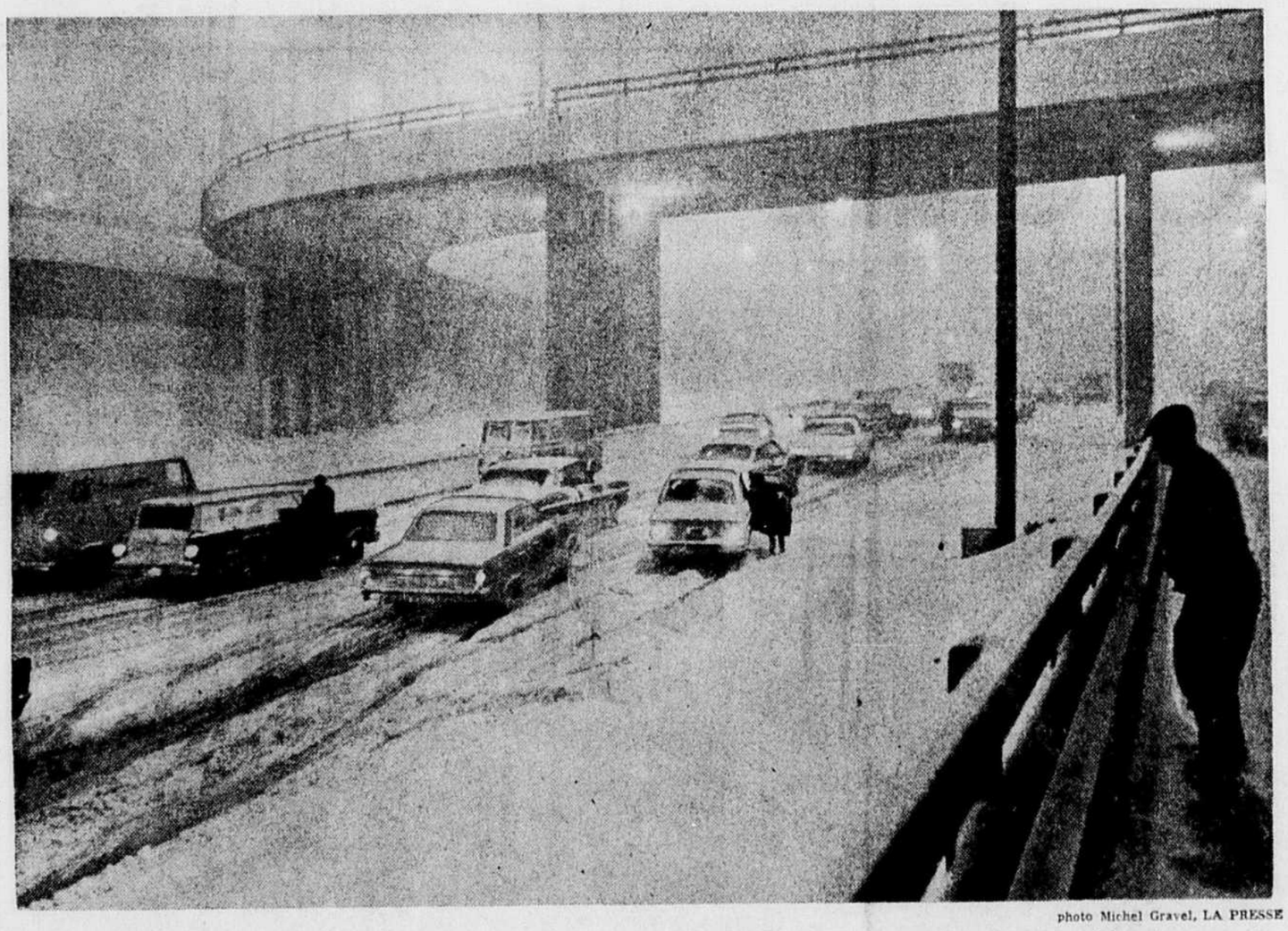

photo Michel Gravel, LA PRESSE

Les automobilistes de Montréal et de la banlieue se souviendront longtemps de l'aveuglante tempête de neige du 12 novembre 1968. Jamais semble-t-il la circulation aura-t-elle été paralysée à un tel point dans la métropole. Les principales artères étaient encore bloquées par des autos abandonnées ce matin. Le meilleur conseil qui peut être donné aux automobilistes encore aujourd'hui est de laisser leurs véhicules dans le garage.

De nombreux instituteurs manquaient à l'appel à 9 h. ce matin dans les écoles de la CECM et il était à prévoir que les écoles n'ouvriraient pas leurs portes ce matin.

De plus, se conformant aux instructions qui ont été données sur les ondes des stations radiophoniques de la métropole, les parents ont décidé de garder les enfants à la maison.

Un porte-parole de la CECM nous a confirmé que des instructions contradictoires ont été données ce matin sur la fermeture des écoles, de sorte qu'on ne savait plus à quoi s'en tenir. Il est possible que les cours auront repris cet après-midi.

Dans les villes de banlieue, les difficultés de transport ont également entraîné la fermeture presque générale des écoles ce matin. Les autobus d'écoliers ne pouvaient pas circuler à cause de l'état pitoyable des routes et des rues.

Plusieurs collèges privés, dont le Collège Stanislas et le petit Collège Stanislas, ont dû annuler les cours ce matin à cause du taux élevé d'absentéisme.

Dans les usines et les bureaux, la situation est à peu près semblable. Quelques usines que nous avons contactées ont signalé un bon pourcentage d'employés absents.

La tempête de neige qui avait accumulé quelque huit pouces au sol à 6 h. ce matin continuait toujours après avoir toutefois diminué d'entensité.

Les météorologistes ne prévoyaient toutefois pas de précipitation importante au cours des prochaines heures.

La métropole qui a été complètement paralysée hier après-midi et au cours de la soirée d'hier mettra au moins trois jours à se relever de cette tempête.

Ce matin, 2,000 hommes et 900 pièces de machinerie étaient à l'oeuvre dans les rues. Toutefois ce nombre est nettement insuffisant pour prendre rapidement le contrôle de la situation.

On sait que quelque 40 pour cent du travail est habituellement effectué par des entrepreneurs. Comme les contrats ne doivent être adjugés que demain soir, on ne doit compter que sur les employés réguliers de la Voirie pour effectuer le travail de déneigement.

Les accidents qui se sont succédé à un rythme effarant hier : plus d'un millier, étaient moins fréquents ce matin. Plusieurs automobilistes ont abandonné leur automobile pour se déplacer par transport public.

Les autobus de la CTM circulaient assez régulièrement alors que le métro respectait son horaire habituel.

Trois morts

Trois personnes ont succombé à des crises cardiaques. L'un d'eux, un

Voir ECOLES en page 2

• *Autres informations et photos* —page 33

170 pages, seulement...

LA PRESSE s'excuse aujourd'hui de n'offrir à ses lecteurs ... que 170 pages. Nous notons cependant que c'est un autre record que nous établissons : le plus volumineux numéro publié avant ce jour en avait 168.

170 pages, dira-t-on, alors pourquoi inscrire 168 dans l'entête ? Parce qu'il y a vraiment 170 pages, même si c'est écrit 168 plus haut, même si la dernière page de votre journal porte le numéro 168 ! Comptez, vous verrez.

L'explication est simple : deux des pages sont des "pages volantes", des pages numérotées à part, dans le genre 138-A.

Bonne lecture.

AUJOURD'HUI

• Beaux-Arts : Québec agira

• Cardinal endosse la fermeture du CEGEP "troublé" de Chicoutimi

— page 57

SOMMAIRE

Annonces classées / 90 à 102
Arts et spectacles / 12 à 14
Bandes dessinées / 116B
Courrier "Que faire ?" / 77
Décès, Naissances, etc. / 103
Editorial / 4
Finances / 44-45
Horoscope / 148
Informations étrangères / 89 et 104
L'auto / 137
Les secrets de polichinelle / 76
Loisirs et Récréations / 116B
Mots croisés / 92
"Mot-mystère" / 154
Nouvelles nationales / 57
Radio et Télévision / 58
Sports / 34 à 42 et 163
Tribunaux / 9
Vie féminine / 74 à 84
Vie mondaine / 75
Vie religieuse / 130
Votre médecin / 154

• Lesage prend un bain de peuple

— page 60

• Assurance-chômage : campagne contre les fraudes

— page 59

Livraisons d'alcool à partir des entrepôts

Bertrand ne peut fournir en Chambre certains renseignements demandés

par François TREPANIER
de notre bureau de Québec

QUEBEC — L'Opposition libérale à l'Assemblée législative du Québec a tenté, hier, sans succès, de vérifier devant le comité parlementaire des régies gouvernementales certaines informations selon lesquelles des livraisons de spiritueux se feraient dans des hôtels et des clubs de nuit à partir des entrepôts mêmes de la Régie des alcools.

Après s'être dit en possession de renseignements lui permettant de démentir de telles informations, le premier ministre du Québec, M. Jean-Jacques Bertrand, s'est formellement opposé à ce que des représentants de la section commerciale de la RAQ soient questionnés à ce sujet.

Par ailleurs, au sujet de certaines questions qui lui ont été posées hier matin relativement à la saisie de ville de Vanier, M. Bertrand a été incapable de fournir, hier après-midi, les renseignements qu'on lui avait demandés. M. Bertrand doit s'acquitter de cette tâche aujourd'hui. Les renseignements doivent porter sur les permis de transport que possède la firme D'Anjou Transport de Saint-Pascal de Kamouraska. D'après le chef de l'Opposition, cette compagnie n'avait pas de permis pour opérer entre Montréal et Québec. Le député de l'Union nationale de Kamouraska et président de la Compagnie D'Anjou Transport, M. J.-Adélard D'Anjou n'a pu lui-même répondre aux questions de M. Lesage, étant absent de l'Assemblée législative. Il devait faire une déclaration aujourd'hui.

Livraisons de spiritueux

C'est le chef de l'Opposition, M. Jean Lesage, qui appuyé par une motion de son collègue, M. Pierre Laporte, a formulé la demande pour que le gérant de la section commerciale de la RAQ, M. Roger Laverdure et ses collègues comparaissent devant le comité des régies gouvernementales alors que celui-ci devait reprendre ses travaux sur la politique salariale du gouvernement et ses incidences sur la grève de la RAQ.

Voir BERTRAND, page 2

Dix villes appuient la FTQ dans sa campagne contre la base de Winnipeg d'Air Canada

Dix municipalités de la région de Montréal ont décidé de faire cause commune avec la Fédération des travailleurs du Québec, le Conseil du travail de Montréal et la section 1751 de l'Association internationale des machinistes, pour contrecarrer la campagne menée par la ville de Winnipeg, le gouvernement du Manitoba et les représentants fédéraux de cette province, en vue de continuer, à la base de Winnipeg, la réparation et l'entretien des avions non réactés.

Un projet de réunir en une seule base, à Dorval, toutes ces opérations, avait été prise dès 1957, par Air Canada. Cette décision impliquait la disparition de la base de Winnipeg. Elle avait été prise à la lumière des conclusions d'une enquête menée par une société américaine formée d'experts en aéronautique, la Société Wallace Clarke.

Winnipeg devait, forcément s'objecter et fit appel aux influences municipales, provinciales et fédérales. Malgré un autre rapport d'experts, celui de la Société R. Dixon Speas, en 1963, qui arriva aux mêmes conclusions que la société précédente, l'on réussit à influencer Ottawa.

Air Canada, dont les intérêts sont tout d'abord d'ordre économique plutôt que politique,

Voir CAMPAGNE, page 2

Ottawa n'entend pas accroître ses effectifs au sein de l'OTAN

par Fernand BEAUREGARD
de notre bureau d'Ottawa

OTTAWA — Si les délégués ministériels à la conférence du conseil de l'OTAN se sont vu confier un mandat précis par le premier ministre du Canada, ce n'est sûrement pas celui d'engager le pays à augmenter ses effectifs au sein de cet organisme.

"Notre délégation ne s'est pas rendue à Bruxelles pour procéder à une escalade, mais au contraire pour faire comprendre, dans la mesure du possible, que nous au Canada procédons à une revision de notre rôle au sein de cet organisme et que nous n'aimerions pas prendre des décisions qui auraient pour effet de préjuger du résultat de cette revision."

Le premier ministre faisait cette déclaration hier en chambre, en réponse à des questions de l'opposition, notamment du leader conservateur, M. Robert Stanfield et du député de Prince-Albert, M. Diefenbaker.

Par ailleurs, le leader néo-démocrate, M. David Lewis, a clairement indiqué par le ton de ses questions que son parti verrait d'un très bon oeil non seulement le maintien du statu quo "canadien" à l'OTAN, mais une réduction de nos effectifs.

L'une de ses questions était en effet : "Pouvons-nous obtenir du premier ministre l'assurance — ceci s'écartant de la tendance des questions déjà posées — que le Canada ne s'engagera pas à Bruxelles, à accroître notre participation militaire à l'OTAN, face aux pressions exercées surtout depuis l'invasion de la Tchécoslovaquie?"

M. Trudeau a d'autre part précisé que notre délégation ministérielle au conseil ministériel de l'OTAN, qui se réunit à Bruxelles les 14, 15, 16 du mois courant, n'a reçu d'autres directives que d'écouter les points de vue des autres pays-membres et de ne prendre aucun engagement, pour le moment.

Le premier ministre a répété une de ses déclarations antérieures, à l'effet que son gouvernement n'a pas conclu, à la suite des tragiques événe-

Voir OTTAWA en page 2

Voir tableau du rapport des forces OTAN - Pacte de Varsovie à la page 7

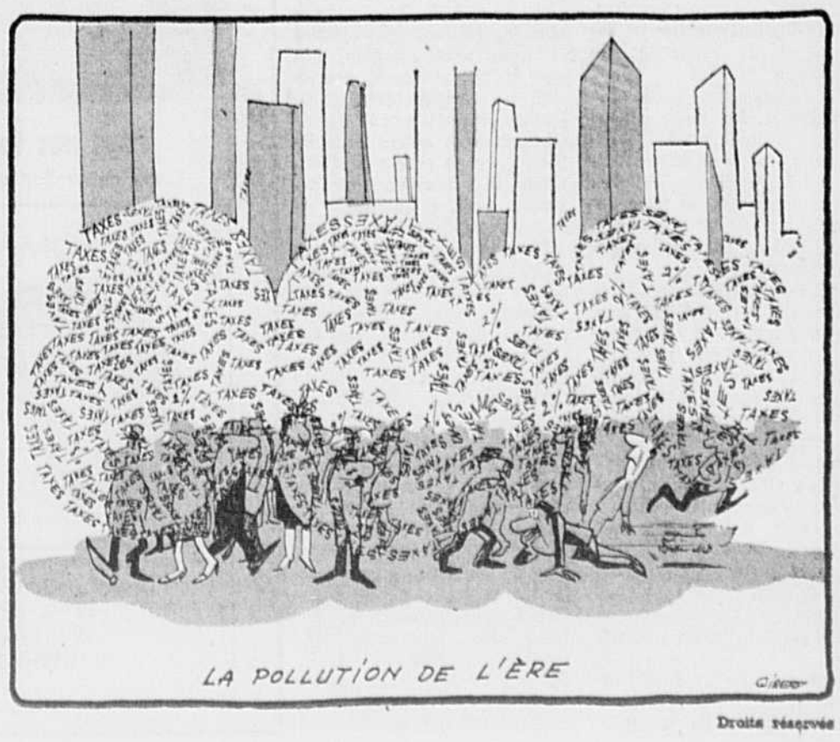

Droits réservés

BERTRAND

SUITE DE LA PAGE 1

"Selon des informations qui m'ont été communiquées par une personne dont l'intégrité ne laisse aucun doute, j'ai toutes les raisons de croire qu'il se fait des livraisons d'alcool à partir des entrepôts mêmes de la Régie des alcools," a dit M. Lesage.

M. Lesage a ajouté que si une telle situation est exacte, la grève des employés de la RAQ en subit sûrement les conséquences.

"Ça change l'équilibre des forces en présence, a dit M. Lesage. Je demande donc qu'on puisse interroger les responsables de la section commerciale de la RAQ à ce sujet."

Le premier ministre Jean-Jacques Bertrand s'est opposé à la demande de M. Lesage en alléguant d'abord que le comité des régies gouvernementales n'a reçu qu'un mandat, celui d'examiner la politique salariale du gouvernement.

Il a insisté ensuite sur l'urgence de permettre une reprise des négociations entre le gouvernement et les employés de la RAQ et il a demandé, pour cette dernière raison, l'ajournement des travaux du comité parlementaire.

Au moment de tenir ces propos, M. Bertrand venait de se voir demander par les deux parties impliquées dans le conflit un ajournement des travaux du comité.

Le ministre d'Etat délégué à la Fonction publique, M. Marcel Masse, a également exprimé son étonnement devant la déclaration de M. Lesage. Il a dit ne pas comprendre comment des livraisons de boissons alcooliques pourraient se faire à partir des entrepôts de la RAQ puisque des grévistes y font du piquetage.

Cependant, pris à témoin par M. Masse, le président de la Confédération des syndicats nationaux, M. Marcel Pepin, n'a pas écarté la possibilité que les informations du chef de l'Opposition soient exactes.

"Je ne peux pas garantir qu'il ne se fait pas de livraisons, a dit M. Pepin. Je sais qu'il y a des lignes de piquetage, mais je pense qu'il existe également autre chose."

Le président de la CSN n'a pas ajouté plus de détails.

La possibilité de livraisons de spiritueux à partir des entrepôts de la Régie des alcools avait déjà été évoquée la semaine dernière par l'ancien ministre de la Justice du Québec, M. Claude Wagner.

M. Wagner s'est abstenu, hier, de toute intervention dans le débat devant le comité des régies gouvernementales, mais on croit savoir que c'est sur ses propres informations que le chef de l'Opposition a appuyé sa demande.

M. Wagner aurait un dossier complet

M. Wagner a en effet admis qu'il est maintenant en possession d'un dossier très complet sur l'existence d'un réseau illicite de spiritueux et il a dit que si le gouvernement n'apporte pas suffisamment d'éclaircissements sur l'affaire de la saisie d'alcool à ville de Vanier en fin de semaine, il entreprendra sûrement des discussions en Chambre en s'aidant de ses propres informations.

L'affaire de la saisie d'alcool à ville de Vanier, qui doit de nouveau être l'objet de discussions en Chambre aujourd'hui, a donné lieu, hier, à une courte déclaration de la part du premier ministre.

La déclaration de M. Bertrand

Au cours de cette déclaration, M. Bertrand a révélé notamment que l'alcool saisi dans la nuit de vendredi à samedi à ville de Vanier provenait des distilleries Melcher's et était destiné, selon les informations qui lui ont été communiquées, à Edmundston au Nouveau-Brunswick.

M. Bertrand a révélé par ailleurs qu'un mandat de perquisition a été émis contre le procureur de cette distillerie, Me Louis Laroche, de Québec, pour retracer l'ordre de route qui avait été remis vendredi au chauffeur de la remorque de Transport D'Anjou, qui transportait la boisson saisie.

D'après M. Bertrand, Me Laroche se serait emparé de cet ordre de route des mains du chef de la sécurité à la RAQ, M. Roméo Labelle, au cours de la saisie.

M. Bertrand a ajouté que si cet avocat a commis une irrégularité dans l'exercice de ses fonctions, il appartient au Barreau d'intervenir.

"A la suite de l'enquête, a continué M. Bertrand, si nous constatons qu'il y a eu entrave dans les opérations normales de la Sûreté ou de ceux qui sont chargés de faire appliquer les lois de la province, nous agirons, quelles que soient les personnes."

M. Bertrand a également profité de son entretien pour dire que les média d'informations devraient être plus prudents avant de lancer des rumeurs de nature à nuire à des hommes politiques dont les entreprises pourraient être mêlées à une affaire comme celle de ville de Vanier, sans y être directement impliquées.

Le chef du gouvernement provincial faisait allusion à la nouvelle lancée par "Le Soleil" et selon laquelle deux députés et possiblement un ministre seraient mêlés à la saisie.

Cette nouvelle s'appuyait notamment sur le fait que l'une des entreprises de transport impliquée dans la saisie, la firme Transport D'Anjou, appartient au député de l'Union nationale de Kamouraska, M. J.-Adélard D'Anjou.

L'autre entreprise de transport impliquée dans l'affaire porte le nom de Harvey Transport. Ce dernier nom était de nature à laisser croire que le député libéral de Jonquière, M. Gérald Harvey, pouvait être également mêlé à la saisie.

Cependant, M. Harvey n'est aucunement relié à cette compagnie.

"Ce n'est pas la similitude d'un nom avec une compagnie de transport qui peut impliquer ou être de nature à impliquer des députés, quels qu'ils soient", a ajouté M. Bertrand.

Quant à la saisie de 9,528 bouteilles d'alcool, M. Bertrand a précisé qu'elle aurait été effectuée après qu'un employé des distilleries Melcher's aurait demandé les services d'un policier de ville de Vanier pour assurer la garde de la boisson transportée dans cette municipalité par un camion de la firme Transport D'Anjou Ltée.

Cet employé, M. J.-Eugène Martel, gérant de la région de Québec des distilleries Melcher's, aurait reçu, vendredi, vers 8 heures du soir, un appel téléphonique, de son gérant des ventes à Berthierville, l'avertissant qu'un camion remorque de la firme D'Anjou se rendrait à ville de Vanier, à l'entrepôt "Les Spécialités de Ciment et de Tuiles Incorporée".

A la suite de cet appel, M. Martel aurait obtenu les services d'un policier pendant que le chef de police de la localité, M. J.-A. Houde, avertissait le chef de la sécurité à la Régie des alcools, M. Roméo Labelle, de ce qui se passait.

Le chef Houde et M. Labelle se seraient rendus ensuite à l'entrepôt des Spécialités de ciment et de tuiles où ils auraient constaté la présence de deux camions, celui de la firme D'Anjou et l'autre de la compagnie Harvey Transport. Plusieurs caisses de boisson auraient été trouvées dans les deux camions ainsi que dans l'entrepôt.

Des dispositions auraient été prises ensuite pour que toutes ces caisses soient transportées à l'entrepôt de la Régie des alcools.

CAMPAGNE

SUITE DE LA PAGE 1

finit par étendre la progression de la réunification jusqu'à 1973, année qu'elle fixa comme limite.

L'on vit alors un phénomène assez rare : Ottawa, pour des motifs d'ordre politique, s'opposa à Air Canada, une entreprise de la Couronne qui considère avant tout l'aspect économique de ses opérations.

Cette situation subsiste encore actuellement et Winnipeg continue à exercer ses pressions.

C'est pourquoi la FTQ, le CTM et la section montréalaise de l'Association internationale des machinistes qui groupe 3,500 employés d'Air Canada à Dorval, ont décidé d'agir.

Le président de la FTQ, M. Louis Laberge a formulé l'intention d'exiger du gouvernement fédéral qu'il respecte intégralement les rapports d'experts et les ententes collectives concernant la fermeture progressive, d'ici 1973, de la base de Winnipeg et la concentration à Dorval de tous les travaux d'entretien et de réparation des avions à réaction d'Air Canada.

Certains indices, a-t-il dit, hier, devant les représentants de dix municipalités de la région de Montréal, portent à craindre que le gouvernement fédéral cherche à imposer à Air Canada, le maintien et l'expansion de la base de Winnipeg à des fins d'entretien d'avions à réaction, alors que Dorval est déjà équipée pour ce genre d'opération, ceci coûterait au peuple canadien une dépense supplémentaire et inutile de plus de $10,000,000, sans compter la perte d'un nombre considérable d'emplois pour la région de Montréal.

Ces craintes se trouvent accentuées du fait de la nomination du député James Richardson, de Winnipeg, au poste de ministre intérimaire des Transports.

C'est pourquoi la FTQ, de concert avec le Conseil du Travail de Montréal et la section montréalaise de l'Association internationale des machinistes, a décidé de s'adresser aux municipalités de la région, en vue de faire appel à tous les éléments susceptibles de faire front commun, tels que le gouvernement provincial, les députés fédéraux du Québec, les Chambres de Commerce et autres organismes, pour se porter à la défense de Dorval et contrebalancer, ainsi, la campagne vigoureuse menée par Winnipeg.

Tous les représentants municipaux, de même que le seul député fédéral présent, M. Raymond Rock, de la circonscription de Lachine, ont été unanimes à appuyer l'initiative d'origine syndicale.

Il y avait le maire Ernest Crépeault, de Ville d'Anjou; le maire J.-A. Gariépy, de Verdun; M. Lionel Simard, gérant de Baie d'Urfé; le maire Sarto Desnoyers, de Dorval; le maire Théorêt, de Pierrefonds; M. Armand Cloutier, membre du comité exécutif de Laval; le maire Jean-Guy Chartier, de Lachine; M. David W. Beck, échevin de Pointe-Claire; le maire R. J. P. Dawson, de Mont-Royal; et M. Gerry Snyder, membre du comité exécutif de Montréal.

ECOLES

SUITE DE LA PAGE 1

résident de Saint-Henri-de-Mascouche, est mort dans une rue de Terrebonne. Un automobiliste a succombé dans une station de service de la Côte-de-Liesse et un autre était déjà mort lors de son arrivée à l'hôpital Notre-Dame-de-l'Espérance de Saint-Laurent

Un des facteurs qui n'a pas aidé au déblocage des routes de la région est le fait que les employés de la Voirie provinciale n'ont commencé à répandre du sel sur la chaussée qu'en fin de soirée. Ils devaient effectuer leur travail en se frayant un chemin au travers des véhicules abandonnés.

La plupart des ponts ont été bloqués pendant plusieurs heures. A trois heures, cette nuit, le pont Mercier était encore impraticable. Il fallait plusieurs heures avant de réussir à traverser le fleuve.

Pannes d'électricité

Plusieurs pannes d'électricité ont été signalées à Westmount, Verdun, Châteauguay - Centre, Boucherville, Chomedey, Saint-Hilaire, Notre-Dame-du-Sacré - Coeur, Préville, Verchères et Sainte-Thérèse.

La police, tant à Montréal qu'en banlieue, recevait un appel toutes les 30 secondes pour des accidents ou encore il s'agissait d'épouses qui s'inquiétaient de leurs maris retardés dans la circulation ou dans un bar.

Un porte-parole de la Voie maritime du Saint-Laurent a rapporté qu'au plus fort de la tempête, des vents de 55 milles à l'heure ont été enregistrés à l'écluse de Côte-Sainte - Catherine, tandis qu'à Saint - Lambert les vents étaient de 43 milles à l'heure.

A cause de la mauvaise visibilité, une vingtaine de navires ont dû jeter l'ancre dans la Voie maritime et dans le port de Montréal.

Trois vols annulés

A Dorval, seulement trois vols ont été annulés entre 8 h et minuit. Trente autres appareils ont été dirigés vers Ottawa et Toronto par les compagnies de transport. La plupart des autres vols ont subi de légers retards.

Les compagnies de transport par autobus ont rapporté de sérieux retards. Par exemple : un véhicule qui avait quitté le centre de la métropole vers 6 h était parvenu à Dorval à . . . 11 h.

Les compagnies de chemin de fer Canadien National et Canadien Pacifique rapportaient eux aussi de légers retards.

Les pompiers montréalais ont eu beaucoup de difficulté, pour leur part, à atteindre l'hôpital Maisonneuve, dans l'est de la ville où un incendie a fait rage pendant près d'une heure dans la toiture. Personne n'a été blessé, mais certains patients, dont quelques cardiaques, ont dû être évacués temporairement.

Remorquages en série

Tôt ce matin, la police de Montréal, se préparait à remorquer les autos immobilisées dans le centre des rues. Des billets de $5 devaient être placés dans le pare-brise des automobiles remorquées.

Alors que cette nuit, il était tombé cinq pouces de neige, les experts du service de météorologie de Dorval prévoyaient une précipitation de huit pouces pour la région Métropolitaine et de douze pouces pour la région des Cantons de l'Est. La neige continuerait à tomber jusqu'en fin d'après-midi aujourd'hui.

Dans la région de Québec, la tempête n'a pas fait trop de dégâts.

Trois pouces de neige environ sont tombées sur cette région. Dans la ville de Québec, la circulation a été ralentie à l'heure de pointe, mais aucun trouble majeur n'a été signalé.

Par contre, sur la route 54, dans le parc des Laurentides, un policier rapportait ce matin que près de 80 véhicules étaient en panne tout au long de la route.

OTTAWA

SUITE DE LA PAGE 1

ments survenus en Tchécoslovaquie, qu'il fallait nécessairement procéder à une escalade (augmentation) des forces de l'OTAN.

Les pressions vers l'escalade

L'attitude d'attentisme que devront adopter les ministres Sharp (Affaires extérieures) et Cadieux (Défense) au conseil de l'OTAN sera vraisemblablement fort mal accueillie des délégués des autres pays-membres.

On sait que le Canada a été l'objet, principalement depuis les événements de Tchécoslovaquie en août dernier, de fortes pressions en vue d'un accroissement de ses effectifs à l'OTAN face à l'invasion perpétrée par cinq pays membres du pacte de Varsovie. En septembre dernier, le secrétaire général de l'Organisation du Traité de l'Atlantique - Nord rendait une visite dite de "courtoisie" au premier ministre Trudeau. Et si, comme il l'affirma à ce moment, il n'exerça aucune pression sur le gouvernement canadien, il ne cacha pas le fait qu'il avait du moins fait savoir que l'OTAN avait un urgent besoin de renforcer ses structures militaires.

De plus, le gouvernement de la Grande-Bretagne et celui des USA ont ouvertement et instamment prié le Canada d'accroître ses effectifs au sein de cet organisme.

LA MÉTÉO

MINIMUM : 25°
MAXIMUM : 35°

Bureau météorologique du Canada, Dorval (PC.)

Régions de Montréal, d'Ottawa, des Laurentides : neige le matin chutes de neige locales l'après-midi. Froid. Vents du nord-est de 20 à 30 milles avec rafales et du nord de 15 à 25 milles. Minimum et maximum à Ottawa et Montréal, 25 et 35, Sainte-Agathe, 20 et 30.

Aperçu pour demain : ciel variable.

Régions des Cantons de l'Est, de Québec : neige. Froid. Vents du nord-est de 25 à 35 milles avec rafales de 50 milles. Minimum et maximum à Sherbrooke et Québec, 28 et 35.

Aperçu pour demain : chutes de neige locales.

Régions du Saint-Maurice et Lac-Saint-Jean : neige. Froid. Vents du nord-est de 15 milles avec rafales à 30 milles en matinée. Minimum et maximum à La Tuque et Chicoutimi, 25 et 30.

Aperçu pour demain : neige.

Régions de Baie-Comeau et Rimouski: neige. Froid. Vents du nord-est de 20 milles avec rafales augmentant de 30 à 40 milles. Minimum et maximum à Baie-Comeau, Mont-Joli et Rivière-du-Loup, 30 et 35.

Aperçu pour demain : neige.

Régions de Gaspé et Sept-Iles : neige se changeant en pluie l'après-midi dans la région de Gaspé. Vents du nord-est de 25 à 35 milles avec rafales à 50 milles. Minimum et maximum à Gaspé, 32 et 38, Sept-Iles, 30 et 35.

Aperçu pour demain : neige.

Dubcek menacé de mort ?

HALIFAX (PC) — Un prêtre catholique de nationalité tchécoslovaque résidant au Canada, cité par le Chronicle-Herald, affirme que M. Alexandre Dubcek est atteint d'un cancer du sang provoqué par des traitements au radium auxquels il a dû se soumettre durant son séjour à Moscou en août dernier.

Le journal précise que le révérend Tony Gvora, qui est venu de Fort William, Ontario, à Halifax en avion la semaine dernière pour célébrer le marriage de deux couples tchécoslovaques, se réfère à des sources tchécoslovaques sûres.

Selon le père Gvora M. Dubcek a reçu les traitements à la suite de son arrestation et de sa déportation avec les autres dirigeants du pays dans la capitale soviétique au moment de l'invasion de la Tchécoslovaquie par les troupes du bloc soviétique.

Les sources affirment que M. Dubcek est le seul à avoir subi ces traitements qui détruiraient les cellules sanguines du corps humain causant ainsi le cancer du sang.

Et le père Gvora de dire: "Dubcek est jeune et il constitue pour les Soviétiques une plus grande menace que le président Svoboda et les autres dirigeants qui sont des hommes âgés".

Chers Montréalais...

VOICI LE "SHAG"

LE SAMEDI SOIR

100% nylon. Magnifique tapis épais deux tons. 15 ravissantes combinaisons de couleurs. Teintes unies ou tweed. 12' de large.

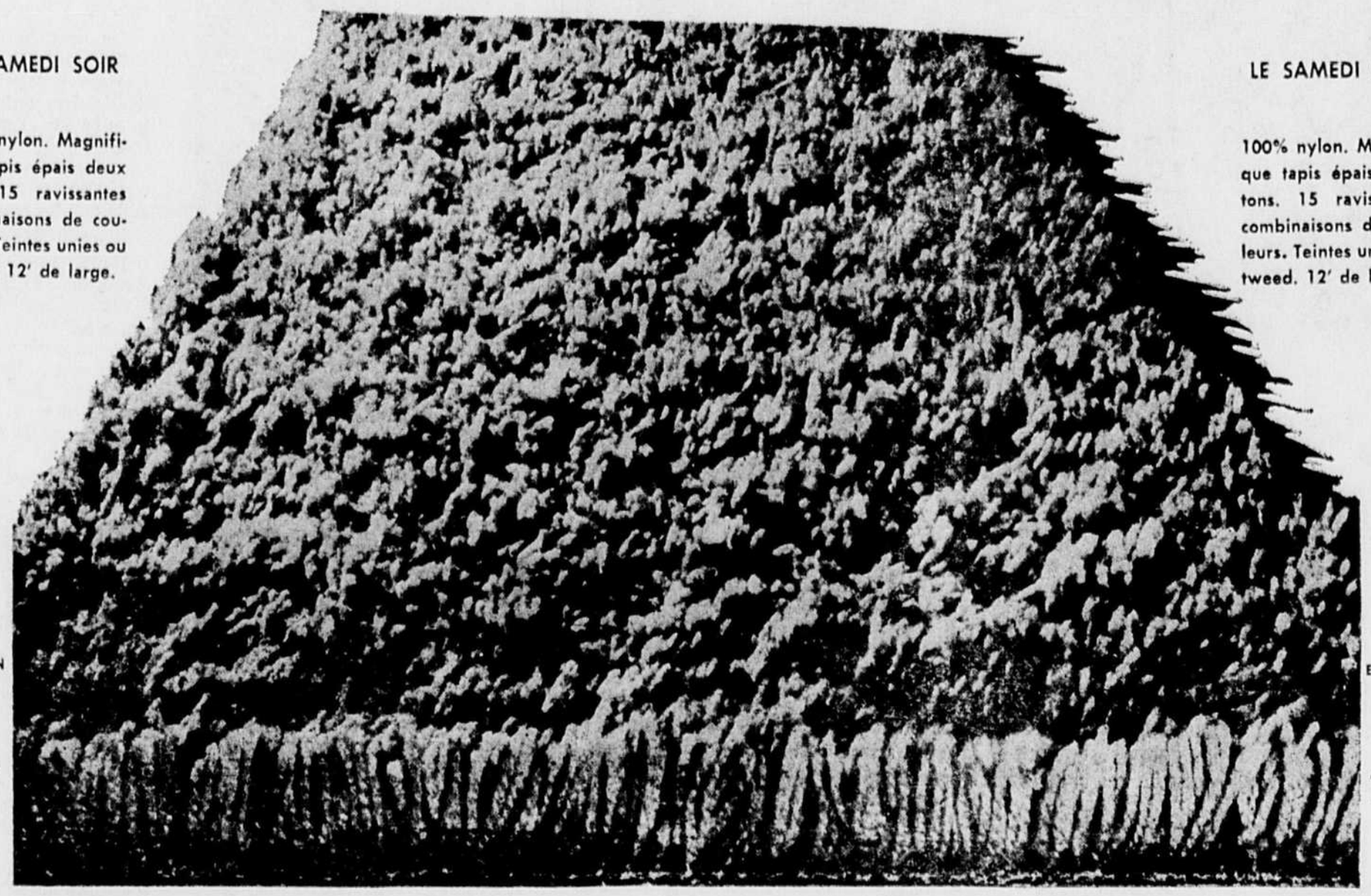

LE SAMEDI SOIR

100% nylon. Magnifique tapis épais deux tons. 15 ravissantes combinaisons de couleurs. Teintes unies ou tweed. 12' de large.

TOISON 100% NYLON, TAPIS DE 1½ PO. D'EPAISSEUR

Marchez dessus avant de l'acheter, dans l'une de nos salles de montre de nos 3 magasins

OFFRE DE PRESENTATION
APPELEZ
273-9983

- MOELLEUX, avec une toison souple qui ne s'écrase pas.
- DURE magnifiquement . . . résiste au frottement.
- ANTIMITES et anti-insectes.
- ANTIHUMIDITE, non allergène.
- SE NETTOIE facilement — Les taches se nettoient au détergent.

VOUS POUVEZ VOIR CES TAPIS A L'UN DE NOS 3 MAGASINS OU APPELEZ : 273-9983

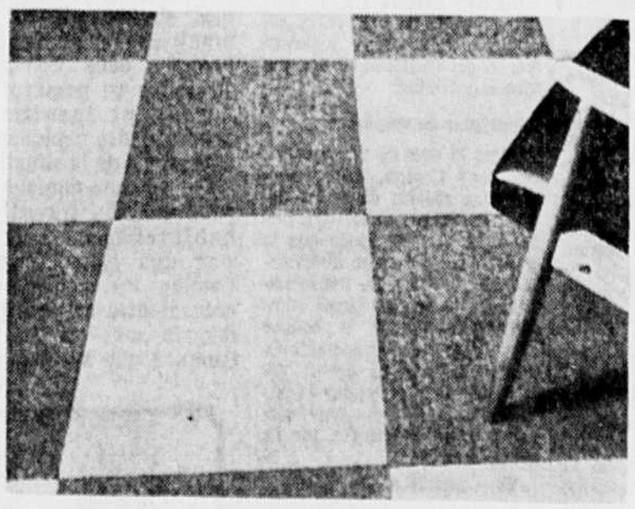

FINALEMENT UNE TUILE-TAPIS

avec endos adhésif que vous pouvez poser n'importe où dans votre foyer, même sur le mur

- Non arbsorbante.
- Durable.
- Remplacement facile.
- Pas de préparation du parquet.
- Très peu de perte.
- Facile à nettoyer.
- Auto-adhésive, enlevez la pellicule et collez.
- COULEURS : gris, beige, rouge, vert, or et bleu
- Tuiles 19½" x 19½"

COMPTEZ **85¢** Le pi. car.

PIECE 9' X 10' : **$76.50**
Pas de sous-tapis requis (complet)
$2.25 LA TUILE

Tous nos tapis ont une garantie de service de 10 ans : Montréal Tapis replacera votre tapis au besoin, sans frais.

C'est notre 29e année en affaires. Notre personnel se fera un plaisir de vous servir en tout temps

ROMAN RENAISSANCE

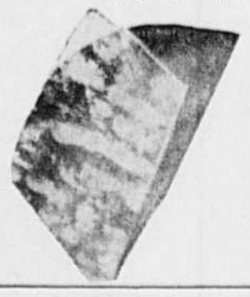

Cette tuile magnifique ajoutera à la beauté et à la valeur de votre maison
12" x 12" — ⅛" épais.
SPECIAL
Régulier jusqu'à $3.00 ch.
$2.10 ch.

TUILE MARBRE de VINYLE
12" x 12" x ⅛" d'épaisseur
Quelques irréguliers parmi
DERNIER JOUR SAMEDI
Maintenant en vente **½ PRIX**

100,000 **TUILES** DE VINYLE AMIANTE

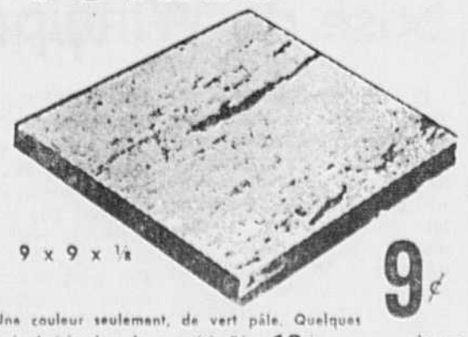

9 x 9 x ⅛
9¢
Une couleur seulement, de vert pâle. Quelques irrégularités dans la quantité. Rég. 18c chacune

100,000 TAPIS & TUILES

TAPIS & TUILES MONTREAL LTEE
MONTREAL FLOOR COVERING LTD.

NORD : 15 est, BERNARD (coin Saint-Laurent)	273-9983
CENTRE : 3424, av. du PARC (coin Sherbrooke)	842-8871
SUD : 392, boul. LAFLEUR (Ville LaSalle)	365-6560

STATIONNEMENT DISPONIBLE A CHAQUE MAGASIN
TOUS LES MAGASINS SONT OUVERTS JUSQU'A 6 P.M. — JEUDI ET VENDREDI 9 P.M. SAMEDI 5 P.M.

TROUVEZ
L'emploi qui vous convient
dans les annonces classées de
LA PRESSE

LA PRESSE

Ingrédients importés
Brassée et mise en boites
par Cott

MONTREAL, MERCREDI 13 NOVEMBRE 1968 — 84e ANNEE — No 265
BUREAUX 874-7272 / REDACTION 874-7078 / LIVRAISON A DOMICILE 874-6911

Un incendie en pleine tempête

200 patients (26 poupons) de l'hôpital Maisonneuve évacués

par Gilles NORMAND
et Gilles RACINE

Quelque 200 patients de l'hôpital Maisonneuve, dont 26 poupons, ont dû être évacués hier soir au cours d'un incendie qui a fait rage en pleine tempête durant deux heures au sommet de l'édifice de 12 étages.

L'incendie, qui s'est déclaré vers 6 h. 30, vraisemblablement dans la chambre aux fournaises, au dernier étage, a nécessité trois alertes et l'intervention d'une centaine de pompiers de huit postes.

Une vingtaine de véhicules du Service d'incendie de Montréal ont d'ailleurs été dépêchés sur les lieux.

Dès le début de l'incendie, qui a été maîtrisé vers 8 h., les autorités médicales de l'hôpital ont ordonné le déplacement des patients occupant les 8e (pédiatrie), 9e (médecine interne) et 10e étage (cardiologie), ainsi que des 26 nouveaux-nés de la pouponnière aménagée au 7e étage.

Congé médical anticipé

Ces personnes ont été transportées aux étages inférieurs et les mieux portants se sont distraits en jouant aux cartes à la cafétéria. Hier soir, 32 patients ont quitté l'hôpital après avoir obtenu un congé médical anticipé. C'est ce qu'ont fait savoir les autorités médicales et administratives au cours d'une conférence de presse tenue après l'incendie dans une salle adjacente à la clinique d'urgence.

D'autre part, des ambulances, tant civiles que policières, dont certaines d'Anjou et de Saint-Léonard, ont transporté des patients vers d'autres hôpitaux, dont Santa-Cabrini, Bellechasse, Rosemont et l'hôpital Général de Montréal.

Plus de peur que de mal

Des 200 patients évacués, une trentaine seulement n'ont pu regagner leur chambre pour la nuit et ont été temporairement installés à la clinique d'urgence où on leur prodiguait tous les soins nécessaires.

Les autorites de l'hôpital qui avaient fait appel à tout le personnel médical disponible, ont empêché toute panique chez les malades. Cependant, les rares journalistes qui ont eu accès à l'hôpital, au début

Voir HOPITAL en page 6

Le devoir avant tout !

Des policiers se sont empressés de transporter les jolies patientes de l'hôpital qui étaient dans l'impossibilité de se déplacer par elles-mêmes.

photos Paul-Henri Talbot, LA PRESSE

L'évacuation sous la neige

L'incendie qui s'est déclaré hier soir au sommet de l'hôpital Maisonneuve, a nécessité l'intervention d'une centaine de pompiers. La tempête, bien que ne leur ayant pas facilité la tâche, n'a heureusement pas beaucoup nui à leur travail.

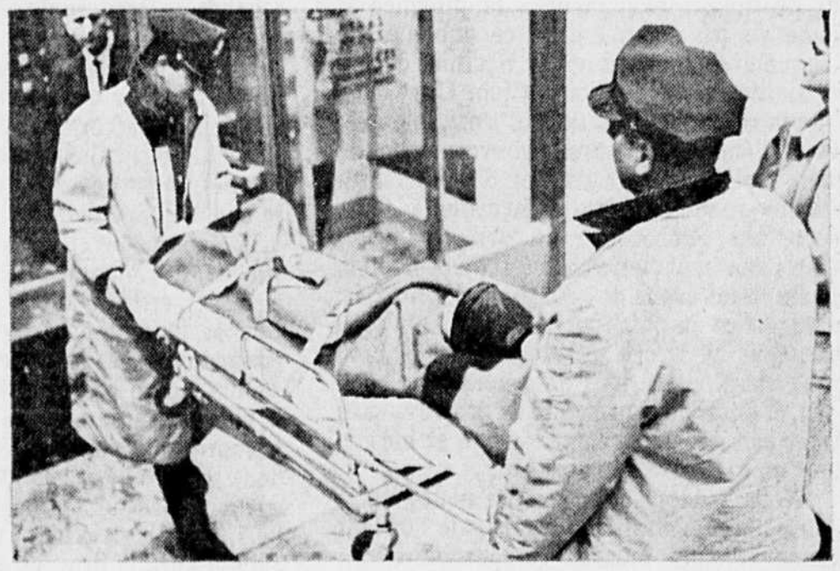

On a recours aux civières

Des policiers transportent l'un des 200 patients évacués au cours d'un incendie qui a ravagé le dernier des 15 étages de l'hôpital Maisonneuve, hier soir. Il n'y a eu aucune panique. L'incendie, qui a nécessité l'intervention d'une centaine de pompiers, a éclaté au plus fort de la première tempête de neige.

LOUEZ
NOTRE EQUIPEMENT
POUR TRAVAUX INDUSTRIELS
• DOMICILIAIRES • CONSTRUCTION
Perco
3185, boul. Pitfield
Montée-de-Liesse nord, St-Laurent. Transcanadienne, sortie 18 nord.
Succursale 5272, boul. St-Laurent
331-7550
Ouvert le samedi

L'enquête sur Saint-Michel

Permis non réglementaires reçus par un conseiller et le directeur du bien-être

par Claude MASSON

Le conseil municipal de Saint-Michel, soignant d'abord ses propres intérêts, a approuvé l'émission d'une grande quantité de permis défendus par les règlements municipaux et à l'encontre des observations de l'inspecteur des bâtisses.

Un de ces permis, qui auraient été refusés, n'eût été l'intervention directe du maire et des conseillers, a été accordé au conseiller municipal Louis Patenaude et deux autres au directeur du bien-être social de Saint-Michel.

Voilà les surprenantes révélations contenues dans une enquête effectuée par deux inspecteurs-vérificateurs du ministère des Affaires municipales pour le compte de la Commission d'enquête sur les cinq dernières années de l'administration du maire Maurice Bergeron.

Les enquêteurs ont résumé ainsi le fruit de leurs recherches : "Nous dégageons de notre enquête l'impression que les membres du conseil approuvaient souvent l'émission des permis de construction au gré de leurs intérêts ou de leur fantaisie. A preuve, cette procédure qui établissait que tout permis devait d'abord être signé par deux membres du conseil avant d'être approuvé par l'inspecteur des bâtisses".

"Si cette procédure avait été régulière, pourquoi alors l'avoir changée en novembre 1967, date à laquelle, supposons-nous, les autorités municipales eurent vent de la surveillance gouvernemenatle. Fait curieux, c'est à ce même moment aussi qu'a été déclenchée "l'affaire Saint-Michel".

Plusieurs pièces justificatives font foi de la non-observance des règlements de construction de la part de membres du conseil, ajoute l'enquête.

L'enquête révèle que le conseiller municipal Louis Patenaude a obtenu un permis de construction pour une station-service située à moins de 25 pieds de distance de la rue et donc contraire au paragraphe 3 de l'article 50 du règlement no 113.

Par ailleurs, le directeur du service du bien-être social, M. Bernard Villemure, a lui aussi bénéficié des largesses du conseil à ce sujet.

M. Villemure a obtenu un permis pour l'exploitation d'un commerce sur une rue à front

Voir PERMIS en page 6

Pour les veines variqueuses
Bas élastiques (pied complet)
Sans couture en nylon diaphane
par Bauer & Black
Ces bas sont exactement ce qu'il vous faut pour cette occasion spéciale.
Chics — Elégants — Légers — Frais.
Pied complet avec longueur au-dessus du genou. Ils donnent le support parfait.
Celui que les médecins recommandent.
Bas (maison) $11.95 et $13.95
Bas de toilette $19.50
PHARMACIE MONTREAL
La plus grande pharmacie de détail au monde
916 est, rue SAINTE-CATHERINE 845-7251

Un an après le scrutin

L'enquête sur les élections de Saint-Léonard reste mystérieuse

par Claude MASSON

Il y a maintenant un an que le nouveau conseil de Saint-Léonard est en place et, après 12 mois, il existe encore un climat de mystère autour de l'enquête effectuée par la Sûreté du Québec sur la journée des élections du 5 novembre 1967.

C'est à la demande de certains membres du parti au pouvoir, le Parti du progrès municipal, que la SQ a décidé de faire enquête. Le mensuel local favorable à l'équipe du maire Léo Ouellet, "Le Journal de Saint-Léonard", a déjà écrit : "l'enquête en question a été demandée par le Parti du progrès municipal à propos des agissements de "la police à Petit" (l'ancien maire) le 5 novembre, privant ainsi une bonne partie des citoyens de leur droit le plus strict."

Or, le résultat de cette enquête menée discrètement par l'agent Fernand Guérin, de l'escouade des enquêtes générales de la SQ, n'a jamais été connu et, même plus, on ne sait pas qui a en main le rapport à ce sujet.

Cinq mois après le début de l'enquête, le président des élections, en l'occurrence le greffier de la ville de Saint-Léonard, avait écrit au directeur de la Sûreté du Québec, pour lui demander une copie de rapport.

Quelques jours plus tard, M. Gaston Pion recevait une lettre de l'inspecteur-chef Fernand De Miffonis, du Bureau des recherches criminelles sous la direction de qui l'enquête avait été effectuée. M. DeMiffonis écrivait que l'enquête était terminée et que le résultat avait été adressé au ministère de la Justice.

Depuis, plus de traces du rapport. A Québec, on a fait savoir que ledit rapport avait été remis au procureur-chef de la Couronne à Montréal, Me Rhéal Brunet. Celui-ci a déclaré encore il y a une dizaine de jours n'avoir jamais eu en main ce rapport.

On se demande maintenant, au sein du conseil de Saint-Léonard et parmi les contribuables, ce qu'il advient de cette enquête et principalement du rapport de la Sûreté du Québec.

Pendant ce temps se continue une autre enquête, faite par les autorités de la ville celle-là, sur de présumés pots-de-vin qu'aurait reçus un sergent de police. Le sergent André Beaudry a été congédié. L'enquête en cours révélerait plusieurs autres irrégularités. Le maire doit émettre une déclaration complète et détaillée à ce sujet dès la fin de l'enquête.

ENCORE QUELQUES-UNES !
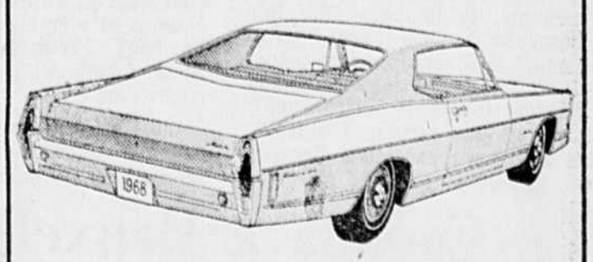
LA METEOR A TOIT RIGIDE
V-8 automatique, servo-direction, pneus blancs, enjoliveurs de roues - garantie de démonstrateur.
Une valeur de $4100 réduit à $2995
VEUILLEZ NOTER
A compter du 16 novembre nos salles de montre seront fermées tous les samedis afin de donner une journée de détente à nos vendeurs. Cependant notre département de ventes de SKI-DOO sera ouvert pour la saison.
MERCURY — COMET — METEOR — MONTEGO — MARQUIS
CORTINA — FALCON — CONTINENTAL — MARK III
CAMIONS FORD — SKI-DOO
Votre vendeur de confiance du centre de Montréal
Lanthier & Lalonde Automobile Inc.
4411, ave PAPINEAU PRES MONT-ROYAL 526-4411

Centre-ville

SOS d'un nouveau comité de citoyens

Le progrès est-il toujours souhaitable ? Convient-il de démolir complètement un quartier si des centaines de familles doivent y être chassées, faute de ne pouvoir verser les nouveaux loyers qui seront exigés pour vivre dans des blocs ultra-modernes ?

Voilà les questions adressées aux autorités par les citoyens de l'un des plus anciens quartiers du centre-ville, c'est-à-dire celui qui est limité au nord par l'avenue des Pins, au sud par Milton, à l'est par Sainte-Famille et à l'ouest par Hutchison. Une entreprise privée, Concordia Estates Limitée, est propriétaire d'environ 85 p. 100 des maisons de ce vaste quadrilatère. Or, puisque le progrès le veut ainsi, cette compagnie projette de transformer complètement ce quadrilatère en y élevant plusieurs "tours d'habitation". Et c'est là le noeud gordien du problème. Les loyers de ces futurs logements seront forcément plus élevés, ce qui veut dire qu'un fort pourcentage de la population devra déménager.

Devant ce problème, les citoyens du quartier se sont groupés en association. Ils tenteront d'alerter les autorités municipales et provinciales et de découvrir un compromis.

Une enquête locale

Une enquête sérieuse menée auprès des citoyens du quadrilatère en question révèle que 78 p. 100 des personnes interrogées sont des locataires de Concordia Estates. De plus, 20 p. 100 des personnes interrogées vivent dans ce quartier depuis plus de quinze ans. La grande majorité des personnes interrogées déclarent qu'elles aimeraient continuer à habiter ce quadrilatère.

Les membres du comité des citoyens ont également rencontré les responsables de la compagnie Concordia Estates, plus

Voir SOS en page 6

Chauds souliers pour l'automne '68
"CORFAM" doublé agneau (lavable)
Création BELLINI

$22.95
Tout derniers modèles
Nouvelles empeignes
Nouvelles idées audacieuses
pour plaire à tous
Nouvelles couleurs attrayantes
Noir, brun cuivré,
beige ou gris pâle.
CHOIX COMPLET DE SACS A MAIN S'HARMONISANT OU CONTRASTANT AVEC VOS NOUVEAUX SOULIERS MAINTENANT DISPONIBLES
STATIONNEMENT GRATUIT
A DEUX PAS DE LA SORTIE DU METRO JEAN-TALON OU MONT-ROYAL
Louis Deslauriers Ltée.
H. Giroux et Fils Inc.
6914 St-Hubert, 273-2813 • 1500 Mt-Royal E., LA.1-3164
4029 Ontario E., LA.1-9414

La république des Beaux-Arts

Les tenants de "l'occupation" répondent aux "non-occupants"

par Jean-Paul BROUSSEAU

Les tenants de l' "occupation" à l'Ecole des Beaux-Arts de Montréal ont répondu partiellement hier aux dénonciations du "Comité des non-occupants" blâmant les premiers d'avoir, entre autres, forcé la main des professeurs et d'avoir refusé de discuter avec eux.

Les "occupants" ont fait part hier du texte d'une lettre adressée à tous les membres de l'Ecole des Beaux-Arts — "conseillers pédagogiques" (lisez : professeurs), administrateurs, bibliothécaires et préposés aux services techniques, lettre datée, nous assure-t-on, du 10 novembre, et signée par le "Comité des sept" — comité mandaté jeudi soir dernier lors d'une assemblée générale des étudiants pour faire part des décisions prises à tous les membres de l'Ecole des Beaux-Arts.

Les membres de ce comité sont : Claudette Rodrigue, Jean-François Brossin, Pierre Monat, Ronald Richard, Denis Proulx, Pierre Venne et Francine Larrivée.

Le "Comité des sept"

Le "Comité des sept", au nom de tous les étudiants de l'Ecole (car on nous assure que **tous** avaient été convoqués — et par lettre et par téléphone) tend la main aux professeurs, administrateurs et autres membres du personnel de l'Ecole les invitant à bâtir "conjointement" avec les étudiants "une communauté de recherche vivante, dynamique, où chacun trouvera sa place en tenant compte de sa compétence ou de ses ressources particulières".

Le geste est donc posé afin d'associer aux étudiants les autres membres de l'Ecole dans la recherche d'un modus vivendi pour l'avenir immédiat et l'avenir plus lointain. "Il est urgent, souligne-t-on dans la lettre, que tous ensemble, les membres de l'Ecole, nous nous donnions la main afin que les difficultés des uns ne soient pas ignorées des autres, que les ressources de chacun soient disponibles aux autres".

On fait encore remarquer dans cette lettre que la résolution votée jeudi dernier et créant le "Comité des sept" pour renseigner tous les membres de l'Ecole des Beaux-Arts "ne prévoit pas les diverses modalités de réalisation qui devraient être élaborées **conjointement** (souligné dans le texte) par la suite; elle ne prévoit pas de mécanismes d'étude et de participation au niveau des cours et des ateliers; elle ne prévoit pas la répartition des responsabilités entre les différents membres de l'Ecole".

Point de vue à faire connaître

Les étudiants demandent donc aux autres membres de l'Ecole des Beaux-Arts de faire connaître leur point de vue, et ce, avant demain, se mettant à leur disposition pour "entreprendre toute tâche nouvelle avec votre collaboration".

Il appert donc que les professeurs, administrateurs et autres seront consultés, mais il se dégage cependant que la volonté des étudiants d'instaurer l'autogestion ne peut, lors de ces conversations, être remise en question d'aucune façon et qu'elle doit demeurer une acquisition.

Cependant, seule la suite des événements pourra permettre de voir si cet objectif est possible, et si sa réalisation se fera avec l'appui des professeurs, administrateurs et autres membres du personnel.

Cette démarche des étudiants "occupants" est donc une réponse directe aux reproches des "non-occupants" à l'effet que les professeurs se sont vu refuser toute discussion ou qu'on leur a forcé la main.

Secret des dossiers confidentiels violé

Les "occupants" sont un peu moins catégoriques dans leur dénégation de l'accusation portée contre eux par leurs adversaires, à savoir qu'ils (les "occupants") auraient "violé le secret des dossiers confidentiels de l'administration". Là-dessus, les "occupants" admettent que pendant le siège, ils ont pu prendre connaissance des dossiers personnels des élèves de l'Ecole des Beaux-Arts dans le bureau du directeur, mais que cette . . . indiscrétion était justifiée par le régime d' "occupation".

Pas de stationnement pour les motards

TROIS-RIVIERES (J.G.) — Les motards de Trois-Rivières n'auront pas le droit de stationner leur motocyclette dans les rues du centre-ville pour effectuer leurs emplettes du temps des Fêtes. Ainsi en a décidé le conseil municipal, après avoir pris connaissance du rapport de la police M. J. Amédée Delage. Ce dernier se basant sur l'expérience du passé, dit qu'il était prouvé que la très grande majorité des motards qui venaient dans le centre-ville, n'y venaient pas dans le but de faire des emplettes, mais bien pour se stationner en groupe ou encore sillonner à toute vitesse sur les rues achalandées.

SOS

SUITE DE LA PAGE 3

particulièrement MM. Arnold J. Issenman, N. Nurenberg et R. T. Affleck.

Ces derniers ont reconnu qu'ils avaient des "projets" importants concernant tout le quadrilatère, mais ils n'ont pas écarté la possibilité de rénover certaines maisons dont les fondations sont encore solides. Ils veulent également conserver intactes certaines maisons pour des raisons historiques. Cependant, l'ensemble des logements doit faire place à des maisons de rapport de plusieurs étages dont les loyers sont encore, pour le moment, inconnus.

En attendant la compagnie a accepté de rénover "temporairement" certains logements et de collaborer avec les citoyens pour rendre le quartier plus attrayant, notamment en y aménageant certains coins de verude.

Il y a quelques décades, ce secteur était le lieu de résidence de la classe aisée de Montréal. Cette époque y a d'ailleurs laissé ses vestiges — de jolies rues bordées de quelques arbres, des maisons de pierre de style ancien, avec larges fenêtres à volets et balcons . . .

Ces grandes résidences seigneuriales ont été transformées en logements et subdivisées en de nombreuses pièces, de sorte que les gens à revenus modiques peuvent s'y loger sans qu'il en coûte trop cher. La disparition de ces maisons causera donc un profond remous chez les citoyens de ce quartier.

Pour le moment, le problème est entre les mains des autorités.

PERMIS

SUITE DE LA PAGE 3

résidentiel. Pour l'obtenir il a fait parvenir une lettre à l'inspecteur des bâtisses . . . et au maire Bergeron en même temps.

M. Villemure a obtenu également un permis non conforme au règlement l'autorisant à installer une enseigne pour son commerce.

Une entreprise en construction "qui a été active dans la cité de Saint-Michel, surtout en 1967", a aussi obtenu un permis de façon anormale. Un permis a été accordé à la compagnie Boucher & Frères avec seulement cinq pieds comme distance entre la ligne de rue et la ligne de construction alors que le règlement spécifie au moins dix pieds.

Le plus grand nombre d'irrégularités commises par le conseil dans l'approbation des permis se rapporte à l'établissement de commerces dans les sous-sols. Un total de 37 permis, pour 1966 et 1967 seulement, ont en effet été accordés pour l'établissement de commerces, soit sur des rues résidentielles, soit sans résolution préalable du conseil.

Les irrégularités commises ont trait aussi à l'installation d'enseignes commerciales sur des terrains ayant front sur des rues résidentielles, modification d'un commerce établi sur une rue résidentielle, construction d'un entrepôt dans une zone non industrielle, etc . . . D'autres permis ont été émis sans la signature habituelle de l'inspecteur des bâtisses.

Les inspecteurs-vérificateurs, MM. Louis-Martin Paris et Marcel Pharand, en viennent à la conclusion suivante : "L'analyse des 272 permis émis en 1966 est révélateur d'un système d'émission de permis qui a été souvent manipulé par les membres du conseil à l'encontre des règlements de construction de la cité. Dans plusieurs cas, des avis écrits de l'inspecteur des bâtisses recommandant avec preuve à l'appui le refus d'émission de permis furent complètement ignorés par le conseil".

Les enquêteurs déclarent que l'inspecteur des bâtisses, pour sa part, a effectué un travail consciencieux en attirant constamment l'attention des membres du conseil sur la violation des règlements municipaux de construction.

Les audiences publiques à l'enquête sur Saint-Michel reprendront le 21 novembre. A ce moment, il est possible que les procureurs de la commission, Mes Jacques Bellemarre et Jean Filiatrault, demandent certains éclaircissements sur l'attribution des permis de construction grâce à l'intervention directe du conseil.

Le chef de police de Laflèche démissionne

par Claude MASSON

Le chef de police de Laflèche, M. Roland Labelle, a remis sa démission après trois ans et demi à la tête de ce corps policier composé d'une vingtaine d'hommes.

M. Labelle a fait parvenir sa lettre de démission au maire Gérard Phillips lundi dernier, le jour même où Laflèche était relevée de la tutelle de la Commission municipale de Québec. Cette démission sera acceptée demain soir, au cours d'une assemblée spécia-

M. Roland LABELLE

le du conseil. Le chef démissionnaire s'en va dans l'entreprise privée.

M. Labelle a été nommé chef de police de Laflèche à la suite d'une ordonnance de la Commission municipale de Québec parce que le conseil municipal lui préférait M. Armand Daigle, à ce moment-là caporal-détective à Saint-Lambert qui est devenu chef de police d'une autre ville de la rive sud.

Le maire Gérard Phillips, qui s'est vu obligé d'accepter M. Labelle, puisque la municipalité était en tutelle, n'a jamais "digéré" sa présence à Laflèche, à tort ou à raison.

M. Labelle avait quand même une expérience de 25 années de service à la Sûreté du Québec.

Nombreux démêlés avec le conseil municipal

Durant son séjour sur la rive sud, M. Labelle a eu de nombreux démêlés avec le conseil municipal de Laflèche. La mésentente est survenue au grand jour au mois de mars 1967 principalement et elle n'a jamais cessé totalement. A tel point que le chef, un ancien agent de la PP à sa retraite, se cherchait du travail ailleurs. Il a maintenant décidé de quitter son poste.

En septembre 1967, le conseil municipal de Laflèche avait même décidé de suspendre le chef de police, mais la Commission municipale du Québec avait refusé d'approuver cette suspension. Un mois plus tard, le maire et les conseillers municipaux avaient décidé de démettre de ses fonctions le chef Labelle mais, encore là, la Commission avait refusé d'entériner cette décision. Le froid n'a cessé de régner depuis ce temps entre le maire et M. Labelle.

Qui le remplacera?

Il s'agit maintenant de savoir qui le remplacera. M. Léo-René Maranda, ancien chef de police de Laprairie et maintenant greffier de la Cour municipale et responsable du bien-être social à Laflèche n'est pas intéressé à la fonction. Le poste reviendrait normalement au capitaine-détective Frank Lagüe, mais il n'est pas assuré qu'il accepte s'il est choisi.

La campagne des paniers de Noël débute chez les pompiers de Mtl

La campagne des paniers de Noël vient de débuter chez les pompiers de Montréal! Elle consistera, comme par les années passées, en une collecte de fonds parmi les 2,400 membres du Service des incendies de Montréal.

On sait que l'an dernier, le montant de cette collecte s'était élevé à environ $12,500 et que, sur cette somme, seulement $600 provenait du public. Inaugurée en 1964, cette campagne de bénévolat avait permis, l'an dernier, de distribuer des paniers de provisions et des jouets à 203 familles défavorisées de la métropole. La livraison avait été assurée, le 23 décembre dans la soirée, par 227 officiers et pompiers du Service des incendies.

L'agent des relations extérieures du service des incendies, le chef Maurice Allard, a révélé que la majeure partie des fonds proviendrait encore cette année des contributions des membres du Service. Il a cependant précisé que l'Association récréative industrielle de Montréal avait proposé de verser les bénéfices de son "Diner annuel des sports" — qui aura lieu le 6 décembre — dans les coffres de la Campagne des pompiers.

HOPITAL

SUITE DE LA PAGE 3

de l'incendie, ont noté certains cas isolés de grande nervosité chez les parents des malades qui avaient appris à la radio que l'hôpital était la proie des flammes. La radio, à ce moment-là, n'était malheureusement pas en mesure de préciser l'intensité réelle de l'incendie.

De nombreuses personnes, en effet, s'étaient rendues sur les lieux et forçaient même les entrées afin de retrouver les leurs qui étaient hospitalisés.

Les téléphonistes de l'hôpital ont été débordées d'appels qui n'ont eu pour effet que de paralyser les circuits inutilement pendant une partie de la soirée. Les autorités ont même demandé aux représentants des stations radiophoniques de rassurer la population en lui expliquant que toutes les dispositions avaient été prises et que l'hôpital n'était pas en flammes, qu'enfin les malades n'étaient pas en danger.

Un pompier a déclaré que les flammes avaient probablement pris naissance dans la chambre aux fournaises, située au 12e étage, près de la chambre de contrôle des ascenseurs qui, incidemment, ont été paralysés durant toute la soirée.

Au plus fort de l'incendie, une personne en autorité a laissé entendre que le feu aurait pris naissance à la suite d'une explosion dans un laboratoire du 12e étage.

Les dommages, qui sont jugés considérables, n'ont pas encore été évalués officiellement. Cependant, des dégâts ont été causés par l'eau aux 8e, 9e et 10e étages, et plus particulièrement au 11e étage, où l'eau s'est répandue dans la salle de médecine et de chirurgie expérimentale, dans les salles du service de biochimie, d'endocrinologie et dans la clinique de recherche en bactériologie.

Heureusement, les instruments chirurgicaux ont été sauvés, les pompiers les ayant recouverts de toiles imperméables.

Le travail des pompiers a été rendu difficile par la tempête. Les ascenseurs étant immobilisés, ils ont dû gravir les escaliers avec tout leur matériel pour se rendre au foyer d'incendie.

La circulation a été interrompue pendant deux heures sur le boulevard l'Assomption entre la rue Sherbrooke et le boulevard Rosemont afin de ne pas nuire au déplacement de véhicules du Service d'incendie et pour laisser la voie libre aux ambulances.

photo Paul-Henri Talbot, LA PRESSE

Mamans et poupons

Quelques mamans ont préféré quitter les lieux avec leur nouveau-né.

Une résidence pour aveugles à Granby

GRANBY — Il y a de fortes possibilités, que d'ici cinq ans, Granby voit s'ériger sur son territoire, une résidence pour aveugles. C'est du moins ce que déclare M. Maurice Gravel, directeur régional de l'institut national canadien pour aveugles.

Dès janvier 1969, les démarches seraient entreprises pour trouver le terrain propice à cette institution qui accueillera non seulement les aveugles de Granby, mais également ceux des comtés environnants.

Un tel projet a été estimé ailleurs dans la province où deux résidences pour aveugles seront construites, soit à Québec et à Trois-Rivières, au coût de $800,000. Ces résidences en plus de pensionner les aveugles, dans des locaux spécialement aménagés pour eux, seront équipées pour leurs loisirs ainsi que pour leur réhabilitation.

Ce projet d'envergure devrait venir en aide à plus de 39 aveugles de notre municipalité; et si on compte des gens qui viendront des comtés desservis par Granby, soit Brome, Missisquoi, St-Jean, Iberville, Shefford, Rouville et Verchères, on estime à 192 aveugles qui profiteront de cette résidence.

Vol à main armée

Trois individus portant un chapeau foncé ont raflé une centaine de bagues d'une valeur globale de $5,000, vers 10 h. 45, hier matin, au cours d'un vol à main armée perpétré dans la bijouterie Charlebois, au 2115 est, rue Jean-Talon.

Deux des bandits avaient le visage recouvert d'un bas de nylon, tandis que le troisième, vraisemblablement le chef du gang, manoeuvrait à découvert.

C'est ce troisième comparse qui tenait en respect le personnel de la bijouterie sous la menace d'un fusil à canon scié.

L'auto des fuyards a été retrouvée abandonnée, quelques instants plus tard, à l'angle des rues Bon-Air et des Erables, à peu de distance des lieux du vol. L'auto était vide. La police croit qu'un quatrième individu attendait ses bandits à cet endroit, au volant d'une autre auto.

Le vol du premier véhicule avait été signalé il y a quelques jours.

Dionne LTÉE - LTD.

VOUS OFFRE

L'ENCYCLOPÉDIE ATLAS DE 8 VOLUMES

ENTIÈREMENT ILLUSTRÉS EN COULEURS !

LE MONDE ENTIER À VOTRE PORTÉE
SOURCE DE RENSEIGNEMENTS FORMIDABLES

AMÉRIQUE DU NORD
AMÉRIQUE DU SUD
EUROPE OCCIDENTALE
EPROPE OCCIDENTALE U.R.S.S.
AFRIQUE
ASIE DU NORD
ASIE DU SUD

OBTENEZ LE VOLUME No 1 SEULEMENT 59¢

AUTRES VOLUMES 2 à 8 $1.29 chacun

ACHETEZ UN VOLUME PAR SEMAINE POUR COMPLETER LA SERIE

TRÈS INSTRUCTIF POUR LES JEUNES ET LES ADULTES

Assurance-chômage: campagne contre les fraudes

La Commission d'assurance-chômage a annoncé, hier, qu'elle intensifie actuellement sa campagne destinée à réduire les cas de fraude ou d'abus. Cette campagne, en permettant un contrôle plus minutieux des demandes de prestations, aura comme résultat probable, selon elle, de réduire les dépenses de quelque $5,000,000 pour la seule année fiscale 1969-70. Eventuellement, l'épargne pourrait même être de $8,800,000 par année.

Car, si pareille opération de contrôle coûte des sous, les résultats peuvent valoir la dépense: la CAC prévoit, en effet, épargner deux fois et demi le montant des dépenses suscitées par cette campagne. Et, ces dépenses sont de l'ordre de $1,800,000, ce qui, par rapport au budget habituel à ce chapitre, représente des déboursés additionnels de $600,000.

Telle qu'expliquée par le directeur régional de la CAC au Québec, M. Guy B. de Grosbois, cette opération de contrôle, dont la "stratégie" a été élaborée, au coût de $100,000 par des experts-conseil, visera, entre autres, "à concentrer les enquêtes dans les régions et parmi les groupes où l'incidence des abus est la plus forte". A ceux qui voulaient savoir quels sont ces régions et ces groupes, il a répondu qu'il ne dispose pas de statistiques lui permettant d'avancer des précisions sur ce point.

25,000 cas de fraude ou d'abus

Chose certaine, c'est que la CAC qui, l'an dernier, a étudié de près 120,000 demandes de prestation, soit 10 pour cent du total, a découvert au moins 25,000 cas de fraude ou d'abus. Comme exemples, il a été mentionné le cas de personnes qui retournent au travail, sans pour autant prévenir la CAC, de personnes qui falsifient leurs déclarations ou d'autres qui se donnent des dépendants qu'ils n'ont pas, histoire d'obtenir des prestations plus substantielles.

Ainsi qu'une brochure explicative de la CAC le précise, n'ont droit à des prestations d'assurance-chômage "que ceux qui font activement partie du marché de la main-d'oeuvre et qui sont prêts à travailler. Ceux qui ont délibérément quitté le monde du travail ou qui n'accepteront du travail qu'à certaines conditions, qui limitent indûment leur disponibilité, n'y ont pas droit. Il ne suffit pas de prétendre être disponible; il faut l'être vraiment."

Ceux qui, l'an dernier, ont passé outre à ces exigences ont frustré la Commission d'assurance-chômage de sommes variant en moyenne autour de $55. Et, la somme la plus élevée que la CAC a pu recouvrer d'un "fraudeur" a été de $1,800...

Pour en arriver à de meilleurs résultats, la CAC s'est donné comme objectif de scruter minutieusement 30 pour cent du total des demandes de prestation, soit environ 400,000 d'entre elles, et ce, avant la fin de l'année fiscale, en mars 1969.

De plus, histoire toujours de rechercher une plus grande efficacité à un moindre coût, la CAC ne conduira plus ses entrevues au domicile des requérants, mais dans ses bureaux, où, d'ailleurs, les préposés au contrôle verront leur nombre augmenté de 140 à 260.

Plus de condamnations que jamais...

Quant aux peines qu'encourent les "fraudeurs", elles varient. La CAC dispose de pouvoirs particuliers lui permettant d'imposer une "disqualification punitive", soit d'enlever à un assuré son droit aux prestations. L'assuré trouvé coupable de fraude ou d'abus peut avoir à payer une amende maximum de $500 ou être condamné à six mois de prison. Parfois, il risque les deux sentences. Sur les 2,500 poursuites engagées, depuis l'an dernier, devant les tribunaux (la plus grave mesure que prend la CAC), des condamnations ont été imposées dans plus de 99 pour cent des cas, soit "une proportion sans précédent".

D'autre part, le directeur régional de la CAC pour le Québec a tenu à insister sur l'aspect "positif" de cette campagne qui, non seulement renseigne les bénéficiaires de prestations sur leurs "obligations", mais encore renseigne tous les Canadiens sur leurs "droits". Afin que le public soit parfaitement renseigné sur l'assurance-chômage, la CAC verra à distribuer des brochures explicatives et donnera "autant de causeries et de conférences que les gens en voudront".

Saint-Jean aura (enfin) son hôpital

SAINT-JEAN — Le contrat pour le fonçage des pieux-caissons du futur hôpital du Haut-Richelieu vient d'être signé. Dès la semaine prochaine, les travaux doivent débuter.

Par ailleurs, le député Jérôme Proulx nous a révélé que l'appel d'offres pour la deuxième phase de la construction serait lancé d'ici à quinze jours. Il s'agit des soumissions pour la construction de la bâtisse principale.

Ce contrat sera de l'ordre de $8,900,000. Les travaux, selon le député, pourront être entrepris au début de l'année 1969.

DISTINGUEZ
IMPORTED SWITZERLAND
ce symbole identifiant le véritable fromage fondu gruyère d'origine Suisse

Le Japon est déçu: 50 pays seulement seront à Osaka

KYOTO, (PA) — Les dirigeants japonais sont déçus de constater que seulement 50 pays aient formulé le projet de participer à l'Exposition universelle d'Osaka, en 1970, la première à se tenir en Asie.

Ils ont exprimé leur déception aujourd'hui, au début de la réunion de quatre jours des représentants de 70 pays membres de l'Association des expositions universelles.

L'Expo 67, à Montréal, avait obtenu la participation de 61 pays.

Les Japonais ont également fait part de leurs craintes au sujet de mises de fonds insuffisantes et de délais, de la part de certains pays, dans l'aménagement de leurs pavillons. Ils estiment qu'il faudra consacrer $226,000,000 à l'Expo 70 et que la construction de certains pavillons prendra 10 mois.

La réunion en cours, officiellement décrite comme étant une assemblée des commissaires généraux de l'exposition, est la deuxième à avoir lieu au Japon. La première, qui s'était tenue en mai, avait porté sur les plans préliminaires.

M. Taizo Ishizaka, président de l'Association japonaise de l'Exposition, a demandé aux commissaires de discuter les problèmes courants avec franchise.

Le conseiller Leblanc est "réélu"

SAINT-LUC — Le conseiller Anatole Leblanc pourra reprendre son siège à la table du conseil municipal de Saint-Luc. En effet, à la suite d'un recomptage judiciaire, M. Leblanc obtient 188 voix contre 184 pour son adversaire, M. Louis Martel.

Le juge Roland Tremblay présidait au recomptage. Il a rejeté, en tout, 12 bulletins et a accepté 2 bulletins rejetés lors de l'élection du dimanche, 3 novembre.

Questionné à ce sujet, le juge Tremblay nous a donné quelques explications. "Nous nous basons sur la jurisprudence et les critères pour accepter ou refuser un bulletin restent les mêmes. Par exemple, nous ne pouvons accepter une croix faite à l'encre. C'est de la chinoiserie, mais c'est comme ça! Nous devons nous efforcer de ne pas faire perdre le vote à un électeur, mais, par contre, nous devons rejeter tout bulletin qui n'est pas conforme aux règlements ou qui pourrait identifier son signataire."

L'élection de M. Leblanc amène donc au conseil une égalité entre les conseillers de l'équipe Claude Trudeau et ceux de l'ancien maire Paul Marcil. Ce qui peut laisser supposer que le maire Trudeau devra, à l'occasion, trancher les débats, en étant obligé de voter.

Toronto veut plus d'amendes de la route

TORONTO (PC) — Selon The Telegram, de Toronto, une note de service confidentielle a été adressée à un détachement de la Police provinciale de l'Ontario lui enjoignant d'imposer un plus grand nombre d'amendes pour infractions au code de la route.

Le journal qui ne fournit aucun détail permettant d'identifier le détachement en question, affirme que ce dernier a reçu l'ordre d'imposer au moins 1,386 amendes avant la fin de l'année pour rattraper son retard. La note reprocherait au détachement d'avoir un "faible taux" d'amendes.

LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

Appel d'offres

Ministère de la Voirie

Projet 3007-68 — Construction d'un pont en béton armé, sur le Rang IX, au-dessus de la rivière Eaton, dans la municipalité de Cookshire, sur le lot II, comté de Compton.

Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur principale place d'affaires dans le Québec.

Un versement de $10.00 non remboursable, à l'ordre du Ministre des Finances, est requis pour obtenir les plans et devis nécessaires.

Chèque visé ou cautionnement de soumission exigé : $16,000.00. Clôture des soumissions à 3 heuresde l'après-midi (h.n.e.), mercredi le 4 décembre 1968.

Pour ce projet les documents nécessaires sont obtenus au ministère de la Voirie, Bureau E-5, Hôtel du Gouvernement, Québec.

Projet 1282-68 — Construction d'un viaduc avec poutres en béton précontraint à la sortie sud du nouveau pont de Québec, dans la ville de Saint-Nicolas, comté de Lévis. Longueur de 807 pieds.

Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur principale place d'affaires dans le Québec.

Un versement de $75.00 non remboursable, à l'ordre du Ministre des Finances, est requis pour obtenir les plans et devis nécessaires.

Chèque visé ou cautionnement de soumission exigé : $126,000.00.

Clôture des soumissions à 3 heures de l'après-midi (h.n.e.), mercredi le 11 décembre 1968.

Pour ce projet les documents nécessaires sont obtenus au ministère de la Voirie, Bureau E-5, Hôtel du Gouvernement, Québec.

Les sous-traitants pour les poutres en béton précontraint devront présenter leur soumission au Ministère de la Voirie, Bureau E-5, Hôtel du Gouvernement, Québec, pour le 4 décembre 1968, à 12 heures (midi).

Le sous-ministre
Eddy Monette, ing.

Bell Canada, l'un des composants du Réseau Téléphonique Transcanadien

Utilisation collective d'ordinateurs:

Bonne nouvelle du service de transmission des données de Bell:

où que vous soyez au Canada vous pouvez maintenant être relié à n'importe quel centre canadien d'ordinateurs à un nouveau bas prix mensuel.

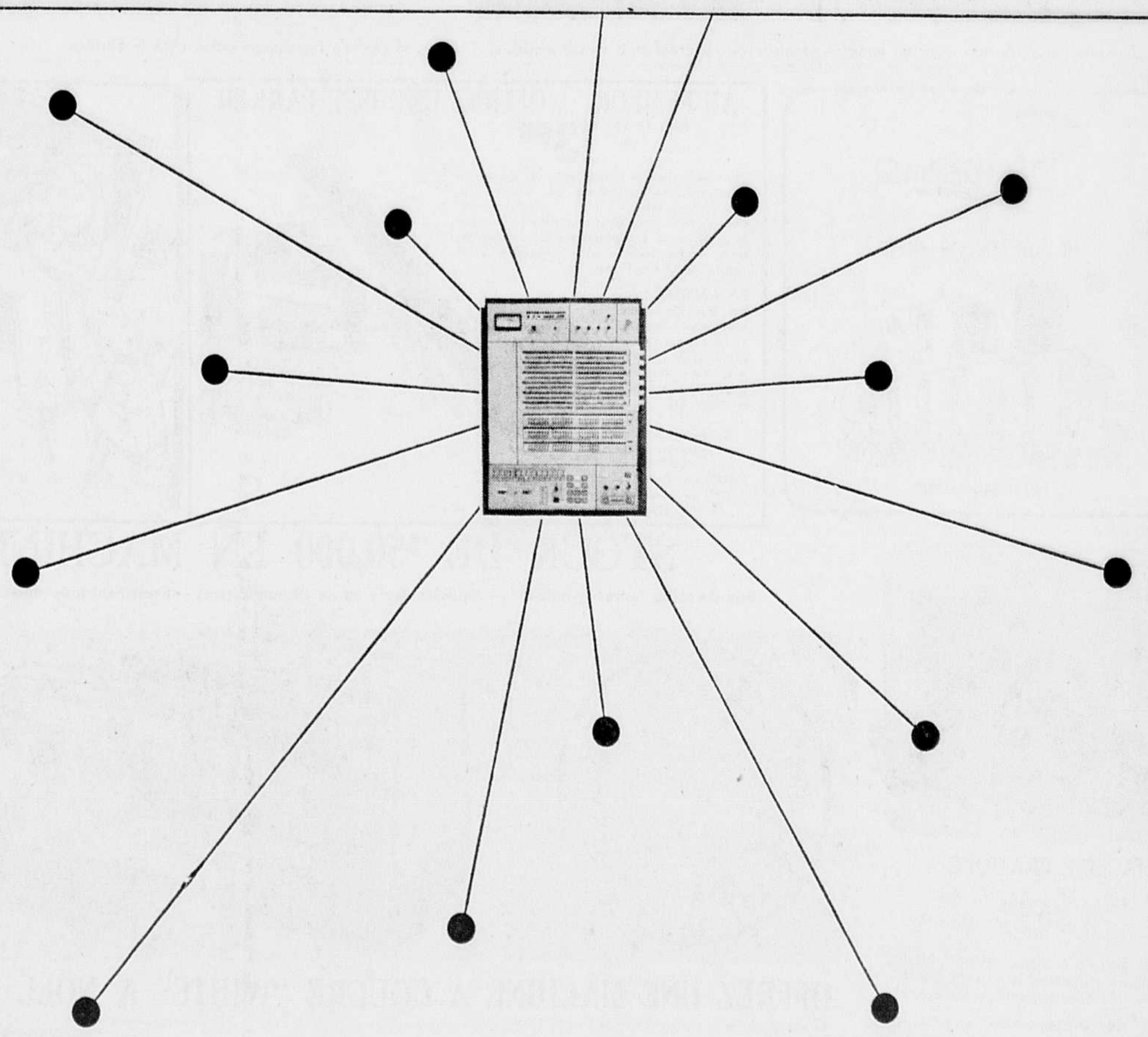

Si vous estimez que cette utilisation collective d'ordinateurs peut vous servir—pour besoins d'affaires, recherches, évaluations mathématiques ou toute autre raison—sachez qu'elle vous est maintenant accessible, quel que soit votre éloignement du centre d'ordinateurs.
Pour de plus amples détails, appelez Bell Canada.
À Montréal, 870-2984. À Québec, 529-5533.

Bell Canada
VÉHICULE DE L'INFORMATION
BELL CANADA

Etudiez l'anglais

AUX ÉTATS-UNIS

Directeur, Programme d'anglais
pour étudiants internationaux,
St. Michael's College
Winooski, Vermont, U.S.A.

04504

COURS INTENSIF

LABORATOIRE LINGUISTIQUE

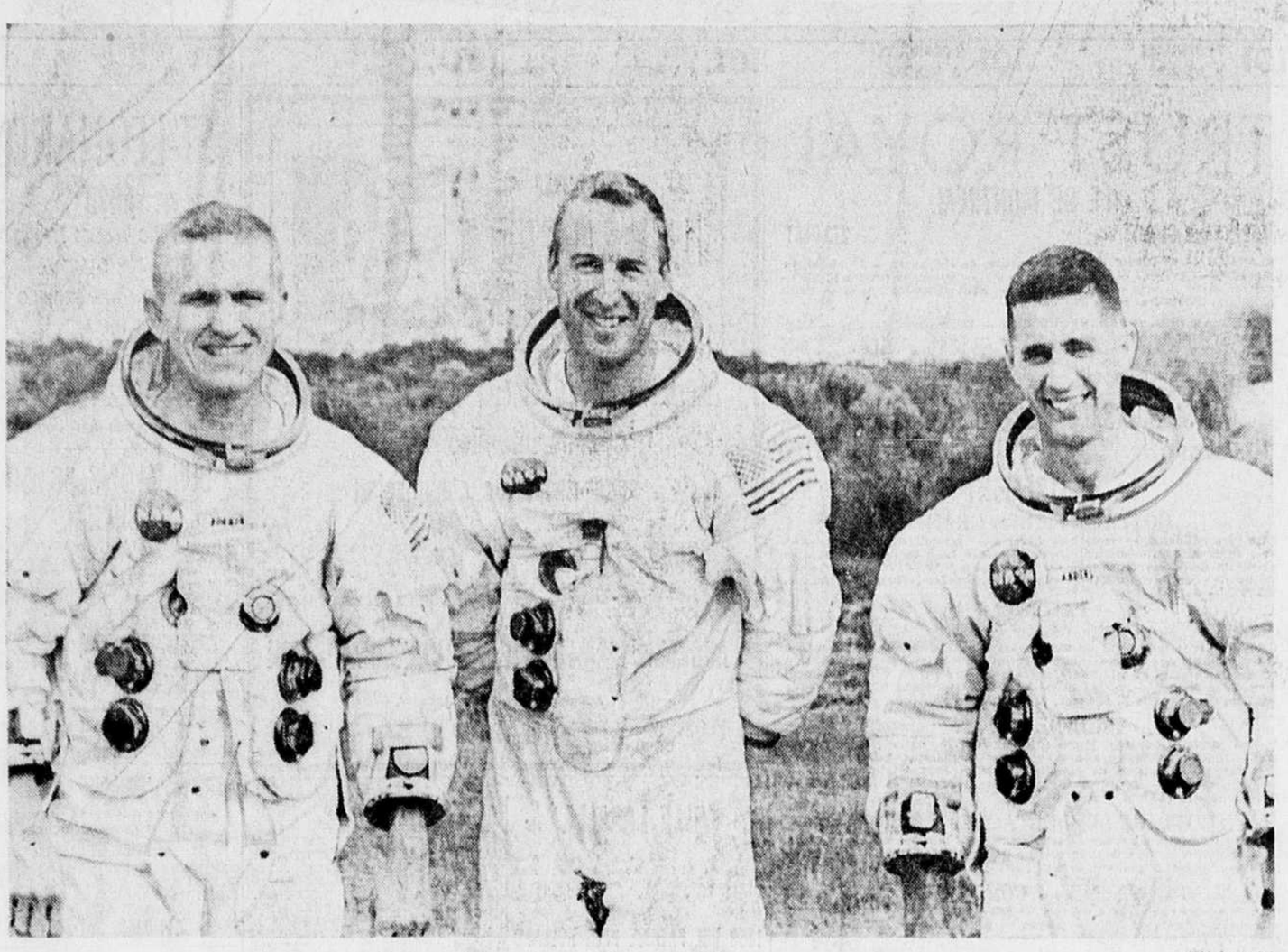

téléphoto PA

Les 3 premiers "lunautes"

Voici les membres de l'équipage du vaisseau spatial qui tentera le jour de Noël prochain, de graviter autour de la Lune. La capsule "Apollo-8" qu'ils "habiteront" sera propulsée par une fusée géante "Saturne-5" d'une poussée de 7,500,000 livres. De gauche à droite, les astronautes Frank Borman, commandant de la mission, James A. Lovell et William A. Anders, co-pilotes.

Les tergiversations de Saigon forceraient les USA à négocier seuls avec Hanoï

d'après AFP, PA, UPI

Le secrétaire à la Défense des Etats-Unis, M. Clark Clifford, a formellement accusé Saigon, hier, d'être revenu sur ses engagements en refusant de souscrire aux termes prévus pour l'arrêt des bombardements aériens au Nord-Vietnam et pour la participation subséquente à la conférence élargie de Paris.

La déclaration ferme de M. Clifford laisse entendre que les Etats-Unis ont l'intention de poursuivre leurs démarches de paix auprès de Hanoï et le FNL, que Saigon y participe ou non.

A Saigon, le ministre sud-vietnamien de l'Information, M. Ton That Thien, a commenté, devant des journalistes, les propos de M. Clifford en disant: "Ils négocieront tant qu'ils voudront, mais leurs décisions ne nous lierons pas." A un correspondant d'UPI, M. Thien a encore dit: "Ils peuvent parler de tout ce qui concerne Hanoï et les Etats-Unis, mais aucun accord concernant le Sud-Vietnam ne saurait intervenir sans notre participation et notre consentement."

Négociations à trois ?

A Paris, le Front national de libération "exige" que se tienne une conférence à trois (avec le Nord-Vietnam et les Etats-Unis), si Saigon persiste dans son refus.

Pour ce qui est du porte-parole d'Hanoï dans la capitale française, il a dit à un correspondant d'AFP que l'idée d'une conférence à trois était "intéressante" et que la République du (Nord) Vietnam était prête à siéger à quatre ou à trois.

"Une guerre de mots se développe maintenant entre Washington et Saigon, dont les conséquences peuvent menacer leur alliance", écrit ce matin le "Saigon Post". "Le fossé, poursuit le journal, paraît avoir pris des proportions énormes et les conséquences sont imprévisibles.

Les précisions de Washington

Accusant implicitement le gouvernement de Saigon de mauvaise foi, M. Clifford a donné des détails nouveaux sur les circonstances dans lesquelles le président Johnson a été amené à prendre sa décision.

Le secrétaire à la Défense a insisté sur le fait que le gouvernement du Sud-Vietnam avait été non seulement tenu pleinement au courant tout au long des pourparlers préliminaires avec Hanoï mais qu'il s'était déclaré entièrement d'accord avec les conditions finalement réalisées. Un communiqué commun américain et sud-vietnamien avait été rédigé et seule la date avait été laissée en blanc. Les dirigeants sud-vietnamiens avaient même demandé que dans leur version leur gouvernement soit mentionné avant celui des Etats-Unis et ils savaient parfaitement qu'une délégation du Front national de libération accompagnerait celle d'Hanoï de même que leur délégation accompagnerait celle des Etats-Unis.

Le mardi 29 octobre le général Abrams, convoqué à Washington, ainsi que les chefs d'état-major, recommandèrent au président Johnson l'arrêt des bombardements.

C'est dans la soirée de ce même jour que le président sud-vietnamien Nguyen Van Thieu présenta ses premières objections qui prirent apparemment Washington par surprise. M. Thieu objecta d'abord qu'il n'avait pas le temps matériel d'envoyer ses représentants à Paris pour le samedi 2 novembre, date apparemment prévue pour la première réunion des quatre délégations.

Le lendemain, 30 octobre, Saigon expose plus en détails les raisons de son refus: elles portaient sur la question de savoir si Hanoï accepterait ou non de discuter indépendamment avec le Sud-Vietnam. De plus le président Thieu exigeait de faire revenir à Saigon son représentant à Paris pour consultations, ce qui aurait provoqué des délais considérables. Toutes ces conditions sont exposées par le président Thieu au cours des multiples rencontres qu'il eut alors avec le représentant des Etats-Unis à Saigon, M. Ellsworth Bunker.

M. Clifford souligna à plusieurs reprises que le président Johnson, après cinq mois et demi d'efforts persistants, se devait de par ses responsabilités constitutionnelles envers le peuple américain de passer outre aux objections de Saigon en annonçant le jeudi 31 octobre sa décision. La seule modification faite alors au communiqué préparé à l'avance fut d'indiquer que le gouvernement de Saigon "serait libre" de participer aux conversations au lieu d'annoncer qu'il y participerait.

Frappant sur son bureau, M. Clifford, réputé pourtant pour son calme, insista sur le fait que Saigon ne pouvait exercer "un droit de veto". Selon lui, les conversations peuvent se poursuivre même en l'absence de représentants sud-vietnamiens pour parvenir à un accord sur l'évacuation réciproque des forces opposantes. Les problèmes politiques doivent évidemment être réglés entre Saigon et Hanoï.

Interrogé sur le point de savoir si la date choisie pour la décision de cesser les bombardements du Nord-Vietnam — cinq jours avant le scrutin présidentiel — n'avait pas d'application politique, M. Clifford a répondu qu'une "percée" ayant pu alors être réalisée dans les pourparlers préalables avec les communistes M. Johnson se devait de ne pas perdre un jour.

Il semble, d'après les propos de M. Clifford, que les négociateurs nord-vietnamiens s'étaient alors déclarés prêts en termes généraux à respecter la zone démilitarisée et à ne pas intensifier le niveau des opérations. Mais M. Clifford ne s'est pas montré explicite à ce propos.

M. Clifford a encore révélé qu'il était présent aux côtés du président Johnson le 31 octobre lorsque celui-ci a annoncé par téléphone de la Maison Blanche aux trois candidats en présence, MM. Richard Nixon, Hubert Humphrey et George Wallace, sa décision. Le secrétaire d'Etat, M. Dean Rusk, le général Earle Wheeler, président du comité des chefs d'état-major et M. Walt Rostow, conseiller spécial du président pour les questions politiques, entendirent également cette conversation au cours de laquelle le président mit clairement les candidats au courant des objections de Saigon en exprimant l'espoir que celles-ci pourraient être apaisées.

Le grand rêve de l'humanité:

Trois Américains tenteront le voyage Terre-Lune, durant la semaine de Noël

WASHINGTON, D.C. (AFP, UPI) — Les Etats-Unis se préparent à franchir un pas majeur, et vont presque brûler les étapes, sur la voie de la Lune. Ce qui leur fournira de bonnes chances d'envoyer les premiers hommes sur cet astre avant la fin de l'an prochain.

Les dirigeants de la NASA, le Dr Thomas Paine en tête, en annonçant la nouvelle hier, au cours d'une conférence de presse, assument une responsabilité considérable: la plus lourde certainement depuis la décision de lancer John Glenn sur orbite au début de 1962. La fusée géante "Saturne-5" va en effet, pour son premier vol habité, entreprendre l'une des plus difficiles missions qui puissent être exigées de ce véhicule de 7,500,000 livres de poussée. La fusée "Saturne-5" est en effet cinq fois plus grosse que "Saturne-1-B" qui a propulsé "Apollo-7" et les astronautes Walter Schirra, Donn Eisele et Walter Cunningham, le 11 octobre dernier.

En effet, c'est samedi matin, 21 décembre prochain, à 7 h 45 hne, que la super-fusée "Saturne-5" à qui, pour la première fois vont être confiés des passagers humains, fera effectuer à l'équipage d'"Apollo-8" un bond sensationnel vers la Lune.

Une quinzaine de minutes plus tard, ayant dûment vérifié que ce véhicule se trouve effectivement sur une orbite provisoire de dimensions voulues, l'équipage et les contrôleurs au sol procéderont à la plus minutieuse vérification du parfait ordre de marche du vaisseau spatial pour lui faire franchir les 250,000 milles qui séparent la Terre de la Lune. Le voyage aller-retour durera au moins six jours.

De trois à cinq heures plus tard, le signal "Green-Go" (Vert — allez-y) l'"OK" final, sera donné aux trois pilotes, Frank Borman, Jim Lovell et Bill Anders, si tout va pour le mieux. Ils remettront en marche le troisième et dernier palier du propulseur géant attaché à leur capsule. Une foudroyante accélération imprimera à l'"Apollo" la vitesse de libération de l'attraction terrestre, et à 24,200 milles à l'heure, Borman et ses co-équipiers prendront la direction de la Lune, l'objectif de la course de l'ère de l'espace entre Washington et Moscou.

10 révolutions autour de la Lune

Le 22 décembre, vers 8 et 9 heures du matin, les trois pilotes projettent de donner eux-mêmes de leurs nouvelles à la Terre, par télévision en direct. Cette expérience se renouvellera le lendemain à 5 h du matin. Les excellents résultats d'"Apollo-7" le mois dernier, quand le "Walter Schirra Show" a été ainsi offert au monde entier sur des millions de petits écrans, ne pourraient être plus prometteurs.

Malheureusement, le plan de vol ne laissera sans doute pas une seconde de répit à Lovell et à ses deux camarades pour se produire à la télévision quand, le 24 décembre, entre 1 h du matin et 11 h du soir, ils effectueront une dizaine de révolutions à 70 milles seulement des cratères et des "mers" de la Lune.

A 3,720 milles à l'heure, les "apollautes" graviteront autour du satellite naturel de la Terre. Ils auront alors leur combinaison légère de vol.

A ce propos, la NASA apporte en ce moment tous ses soins à l'appareillage biologique des pilotes, celui qui doit à tout moment renseigner les médecins de l'agence spatiale, sur la condition physique de l'équipage. L'un des détecteurs de données biologiques a chauffé, lors d'"Apollo-7", et d'un commun accord, les astronautes avaient, en plein vol retiré cet équipement, non sans préoccuper leurs médecins au Centre spatial de Houston.

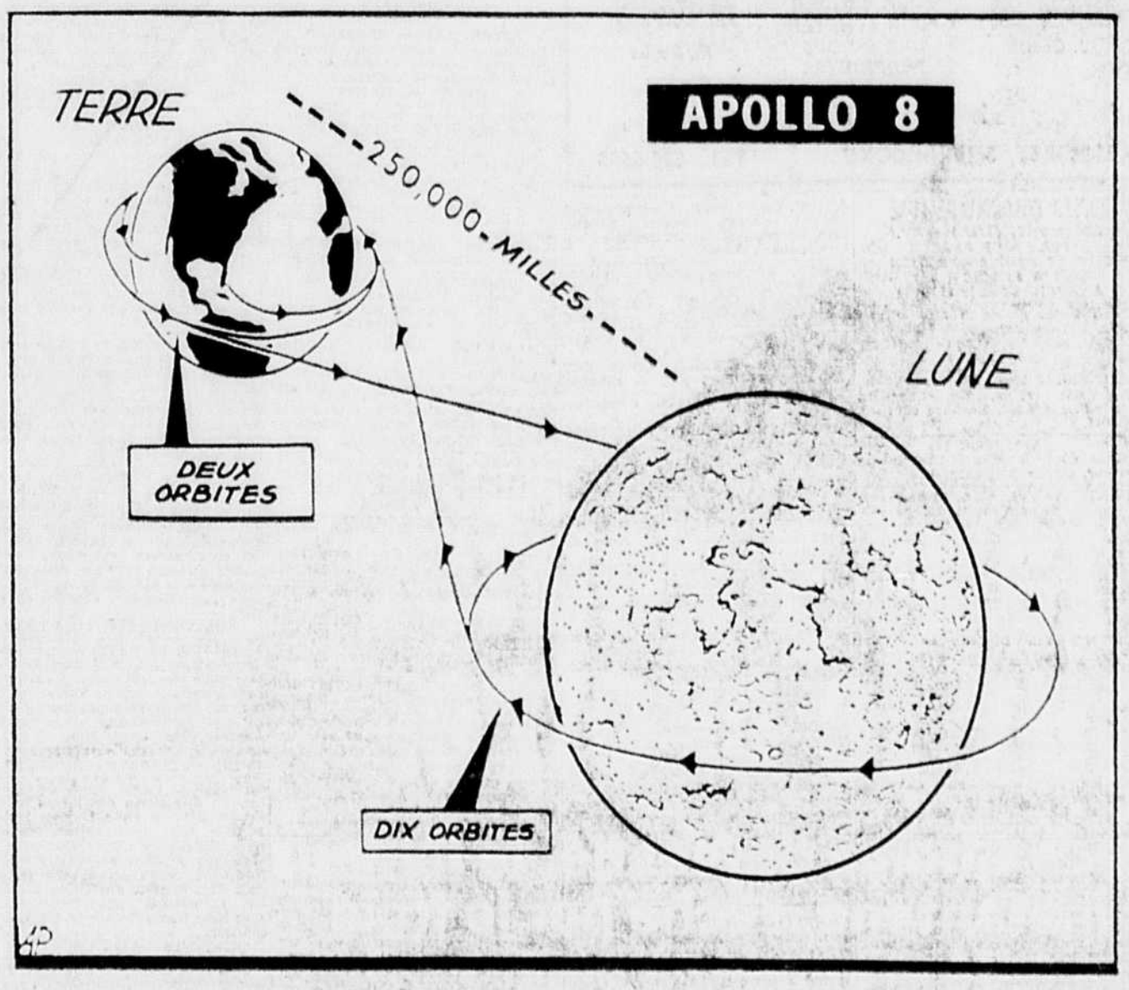

téléphoto PA

Itinéraire d'"Apollo-8" vers la Lune

Ce dessin fait voir le plan de vol orbital projeté pour la mission "Apollo-8" qu'annonçait hier à Washington l'Administration nationale de l'aéronautique et de l'espace. Les trois astronautes américains exécuteront au moins deux orbites terrestres avant de diriger leur puissant vaisseau spatial dans le dangereux trajet de 250,000 milles vers la Lune autour de laquelle ils doivent graviter une dizaine de fois.

L'URSS veut éliminer la menace d'une guerre nucléaire

NATIONS UNIES, N.Y. (AFP) — M. Jacob Malik, représentant de l'Union Soviétique à l'ONU, a répété hier que son gouvernement était prêt à engager sans plus tarder des échanges de vues approfondis avec les Etats-Unis en vue de la limitation et de la réduction réciproque des secteurs stratégiques d'armes nucléaires, offensifs et défensifs.

M. Malik a fait cette déclaration devant la Commission politique de l'Assemblée qui a commencé ses débats sur le problème du désarmement. En recommandant l'examen urgent par la conférence de Genève sur le désarmement des mesures préconisées dans le mémorandum soviétique de juillet dernier, M. Malik a affirmé que son gouvernement était résolu à éliminer la menace d'une guerre nucléaire, aussi complexe ce problème soit-il, et a réclamé l'arrêt complet des essais nucléaires — y compris les essais souterrains — comme une étape indispensable au désarmement nucléaire. Pour le délégué soviétique, l'extension du traité de Moscou à l'interdiction des essais souterrains doit découler d'une décision politique, et les arguments selon lesquels il est impossible de résoudre ce problème sans inspection internationale signifient en réalité que certains gouvernements sont opposés à l'arrêt total des essais.

Parmi les mesures recommandées par le mémorandum soviétique se trouvent aussi la ratification la plus large possible du traité de non prolifération des armes nucléaires, l'élaboration d'une convention pour interdire l'usage de ces armes, l'interdiction des armes chimiques et bactériologiques, l'établissement d'un régime pour assurer l'usage exclusivement pacifique des fonds marins au-delà des eaux territoriales, l'élimination des bases militaires étrangères et la création de zones dénucléarisées.

La "loi des singes" est abrogée aux USA

WASHINGTON, (AFP) — La Cour suprême des Etats-Unis a déclaré hier inconstitutionnelle une des lois les plus archaïques encore en vigueur dans trois Etats du sud du pays, la loi "contre l'évolution" qui interdit l'enseignement de la théorie de l'évolution de Charles Darwin.

Ces trois Etats, le Mississippi, le Tennessee et l'Arkansas, s'appuient sur une interprétation littérale de la Genèse pour maintenir que la théorie de l'évolution, selon laquelle l'être humain descend de formes de vie primitives et possède avec le singe un ancêtre commun, est erronée, relève de l'athéisme et met en danger la sécurité et la santé morale de la communauté.

En 1925, un maître d'école de Dayton (Tennessee) John Scope, s'était vu intenter un procès parce qu'il avait osé enseigner la loi de l'évolution. Il avait été condamné pour "athéisme".

La "loi des singes", comme elle est encore appelée, n'est pas considérée à l'heure actuelle dans le sud des Etats-Unis comme une réminiscence du passé, jamais abrogée mais que personne ne suit plus; au contraire, elle est scrupuleusement et jalousement respectée.

En 1966, Mme Susan Epperson, professeur de biologie au Lycée de Little Rock dans l'Arkansas, avait été licenciée pour avoir enseigné cette théorie "contraire à la religion chrétienne". Elle avait porté plainte contre cette expulsion arbitraire et contesté la constitutionnalité de la loi devant l'Etat d'Arkansas. Un juge du tribunal de Little Rock lui avait donné raison et avait déclaré que cette loi constituait une restriction au droit à l'individu de s'instruire et à la liberté de l'enseignement.

Ray subira son procès le 3 mars

MEMPHIS (Tennessee), (AFP) — Le procès de James Earl Ray, accusé d'avoir abattu le pasteur Martin Luther King, le 4 avril dernier, qui devait s'ouvrir hier matin à Memphis (Tennessee) dans un tribunal situé à quelques centaines de mètres du lieu de l'assassinat, a été remis au 3 mars 1969.

Cet ajournement a été accordé à Me Percy Foreman, célèbre avocat d'Houston, (Texas) à la réputation légendaire qui a déjà sauvé la tête de près d'un millier de personnes inculpées de meurtre.

Me Foreman, sur la demande de Ray, a remplacé à la onzième heure Me Arthur Hanes, ex-agent du FBI et ancien maire de Birmingham dans l'Alabama, qui assurait la défense de l'accusé depuis son arrestation le 8 juin dernier à Londres.

Le juge Preston Battle, 60 ans, très respecté à Memphis, a consenti à remettre le procès afin de donner le temps à Me Foreman de préparer son dossier et de pouvoir contacter et interviewer quelque 360 témoins se trouvant aux Etats-Unis, au Canada, au Mexique, en Grande-Bretagne et au Portugal. Il n'a pas tenu compte des véhémentes protestations du procureur Phil Canale, assisté de son adjoint, Me Robert Dwyer, qui ont réclamé l'ouverture immédiate du procès qu'ils étaient prêts à plaider sur le champ.

Me Hanes, l'avocat évincé, est aussi intervenu pour déclarer qu'il avait apporté dans son dossier les fruits de cinq mois de travail assidu et qu'il était, lui aussi, prêt à plaider immédiatement pour la défense de James Earl Ray. "Mais, a-t-il ajouté, si mon client ne veut plus de moi, je préfère me retirer".

Avant ces échanges aigres-doux, James Earl Ray, rasé de près, vêtu d'un complet gris, le dos tourné au public, s'entretenait par moments à voix basse, tour à tour, avec Me Foreman ou avec le fils de Me Hanes, avocat lui aussi, et assistant de son père.

Tout en reconnaissant les droits constitutionnels de l'accusé qui lui permettent d'être défendu par qui bon lui semble et ce à n'importe quel moment, le juge a tenu à lancer un sérieux avertissement à Ray. Il lui a dit qu'il ne tolérerait pas une nouvelle fois ce genre de tactique dilatoire. Il a fait ressortir que le peuple du Tennessee — Etat où le meurtre a été commis — avait aussi, de son côté, le droit de connaître la vérité sur cette affaire. Il a, par ailleurs, souligné que les mesures de sécurité exceptionnelles prises pour l'incarcération de l'accusé, sans parler du paiement du personnel chargé de le surveiller et les aménagements spéciaux pour le protéger au cours des audiences représentaient une charge extrêmement lourde pour la ville, de Memphis, charge qui ne pouvait durer indéfiniment. Il a ajouté que le procureur avait d'autres procès et qu'il avait le droit de vouloir classer cette affaire. Le juge a ensuite donné à Me Foreman 30 jours pour confirmer la date du 3 mars 1969 qu'il venait de fixer et l'a prié de lui faire part à ce moment des progrès de son enquête.

2e remise de la conférence de Paris

PARIS — (UPI) — Les Etats-Unis et le Nord-Vietnam ont convenu hier de retarder de nouveau l'ouverture des nouveaux entretiens de Paris, alors que les échanges relativement aux nouvelles dispositions sont tombés dans l'impasse.

Les diplomates alliés et communistes ont déclaré qu'il n'y aurait pas de réunion aujourd'hui. Les nouveaux pourparlers qui devaient débuter le 6 novembre ont été remis indéfiniment la semaine dernière, et on avait espérer pouvoir les engager aujourd'hui même.

L'impasse s'est aggravée hier quand le Nord-Vietnam a rejeté les nouvelles demandes sud-vietnamiennes, visant à refuser au Front national de libération, aile politique du Vietcong, le droit de participer aux pourparlers à titre d'équipe de négociations distincte.

Un porte-parole d'Hanoï a précisé que la requête de Saigon était "absurde".

Il a rappelé que Washington, au cours de contacts secrets intervenus dans la capitale française, avait consenti à la tenue d'une conférence quadripartite, et que le Nord-Vietnam n'entendait pas modifier cet engagement.

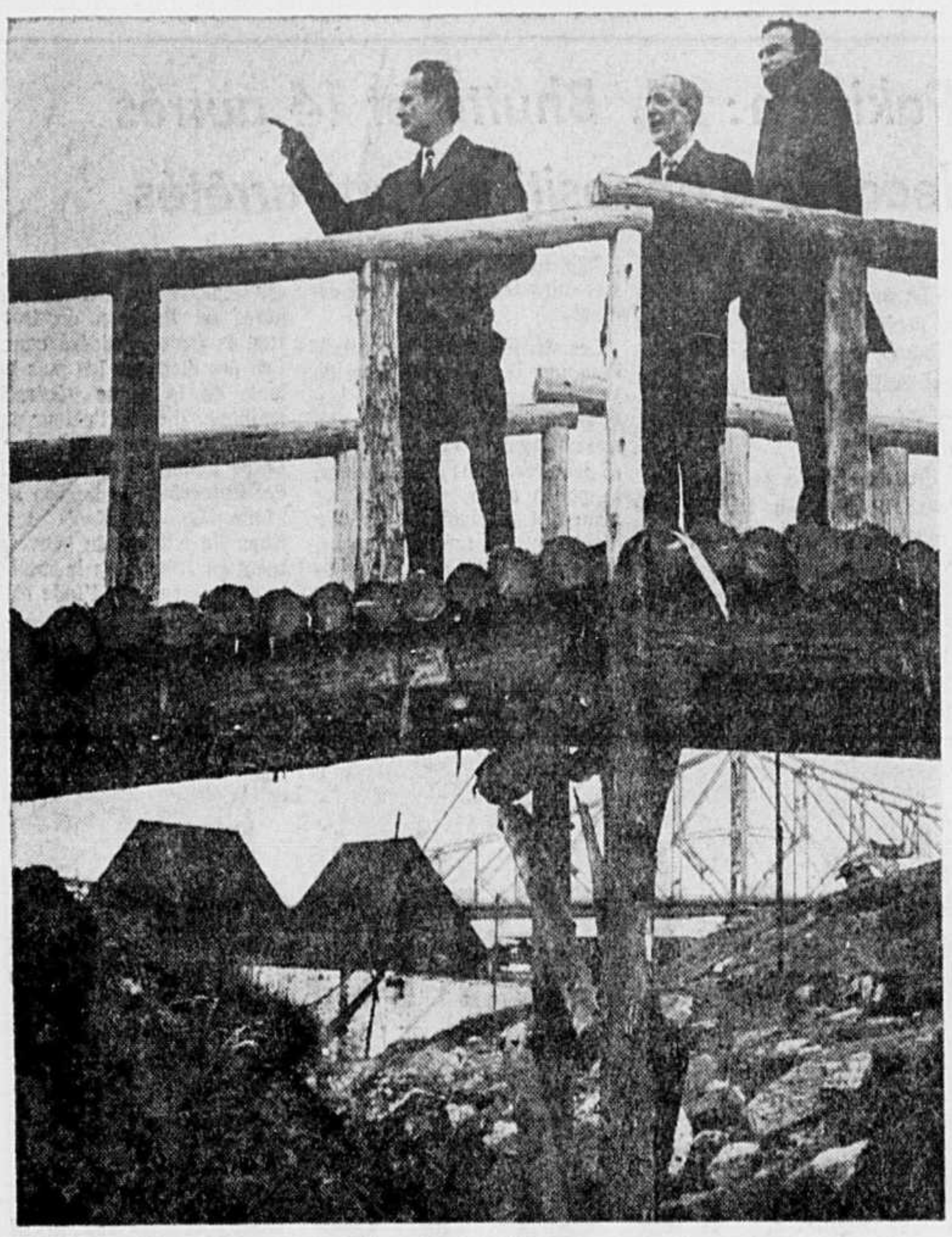

Une nouvelle Gaule pour Astérix

Deux représentants des éditeurs d'Astérix le Gaulois, héros international des bandes dessinées du monde francophone, considèrent l'un des emplacements proposés pour la présentation d'Astérix qui constituera l'une des nouvelles attractions de Terre des hommes 1969. MM. Marc Poulbot et Louis Olivier visitaient hier les terrains de l'exposition en compagnie du directeur général de Terre des hommes, M. Guy Huot.

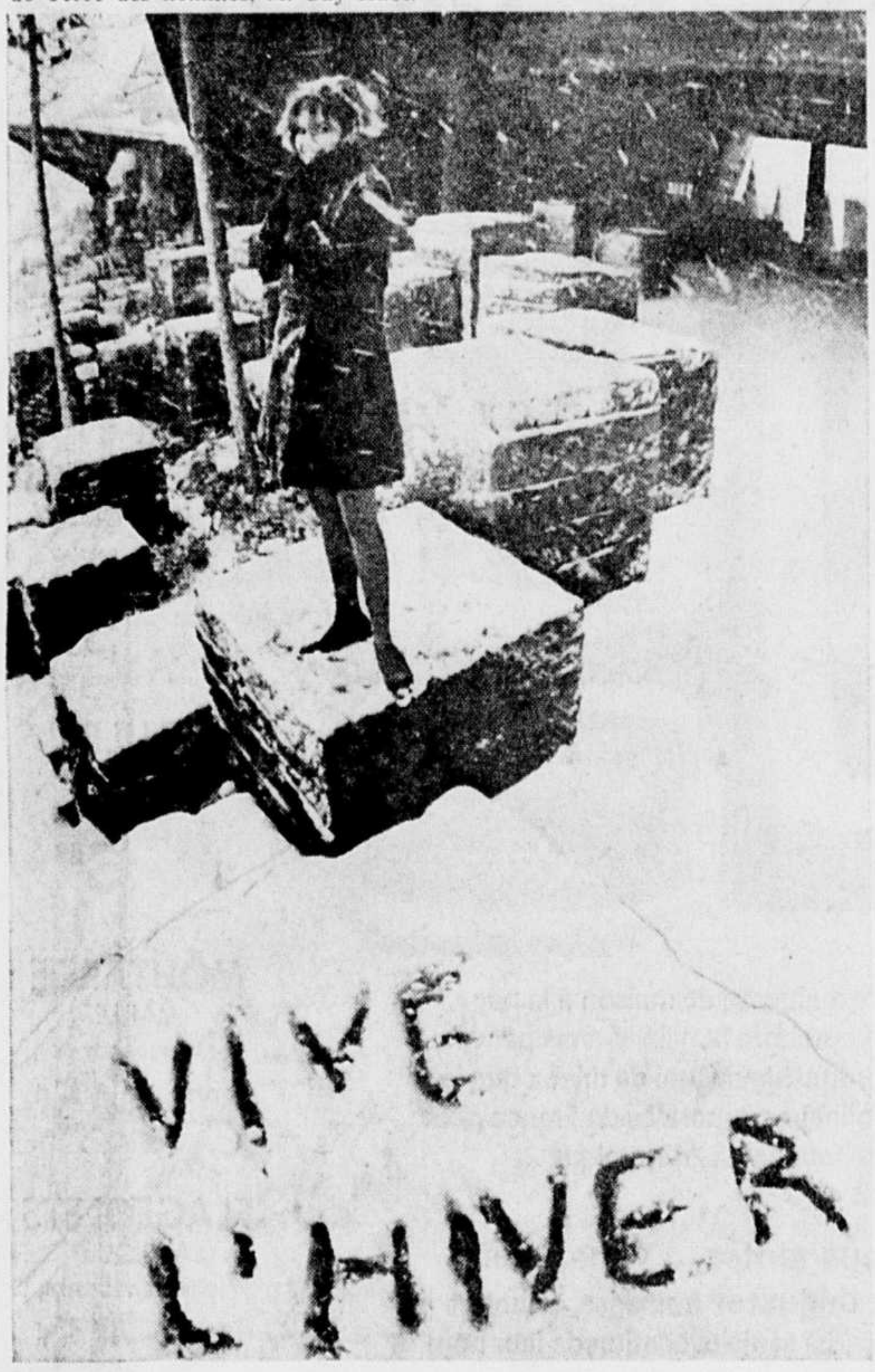

Sur la Terre des hommes

Il a neigé... il a neigé... il a neigé sur mon coeur. La neige blanche. Un coeur de femme. La Terre des hommes. Un joli minois : Mlle Mireille Chassay, hôtesse de Terre des hommes. Vive l'hiver !

naissances·décès·remerciements·in memoriam

ARBOUR (Yvonne) — A l'Hôtel-Dieu de Montréal, le 10 novembre 1968, à l'âge de 61 ans, est décédée Mme Valmont Arbour née Yvonne Poirier, demeurant à 98, rue de l'Ecole à McMasterville. Les funérailles auront lieu jeudi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Maurice Demers
231, Boul. Laurier à Beloeil
à 9 h 45, pour se rendre à l'église Sacré-Coeur de McMasterville, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BANNON (Edmond) — A Montréal, le 12 novembre 1968, à l'âge de 52 ans, est décédé M. Edmond Bannon, époux de Thérèse Bonin, demeurant à 4282 Langevin. Les funérailles auront lieu samedi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
2630 ouest, rue Notre-Dame
pour se rendre à l'église St-Henri, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BELANGER (Christine) — A Montréal, le 11 novembre 1968, à l'âge de 83 ans, est décédée Mme veuve Gonzague Bélanger, née Christine Eloquin, autrefois de Côte St-Paul, demeurant à 142 Shamrock, Place Pincourt, Ile Perrot. Les funérailles auront lieu vendredi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
1735, rue de l'Eglise,
à 8 h 45, pour se rendre à l'église St-Paul, où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BELANGER (Wilbrod) — A Montréal, le 12 novembre 1968, à l'âge de 83 ans, est décédé M. Wilbrod Bélanger, époux de feu Eva Mailler, père de Mme Philippe Prévost (Lucille), Louis, Marie, Alexandre, Germain et François. Les funérailles auront lieu vendredi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
René Thériault Ltée,
1120, rue Jean-Talon est,
à 8h45 pour se rendre à l'église St-Arsène, où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BERNARD (Sergerie) "Raymond" — A Montréal, le 12 novembre 1968, à l'âge de 52 ans, est décédé Raymond Bernard Sergerie, époux de Simonne Cléroux, demeurant 7371, 9e Ave, St-Michel, père de François, Yves, Michel et Jean. Il laisse dans le deuil ses brus, Marielle et Lucille Simard. Les funérailles auront lieu vendredi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc
2645, boul. Henri-Bourassa est
à 9 h 30, pour se rendre à l'église St-Esprit, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BESNER (Marie-Jeanne) — A l'hôpital Notre-Dame-de-Lourdes de Montréal, le 12 novembre 1968, à l'âge de 65 ans, est décédée Marie-Jeanne Besner, fille de feu M. et Mme Jean-Baptiste Berner. Les funérailles auront lieu vendredi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Aubry et Trudeau,
12, rue St-Charles, Dorion,
à 9h30 pour se rendre à l'église St-Michel de Vaudreuil, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOISJOLY (Alice) — A Montréal, le 11 novembre 1968, à l'âge de 77 ans, est décédée Mme veuve Omer Boisjoly, née Alice Nuckle ; elle laisse ses enfants : Wilfrid, Vigor, Mme Camille Labelle (Annette), Marie-Ange, Mme Urbain Richard (Yvette), Mme Antoine Duhamel (Lucille) et Mme Réal Lavoie (Thérèse). Les funérailles auront lieu vendredi le 15 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Magnus Poirier Inc,
6520, rue St-Denis
à 8 h 30 pour se rendre à l'église St-Jean-Berchmans, où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

REMERCIEMENTS

M. DONAT LEBLANC

Subitement le 28 octobre dernier, est décédé M. Donat Leblanc. Son épouse née Berthe Chayer, ses enfants MM. Robert, Richard et Mlle Micheline remercient sincèrement les personnes qui ont bien voulu leur témoigner des marques de sympathies, soit par offrande de messe, de fleurs, soit par bouquet spirituel, télégrammes, visite ou assistance aux funérailles. Les personnes ayant omis de s'inscrire sont priées de considérer ces remerciements comme personnels.

BONNEAU (Hermann) — A Ottawa, le lundi 11 novembre 1968, à l'âge de 87 ans, est décédé M. Hermann Bonneau, époux de feue Gabrielle Emard, père de Me Jacques Bonneau, frère de Ernest et Léonard, grand-père de Jacques et Romy. Ancien gérant de la banque Canadienne Nationale, à Ottawa, il était chevalier de l'Ordre du St-Sépulcre. Funérailles des salons
Racine, Robert et Gauthier,
260 rue Besserer, Ottawa.
Le service aura lieu jeudi en l'église de Sacré-Coeur, à 8 heures a.m. Inhumation au cimetière Notre-Dame d'Ottawa.

BOUTIN (Emma) — A Montréal, le 11 novembre 1968, à l'âge de 65 ans, est décédée Mme Napoléon Boutin, née Emma Paquette, demeurant rue Gonthier. Les funérailles auront lieu jeudi le 14 courant. le convoi funèbre partira des salons
Giguère et Tomasso Inc.,
8989, rue Hochelaga,
à 9 h. pour se rendre à l'église St-Victor, où le service sera célébré à 9 h. 30, et de là au cimetière de l'Est lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CARON (Germaine) — A Montréal, le 10 novembre 1968, à l'âge de 67 ans, est décédée Mlle Germaine Caron, ex-employée d'Yvette Brillon, fille de feu Napoléon Caron et de feu Edith Gravel, demeurant 3,800 Parc Lafontaine, soeur de René, Adélard et Roland. Les funérailles auront lieu jeudi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Société Coopérative de Frais Funéraires,
4848, rue Papineau,
à 8 h 30, pour se rendre à l'église St-Louis-de-France, où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CASTONGUAY (Henri) — Subitement, à Ville Ile Perrot, le 10 novembre 1968, à l'âge de 55 ans est décédé M. Henri Castonguay, époux de Nilda Rozon, demeurant à 5 — 3ième Avenue, Ville Ile Perrot, père de Mme Jean-Paul Brochu (Ghislaine) et de Gerald, autrefois propriétaire de Ste-Anne Excavation. Les funérailles auront lieu jeudi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Aubry & Trudeau,
96, boul. Perrot, Ville Ile Perrot,
à 9 h 45, pour se rendre à l'église Ste-Rose-de-Lima, où le service sera célébré à 10 hres, et de là au cimetière de St-Lazare, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHAILLE (Elisée) — A Montréal, le 11 novembre 1968, à l'âge de 76 ans est décédé Elisée Chaillé, époux de Germaine Gagnon; demeurant rue Marquette. Les funérailles auront lieu jeudi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Bonnier, Duclos & Bonnier
3503, rue Papineau
à 8 h 30 pour se rendre à l'église St-Stanislas-de-Kostka, où le service sera célébré à 9 h et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CLEROUX (Germaine) — A Montréal, le 11 novembre 1968, à l'âge de 70 ans, est décédée Germaine Poirier, épouse d'Hugues Cléroux, elle laisse 1 fils, M. l'abbé Pierre Cléroux, 4 filles, Huguette, Marielle (Mme Maurice Meunier), Madeleine (Mme Paul Payette), Suzanne (Mme Maurice Gareau) ; lui survivent 2 soeurs, Irène (Mme Oscar Séguin), Simone (Mme Hervé Jasmin), ainsi que plusieurs petits-enfants. Les funérailles auront lieu jeudi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. R. Deslauriers Ltée
5650, chemin Côte-des-Neiges
à 9 h. 50, pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Neiges où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DANIEL (Jean-Baptiste) — A Montréal, le 11 novembre 1968, à l'âge de 73 ans, est décédé M. Jean-Baptiste Daniel, époux en lères noces de feu Marie-Rose Lachapelle et en 2es noces de Germaine Leblanc ; il laisse dans le deuil 3 fils, 4 filles, ainsi que plusieurs petits-enfants, demeurant à 5903 Delaroche. Les funérailles auront lieu jeudi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons
René Thériault Ltée
1120, rue Jean-Talon est
à 8 h 30, pour se rendre à l'église St-Etienne, où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DANSEREAU (Emile) — A Contrecoeur, le 10 novembre 1968 à l'âge de 77 ans est décédé M. Emile Dansereau, époux de Marie-Anna Carrier. Les funérailles auront lieu jeudi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Rosaire Jacques,
109, rue Legendre, Contrecoeur,
pour se rendre à l'église paroissiale, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière du même endroit lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DECAREAU (Albert) — Le 11 novembre 1968, à l'hôpital militaire Ste-Anne, est décédé Albert Decareau, époux de feu Hannah Golds, père de Marie et Napoléon (Nap). La dépouille mortelle est exposée au salon
Clarke
5580, rue Sherbrooke ouest
Service à l'église Ascension of Our Lord de Westmount jeudi matin à 9 h. 30. Inhumation au cimetière Côte-des-Neiges.

DESCOTEAUX (Maurice) — A Montréal, le 11 novembre 1968, à l'âge de 61 ans, est décédé Maurice Descoteaux, époux de Laurette Lamarre ; demeurant à 6393, 28e ave, Rosemont. Les funérailles auront lieu vendredi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.
3254, rue Bellechasse,
angle 11e Avenue
à 9 h 30, pour se rendre à l'église St-Jean-Berchmans, où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUBOIS (Ludger A.) — A Trois-Rivières, le 11 novembre 1968, à l'âge de 90 ans, est décédé M. Ludger A. Dubois, époux de feu Desilva Lemieux, demeurant à 1082 Ste-Julie. Les funérailles auront lieu mercredi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Rousseau et Frères,
445, rue des Volontaires,
Trois-Rivières,
à 1 h 15, pour se rendre à l'église Notre-Dame, où le service sera célébré à 1 h 30, et de là au cimetière de St-Louis de Trois-Rivières, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DECES

M. HORACE ELIE

A Montréal, le 11 novembre 1968, est décédé Horace Elie, professeur. Monsieur Elie était directeur d'un des premiers collèges commerciaux de Montréal, le Collège Commercial Elie, rue Saint-Denis. Depuis il avait continué à faire de l'enseignement commercial et était encore directeur du Collège Elie Inc. 366 est, Sherbrooke au moment de son décès.

Monsieur Elie avait 68 ans, il laisse dans le deuil son épouse en secondes noces, Gilberte Meunier, et ses quatre enfants issus de ses premières noces avec feu Ernestine Perras : Michelle (Mme Pierre Fabien), Roger, Janine (Mme Ernest Casaubon), et Gilles.

La dépouille mortelle est exposée au salon Société Coopérative des Frais Funéraires, 4848, rue Papineau. Le service aura lieu jeudi à l'église Saint-Jacques, à neuf heures. De là, au cimetière Côte-des-Neiges.

DU SAULT (Georges-A) — A St-Jean-Baptiste de Rouville, le 11 novembre 1968, à l'âge de 69 ans, est décédé M. Georges A. Du Sault, ex-propagandiste pour l'Association des Producteurs de Lait, de la ville de Montréal, époux d'Angela Jodoin. Les funérailles auront lieu jeudi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Yvon Desnoyers,
St-Jean-Baptiste,
pour se rendre à l'église paroissiale où le service sera célébré à 2 h 30, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ELIE (Horace) — A Montréal le 11 novembre 1968, à l'âge de 68 ans, est décédé M. Horace Elie, propriétaire du Collège Elie Inc.; époux en lères noces de feu Ernestine Perras, et en secondes noces de Gilberte Meunier, demeurant à 368 est, rue Sherbrooke. Il laisse dans le deuil : Michelle (Mme Pierre Fabien), Roger, Jeannine (Mme Ernest Casaubon), et Gilles. Les funérailles auront lieu jeudi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons de la
Société Coopérative
de Frais Funéraires,
4848, rue Papineau,
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Jacques, où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GOSSELIN (Théodore) A Longueuil, le 11 novembre 1968, à l'âge de 79 ans, est décédé Théodore Gosselin, époux de feu Florestine Chénier; demeurant à 344, Grant. Les funérailles auront lieu jeudi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons
E. Darche et Fils,
527, rue Ste-Hélène,
Longueuil,
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Pierre-Apôtre, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GRAND'MAISON — A St-Jérôme, le 11 novembre 1968, à l'âge de 66 ans, est décédée Mme veuve Alexandre Grand'Maison, née Jeanne Plouffe, mère de Denise, et de René Drouin. Les funérailles auront lieu jeudi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Hervé Trudel et Fils,
400, rue Labelle, St-Jérôme,
pour se rendre à la Cathédrale où le service sera célébré à 11 h. et de là au cimetière de St-Jérôme, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GRAVEL (Joseph) — A Montréal, le 11 novembre 1968, à l'âge de 69 ans, est décédé Joseph Gravel, époux de Jeanne Berger. Les funérailles auront lieu jeudi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-S. Vallée Ltée
6821, rue St-Hubert
à 9 h 30, pour se rendre à l'église Ste-Gemma, où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

HAFFMANS (Marlene) — A l'hôpital St. Mary's, le 8 novembre 1968, dans sa 53e année, est décédée Marlene Jeck, épouse de Henry John Haffmans. La dépouille mortelle est exposée au salon
Rosedale
4911, Chemin Côte-des-Neiges
Service à l'église St. Kevin's, à 8 h 45 a.m. jeudi. Inhumation au cimetière Côte-des-Neiges.

JOLY (Joseph) — A Montréal, le 11 novembre 1968 à l'âge de 73 ans, est décédé M. Joseph Joly, époux d'Augustine Séguin, demeurant à 1250 Lombard-Crescent. Les funérailles auront lieu jeudi le 14 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Magnus Poirier Inc.,
6520, rue St-Denis,
à 8 h. 30, pour se rendre à l'église St-Sauveur-des-Monts, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEBLANC (Gloria) — A Châteauguay, le 11 novembre 1968, à l'âge de 46 ans, est décédé M. Gloria Leblanc, époux de Brigitte Aubert; demeurant à 116, rue St-Joseph. Les funérailles auront lieu jeudi le 14 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
J.-R. Reid et Fils Inc.
35, boul. Normand,
Châteauguay,
à 2h45 pour se rendre à l'église St-Joachim, où le service sera célébré à 3 h, et de là au cimetière de Châteauguay-Centre, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEFEBVRE (Madeleine) — A Montréal, le 11 novembre 1968, à l'âge de 79 ans est décédée Mme Eugène Lefebvre, née Madeleine Dupré, mère de Robert, Raymond (décédé), et Rolland. Les funérailles auront lieu jeudi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-A. Guilbault Inc.,
5350, 11e Avenue, Rosemont,
à 9 h 45, pour se rendre à l'église St-Bernardin-de-Sienne, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEMAY (Anna) — A Montréal, le 11 novembre 1968, à l'âge de 74 ans, est décédée dame veuve Albert Lemay, née Anna Lavoie, demeurant à 8317 Berri. Les funérailles auront lieu vendredi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Yvon Champagne,
8328, rue St-Denis, près Guizot
à 8 h 45, pour se rendre à l'église St-Alphonse-Youville, où le service sera célébré à 9 h, et de là au cimetière de Ste-Rose, lieu de la sépulture ou un libera sera chanté. Prière de ne pas envoyer de fleurs. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LESAGE (Alice) — A l'hôpital St. Mary's, le 10 novembre 1968, est décédée Mlle Alice Lesage. Les funérailles auront lieu jeudi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-S. Vallée Ltée,
1111, rue Laurier ouest,
Outremont,
à 7 h. 30 pour se rendre à l'église Ste-Thérèse-de-Blainville, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Prière de ne pas envoyer de fleurs.

REMERCIEMENTS

Mme Yolande HAMEL-WISDOM

Les familles de M. Russell H. Wisdom, ses enfants Paul et Lorraine, M. H. G. Wisdom, M. et Mme J. A. Wallace de Winnipeg, M. et Mme Eugène Hamel, Dr et Mme J.-P. Cadieux, M. Jean-Guy Hamel, M. et Mme P. H. Beaudry, M. et Mme Raymond Hamel de Ste-Rose et Montréal, remercient sincèrement toutes les personnes qui ont bien voulu leur témoigner des marques de sympathie à l'occasion du décès de Mme Yolande Hamel-Wisdom, épouse de Russell Wisdom et maman de Paul et Lorraine, fille bien-aimée de M. et Mme Eugène Hamel, survenu à Ste-Rose de Laval le 29 septembre dernier à l'âge de 44 ans et 5 mois, soit par offrande de messes, bouquet spirituel, tributs floraux, dons à la fondation du cancer, télégrammes, visites au salon ou assistance aux funérailles. Un bon nombre ne se sont pas enregistrés d'autres ont omis leur adresse, c'est à regret que nous ne pouvons remercier personnellement ces personnes. Votre sympathie en ces jours si cruels nous fut particulièrement sensible.

LEVESQUE (Henri) — A St-Théodore-de-Chertsey, le 11 novembre 1968, à l'âge de 80 ans 9 mois, est décédé M. Henri Lévesque, époux de feu Cordelia Blondin. Les funérailles auront lieu jeudi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Viateur Lévesque
555, rue Queen, à Rawdon
pour se rendre à l'église paroissiale de St-Théodore-de-Chertsey où le service sera célébré à 10 h. 30, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LIZOTTE (Eugène)—A Montréal, le 12 novembre 1968, à l'âge de 80 ans, est décédé M. Eugène Lizotte, époux d'Alice Mazurette, demeurant à 4648 Adam. Les funérailles auront lieu vendredi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.
4504, rue Ste-Catherine est,
à 8h45 pour se rendre à l'église St-Barnabé, où le service sera célébré à 9 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LONDEI (Domenico) — A Duvernay, Laval, le 11 novembre 1968, à l'âge de 82 ans, est décédé M. Domenico Londei, époux de Rosa Saudelli; demeurant à 1380, rue De Calais. Père de Mme Rica Hunt; Galliano, Gorezio et Renato. Les funérailles auront lieu vendredi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-C. Filiatrault,
24, rue St-Florent,
Pont-Viau,
à 9h15 pour se rendre à l'église St-Maurice, de Duvernay, où le service sera célébré à 9h30 et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MARION (Roméo) — A Montréal, le 12 novembre 1968, à l'âge de 64 ans, est décédé M. Roméo Marion, fils de feu Oscar Marion, et de feu Rose-Alba Paradis, demeurant à 8949 Basile-Routhier, frère d'Emery, Wilbrod, Roger, Mme Cécile Ladouceur et Mme Laurette Cardin. Les funérailles auront lieu vendredi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
745, boul. Crémazie est,
pour se rendre à l'église St-Alphonse, où le service sera célébré, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MAYSENHOELDER (Maysen) "Berthe" — A Montréal, le 11 novembre 1968 est décédée Mlle Berthe Maysenhoelder (Maysen), fille de David Maysenhoelder et d'Eugénie Dorion, décédés. Elle laisse dans le deuil 2 soeurs Blanche (Mme Georges Brosseau), de Drummondville et Lucienne. Les funérailles auront lieu jeudi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Victor Dubois Enrg.,
807, rue Roy est,
à 9 h 45, pour se rendre à l'église St-Louis-de-France, où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MILLETTE (Albert) — A Montréal, le 12 novembre 1968, à l'âge de 70 ans, est décédé M. Albert Millette, époux d'Eléonore Lavictoire, demeurant 7966 Foucher. Les funérailles auront lieu vendredi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons.
Urgel Bourgie Ltée,
745, boul Crémazie est,
à 8h45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Rosaire, où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de Champ d'Honneur, Pointe-Claire, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

NADON Donat) — A Ville de Laval, le 10 novembre 1968 à l'âge de 73 ans est décédé Donat Nadon, époux de feu Blanche Chartrand, demeurant 124 boul. Ste-Rose, Ste-Rose. Les funérailles auront lieu jeudi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-M. D. Cyr,
167, boul. Ste-Rose,
à 1 h.45, pour se rendre à l'église paroissiale de Ste-Rose, où le service sera célébré à 2 h., et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

OUELLET (Richard) — A Montréal, le 12 novembre 1968, à l'âge de 39 ans, est décédé Richard Ouellet, époux de Lorraine Richard, demeurant à 2603 rue Moreau. Père de Chrystian, Sylvain et Lise. Il laisse dans le deuil ses soeurs Raymonde (Mme Jean-Paul Morin), Andrée et son frère Jacques. Les funérailles auront lieu samedi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.,
3225 est, rue Ontario
à 9 h 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame de l'Assomption, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PERRAS (Fidèle) — A Montréal, le 11 novembre 1968 à l'âge de 79 ans est décédé Fidèle Perras, époux de feu Alma Fontaine. Les funérailles auront lieu jeudi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. A. Guilbault Inc.,
5350, 11e Avenue, Rosemont,
à 8 h 45, pour se rendre à l'église St-Esprit de Rosemont, où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

POITRAS (Thérèse) — A l'Epiphanie, le 10 novembre 1968 à l'âge de 79 ans est décédée Mme Barthélemy Poitras, née Thérèse Poitras, mère d'Henri Poitras de l'Epiphanie demeurant 1 rue de l'Eglise. Les funérailles auront lieu jeudi le 14 courant. Le convoi funèbre partira de la Résidence Funéraire
Roch et Frères Ltée,
à l'Epiphanie,
pour se rendre à l'église paroissiale où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de l'Assomption, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PROVOST (Jean-Guy) — A Montréal, le 12 novembre 1968, est décédé M. Jean-Guy Provost, fils de Elie Provost et de Donalda Beauchemin, demeurant à 770, boul. Richelieu, à St-Mathias. Les funérailles auront lieu vendredi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Maurice Demers
40 rue Messier, St-Hilaire,
à 9h30 pour se rendre à l'église paroissiale de St-Mathias, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PROVOST (Wilfrid) — A Lafleche, le 11 novembre 1968, à l'âge de 74 ans, est décédé Wilfrid Provost, époux Angélina Mailloux, demeurant au 1840 Albert. Les funérailles auront lieu jeudi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Ed. Darche & Fils,
3219, rue Grande-Allée
à 2 h. 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-Assomption où le service sera célébré à 3 h. et de là au cimetière de St-Maxime, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

RAYMOND (Félix) — A St-Hermas, le 11 novembre 1968, à l'âge de 84 ans, est décédé M. Félix Raymond, époux de Marie-Anne Montpetit. Les funérailles auront lieu jeudi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-P. Fillion,
St-Hermas,
pour se rendre à l'église paroissiale où le service sera célébré à 2 h. et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Marcel Briere
spécialiste graveur de monuments
DIRECTEMENT DU CLIENT A L'ARTISAN
11707 PELLETIER
MTL-NORD - 324-2186

RUDYJ (Michel) — A Montréal, le 11 novembre 1968, à l'âge de 63 ans, est décédé M. Michel Rudyj, époux de Caroline Protrowska, demeurant à 7437, boul. Octogonal, St-Michel; il laisse 1 fils : Jean; et 1 fille : Jeannine (Mme James Kosowan); ainsi que sa belle-fille Rita Pross; et 2 petits-fils. Les funérailles auront lieu jeudi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.
3254, rue Bellechasse
angle 11e ave, Rosemont
à 8 h 45, pour se rendre à l'église Assumption of the Blessed Virgin Mary où le service sera célébré à 9 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ST-LAURENT (Blanche) — A l'hôpital Hôtel-Dieu, le 11 novembre 1968, à l'âge de 61 ans, est décédée Mme veuve Adrien St-Laurent, née Blanche Lavoie. Mère de Marguerite, soeur d'Alcide, Jeanne (Mme W. Duguay) Annette (Mme L. Lafrance), Anne-Marie (Mme P. Dallaire), Pauline (Mme A. Roy), soeur Irène Lavoie, soeur Béatrice Lavoie et Noella. Les funérailles auront lieu jeudi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Moshonas et Ouimet,
4898, ave du Parc
pour se rendre à l'église St-Edmond, de Lac au Saumon, où le service sera célébré, et de là au cimetière du Lac au Saumon, Gaspésie, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

TREMBLAY (Anita) — A Montréal, le 11 novembre 1968, à l'âge de 61 ans, est décédée Anita St-Cyr, épouse de Wilbrod Tremblay, employé de la Cité de Montréal. Elle laisse deux soeurs : Mme Henri Campeau (Simone), Mlle Laurette St-Cyr; demeurant à 2197 Bourbonnière. Les funérailles auront lieu jeudi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons
E. Rajotte,
3635, rue Hochelaga,
pour se rendre à l'église Ste-Jeanne-d'Arc, où le service sera célébré, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

TROIE-SAUVE (Malvina "Valéda") — A Montréal, le 12 novembre 1968, à l'âge de 68 ans, est décédée Mme veuve Roméo Troie-Sauvé, née Malvina (Valéda) Vezeau, autrefois de 3546 Notre-Dame ouest. Les funérailles auront lieu vendredi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
2630 ouest, rue Notre-Dame,
à 9 h 45, pour se rendre à l'église St-Irenée, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

VAILLANCOURT (Guy) — A Montréal-Nord, le 11 novembre 1968, à l'âge de 40 ans, est décédé Guy Vaillancourt, fils de M. et Mme Georges Vaillancourt, autrefois de Pont-Viau, demeurant 11,943 rue Racette. Les funérailles auront lieu vendredi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
A. Savaria Ltée,
5001, boul. Henri-Bourassa est,
à 8h45, pour se rendre à l'église Ste-Gertrude, où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Naissances

SOLOMON — Le docteur et Madame Martin-L. Solomon, née Cécile Kalfon, sont heureux d'annoncer la naissance de leur fille Caroline-Michèle; une soeur pour Suzanne-Irène, le 10 novembre 1968, à l'Hôpital Royal-Victoria. La mère et l'enfant se portent bien.

Messe anniversaire

LAMONTAGNE (Rita) — En l'église Notre-Dame de Bel Amour, le 14 novembre, une messe anniversaire sera chantée pour le repos de l'âme de Mme Rita Lamontagne, épouse de J. Octave Lamontagne, décédée le 14 novembre 1967.

Remerciements

FORTIER (Irène) — Mlle Léa Fortier remercie bien sincèrement les personnes qui ont bien voulu lui témoigner des marques de sympathies à l'occasion de la mort de sa soeur Irène, soit par télégramme, fleurs, messes, banquet spirituel, visite ou assistance aux funérailles.

BAS PRIX D'HIVER
SUR TOUS NOS
MONUMENTS
Cette politique nous permet de garder en place tout notre personnel, d'une année à l'autre.
ET VOUS OBTENEZ EN PAYANT MOINS :
LE MEME CHOIX IMBATTABLE !
LA MEME QUALITE SUPERIEURE !
LA MEME GARANTIE DE SATISFACTION !
Nous sommes représentants exclusifs
ROCK OF AGES
pour Montréal et la région
A VOTRE SERVICE :
6752 est, Sherbrooke
Tél. 255-4076 Rés. 387-9404
Todoro & Bigras LIMITÉE
MAURICE BOUCHER, président

2 mois de prison, $10,000 d'amende à un "bienfaiteur" de la vallée du Richelieu

par Léopold LIZOTTE

Deux mois de prison, une amende de $10,000, et l'obligation de rembourser une somme qui s'établit, pour le moment, à $52,000, telle a été la peine imposée à midi, par le juge Maurice Rousseau, à l'industriel Léo Blanchard, qui avait reconnu sa culpabilité à des accusations de fraude et de tentative de fraude totalisant quelque $756,000, il y a quelques semaines.

Décrivant le prévenu comme un homme qui avait apporté le bien dans la région du Richelieu, avec l'établissement de la Conserverie Saint-Denis, le juge Rousseau a principalement fait reposer la mitigation de sa sentence sur l'âge du prévenu, son dossier intact jusqu'à maintenant, son état de santé précaire, son état de fortune qui le serait encore plus, et sur le fait qu'il aurait été victime d'une espèce de mauvais génie, dans cette affaire : son comptable.

Blanchard avait été mis en accusation plusieurs années seulement après l'incendie qui avait détruit la plus grande partie de son établissement de Saint-Denis sur Richelieu, incendie qui avait duré quatre jours et qui avait fait des dégâts pour quatre millions de dollars.

Au cours de l'enquête, longue et ardue, qui avait été menée sur ce sinistre, par la suite, le prévenu avait déclaré aux policiers qu'ils le prendraient peut-être pour fraude, mais jamais pour incendie criminel.

Et c'est incidemment ce qui s'était effectivement produit par la suite.

Less limiers avaient en effet découvert qu'une bonne partie de la marchandise qu'on avait représentée comme détruite par les flammes avait été entreposée ailleurs. Et on en retrouva même en grande quantité.

Mais, dans bien des cas, les réclamations aux compagnies d'assurances avaient déjà été acceptées et soldées.

L'âme dirigeante du complot, pas lui ...

En rendant sa décision, par ailleurs, le juge Rousseau souligne que c'est un comptable employé par le prévenu qui a été véritablement l'âme dirigeante de ce complot, en prenant lui-même l'initiative de remplacer des esquisses de réclamations déjà faites, et en faisant notamment disparaître le grand livre de la compagnie, et en conduisant les négociations avec les compagnies d'assurances.

"Sans doute, dit-il, que le prévenu a signé et assermenté ces réclamations, dit-il, mais c'est le comptable, plus instruit, qui a abusé de sa confiance et l'a entraîné sur la pente de la malhonnêteté.

Il en a été de même, dit-il, pour le fils de l'accusé, un jeune homme malade et sans expérience.

Soulignant que, de nos jours, on doit plutôt s'attacher à étudier le comportement du criminel que le crime commis, et que l'effet préventif d'une sentence n'est pas nécessairement dans la sévérité exercée, mais bien dans la façon dont la justice est administrée, le tribunal rappelle les arguments invoqués par le procureur de Blanchard, Me Joseph Nuss, pour réclamer la clémence de la cour.

L'accusé qui a 56 ans, avait mené, pendant ces 56 années, l'existence d'un honnête homme.

De plus, il est diabétique, nerveux et infirme.

Il est ruiné financièrement et épuisé moralement par les péripéties de l'enquête à laquelle il a été soumis, ces dernières années.

Et puis il y a le bien qu'il a apporté dans la région, qui n'est pas négligeable.

Peines concurrentes . . . ?

Il faut aussi remarquer qu'il ne s'agit pas d'un homme "violent", et que son délit, il l'a commis d'un seul coup. Ce n'était donc pas un système, chez lui. Il a eu une faiblesse, et il a reconnu sa culpabilité. C'est tout à son crédit.

Le juge Rousseau a par ailleurs ajourné à vendredi sa décision sur d'autres requêtes en remboursement qui lui ont été présentées ce matin, par d'autres compagnies lésées, et qui pourrait élever considérablement le montant impliqué.

Avant cet ajournement, toutefois, Me Nuss veut faire préciser à la cour que les trois peines de deux mois prononcées dans trois dossiers différents seront concurrentes.

Mais la cour réplique :

"Le juge ne dit rien".

Puis il fait tout de même remarquer :

"Ce n'est pas marqué qu'elles seront consécutives . . ."

Tout le monde comprend alors, l'accusé y compris, qu'elles sont bien . . . concurrentes.

S'il ne solde pas l'amende de $10,000, par ailleurs, le prévenu devra passer douze autres mois aux cellules.

Prague: pas de procès politiques en préparation en Tchécoslovaquie

PRAGUE (AFP) — M. Frantisek Vasek, vice-ministre de l'Intérieur tchécoslovaque chargé de la sécurité de l'Etat (service de contre-espionnage), a démenti hier les rumeurs concernant la préparation de procès politiques d'après des listes établies d'avance. Le vice-ministre, qui était interrogé à la radio de Prague, a estimé que ces rumeurs sont "de nature provocatrice".

"Notre plus grand intérêt, a-t-il dit, est de contrecarrer les activités des organismes étrangers de renseignements qui manifestent un intérêt particulier pour la Tchécoslovaquie". "Les citoyens et les institutions tchécoslovaques devraient s'en persuader et veiller à ce que les secrets d'Etat soient bien gardés", a ajouté M. Vasek.

Le vice-ministre a affirmé que la police secrète avait tiré la leçon des erreurs du passé et qu'elle avait désormais le souci de les éviter. Les citoyens n'ont donc plus aucune raison de la craindre, car son seul objectif est de protéger les acquisitions du socialisme, a-t-il conclu.

D'autre part, le presidium du parti pour Prague, qui s'est réuni hier, a estimé que "les rumeurs relatives à un "putsch" au cours du prochain plenum du comité central du parti communiste tchécoslovaque, demain, sont de la pire provocation". Selon le compte rendu publié par "Vecerni Praha", le presidium fonde son opinion sur "la suprématie évidente des forces qui, dans le parti, tentent de sauvegarder la politique d'après janvier". "La meilleure arme pour ceux qui veulent soutenir cette politique est le calme et la réflexion", souligne le presidium. Il exprime la conviction que "les Pragois, communistes ou non, et surtout les écoliers et les apprentis, comprennent ce qui pourrait faire le jeu de ceux qui tentent de renverser cette politique".

"Vecerni-Praha", journal du soir pragois, faisait état hier soir de nombreux coups de téléphone adressés à ses services rédactionnels et démentant que les dernières unités soviétiques aient quitté Prague. Le journal avait publié lundi une information selon laquelle toutes les unités soviétiques avaient quitté la capitale.

Plusieurs automitrailleuses stationnent encore près du lycée russe dans le quartier Pankrace, assez éloigné du centre de la ville, ainsi que dans d'autres quartiers périphériques; Visocany (où se trouve la "Kommandantura" pour Prague), Smichov et Liben, près des usines CKD, indiquent des correspondants du journal. La "Kommandantura" devrait être, selon le général Dvorak, vice-ministre de la Défense, supprimée le 15 décembre, indique d'autre part "Vecerni Praha".

Le presidium du parti communiste tchécoslovaque s'est réuni hier soir pour examiner les principales questions qui seront soumises au plenum du comité central, le 14 novembre, annonce Radio-Prague. C'est le premier secrétaire, M. Alexandre Dubcek, qui présentera le rapport général.

Pakistan: M. Bhutto et 14 autres leaders d'opposition sont arrêtés

KARACHI, (AFP, UPI, PC) — Le gouvernement pakistanais a arrêté aujourd'hui l'ancien ministre des Affaires étrangères Zulfikar Ali Bhutto et 14 autres politiciens de l'opposition.

Un porte-parole du gouvernement a déclaré que M. Bhutto, leader du parti du peuple, est relié aux manifestations estudiantines qui ont secoué le Pakistan depuis une semaine. Il a été arrêté à Lahore, où il déclarait hier soir sa sympathie pour les manifestants.

"Je suis de tout coeur avec eux dans leur lutte," a-t-il déclaré.

Les désordres qui ont éclaté dans une douzaine de villes du Pakistan occidental depuis jeudi dernier ont donné lieu à plusieurs bagarres entre étudiants et policiers. Dans plusieurs cas, la police a fait usage de ses armes et au moins trois étudiants ont été tués. Dimanche, un étudiant tirait deux coups de feu contre le président Ayoub Khan, sans l'atteindre, au cours d'une réunion publique à Peshawar. Le lendemain, l'état d'urgence était proclamé dans toutes les grandes villes.

M. Bhutto, âgé de 39 ans, a été ministre des Affaires étrangères du Pakistan de 1963 à 1966 et était considéré comme l'un des éléments les plus brillants de la jeune génération politique. Il a été l'acteur principal du rapprochement avec la Chine communiste et de l'accroissement de la tension avec l'Inde. Le président Ayoub Khan l'a éliminé du gouvernement en 1966 après la malheureuse guerre avec l'Inde et M. Bhutto est entré dans l'opposition en novembre 1967 lorsqu'il a créé un petit parti, le parti du peuple.

Brejnev calme le mouvement d'humeur soulevé par Gomulka

VARSOVIE (AFP) — Le discours que M. Léonide Brejnev a prononcé hier à la tribune du cinquième congrès du parti communiste polonais a, semble-t-il, calmé le mouvement d'humeur que les propos de M. Wladyslaw Gomulka avaient provoqué, la veille, dans certaines délégations communistes occidentales. Celles-ci n'avaient pas entendu sans surprise le premier secrétaire polonais réaffirmer la doctrine du monocentrisme et, surtout peut-être, approuver les militants de certains partis étrangers qui donnent raison à l'URSS et aux pays socialistes contre la direction même de leur parti.

M. Gomulka avait parlé en idéologue, voire en doctrinaire. M. Brejnev a parlé en idéologue et en homme politique; il est, a-t-il dit en substance, des divergences passagères. Elles s'aplaniront lorsque les événements éclairciront les questions en litige. Il est des divergences plus durables, elles ne peuvent pas être un obstacle à la lutte commune. C'est dans cette perspective que le secrétaire général soviétique a placé les rencontres préparatoires et la rencontre internationale qui, a-t-il dit prudemment, se tiendra dans un avenir "non éloigné".

Dans ces conditions, la plupart des observateurs pensent que les porte-parole des partis visés par M. Gomulka — et au premier chef, le parti italien — s'abstiendront, à la veille de la rencontre de Budapest, de donner un tour polémique à leurs allocutions.

En revanche, M. Brejnev s'est montré aussi rigoureux que M. Gomulka dès lors qu'il s'est agi d'analyser la situation internationale et de poser les impératifs qu'elle dicte au camp socialiste.

Partant de la même prémisse: la lutte accrue de l'impérialisme contre le socialisme et traitant sur ce fond l'intervention en Tchécoslovaquie sans mentionner une fois ce pays, M. Brejnev a donné sa caution à la politique de raidissement et de réarmement idéologique, moral et militaire du bloc. Il a réaffirmé le primat de l'internationalisme, de l'orthodoxie marxiste-léniniste et de l'unité sans faille de tous les pays frères. "Le travail effectué actuellement par les pays du Pacte de Varsovie en réponse aux préparatifs militaires de l'OTAN revêt, a-t-il ajouté, une importance capitale: ce travail concerne le renforcement et le perfectionnement du mécanisme militaire de ce pacte."

M. Walter Ulbricht est allé, quant à lui, beaucoup plus loin, presque aux lisières de l'isolationnisme. Chef d'un pays qui est à l'avant-garde technique et industrielle du camp socialiste, il a demandé que les pays frères approfondissent leur coopération pour "pouvoir résoudre avec leurs propres forces et leurs propres moyens les problèmes importants qui peuvent se poser dans les domaines technique, scientifique, militaire, économique ou autres".

Israël fait appel aux bons offices de Moscou

JERUSALEM (AFP) — Le parlement israélien a approuvé hier soir, à l'issue d'un débat de deux jours, la politique étrangère du gouvernement telle qu'elle a été exposée lundi par le premier ministre M. Levy Eshkol. Seuls le parti communiste pro-arabe et le député Ouri Avneri, unique représentant du parti des "Forces nouvelles" ont voté contre.

Résumant le débat, le premier ministre a lancé hier soir un appel à l'URSS lui demandant d'user de son influence pour établir la paix dans cette région. Cet appel peut paraître naïf, a-t-il dit, mais nous ne saurions oublier que l'URSS nous a soutenus au moment de la création de notre Etat, et je suis même prêt à croire qu'elle donne réellement des conseils de modération aux Arabes. "Nous sommes convaincus, aujourd'hui comme hier, a dit le premier ministre, qu'il n'y a pas de contradiction entre les intérêts de l'URSS et ceux d'Israël. Nous serions heureux de pouvoir rétablir nos relations diplomatiques avec Moscou".

Certains orateurs ont accusé le gouvernement de ne pas faire tout son possible pour un accord avec les dirigeants palestiniens des territoires occupés.

Répondant à ses accusateurs, le premier ministre a indiqué qu'il avait eu de longs entretiens avec nombre d'entre eux, et qu'à l'issue de ces entretiens ils s'étaient contentés de lui dire qu'ils transmettraient le contenu des propositions israéliennes au roi Hussein et au président Nasser.

Ces dirigeants palestiniens ont aussi laissé entendre qu'ils pourraient peut-être envisager de faire la paix sur la base du plan de partage de 1947 — ce qui est, bien entendu, inacceptable pour Israël — a poursuivi le premier ministre. M. Eshkol a estimé que la mission du Dr Jarring est loin d'avoir pris fin et qu'Israël "fera en tout cas tout son possible pour qu'elle continue".

Une motion présentée par M. Ouri Avneri et demandant que le gouvernement se déclare prêt à restituer tous les territoires occupés à l'exception de Jérusalem en échange d'une paix signée, n'a obtenu qu'une seule voix: la sienne.

L'artillerie tonne au-dessus du Jourdain

TEL-AVIV, (UPI-Reuter) — Les troupes d'Israël et de Jordanie se sont livrées aujourd'hui un violent duel d'artillerie et d'armes automatiques qui a duré près de deux heures. L'incident s'est déroulé près du pont Abdullah, juste au nord de la mer Morte.

Un communiqué jordanien déclare que trois Jordaniens ont été tués dans l'échange et que plusieurs soldats israéliens ont été blessés. A Tel-Aviv, on précise n'avoir perdu aucun homme.

Selon Tel-Aviv, les Jordaniens ont ouvert le feu les premiers avec les canons de leurs tanks et les forces israéliennes ont répliqué à leur tour.

Selon Amman, l'accrochage a débuté lorsqu'une patrouille israélienne a voulu traverser le Jourdain pour se rendre à Al-Adassiya. Ce sont ces soldats qui ont ouvert le feu en premier.

Il s'agit du plus violent accrochage des derniers jours impliquant Israël et la Jordanie.

La cuisine française vient à vous... chez Steinberg

FROMAGE
BUCHE LORRAINE
SAVOUREUX, CREMEUX
PETITE FOURCHETTE GRATIS
PAQUET 5 OZ 69¢

FROMAGE
BABYBEL
SAVOUREUX, MI-DOUX
PAQUET 8 OZ 71¢

BISCUITS
BOUDOIRS
DE GRINGOIRE
POT 4½ OZ 49¢

MOUTARDE
MAILLE DE DIJON
D'UN GOUT PIQUANT
POT 4½ OZ 45¢

CORNICHONS
AMORA
AU VINAIGRE
POT 14 OZ 79¢

Comme toute maîtresse de maison à la page, vous aimez surprendre famille et amis par vos talents de cordon-bleu. Quoi de mieux que les spécialités culinaires importées de France pour apporter cette touche gastronomique à votre table?

Laissez-vous tenter... Venez chez Steinberg déguster fromages, biscottes ou biscuits variés. La seule évocation de leur nom vous met déjà l'eau à la bouche, n'est-ce pas? Tous ces produits alimentaires importés de France sont préparés dans la plus pure tradition française.

TRISCOTTE
ALSACIENNE
POUR LE PETIT DEJEUNER
PAQUET 8 OZ 39¢

PÂTÉ DE FOIE
PUR PORC
RAYCLOR, RAYNAL & ROQUELAURE
BOITE 5⅓ OZ 57¢

POULET
COCOTTE
AMIEUX
BOITE 16 OZ 3.49

MOUTARDE
MAILLE
SAVEUR DE TOMATE
POT 4½ OZ 45¢

FLAGEOLETS
SAUPIQUET
HARICOTS VERTS FINS
BOITE 15 OZ 55¢

Allez tout droit à la Tour Eiffel... de Steinberg
et voyez tous ces produits exposés.
Quel coup d'œil!

STEINBERG

Dégustations du jeudi au samedi
aux Steinberg situés dans les 6 centres commerciaux suivants:
Dorval Gardens, Fairview, Plaza Côte des Neiges, Rockland, Place Versailles et les Galeries d'Anjou.

Tous ces produits sont en vente à votre Steinberg préféré.

Hôpital Maisonneuve: 200 patients évacués

— page 3

Le MIS dans le N.-Ouest du Québec

— page 5

LA PRESSE
LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

La chronique de l'auto

— page 137

ÉDITION DE MONTRÉAL ✱ ✱ 10¢ Montréal, mercredi 13 novembre 1968 / saint Stanislas de Kostka / 84e année / no 265 / 12 cahiers / 168 pages / Les prévisions météorologiques : neige / Minimum : 25° / Maximum : 35°

• Huit pouces de neige

• Nombreuses écoles fermées

LA PIRE TEMPÊTE

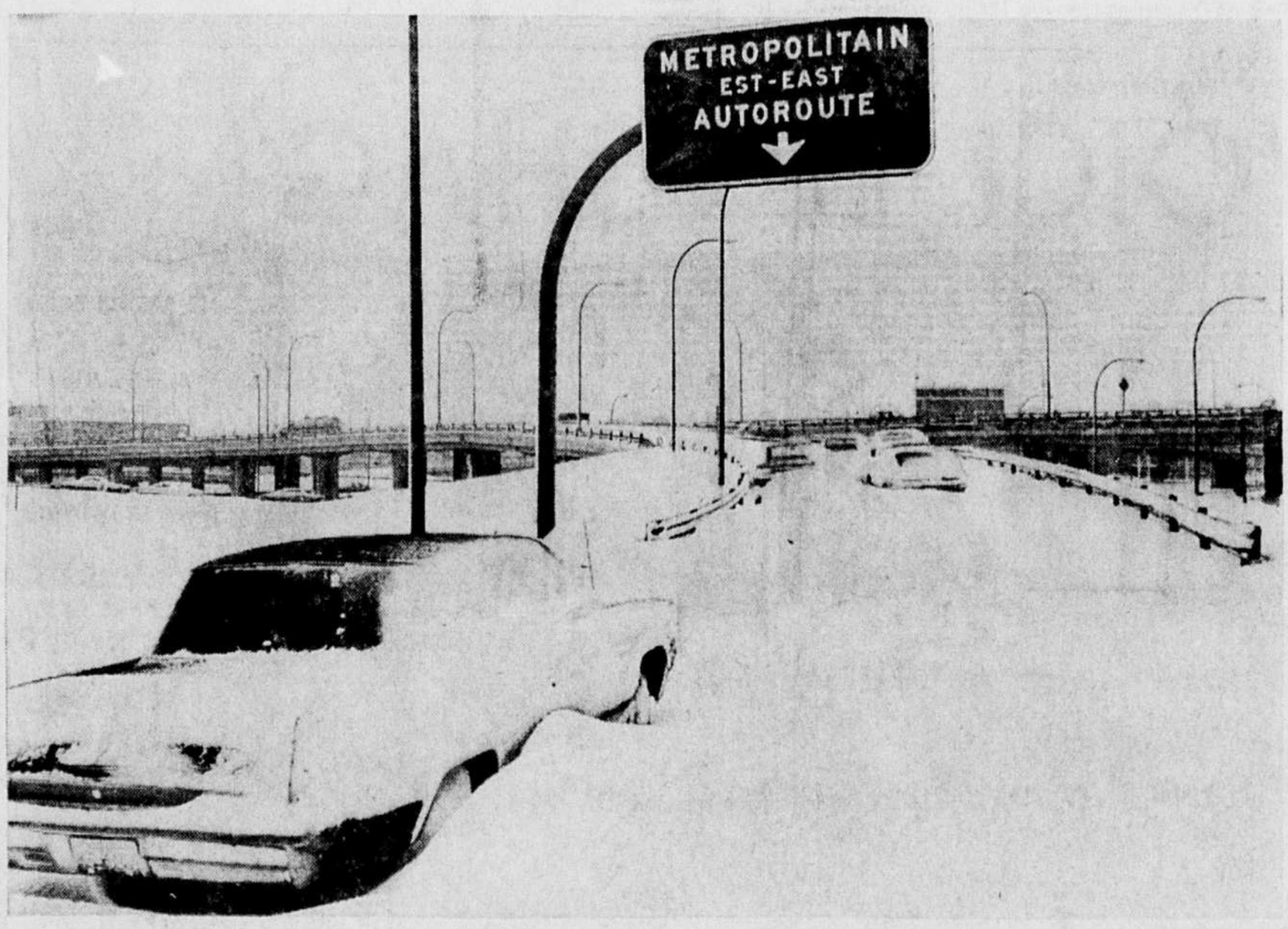

photo Michel Gravel, LA PRESSE

Les automobilistes de Montréal et de la banlieue se souviendront longtemps de l'aveuglante tempête de neige du 12 novembre 1968. Les principales artères étaient encore bloquées par des autos abandonnées ce matin.

par Lucien RIVARD

Seules les écoles de la CECM et celles de quelques commissions scolaires de l'île de Montréal ont ouvert leurs portes ce matin alors que la région métropolitaine ne se relevait que très difficilement de la plus importante tempête de neige à frapper le continent nord-américain au cours des dernières années.

Le directeur du bureau des prévisions météorologiques de l'observatoire du Canada, à Dorval, M. Alcide Ouellet, déclarait ce matin que la ville de Montréal a été la plus durement éprouvée de toute la province alors que la tempête a laissé quelque huit pouces de neige au sol.

Il a ajouté que cette tempête avait un diamètre de plus de 1,000 milles et qu'il faut remonter à plusieurs années en arrière pour retrouver un système d'importance égale.

Les villes de Sherbrooke et de Québec s'en sont tirées avec cinq pouces de neige. Il en est de même dans la capitale fédérale.

A Roberval, dans le Lac Saint-Jean, on a calculé quatre pouces de neige alors que la péninsule gaspésienne a vu la neige tourner en pluie, de sorte que l'accumulation au sol demeure de moindre importance.

Ce sont surtout les Etats de la Nouvelle-Angleterre qui ont été éprouvés par des accumulations de neige variant de 10 à 17 pouces. Certaines villes importantes de la côte, dont New York et Boston, ont surtout eu de la pluie.

La tempête a atteint son paroxisme au cours de la nuit dernière et elle a diminué d'intensité par la suite. Ce matin, le centre de la tempête se situait à Portland, dans le Maine, et le système continuait son déplacement vers le nord-est. Toutefois les vents, qui ont atteint jusqu'à 100 milles à l'heure en certains endroits des Etats-Unis, devenaient moins importants.

Cette tempête était la troisième d'une série de tempêtes "Atlantique". Ce genre de tempêtes typiques de l'hiver se développent à la chaîne. Toutefois, les météorologistes nous affirment que c'est bien la dernière de la série.

Les deux précédentes avaient surtout frappé les régions côtières et la région de Montréal n'avait essuyé qu'un peu de pluie et de neige fondante.

Dans les écoles

Le président de la CECM, M. André Gagnon, a révélé ce matin que "nous vivons dans un pays de neige et qu'il faut s'en accommoder"! Il précisait ainsi que les écoles de la CECM demeuraient ouvertes en dépit

Voir TEMPETE en page 2

• *Autres informations et photos* —page 33

Pointe-aux-Trembles déclarée en tutelle

par Jean DENECHAUD

La ville de Pointe-aux-Trembles a été déclarée en tutelle par une décision du juge en chef adjoint George S. Challies, de la Cour supérieure.

Le tribunal accueille la requête de la Commission municipale de Québec et ordonne que Pointe-aux-Trembles soit assujettie immédiatement au contrôle de cette Commission après que l'on a eu étudié la preuve présentée devant la Commission d'enquête sur l'administration de cette ville.

Le jugement relate qu'une enquête est actuellement en cours sur l'administration de Pointe-aux-Trembles pour la période du 1er janvier 1963 au 17 juin 1968, que le juge Georges H. Long, de la Cour provinciale, ainsi que M. Christian Fontaine, comptable agréé, membre de la Commission municipale de Québec, ont été désignés pour faire enquête.

Le Bill 4 qui a reçu la sanction royale le 7 mars 1968 a ajouté à la loi de la Commission municipale les articles 43a et 43b qui prévoient que si, au cours d'une enquête faite par la Commission, on constate des faits qui donnent des raisons sérieuses de croire qu'il y a eu malversation, abus de confiance ou autre inconduite de la part d'un membre du conseil ou d'un officier de la municipalité la Commission des affaires municipales peut présenter à un juge de la Cour supérieure une requête pour faire ordon-

Voir TUTELLE en page 2

170 pages, seulement...

LA PRESSE s'excuse aujourd'hui de n'offrir à ses lecteurs . . . que 170 pages. Nous notons cependant que c'est un autre record que nous établissons : le plus volumineux numéro publié avant ce jour en avait 168.

170 pages, dira-t-on, alors pourquoi inscrire 168 dans l'entête ? Parce qu'il y a vraiment 170 pages, même si c'est écrit 168 plus haut, même si la dernière page de votre journal porte le numéro 168 ! Comptez, vous verrez.

L'explication est simple : deux des pages sont des "pages volantes", des pages numérotées à part, dans le genre 116-A.

Bonne lecture.

AUJOURD'HUI

• Beaux-Arts : Québec agira

• Cardinal endosse la fermeture du CEGEP "troublé" de Chicoutimi

— page 57

SOMMAIRE

Annonces classées / 90 à 102
Arts et spectacles / 12 à 14
Bandes dessinées / 116B
Courrier "Que faire ?" / 77
Décès, Naissances, etc. / 103
Editorial / 4
Finances / 44 - 45
Horoscope / 148
Informations étrangères / 89 et 104
L'auto / 137
Les secrets de polichinelle / 76
Loisirs et Récréations / 116B
Mots croisés / 92
"Mot-mystère" / 154
Nouvelles nationales / 57
Radio et Télévision / 58
Sports / 34 à 42 et 163
Tribunaux / 9
Vie féminine / 74 à 84
Vie mondaine / 75
Vie religieuse / 130
Votre médecin / 154

• Lesage prend un bain de peuple

— page 60

• Assurance-chômage : campagne contre les fraudes

— page 59

Livraisons d'alcool à partir des entrepôts

Bertrand ne peut fournir en Chambre certains renseignements demandés

par François TREPANIER
de notre bureau de Québec

QUEBEC — L'Opposition libérale à l'Assemblée législative du Québec a tenté, hier, sans succès, de vérifier devant le comité parlementaire des régies gouvernementales certaines informations selon lesquelles des livraisons de spiritueux se feraient dans des hôtels et des clubs de nuit à partir des entrepôts mêmes de la Régie des alcools.

Après s'être dit en possession de renseignements lui permettant de démentir de telles informations, le premier ministre du Québec, M. Jean-Jacques Bertrand, s'est formellement opposé à ce que des représentants de la section commerciale de la RAQ soient questionnés à ce sujet.

Par ailleurs, au sujet de certaines questions qui lui ont été posées hier matin relativement à la saisie de ville de Vanier, M. Bertrand a été incapable de fournir, hier après-midi, les renseignements qu'on lui avait demandés. M. Bertrand doit s'acquitter de cette tâche aujourd'hui. Les renseignements doivent porter sur les permis de transport que possède la firme D'Anjou Transport de Saint-Pascal de Kamouraska. D'après le chef de l'Opposition, cette compagnie n'avait pas de permis pour opérer entre Montréal et Québec. Le député de l'Union nationale de Kamouraska et président de la Compagnie D'Anjou Transport, M. J.-Adélard D'Anjou n'a pu lui-même répondre aux questions de M. Lesage, étant absent de l'Assemblée législative. Il devait faire une déclaration aujourd'hui.

Livraisons de spiritueux

C'est le chef de l'Opposition, M. Jean Lesage, qui appuyé par une motion de son collègue, M. Pierre Laporte, a formulé la demande pour que le gérant de la section commerciale de la RAQ, M. Roger Laverdure et ses collègues comparaissent devant le comité des régies gouvernementales alors que celui-ci devait reprendre ses travaux sur la politique salariale du gouvernement et ses incidences sur la grève de la RAQ.

Voir BERTRAND, page 2

Dix villes appuient la FTQ dans sa campagne contre la base de Winnipeg d'Air Canada

Dix municipalités de la région de Montréal ont décidé de faire cause commune avec la Fédération des travailleurs du Québec, le Conseil du travail de Montréal et la section 1751 de l'Association internationale des machinistes, pour contrecarrer la campagne menée par la ville de Winnipeg, le gouvernement du Manitoba et les représentants fédéraux de cette province, en vue de continuer, à la base de Winnipeg, la réparation et l'entretien des avions non réactés.

Un projet de réunir en une seule base, à Dorval, toutes ces opérations, avait été prise dès 1957, par Air Canada. Cette décision impliquait la disparition de la base de Winnipeg. Elle avait été prise à la lumière des conclusions d'une enquête menée par une société américaine formée d'experts en aéronautique, la Société Wallace Clarke.

Winnipeg devait, forcément s'objecter et fit appel aux influences municipales, provinciales et fédérales. Malgré un autre rapport d'experts, celui de la Société R. Dixon Speas, en 1963, qui arriva aux mêmes conclusions que la société précédente, l'on réussit à influencer Ottawa.

Air Canada, dont les intérêts sont tout d'abord d'ordre économique plutôt que politique,

Voir CAMPAGNE, page 2

Ottawa n'entend pas accroître ses effectifs au sein de l'OTAN

par Fernand BEAUREGARD
de notre bureau d'Ottawa

OTTAWA — Si les délégués ministériels à la conférence du conseil de l'OTAN se sont vu confier un mandat précis par le premier ministre du Canada, ce n'est sûrement pas celui d'engager le pays à augmenter ses effectifs au sein de cet organisme.

"Notre délégation ne s'est pas rendue à Bruxelles pour procéder à une escalade, mais au contraire pour faire comprendre, dans la mesure du possible, que nous au Canada procédons à une revision de notre rôle au sein de cet organisme et que nous n'aimerions pas prendre des décisions qui auraient pour effet de préjuger du résultat de cette revision."

Le premier ministre faisait cette déclaration hier en chambre, en réponse à des questions de l'opposition, notamment du leader conservateur, M. Robert Stanfield et

Voir OTTAWA en page 2

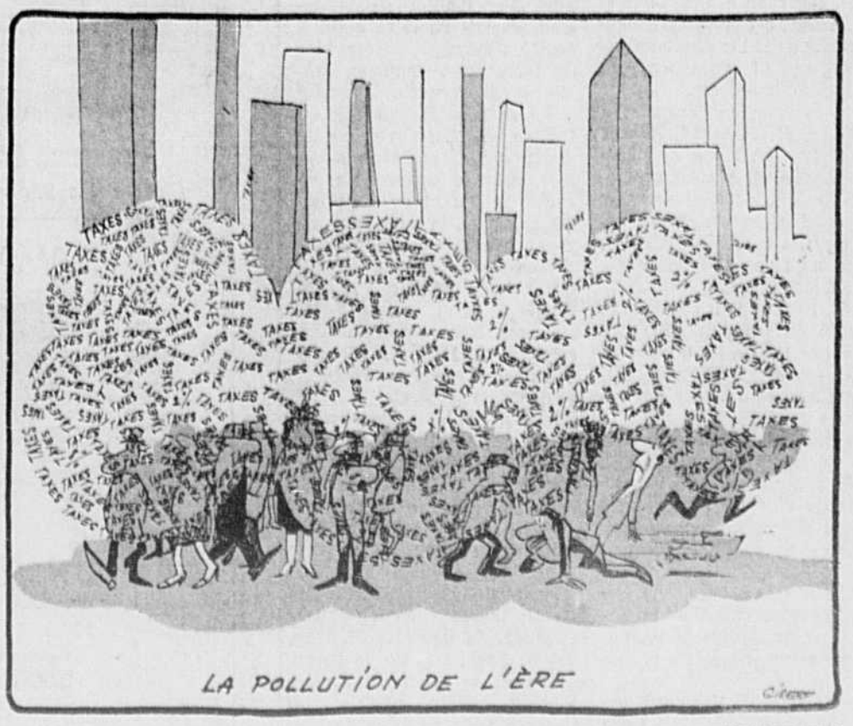

Droits réservés

BERTRAND

SUITE DE LA PAGE 1

"Selon des informations qui m'ont été communiquées par une personne dont l'intégrité ne laisse aucun doute, j'ai toutes les raisons de croire qu'il se fait des livraisons d'alcool à partir des entrepôts mêmes de la Régie des alcools," a dit M. Lesage.

M. Lesage a ajouté que si une telle situation est exacte, la grève des employés de la RAQ en subit sûrement les conséquences.

"Ça change l'équilibre des forces en présence, a dit M. Lesage. Je demande donc qu'on puisse interroger les responsables de la section commerciale de la RAQ à ce sujet."

Le premier ministre Jean-Jacques Bertrand s'est opposé à la demande de M. Lesage en alléguant d'abord que le comité des régies gouvernementales n'a reçu qu'un mandat, celui d'examiner la politique salariale du gouvernement.

Il a insisté ensuite sur l'urgence de permettre une reprise des négociations entre le gouvernement et les employés de la RAQ et il a demandé, pour cette dernière raison, l'ajournement des travaux du comité parlementaire.

Au moment de tenir ces propos, M. Bertrand venait de se voir demander par les deux parties impliquées dans le conflit un ajournement des travaux du comité.

Le ministre d'Etat délégué à la Fonction publique, M. Marcel Masse, a également exprimé son étonnement devant la déclaration de M. Lesage. Il a dit ne pas comprendre comment des livraisons de boissons alcooliques pourraient se faire à partir des entrepôts de la RAQ puisque des grévistes y font du piquetage.

Cependant, pris à témoin par M. Masse, le président de la Confédération des syndicats nationaux, M. Marcel Pepin, n'a pas écarté la possibilité que les informations du chef de l'Opposition soient exactes.

"Je ne peux pas garantir qu'il ne se fait pas de livraisons, a dit M. Pepin. Je sais qu'il y a des lignes de piquetage, mais je pense qu'il existe également autre chose."

Le président de la CSN n'a pas ajouté plus de détails.

La possibilité de livraisons de spiritueux à partir des entrepôts de la Régie des alcools avait déjà été évoquée la semaine dernière par l'ancien ministre de la Justice du Québec, M. Claude Wagner.

M. Wagner s'est abstenu, hier, de toute intervention dans le débat devant le comité des régies gouvernementales, mais on croit savoir que c'est sur ses propres informations que le chef de l'Opposition a appuyé sa demande.

M. Wagner aurait un dossier complet

M. Wagner a en effet admis qu'il est maintenant en possession d'un dossier très complet sur l'existence d'un réseau illicite de spiritueux et il a dit que si le gouvernement n'apporte pas suffisamment d'éclaircissements sur l'affaire de la saisie d'alcool à ville de Vanier en fin de semaine, il entreprendra sûrement des discussions en Chambre en s'aidant de ses propres informations.

L'affaire de la saisie d'alcool à ville de Vanier, qui doit de nouveau être l'objet de discussions en Chambre aujourd'hui, a donné lieu, hier, à une courte déclaration de la part du premier ministre.

La déclaration de M. Bertrand

Au cours de cette déclaration, M. Bertrand a révélé notamment que l'alcool saisi dans la nuit de vendredi à samedi à ville de Vanier provenait des distilleries Melcher's et était destiné, selon les informations qui lui ont été communiquées, à Edmundston au Nouveau-Brunswick.

M. Bertrand a révélé par ailleurs qu'un mandat de perquisition a été émis contre le procureur de cette distillerie, Me Louis Laroche, de Québec, pour retracer l'ordre de route qui avait été remis vendredi au chauffeur de la remorque de Transport D'Anjou, qui transportait la boisson saisie.

D'après M. Bertrand, Me Laroche se serait emparé de cet ordre de route des mains du chef de la sécurité à la RAQ, M. Roméo Labelle, au cours de la saisie.

M. Bertrand a ajouté que si cet avocat a commis une irrégularité dans l'exercice de ses fonctions, il appartient au Barreau d'intervenir.

"A la suite de l'enquête, a continué M. Bertrand, si nous constatons qu'il y a eu entrave dans les opérations normales de la Sûreté ou de ceux qui sont chargés de faire appliquer les lois de la province, nous agirons, quelles que soient les personnes."

M. Bertrand a également profité de son entretien pour dire que les média d'informations devraient être plus prudents avant de lancer des rumeurs de nature à nuire à des hommes politiques dont les entreprises pourraient être mêlées à une affaire comme celle de ville de Vanier, sans y être directement impliquées.

Le chef du gouvernement provincial faisait allusion à la nouvelle lancée par "Le Soleil" et selon laquelle deux députés et possiblement un ministre seraient mêlés à la saisie.

Cette nouvelle s'appuyait notamment sur le fait que l'une des entreprises de transport impliquée dans la saisie, la firme Transport D'Anjou, appartient au député de l'Union nationale de Kamouraska, M. J.-Adélard D'Anjou.

L'autre entreprise de transport impliquée dans l'affaire porte le nom de Harvey Transport. Ce dernier nom était de nature à laisser croire que le député libéral de Jonquière, M. Gérald Harvey, pouvait être également mêlé à la saisie.

Cependant, M. Harvey n'est aucunement relié à cette compagnie.

"Ce n'est pas la similitude d'un nom avec une compagnie de transport qui peut impliquer ou être de nature à impliquer des députés, quels qu'ils soient", a ajouté M. Bertrand.

Quant à la saisie de 9,528 bouteilles d'alcool, M. Bertrand a précisé qu'elle aurait été effectuée après qu'un employé des distilleries Melcher's aurait demandé les services d'un policier de ville de Vanier pour assurer la garde de la boisson transportée dans cette municipalité par un camion de la firme Transport D'Anjou Ltée.

Cet employé, M. J.-Eugène Martel, gérant de la région de Québec des distilleries Melcher's, aurait reçu, vendredi, vers 8 heures du soir, un appel téléphonique, de son gérant des ventes à Berthierville, l'avertissant qu'un camion remorque de la firme D'Anjou se rendrait à ville de Vanier, à l'entrepôt "Les Spécialités de Ciment et de Tuiles Incorporée".

A la suite de cet appel, M. Martel aurait obtenu les services d'un policier pendant que le chef de police de la localité, M. J.-A. Houde, avertissait le chef de la sécurité à la Régie des alcools, M. Roméo Labelle, de ce qui se passait.

Le chef Houde et M. Labelle se seraient rendus ensuite à l'entrepôt des Spécialités de ciment et de tuiles où ils auraient constaté la présence de deux camions, celui de la firme D'Anjou et l'autre de la compagnie Harvey Transport. Plusieurs caisses de boisson auraient été trouvées dans les deux camions ainsi que dans l'entrepôt.

Des dispositions auraient été prises ensuite pour que toutes ces caisses soient transportées à l'entrepôt de la Régie des alcools.

CAMPAGNE

SUITE DE LA PAGE 1

finit par étendre la progression de la réunification jusqu'à 1973, année qu'elle fixa comme limite.

L'on vit alors un phénomène assez rare : Ottawa, pour des motifs d'ordre politique, s'opposa à Air Canada, une entreprise de la Couronne qui considère avant tout l'aspect économique de ses opérations.

Cette situation subsiste encore actuellement et Winnipeg continue à exercer ses pressions.

C'est pourquoi la FTQ, le CTM et la section montréalaise de l'Association internationale des machinistes qui groupe 3,500 employés d'Air Canada à Dorval, ont décidé d'agir.

Le président de la FTQ, M. Louis Laberge a formulé l'intention d'exiger du gouvernement fédéral qu'il respecte intégralement les rapports d'experts et les ententes collectives concernant la fermeture progressive, d'ici 1973, de la base de Winnipeg et la concentration à Dorval de tous les travaux d'entretien et de réparation des avions à réaction d'Air Canada.

Certains indices, a-t-il dit, hier, devant les représentants de dix municipalités de la région de Montréal, portent à craindre que le gouvernement fédéral cherche à imposer à Air Canada, le maintien et l'expansion de la base de Winnipeg à des fins d'entretien d'avions à réaction, alors que Dorval est déjà équipée pour ce genre d'opération, ceci coûterait au peuple canadien une dépense supplémentaire et inutile de plus de $10,000,000, sans compter la perte d'un nombre considérable d'emplois pour la région de Montréal.

Ces craintes se trouvent accentuées du fait de la nomination du député James Richardson, de Winnipeg, au poste de ministre intérimaire des Transports.

C'est pourquoi la FTQ, de concert avec le Conseil du Travail de Montréal et la section montréalaise de l'Association internationale des machinistes, a décidé de s'adresser aux municipalités de la région, en vue de faire appel à tous les éléments susceptibles de faire front commun, tels que le gouvernement provincial, les députés fédéraux du Québec, les Chambres de Commerce et autres organismes, pour se porter à la défense de Dorval et contrebalancer, ainsi, la campagne vigoureuse menée par Winnipeg.

Tous les représentants municipaux, de même que le seul député fédéral présent, M. Raymond Rock, de la circonscription de Lachine, ont été unanimes à appuyer l'initiative d'origine syndicale.

Il y avait le maire Ernest Crépeault, de Ville d'Anjou; le maire J.-A. Gariépy, de Verdun; M. Lionel Simard, gérant de Baie d'Urfé; le maire Sarto Desnoyers, de Dorval; le maire Théorêt, de Pierrefonds; M. Armand Cloutier, membre du comité exécutif de Laval; le maire Jean-Guy Chartier, de Lachine; M. David W. Beck, échevin de Pointe-Claire; le maire R. J. P. Dawson, de Mont-Royal; et M. Gerry Snyder, membre du comité exécutif de Montréal.

De Gaulle s'oppose à la dévaluation du franc

PARIS. (UPI, AFP) — Le président de Gaulle a carrément rejeté aujourd'hui l'hypothèse d'une dévaluation du franc comme moyen de régler les difficultés économiques de la France.

"Accepter la dévaluation de la monnaie serait la pire absurdité qui soit", a déclaré le président de la république en commentant au conseil des ministres les mesures sur le crédit annoncées hier soir par M. François-Xavier Ortoli, ministre de l'Economie et des Finances.

"Des mesures viennent d'être prises, d'autres devront l'être certainement," a ajouté le général de Gaulle.

OTTAWA

SUITE DE LA PAGE 1

du député de Prince-Albert, M. Diefenbaker.

Par ailleurs, le leader néo-démocrate, M. David Lewis, a clairement indiqué par le ton de ses questions que son parti verrait d'un très bon oeil non seulement le maintien du statu quo "canadien" à l'OTAN, mais une réduction de nos effectifs.

L'une de ses questions était en effet : "Pouvons-nous obtenir du premier ministre l'assurance — ceci s'écartant de la tendance des questions déjà posées — que le Canada ne s'engagera pas à Bruxelles, à accroître notre participation militaire à l'OTAN, face aux pressions exercées surtout depuis l'invasion de la Tchécoslovaquie?"

M. Trudeau a d'autre part précisé que notre délégation ministérielle au conseil ministériel de l'OTAN, qui se réunit à Bruxelles les 14, 15, 16 du mois courant, n'a reçu d'autres directives que d'écouter les points de vue des autres pays-membres et de ne prendre aucun engagement, pour le moment.

Le premier ministre a répété une de ses déclarations antérieures, à l'effet que son gouvernement n'a pas conclu, à la suite des tragiques événements survenus en Tchécoslovaquie, qu'il fallait nécessairement procéder à une escalade (augmentation) des forces de l'OTAN.

Les pressions vers l'escalade

L'attitude d'attentisme que devront adopter les ministres Sharp (Affaires extérieures) et Cadieux (Défense) au conseil de l'OTAN sera vraisemblablement fort mal accueillie des délégués des autres pays-membres.

On sait que le Canada a été l'objet, principalement depuis les événements de Tchécoslovaquie en août dernier, de fortes pressions en vue d'un accroissement de ses effectifs à l'OTAN face à l'invasion perpétrée par cinq pays membres du pacte de Varsovie. En septembre dernier, le secrétaire général de l'Organisation du Traité de l'Atlantique-Nord rendait une visite dite de "courtoisie" au premier ministre Trudeau. Et si, comme il l'affirma à ce moment, il n'exerça aucune pression sur le gouvernement canadien, il ne cacha pas le fait qu'il avait du moins fait savoir que l'OTAN avait un urgent besoin de renforcer ses structures militaires.

De plus, le gouvernement de la Grande-Bretagne et celui des USA ont ouvertement et instamment prié le Canada d'accroître ses effectifs au sein de cet organisme.

TEMPETE

SUITE DE LA PAGE 1

des conditions de température.

"Nous ne pouvons fermer les écoles pour une petite tempête de neige", a dit M. Gagnon. Il a précisé que l'on avait étudié la situation ce matin et pris la décision de garder les écoles ouvertes" parce qu'une journée d'école pour 230,000 élèves constitue une chose trop importante".

Toutefois, les cours n'ont pas commencé à l'heure habituelle à cause des retards tant au sein du personnel enseignant que chez les élèves. On notait également un bon pourcentage d'absentéisme surtout dû au fait que les stations radiophoniques invitaient les parents à garder leurs enfants à la maison.

Dans les banlieues toutefois, la situation n'est pas la même. Toutes les écoles de Laval étaient fermées ce matin de même que celles de l'est de l'île, et de Repentigny.

Dans l'ouest de l'île, seule la Commission scolaire de Verdun a révélé que les écoles étaient ouvertes. A Saint-Laurent, Mont-Royal, de même que dans les villes du Lakeshore, rien ne fonctionnait.

Sur la rive sud, les écoles étaient fermées partout sauf à Brossard. A cet endroit, on a signalé que l'on tentait de donner les cours en dépit de la tempête.

Dans les villes de banlieue, les difficultés de transport sont surtout responsables de la fermeture des écoles. Les autobus d'écoliers ne pouvaient pas circuler à cause de l'état pitoyable des routes et des rues.

Cette situation n'existait pas à Montréal où les autobus de la CTM et le métro voyageaient normalement.

Peu d'accidents

Ce matin, la police de Montréal ne signalait pas d'augmentation anormale dans le nombre des accidents. La circulation se faisait plus facilement qu'hier, les automobilistes s'étant vraisemblablement passer le mot de laisser leur voiture chez eux et d'utiliser de préférence les systèmes de transport en commun.

Une vingtaine de navires qui avaient été immobilisés dans la Voie maritime du Saint-Laurent ou dans le port de Montréal à cause de la tempête ont pu recommencer à circuler.

A l'aéroport de Dorval, la situation est revenue à la normale vers 10 h ce matin alors que les envolées s'effectuaient à peu près de façon régulières. Depuis le début de la tempête seulement quelques appareils ont décollé et ceux qui devaient se poser avaient été détournés vers Toronto et Ottawa.

C'est surtout à la fermeture des bureaux, hier après-midi, que les effets de la tempête se sont réellement fait sentir.

C'était la paralysie totale dans les rues de la ville alors que de nombreuses voitures en panne étaient abandonnées par leur propriétaire au beau milieu de la chaussée. Ce n'est que ce matin que l'on a pu réussir à remorquer ces voitures pour permettre une circulation plus normale.

Dans les embouteillages, des résidants des villes de banlieue ont mis jusqu'à 7 ou 8 heures avant d'atteindre leur foyer. Les ponts ont été paralysés durant une bonne partie de la soirée.

La police a eu fort à faire pour dégager les rues du flot des voitures. De plus, elle a eu à répondre à plus d'un millier d'appels pour des accidents mineurs.

L'absence de pneus à neige sur la majorité des voitures n'a pas aidé à améliorer la situation.

Quatre morts

Au moins quatre personnes ont perdu la vie, trois d'entre elles ont succombé à des crises cardiaques et la dernière a suffoqué dans la neige.

Un résident de Saint-Henri-de-Mascouche est mort d'une crise cardiaque dans une rue de Terrebonne. Un automobiliste a succombé dans une station de service de Côte-de-Liesse alors qu'un autre est mort alors qu'on le transportait à l'hôpital Notre-Dame-de-l'Espérance, à Saint-Laurent.

Ce matin, vers 9 h. 30, on a découvert le corps d'un employé de l'agence de sécurité Philipps sur les terrains de la Calex, dans l'est de la ville.

La victime, non identifiée, est âgée de 65 ans. L'homme a fait une chute dans un amoncellement de neige aux abords d'un édifice et quand on l'a retrouvé il avait succombé à l'asphyxie.

Le déblaiement

Le déblaiement de toute cette neige ne s'effectue que très lentement. Les quelque 2,000 employés de la Voirie et les 900 pièces de machinerie qui sont à l'oeuvre sont nettement insuffisants pour corriger rapidement la situation.

De plus, comme à tous les ans au début de l'hiver on n'était pas tout à fait préparé et le dispositif n'est pas encore rodé.

On sait également que quelque 40 pour cent du travail de déneigement est effectué par des entrepreneurs. Et, comme les contrats ne doivent être adjugés que demain soir, on ne doit compter que sur les employés réguliers de la Voirie pour effectuer le travail.

TUTELLE

SUITE DE LA PAGE 1

ner que la municipalité soit assujettie au contrôle de la Commission.

On rappelle qu'à une séance du conseil municipal de Pointe-aux-Trembles le 21 octobre 1968 une résolution a été adoptée à l'unanimité demandant que le ministre des Affaires municipales place l'intimée sous la tutelle de son ministère tant et aussi longtemps que l'enquête sur l'administration ne sera pas terminée.

Chers Montréalais...

VOICI LE "SHAG"

LE SAMEDI SOIR

100% nylon. Magnifique tapis épais deux tons. 15 ravissantes combinaisons de couleurs. Teintes unies ou tweed. 12' de large.

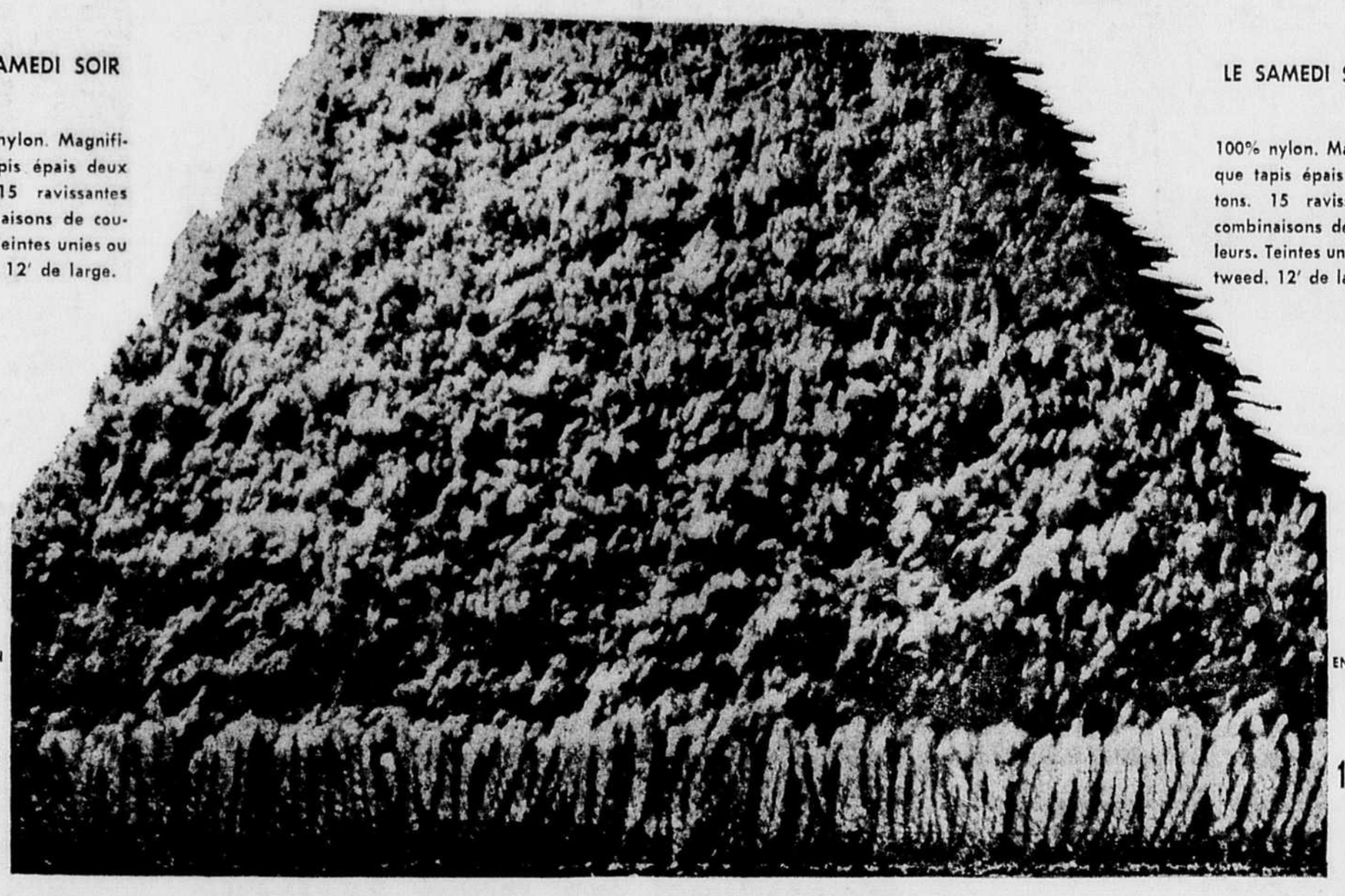

LE SAMEDI SOIR

100% nylon. Magnifique tapis épais deux tons. 15 ravissantes combinaisons de couleurs. Teintes unies ou tweed. 12' de large.

TOISON 100% NYLON, TAPIS DE 1½ PO. D'EPAISSEUR

Marchez dessus avant de l'acheter, dans l'une de nos salles de montre de nos 3 magasins

OFFRE DE PRESENTATION
APPELEZ
273-9983

- MOELLEUX, avec une toison souple qui ne s'écrase pas.
- DURE magnifiquement... résiste au frottement.
- ANTIMITES et anti-insectes.
- ANTIHUMIDITE, non allergène.
- SE NETTOIE facilement — Les taches se nettoient au détergent.

VOUS POUVEZ VOIR CES TAPIS A L'UN DE NOS 3 MAGASINS OU APPELEZ : 273-9983

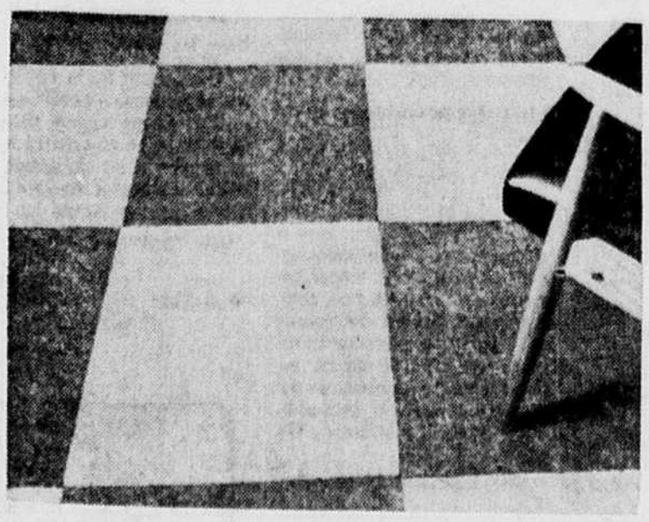

FINALEMENT UNE TUILE-TAPIS

avec endos adhésif que vous pouvez poser n'importe où dans votre foyer, même sur le mur

- Non arbsorbante.
- Durable.
- Remplacement facile.
- Pas de préparation du parquet.
- Très peu de perte.
- Facile à nettoyer.
- Auto-adhésive, enlevez la pellicule et collez.
- COULEURS : gris, beige, rouge, vert, or et bleu
- Tuiles 19½" x 19½"

COMPTEZ **85¢** Le pi. car.

PIECE 9' X 10' : **$76.50**
Pas de sous-tapis requis (complet)
$2.25 LA TUILE

Tous nos tapis ont une garantie de service de 10 ans : Montréal Tapis replacera votre tapis au besoin, sans frais.

C'est notre 29e année en affaires. Notre personnel se fera un plaisir de vous servir en tout temps

ROMAN RENAISSANCE

Cette tuile magnifique ajoutera à la beauté et à la valeur de votre maison
12" x 12" — ⅛" épais.
SPECIAL
Régulier jusqu'à $3.00 ch.
$2.10 ch.

TUILE MARBRE de VINYLE
12" x 12" x ⅛" d'épaisseur
Quelques irréguliers parmi
DERNIER JOUR SAMEDI
Maintenant en vente **½ PRIX**

100,000 **TUILES** DE VINYLE AMIANTE

9 x 9 x ⅛
9¢
Une couleur seulement, de vert pâle. Quelques irrégularités dans la quantité. Rég. 18c chacune

1,000,000 TAPIS & TUILES

TAPIS & TUILES MONTREAL LTEE
MONTREAL FLOOR COVERING LTD.
NORD : 15 est, BERNARD (coin Saint-Laurent) 273-9983
CENTRE : 3424, av. du PARC (coin Sherbrooke) 842-8871
SUD : 392, boul. LAFLEUR (Ville LaSalle) 365-6560
STATIONNEMENT DISPONIBLE A CHAQUE MAGASIN
TOUS LES MAGASINS SONT OUVERTS JUSQU'A 6 P.M. — JEUDI ET VENDREDI 9 P.M. SAMEDI 5 P.M.

Baisse générale de l'immigration au cours des trois premiers trimestres de l'année

par André LUCHAIRE

Les statistiques du ministère fédéral de l'Immigration pour les trois premiers trimestres de cette année — qui viennent d'être publiées en même temps que celles du troisième trimestre — indiquent une baisse générale de 21.88 pour cent dans le nombre des entrées au Canada : alors qu'ont été reçus 136,376 immigrants contre 174,593 au cours de la même période de l'année dernière: comme d'habitude, elles sont indicatrices de la tendance générale de l'année en cours.

Cette baisse affecte à peu près toutes les origines et toutes les professions d'immigrants, tandis que les Chinois et les Libanais font exception à la règle et — par ailleurs — les agriculteurs.

La plus frappée, avec 39 pour cent de baisse, est l'immigration britannique, toujours au premier rang, toutefois, avec 32,788 entrées contre 53,750.

Le phénomène frappe en second lieu l'immigration grecque, qui enregistre une baisse de 35 pour cent, avec 5,637 entrées au lieu de 8,864, et passe du quatrième au cinquième rang.

L'immigration italienne toujours au second rang pour l'importance numérique, avec 17,784 immigrants, a subi toutefois une baisse un peu moins forte de 30.4 pour cent par rapport à ses 25,578 entrées en 1967.

Les Allemands passent du 6ème au 9ème rang avec 4,975 immigrants contre 6,498 soit une baisse de 23.4 pour cent.

Même les Français, avec 5,037 immigrants contre 6,135, enregistrent une baisse appréciable de 17.9 pour cent, ce qui les porte au 7ème rang.

Les Antillais de langue britannique passent de 6,377 immigrants au cours des trois premiers trimestres de 1967 à 5,307 en 1968 : une baisse de 16.7 pour cent.

Les Américains — qui restent au troisième rang pour l'importance numérique, n'ont subi qu'une baisse de 7.9 pour cent: 13,042 immigrants contre 14,167.

Enfin les Portugais, désormais au quatrième rang avec 6,933 immigrants, n'ont perdu que 3 pour cent de leurs effectifs de l'année dernière, quand ils étaient 7,200.

Les seuls immigrants à augmenter en nombre depuis l'année dernière (entendons les immigrants désignés par leur nationalité dans les statistiques) sont les Libanais, qui passent de 732 à 949, soit une hausse de 23.4 pour cent.

Par ailleurs plusieurs nationalités africaines non détaillées présentent ensemble une hausse spectacluaire de 78 pour cent, passant globalement de 800 à 1424 immigrants.

La hausse la plus sensationnelle observée dans une ethnie particularisée, est celle des Chinois, qui passent de 2,951 immigrants à 4,002, enregistrant ainsi une hausse de 35.6 pour cent.

Les trois provinces recevant habituellement la plus grosse part d'immigrants, à savoir l'Ontario, le Québec et la Colombie britannique ont enregistré des baisses respectives de 22,2 p.c., 24.7 p.c. et 22.9 pour cent.

L'Ontario a reçu en effet 71,266 immigrant au lieu de 91,632, le Québec, 26,804 au lieu de 35,625 et la Colombie Britannique 16,684 au lieu de 21,643.

Le Québec, en subissant une baisse légèrement supérieure à celle de ces deux autres provinces, voit donc s'accroître un peu la marge déficitaire qui le sépare du plus gros de ses concurrents, à savoir l'Ontario.

Il faudra attendre les statistiques de l'année complète pour se faire une idée définitive de l'évolution de l'immigration canadienne au cours de ces dernières années, et la place qu'y occupe le Québec.

Mais comme l'indiquent déjà les statistique qui viennent d'être publiées, ce sont toujours des arguments d'ordre économique qui prédominent dans les fluctuaitons qu'elles présentent.

L'élection à Saint-Michel

Le Comité d'épuration présente 4 candidats

par Claude MASSON

Le Comité d'épuration de Saint-Michel, qui s'était engagé formellement par la voix de son président à ne jamais poursuivre de buts politiques, a décidé de présenter quatre candidats à l'élection du 1er décembre prochain.

Ce scrutin permettra au nouveau district de Saint-Michel d'être représenté par quatre conseillers au sein du conseil municipal de Montréal. Ce sera d'ailleurs la première fois qu'un quartier de la métropole aura quatre délégués à l'hôtel de ville. Jusqu'ici, le nombre s'est limité à trois représentants.

Au cours d'une conférence de presse, les dirigeants du Comité d'épuration ont annoncé les candidatures de MM. Pierre Bégin, président de l'organisme; Aimé Sauvé, 1er vice-président; Ernest Roussille et Nicola Ciamarra, directeurs. Tous quatre ont déjà en main leur bulletin de candidature.

Le Comité d'épuration avait été formé à l'occasion de l'éclatement au grand jour de "l'affaire Saint-Michel" qui a donné lieu à des accusations devant la Cour des sessions, à une enquête publique en cours sur les cinq dernières années de l'administration du maire Maurice Bergeron, à la mise en tutelle par la Commission municipale de Québec et finalement à l'annexion à Montréal.

Pas de politique

Le président de l'organisme, M. Pierre Bégin, a reconnu avoir déjà déclaré, et à plus d'une reprise, que le Comité d'épuration de Saint-Michel n'avait pas de visées politiques. Il a d'ailleurs déjà déclaré à son propre sujet : "Jamais je ne ferai de politique". Il n'a pas non plus nié ce fait hier.

M. Bégin a déclaré que, même en se présentant et même s'il est élu au scrutin du 1er décembre, ce n'est pas pour lui une entrée en politique. Dans son esprit, il veut faire de "l'action civique" (ne pas confondre avec l'ancien parti politique du maire Jean Drapeau) et réaliser pour Saint-Michel les promesses contenues dans le règlement d'annexion présenté par Montréal et qui a reçu un bon accueil des contribuables de cette ex-ville devenue un quartier montréalais.

" Nous n'avons aucune ambition politique", de répéter à plusieurs reprises M. Bégin. S'il a décidé de devenir candidat avec ses trois coéquipiers, c'est à la suite de pressions et pour terminer l'oeuvre déjà commencée par le Comité d'épuration. D'ailleurs, a-t-il ajouté, ce n'est qu'un mandat de 22 mois. Les prochaines élections municipales, à Montréal, sont prévues pour octobre 1970.

Etant donné que le Comité d'épuration a joué un grand rôle dans l'annexion de Saint-Michel à Montréal, il est fort probable que ses candidats recevront l'appui, sinon officiel du moins indirect, de l'administration Drapeau-Saulnier. Advenant le cas où les représentants du groupe deviendraient des membres du Parti civique, s'ils sont élus, M. Bégin ne voit pas là non plus une action politique mais toujours une action civique. Il a déclaré que même en faisant partie de l'équipe D.S., lui-même et les trois autres candidats du groupe ne se gêneraient pas pour défendre les intérêts de Saint-Michel.

Déception certaine

L'annonce de la candidature de quatre des principaux dirigeants du Comité d'épuration a été mal accueillie par des membres du groupe et évidemment par des citoyens de Saint-Michel qui voient là une tactique politique.

Un directeur du Comité d'épuration a même exprimé son désaccord avec la décision de ses collègues. "A la réunion des directeurs, tout était décidé d'avance", a-t-il dit.

De leur côté, les journalistes présents à la conférence de presse, qui étaient pratiquement tous les mêmes qui ont "couvert" les événements se rapportant à l'annexion, se sont montrés étonnés de l'attitude des dirigeants du Comité d'épuration.

Par ailleurs, des citoyens de Saint-Michel rencontrés hier soir ont exprimé le même avis. Pour eux, le geste que posent les dirigeants du Comité d'épuration affaiblit grandement le prestige de cet organisme.

Il est à prévoir aussi une réaction passablement virulente aussi bien de la part des apôtres anti-annexionnistes que des autres candidats en lice à l'élection du 1er décembre de même que des membres de l'ancien conseil municipal de Saint-Michel. Tout au long de la campagne précédant l'annexion, les conseillers de Saint-Michel étaient convaincus que des dirigeants du Comité d'épuration allaient se présenter à Montréal advenant la fusion.

COMMUNIQUÉ D'URGENCE

Le service de l'éducation des adultes de la Commission des Ecoles Catholiques de Montréal tient à aviser ses étudiants adultes

qu'il n'y aura pas de cours ce soir MERCREDI 13 NOVEMBRE

Cette décision est prise dans le but de permettre à ses professeurs d'assister à une réunion convoquée par ses syndicats.

CE COURS SERA REPRIS A UNE DATE ULTERIEURE

qui sera déterminée par le directeur de chaque centre. On demande de ne pas téléphoner ni à la C.E.C.M. ni dans les centres pour obtenir confirmation de ce communiqué.

BAS PRIX AVEC TIMBRES

GIGOT D'AGNEAU IMPORTE — COMPLET OU PARTIE RONDE lb 59¢

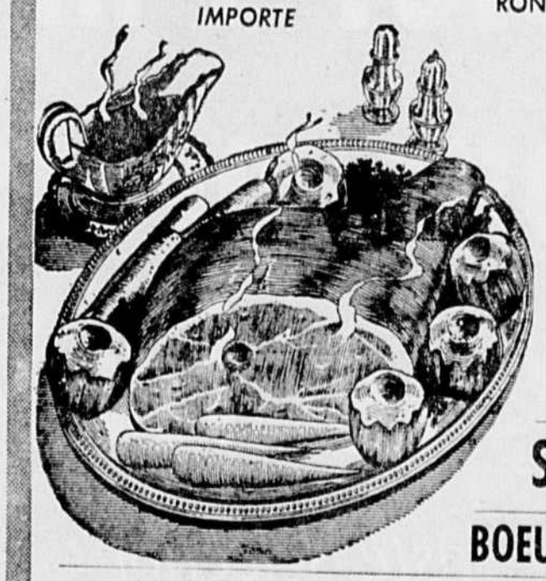

Dionne LTÉE-LTD.

POULETS POUR RÔTIR CATEGORIE "A" 3 à 4 lb CRY-O-VAC lb 39¢

STEAKETTES DE BOEUF lb 69¢

BOEUF HACHE FRAIS lb 59¢ 3 lb et plus 55¢

SMOKED MEAT DIONNE 4 PQTS 2 OZ 89¢ AVEC 25 TIMBRES

BACON A DEJEUNER MAPLE LEAF pqt 16 oz 79¢

EPAULE DE PORC FUME GENRE PICNIC MAPLE LEAF SANS JARRET 4½ à 5 lbs lb 53¢

TOURTIERES MARTIN 16 oz 69¢

PAMPLEMOUSSES DE FLORIDE — NOUVELLE RECOLTE TRES JUTEUX — GROSSEUR 48 — 10 pour 79¢

ÉPINARDS LAVÉS IMPORTES — CANADA No 1 — 2 cellos 10 oz 39¢

ECHALOTES IMPORTEES CANADA No 1 3 pqts 29¢

CHOUX VERTS DU QUEBEC CANADA No 1 ch. 10¢

CAROTTES LAVEES DU QUEBEC CANADA No 1 5 lb 25¢ EN SAC

RAISIN EMPEREUR DE CALIFORNIE CANADA No 1 3 lb 59¢ EN PANIER

BAS PRIX SOUPE TOMATE OU LEGUMES CLARK BOITE 10 OZ 11¢

EPARGNEZ 13¢ FEVES AU LARD EN POT DE TERRE GREEN GIANT 19 OZ 2 POUR 69¢

EPARGNEZ 16¢ TOMATE DE CHOIX PRESIDENT BOITE 28 OZ 4 POUR $1.00

EPARGNEZ 9¢ JUS DE TOMATE DE FANTAISIE LIBBY BOITE 19 OZ 5 POUR 89¢

EPARGNEZ 5¢ FROMAGE CANADIEN TRANCHE DIONNE PAQUET 8 OZ 3 POUR $1.00

EPARGNEZ 29¢ POIS DE FANTAISIE GREEN GIANT BOITE 10 OZ 6 POUR $1.00

EPARGNEZ 22¢ CAFE NABOB SAC 16 OZ 6¢ EN MOINS 73¢

EPARGNEZ 23¢ RIZ FRIT INSTANTANE DAINTY SAVEUR ASSORTIE 3 BOITE 12 OZ $1.00

EPARGNEZ 7¢ LAIT EVAPORE CARNATION 5 BOITE 16 OZ 89¢

EPARGNEZ 5¢ BLE D'INDE EGRAINE NIBLETS BOITE 7 OZ 6 POUR $1.00

EPARGNEZ 32¢ BISCUITS SECS PEEK FREANS ASSORTIS 4 PQTS 8 OZ $1.00

EPARGNEZ 4¢ BISCUITS RITZ CHRISTIE PQT 16 OZ 55¢

EPARGNEZ 10¢ JAVEL LAVO CRUCHE 128 OZ 59¢

EPARGNEZ 10¢ DETERSIF LIQUIDE MIR BOUT. 24 OZ 2 POUR 69¢

BISCUITS CREME SUCRE D'ERABLE DARES Epar. 10¢ 16 oz 49¢

MARGARINE MOM'S 3 pqt 16 oz $1.00

SACS DE THE RED ROSE PEKOE boite de 60 79¢

BEURRE D'ARACHIDE YORK Epargnez 4¢ jarre 16 oz 49¢

SWISS ROLLS CHOCOLAT STUART 2 boites 10 pour 85¢

RAISIN SULTANA WASCO cello 2 lb 75¢

ALIMENTS pour CHIENS Dr BALLARD 4 boites 15 oz 55¢

NETTOYEUR BIG FIVE Epargnez 17¢ 6 boites 14 oz $1.00

TISSUS A TOILETTE CASHMERE 8 roul. pour 89¢

TISSUS FACIAUX SCOTTIES 3 grosses boites 89¢

CETTE SEMAINE L'ASSIETTE A DINER DE 10 POUCES POUR 19¢

AVEC UN ACHAT DE $3.00 OBTENEZ LA VOTRE AUJOURD'HUI

FAB FORMAT GEANT avec cuillère à mesurer gratis 97¢

SAVON PALMOLIVE Format régulier 3 pour 43¢

PATE DENTIFRICE COLGATE Format super 99¢

30 TIMBRES UNITED EXTRA AVEC cello 2 lb — FEVES BLANCHE THOMPSON 45¢

30 TIMBRES UNITED EXTRA AVEC chuck a mug — BOEUF ou POULET 79¢

30 TIMBRES UNITED EXTRA AVEC pqt de 10 — SACS A ORDURES UNION CARBIDE 69¢

NOVEMBRE en marche chez EATON

Le chasse-neige Viking Eaton fait du déblayage une simple bouchée

Eaton vous offre deux solutions pratiques pour faire échec au climat rigoureux des hivers canadiens et ses nombreux amoncellements de neige. Progression avant, permettant au foret d'atteindre la neige et la glace facilement; rendement efficace et fonctionnement doux à double opération. Le chasse-neige Viking Eaton fera tout le travail pour vous en un rien de temps éliminant ainsi les longues heures de de déblayage à la main. Moteur "Briggs and Stratton" blindé et à traitement hivernal; coussinets sur billes lubrifiés en permanence.

L'achat d'un chasse-neige Viking comprend une paire de chaînes pour pneus sans frais supplémentaires

Chasse-neige VIKING Eaton de 5 c. v.

369.95

20.00 par mois

Efficacité de coupe de 26". Lames auto-nettoyantes et embrayage simple. Le foret se démonte facilement, ce qui permet le rangement du chasse-neige dans un espace assez restreint. Caractéristiques: 5 vitesses avant, un point mort et une pour marche arrière. Bec éjecteur pivotant; roues antidérapantes réglables; commandes montées au guidon. Fini en émail cuit dans les tons de jaune soleil et noir églantier. Couteaux jumelés compris. Modèle 6901.

Chasse-neige VIKING Eaton de 7 c. v.

409.95

16.00 par mois

Mêmes caractéristiques que ci-haut mais avec moteur "Briggs and Stratton" de 7 c.v. Modèle 6903.

Non illustré:

Chasse-neige Viking Eaton de 4 c.v.

Moteur de 4 c.v. à une vitesse avec efficacité de coupe de 21". Prix économique. Modèle 6900. **279.95**

16.00 par mois

EATON en ville (rayon 253) au cinquième étage, à Pointe-Claire, à Ville d'Anjou et au magasin-entrepôt

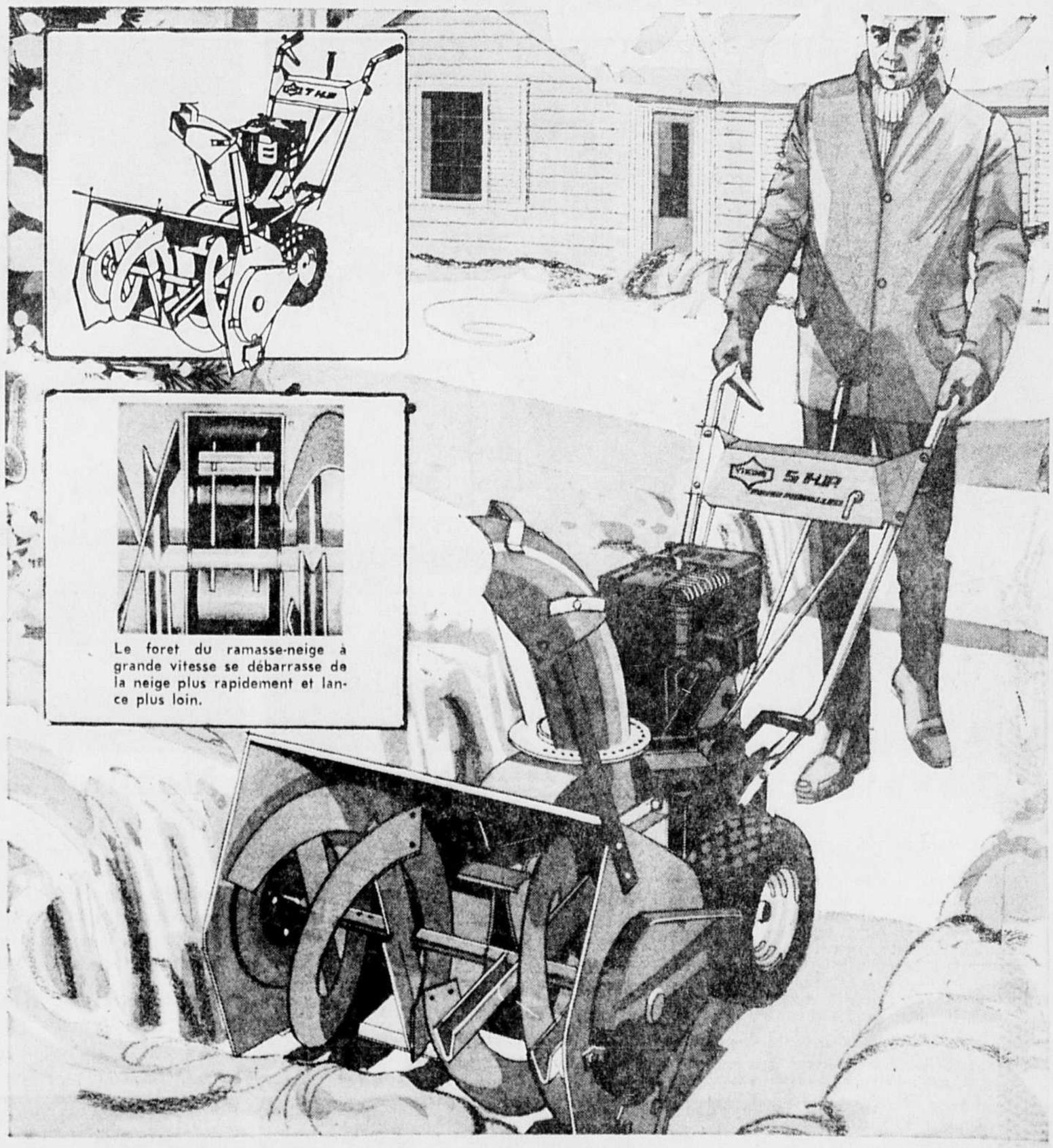

Le foret du ramasse-neige à grande vitesse se débarrasse de la neige plus rapidement et lance plus loin.

20% de rabais! Pneus d'hiver (Bull Dog) Commandez maintenant!

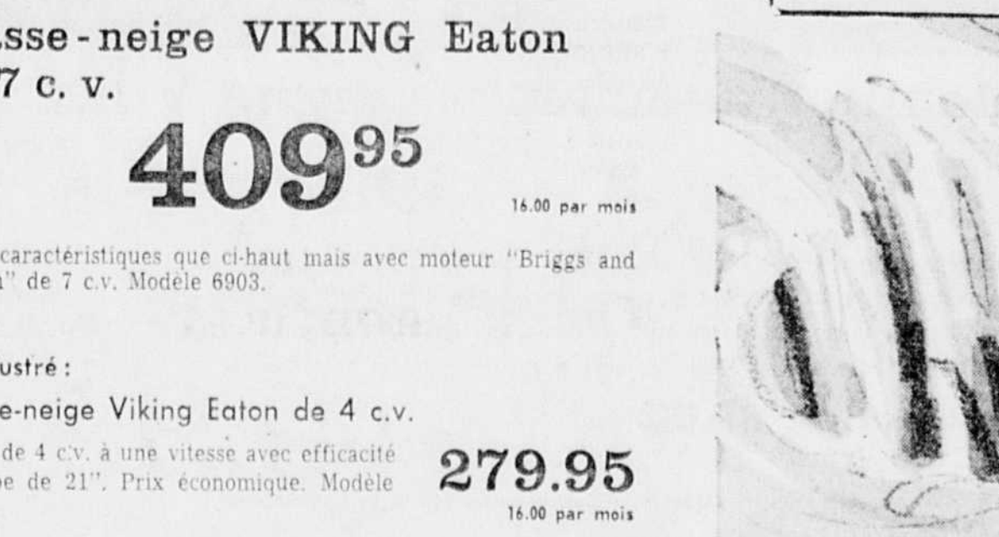

Soyez bien au chaud cet hiver avec les portes et fenêtres en aluminium Weather-Vane... chez EATON

EN VILLE ET VILLE D'ANJOU

Vous verrez, votre maison rénovée vaudra une maison neuve... les frais de déménagement en moins. Visitez notre pavillon-modèle ou téléphonez-nous et nous viendrons sur place établir un devis sans frais ni engagement de votre part.

APPENTIS GARAGE

Toiture en "Fiberglas" ou aluminium. Cadre en aluminium robuste avec supports attrayants. Protégez votre auto de la pluie, du soleil, et de la neige. Peut servir pour l'aménagement d'un patio pour l'extérieur.

AUVENTS MODERNES

En "Fiberglas" ou en aluminium. Procurent un ombrage ventilé en été et une protection contre la neige durant l'hiver. Grand choix de coloris les plus en demande.

REVETEMENT EN ALUMINIUM

Un revêtement qui rehaussera l'apparence de votre demeure. Minimise les frais d'entretien et de peinture. Doublure isolante qui aide à garder votre maison au chaud durant l'hiver et ventilée en été. Fini simili-bois cuit, blanc ou de couleurs variées. Nouvelles persiennes modernes assorties au revêtement.

FENETRES A AUTO-REMISAGE

Construction en aluminium. Action inclinable. Avec rainures et moustiquaires en aluminium inoxydable. Panneau amovible de l'intérieur facilitant le nettoyage des vitres. Finis variés, dont le blanc ou aluminium anodisé.

PORTES D'INSTALLATION FACILE

Portes de 1½" à 2 rainures. Grillage décoratif et protecteur de 12", poignée à bouton-poussoir et serrure, moustiquaire en aluminium, chaînette de sûreté. Fini blanc et autres couleurs variées ainsi qu'aluminium anodisé.

Utilisez votre compte Eaton — Aucun acompte avec ce compte

COMPOSEZ 842-9331 postes 284-708

EATON en ville, Centre des améliorations au foyer (rayon 453) au cinquième étage et à Ville d'Anjou

Soyez à l'abri du feu et des cambrioleurs

15.95

Ce prix très bas vous assurera une double sécurité! S'il vous arrivait d'être visité par des cambrioleurs ou encore être la proie de flammes destructrices, cet avertisseur, à déclanchement automatique, vous préviendra subitement. La sirène fait entendre un son strident que vous seul pouvez arrêter. Fonctionnement à piles. Boîtier de métal fini ivoire. Modèle très compact de 5" x 2¾" x 2". Ne pèse que 14 oz. Pose facile. Livret d'instruction et piles compris. Commandez tôt!

EATON en ville (253) au cinquième étage, à Pointe-Claire et à Ville d'Anjou

HEURES D'AFFAIRES EATON: 9 h 30 à 18 h. OUVERT JEUDI ET VENDREDI SOIR en ville jusqu'à 21 h. Pointe-Claire et Ville d'Anjou jusqu'à 22 h. Commandes par téléphone acceptées dès 8 h. 842-9211

NOVEMBRE *en marche* chez EATON

Équipement hiver-neige-froid à prix réduits opportuns

Grâce à cet achat spécial, c'est le moment de vous équiper confortablement à prix avantageux pour le ski. Au Chelsea Place (246), troisième étage en ville, à Pointe-Claire ou à Ville d'Anjou.

L'anorak: long et ceinturé, en nylon Du Pont, "zippé" devant et aux poches. Col debout, capuche dissimulée à serrage coulissant. Coussiné "Fortrel" fiberfill poids plume bien chaud. Marine, vert forêt, havane, beige ou corail. Tailles petite, moyenne, grande.

Spécial **19.99**

Le fuseau: coupe effilée en laine et nylon "Helenca" extensible ultra-souple. Glissière latérale. Marine, vert forêt, brun, beige ou noir dans les tailles 10 à 20. Longueur courante seulement.

Spécial **16.99**

En vogue: le gros tricot de pêcheur

Le cardigan: en gros tricot pêcheur de laine, boutonné de bois. Ton naturel pour tailles 36, 38 ou 40. Spécial **11.99**

Non illustré: Pull à faux col roulé, tricot pêcheur en laine naturelle. Tailles 36, 38, 40. Spécial **11.99**

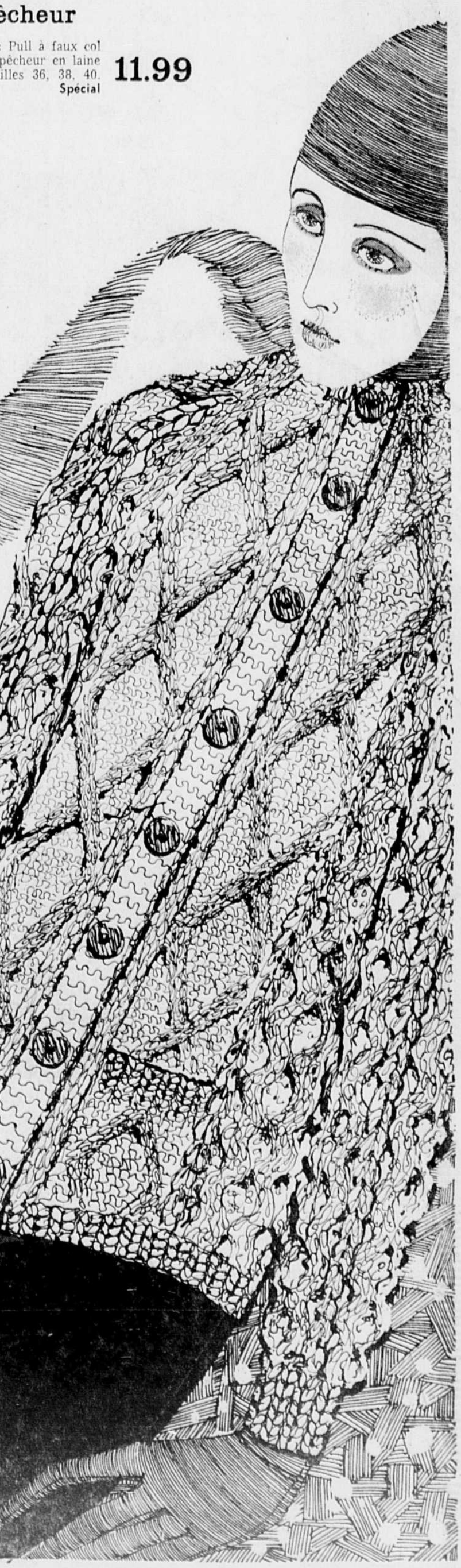

EATON

Le magasin des Fêtes au Canada

HEURES D'AFFAIRES EATON: 9 h 30 à 18 h. OUVERT JEUDI ET VENDREDI SOIR en ville jusqu'à 21 h. Pointe-Claire et Ville d'Anjou jusqu'à 22 h. Commandes par téléphone acceptées dès 8 h. 842-9211

MONTRÉAL

Bourse de Montréal

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	11 h.
Abitibi	300	7⅞	7⅞	7⅞
Alcan	3700	29⅝	29½	29½
Alcan 4¼	—	34½	34½	—
Algoma	3000	22	22	22
Anglo CP	—	6	5¾	—
AngT 265 Pr	—	40	40	—
Arg. 2.60 Pr	—	39¼	39¼	—
Atl Sug	—	6¼	6¼	—
Bq CN	—	13	12⅞	—
Bq d'Epargne	—	11⅜	11	—
Bq Imp C	—	20¼	19½	—
Bq de Mont	500	16¼	16⅛	16¼
Bq N-E	200	24¾	24¾	24¾
Bq Prov.	1500	9½	9½	9½
Bq Royale	1400	24⅜	24⅛	24⅛
Bq Tor-D	—	20	19½	—
Bell Phone	—	46¼	45¾	—
Brazil	—	19	18⅞	—
BA Bk Note	—	53	53	—
BA OIL	—	45⅜	45	—
BC Forest	—	26½	26	—
BC Phone	—	67	67	—
Brinco	700	4 95	4 95	4 95
Brinco wts	6000	1 05	1 05	1 05
CAE	1000	11¼	11⅛	11⅛
Col Pow	200	28	28	28
Con Cem	3000	35	35	35
Con Steam	—	35	34¾	—
Con Steam Pr	—	470	470	—
C Brew	400	9	8⅞	9
C.P.I. wts	800	560	550	550
C I L	—	14⅝	14⅝	—
Cl Pow	—	28	28	—
C Inter	—	8½	8⅜	—
C Marconi	—	7	7	—
CP	—	74¼	72¼	—
CP 13 Pr	—	9⅞	9⅞	—
CPI Pr	400	28¼	28¼	28¼
Canron	—	18	18	—
Central Del	—	15½	15⅜	—
Chemcell	200	11⅝	11⅝	11⅝
Cominco	200	31¾	31¾	31¾
Cons Bath	—	16⅞	16½	—
C. Bath Wts	400	310	310	310
Cons Bldg	—	470	470	—
Cons Text	—	14⅝	14½	—
Consu Glass	—	90	90	—
Coronation	—	350	325	—
Couvrette	—	8⅜	8¼	—
Crain RL	—	15½	15½	—
Cr Zell (A)	—	19¼	19	—
Crush Int	—	23⅝	23½	—
Denault "A"	—	17	17	—
Dist Seag	—	47⅛	46¾	—
D Bridge	—	16¾	16⅝	—
D Coal pr	—	15	15	—
D Corset	—	10⅛	10⅛	—
Do Fasco	300	24	24	24
D Glass	—	15	15	—
D Stores	—	16¾	16½	—
Domtar	—	11⅛	11	—
D Text	—	17¼	17	—
Du Pont	—	38	37½	—
E Match	—	22	22	—
Anamel A	—	6	6	—
Fairbanks-M	—	10	9¾	—
Falcon	—	98	97¾	—
Famous P	—	63⅞	63⅞	—
F Collection	—	22	21½	—
Fleetwood	1000	21½	21¼	21½
Fraser	—	18¾	18¾	—
Fr Pete	—	755	750	—
Fulcrum P	2000	9¼	9¼	9¼
Glengair	—	260	255	—
GB Can I	2200	19½	19½	19½
GL Paper	300	21	21	21
H Sidd	—	450	445	—
Hollinger	—	34¼	34	—
Home B	—	34	33	—
Horne Pf	—	425	420	—
H Smith	—	28	28	—
H Bay M	—	74⅞	74½	—
Husky Oil	—	26	25⅞	—
Husky D	—	15⅝	15⅜	—
Imp Oil	—	77½	77	—
Imp Tb	—	16¾	16½	—
I Accep	1100	27¼	27¼	27¼
Inglis	—	11¼	11¼	—
I Nickel	1000	40	39¾	39¾
I Util	200	48¼	48¼	48¼
I Util Pr	—	49½	49½	—
Inter PL	200	22	22	22
Invest Gr	300	9¼	9¼	9¼
James Steel	—	13⅝	13⅝	—
Jamaica	1100	72	72	72
Labatt	—	20	20	—
Labatt Pr	—	23	22¾	—
Lamonat A	—	5	5	—
Lau Fin	—	6⅞	6⅞	—
Levy	—	36½	33⅞	—
Loblaw B	—	9¾	9⅛	—
Loeb M	—	12½	12¼	—
MacMillan	—	27	26¾	—
Marit Tl	—	19¼	19¼	—
Mssey F	1700	23⅝	23½	23½
Melchers	—	11	10⅞	—
March3 Un	200	13	13	13
Miron 6	200	5¾	5¾	5¾
Mitch R	—	12	12	—
Molson A	—	27⅛	26⅞	—
Molson B	200	26¾	26⅛	26¾
Mtl Trust	—	14	14	—
Mre Crp	200	29	29	29
Mussens	—	8⅞	8½	—
Nat Cntains	700	10	10	10
NB Tel	—	13	12⅞	—
NFLD Lgt	300	8⅞	8⅞	8⅞
Noranda	800	62½	61¾	62
North C Gas	—	17¾	17½	—
NS Light	—	9	8¾	—
Oshawa A	—	42⅜	41¾	—
Petro Fina	1000	17⅞	17⅞	17⅞
Pac Pete	1800	23	23	23
Phillips C	—	8	8	—
Placer	—	33⅜	33⅜	—
Pow Corp	—	12	11¾	—
Pow C 4¾	—	36	36	—
Pow 5	200	13½	13½	13½
Price	200	12	12	12
QN Gas	400	15½	15½	15½
QNG Pr 5.40	—	73	73	—
Que Phone	2400	14¼	14¼	14¼
Radio Eng	—	43½	42	—
Reitman's	—	17¾	17½	—
Rio Algom	400	35⅜	35⅛	35⅛
Royal Trust	—	23½	23½	—
Salada F	—	13¾	13½	—
Scott LaS	—	27¾	27½	—
Shell Can	—	31½	31	—
Shop Save	—	23⅞	23⅞	—
Simpsons	200	38	38	38
Sogemines	—	17½	17¼	—
Southam	—	825	825	—
Stell Can	700	28½	28⅜	28⅜
Steinbg A	—	16	16	—
Texaco Can	—	34¼	34	—
T Grp A	—	13¼	13	—
Tr-C PL	900	38½	38½	38½
Tr-C PL 2.75	—	72½	72½	—
Tr Mt PL	500	13⅝	13⅝	13⅝
Trizec	200	285	285	285
UAP Inc	—	27½	27	—
Un Carbide	—	20⅛	20⅛	—
Union Oil	—	49½	49½	—
U Westburne	—	13¼	13¼	—
Velcro	200	44	44	44
Wajax	—	32	31⅝	—
Walk GW	—	39½	38¾	—
Warnock Pr	—	19½	19½	—
W Knapp	3000	29	29	29
Weldwood	—	22½	22½	—
W Coast Tr	—	31½	31	—
Weston	—	22½	22¼	—
Zeller's	200	16⅝	16⅝	16⅝

Bourse canadienne

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	11 h.
Africana	—	72	70	—
Agassiz	—	74	73	—
Am Metro Ent	400	430	430	430
Atl Mines	—	30	30	—
Baker Talc	29200	85	83	85
Band-Ore	—	12	12	—
Barvallee	—	18	15	—
Bateman	500	12	12	12
Beauce Pl	—	8	9	—
Beld-C w	—	305	305	—
Bellechasse	—	8	7	—
Beth Copper	—	17	17	—
blue Bon	—	350	340	—
Bruce-Presto	—	8	8	—
Bruneaun	500	12	12	12
Brunswick	—	800	800	—
Burnt Hill	3000	80	76	80
Camflo	—	525	520	—
C Homestd	—	910	910	—
C Security A	—	330	320	—
Canadore	—	55	49	—
Cnnon Mines	—	34½	30	—
Capital Bldg	—	6⅞	6⅞	—
Carbec	—	26	26	—
Cassidy's	—	8⅞	8⅞	—
Chemalloy	—	460	460	—
Chipman	—	7½	6½	—
Comm H M	200	5¾	5¾	5¾
Commodore	200	9	9	9
Commodore	200	9	9	9
Commodore w	—	500	500	—
Cominga	—	5	5	—
C Canorama	1000	19½	19½	19½
C Dolson	—	32	30	—
C Manitoba	500	51	51	51
C Mogador	—	10½	10½	—
C Monpas	—	14	13	—
C New Pac	—	100	95	—
C Pershcrt	—	105	92	—
C Propriet	1000	36	36	36
C Virginia	500	125	125	125
Corgemines	—	76	73	—
Crawford Ont	200	6¼	6¼	6¼
Crawford Ont	200	6¼	6¼	6¼
Cr MG A	—	150	150	—
Crownbridge	—	11	10	—
Crusade	1500	34	33	33
Dauphin	6000	28	27	27
Devil's Elbow	1000	24	24	24
Dom Exp	4500	83	81	83
Dom Lease	—	20½	20	—
Dumont	127000	61	58	60
Duvan	—	9	9	—
Eagle Gold	900	550	550	550
East Sull	—	655	640	—
Fab Met	900	6	4	6
Fano	7500	28	27	27
Fidelity	—	40	40	—
Fiscal	—	10½	10½	—
Fiscal pr	—	15	15	—
Fontana	—	4	3½	—
FT Reliance	—	76	74	—
Fox Lake	—	7	7	—
Futurity	—	50	47	—
Furlong pr	—	425	425	—
Glen Lake	2400	250	250	250
G W Min	—	50	48	—
Grissol	—	6½	6½	—
Guardian M	—	69	60	—
Inspiratn	500	150	150	150
I Atlas	—	75	75	—
I Norvalie	—	11	11	—
I Found	—	36	36	—
Jorex	—	155	155	—
K Desmond	—	12	12	—
Kenting	—	29	29	—
Kiena	—	106	106	—
Kodiac P	1700	155	150	150
Labrador	—	37	37	—
Laduboro	500	55	55	55
Lingside	—	5	4½	—
Louanna G	1000	25	23	23
Magnetics Int	—	450	420	—
Matach	1400	42½	40	40
Mid Chib	—	19	19	—
Midepsa	—	200	200	—
M Mines	—	38	35½	—
Mistango	5000	43	43	45
Molyb	200	200	200	200
Mt Pleast	3500	16	15	15
Muscocho	—	23	19	—
NUud Vnd	—	190	180	—
N Formaq	6000	13	13	13
N Glacier	—	17	17	—
NW Costig	2500	64	64	64
Newrich	—	15	15	—
NA Asbstos	—	8	8	—
NA Rare	2500	71	70	70
NW Canalk	—	14	14	—
Opem Ex	1000	25	25	25
PA Inv	200	425	425	425
Patino	—	36⅝	36⅝	—
Pat Silver	1000	29	29	29
Paudash	—	2½	3½	—
Paul Srv	—	23⅞	23½	—
Peel Eld	—	53½	53	—
Peso S	—	435	415	—
Phoenix O	—	625	615	—
P Ridge	—	17	17	—
Pitt Gld	—	5	5	—
Pow Pr	—	20¼	20¼	—
Pr Potash	—	8	7	—
Que Chib	—	67	66	—
Que Explo	2500	15	15	15
Rancheria	—	26	25	—
Ranger O	—	740	740	—
Rouyn Ex	500	8	8	8
RA Pete "B"	—	140	123	—
Rusty L	—	8	8	—
St-L Colum	—	245	231	—
St-L Div Lds	200	98	98	98
St Lucie Ex	1000	18	18	18
Sopowe	—	7	7	—
Select Fin	—	425	415	—
Silver Reg	7500	88	85	85
Silver Sum	1500	15	15	15
Silver T	1500	75	71	71
Sobeys A	—	8¼	8¼	—
S Dufault	1000	19	19	19
Spartan A	900	100	100	100
Stairs E	—	10	10	—
S Gold	—	13	13	—
Sturgeon	1000	55	55	55
Subeo	900	245	245	245
Superpack	—	18⅛	18½	—
Surlaga	—	120	115	—
Tache	500	10	10	10
Tazin	—	8	7½	—
Tib Expl	—	4	4	—
T L I	1500	375	375	375
Trsterre	3000	17	17	17
U Obalski	600	105	105	105
Val-Mar	—	11½	11	—
V Der Haut	—	5¼	5	—
Waite D	2000	23	23	23
West Hill	—	34½	34	—
West Tin	—	9	8	—
Wisconsin	8000	35	34½	35

LES INDICES DE LA BOURSE DE TORONTO

	Ind.	Aur.	Mét.	Pét.
Variat. 12 novembre	+1.25	— .73	+ .09	—3.27
Clôture 12 novembre	184.00	203.26	114.72	233.06
Haut — 1968	182.81	260.79	115.09	237.80
Bas — 1968	144.46	179.29	95.09	165.71
Haut — 1967	172.41	205.30	111.40	225.00
Bas — 1967	147.65	142.30	85.88	130.15

titres au comptoir

Source : Bongard Leslie & Co.

Valeurs	Achat	Vente
Abeta	13	16
Abitibi Asbestos	3	3½
Aconic	1	3
Advance RL	4	6
Albatross	10	15
Alscope	1 65	1 85
Amal Mng	5	—
Amer Chib	2	5
Americ	30	40
Bald Mtn	1	2
Beacon	22	26
Beauport Holdings	12	17
Bedun	35	40
Boma Chib	12	18
Bracemac	9	11
Cambridge	15	17
Chesbar	17	20
Clearwater	35	45
Ciera	15	25
Chibtown	35	40
Crewell	75	85
Cuvier	2	5
Dasson	—	—
Delesseps	60	65
Dorai	75	1 00
Dubisson	3	5
Ducros	46	51
Expo Ungava	57	63
Frebert	13	17
Fundy	—	35
Ganda Silver	6	8
Gaspe Copper	43	45
Gaspesia	30	40
Gold Star	3	6
Great Lakes Nickel	6 75	7 25
Great Lake Silver	1 05	1 15
Hucamp	60	80
Imp Minerals	20	25
Independant	2	4
Jack Waite	2	5
Jubilee	60	80
Jumo	4	6
Kewagama	5	7
Kukatush	4 25	5 00
Lake Beaver H	14	16
Leeds Metals	9	12
Lun Echo	26	31
Madex	10	20
Main Oka	2	7
Martin Bird	1	2
Mattagami Ex	—	5
Midland Nickel	74	77
Magor	70	75
Molybia	10	15
Mt Cartier	25	35
Naganta	90	1 00
Nat. Malartic	2 35	2 50
Nemrod	50	60
New Assoc Devp	7	9
New Baska	5	15
New 'nsco	15	18
New orie	8	10
New Miller Copper	3	5
New Pascallis	40	50
Nipiron	20	25
Norque	5	8
North Bord	15	17
North Share	65	75
Nouvelle	30	—
Oklend	1	2
Prado	5¼	5¾
Que Uranium	60	65
Quejo	4	6
Radex	1 20	1 30
Radio Hill	45	55
Ram Pete	3 00	3 25
Rand Mal	1	3
Scandia Mng	50	55
Seaway	2	4
Sullico	5	6
Tagami	18	22
Thunder Bay	3 10	3 40
Tri-Hope	4½	5
Waco Pete	5	8
Watson Lake	1	3
Weegee	1 25	1 50
Westville	7	12
Young Dave	17	20

SECTION INDUSTRIELLE

Source: Kippen and Co.

Valeurs	Achat	Vente
Bque d'Economie Que	5 25	5 75
B C Molyb wts	6	7
Cdn Foreign Sec	13 00	15 00
Cntral Dynamics	7	7½
Charter3d Credit	11¾	12¼
Camputel	38	39
Consol Then A	5½	7
Crown Life	28	30
Electronic A	16	16½
Grenoche	3½	4
District Trust	8 00	9 00
East Can Savings	4 50	5 50
Halton and Peer Tr	19½	22
Hamilton Trust	5 50	6 50
Income Life	6 00	7 00
Industrial Life	20	24
La Prevoyance	16	18
Intl Systcoms	9¾	10¼
La Stabilitee	4 00	5 00
London Life	60	62
Les Prevoyants	5 00	6 00
Lincoln Trust	4 00	5 00
Marigot Inv	5 75	6 50
Marigot wts	3 25	—
North West Life	6 50	8 00
NS L Pow	57	—
Id 4½ priv	65	—
Id 5 priv	35½	—
Nova Scotia Tr	42	—
Paco Corp	5	5½
People Stores	14½	15
Permeatre Corp	31	32
Rapid Data	5½	6
Seaboard Life	6 50	8 00
Stadman Indt	21½	22
Supersol	4 50	5 50
Soc d'am. et de Fid	19 50	21 00
Unican Security	7¼	7¾
Wellington Bk A	1 00	1 50
Zodiac A	4	4¼

cours des obligations

Association canadienne des courtiers en valeurs mobilières

GOUVERNEMENT DU CANADA

		Achat	Vente
5½, 1er oct	1969	99¼	99¾
5¼, 1er oct	1969	99½	100
5, 1er juil	1970	97¾	98¾
7, 1er avril	1973	101	102
3¾, 1er juin	1976	78¼	79¼
6, 1er avril	1971	99¼	99¾
5, 1er juin	1971	96¾	97¼
7, 15 juin	1974	101	102
6½, 1er oct	1978	100½	101
6½, 15 dec.	1969	100	[illegible]
4½, 1er sept	1972	91½	92½
6¼, 1er dec	1973	98¼	99¼
5½, 1er oct	1975	92¼	3¼
5½, 1er aout	1980	88	89½
4½, 1er sept	1983	76½	77½
5¼, 1er mai	1990	82¼	82½
5¾, 1er sept	1992	87½	88½
6½, 1er oct	1995	96	97
CNR 2⅞, 15 sept	1969	97	97½
CNR 5½, 15 dec.	1971	97	98
CNR 4, 1er fev.	1981	74	75½
CNR 5¾, 1er jan.	1985	87½	89
CNR 5, 1er oct.	1987	77½	79
Perpetue 3	—	47	51

GOUVERNEMENTS PROVINCIAUX

		Achat	Vente
AMR 7¼ 15 m	1990-93	96½	97½
BC El 6½, 1er avr	1990	89½	90½
M Hd 7¼ 1 aout	1986-88	96	97½
NB 7¾, 2 juil.	1988	99	100
Terrn 7½, 15 fev.	1988	96	97
NE 7½, 15 juin	1988	98	99
IPE 7½, jan.	1988	96	97
Q Hyd 7, 1er avr	1992	96	97
Q 7½ 1er dec.	1977-86-89	99	100
Q 7½, 15 jan.	1985-88	96½	97½
Q 7½, 15 mai	1990	97½	98½

MUNICIPALITES

		Achat	Vente
Mont 7, 1er jan.	1988	89	91
Tor Met 7¼ 1er mai	1988	97½	98½

INDUSTRIELLES

		Achat	Vente
Abitibi 7¼	1987	93	95
Alu of Can 4½	1973	88	90
Alg Steel 5¼	1978	82	84
Bq N.E. 7	1987	96½	98½
B.A. Oil 7⅛	1988	97¼	98¼
Can Cement 3¾	1975	80	82
CB Alum 5¾	1980	85	87
C.P.R. 5	1983	77	79
Domtar 6¾	1987	87½	89½
GMAC 6½	1987	85	87
Imp Oil 7⅛	1988	98½	99½
Ind Acc 6¾	1984	87	89
Noranda 7½	1988	96½	98½
Roy Tr Mtg	1975	85½	87½
Roy Nat 6¼	1981	86	88
Shell Oil 5⅞	1977	88	90
St Law Corp 5	1978	80½	82
Simpson's 4¾	1973	91	93
Eaton's 5¾	1985	78	80
Triad 4¾	1973	91	93
Weston Geo 6¾	1987	88	90

SERVICES PUBLICS

		Achat	Vente
Alta Gas 5¼	1985	81	83
Ang Cdn Tel 6	1983	87	—
Bell Tel 5¾	1984	82	84
Bell Tel 7⅜	1991	99½	100½
Bell Tel 6¼	1992	91	—
B C Tel 6¾	1989	89	—
Calgary Pow 7½	1988	97	—
Cdn Elect 4	1972	85½	—
Consu Gas 5	1978	82	—
Consu Gas 6½	1979	91	—
Marit Elec 7¾	1987	96½	—
NFLD L P 7¾	1988	100¼	101¼
North C Gas 8	1989	99½	100½
Northern Tel 5¾	1983	83½	—
Que Nat Gas 7	1990	85	—
Que Tel 7	1989	89½	—
TC Pipeline 5.85	1987	81	83
Union Gas 7¾	1988	99½	100½

CONVERTIBLES

		Achat	Vente
Simpson's 5½	1979	158	—
TC Pipeline 5	1989	100	102
W Coast 5½ Ex-C'p	1988	100	102

du parquet de la bourse

Ecarts mixtes à Montréal à l'ouverture

Les cours ont débuté dans une tendance légèrement inégale à la **Bourse de Montréal** ce matin mais leur tendance peu après l'ouverture se raffermit. L'indice industriel gagne 0.96 à 186.60 et le combiné gagne .69 à 180.03.

En début de séance, parmi les titres les plus actifs, Noranda gagne ½ à 62, Algoma ¼ à 22, Fleetwood ¼ à 21½, Petrofina ¼ à 17⅞ et Great Britain Canada Investment ½ à 19½.

Chez les perdants, la banque Royale se replie de ⅜ à 24⅛ de même que Inco à 39¾. Trizec perd 15 cents à 2.85.

Aux minières à la Bourse Canadienne, Baker Talc gagne .02 à 85 cents et Dumont Nickel .03 à 60 cents. NA Rare Metals perd .03 à 70 cents.

* * *

A **Toronto,** la tendance est mixte dans la plupart des secteurs du marché à l'ouverture ce matin.

Canadian Goldale gagne ¾ à 36½, Noranda ½ à 62, Hudson Bay Co. ½ à 22¾, Donlle ½ à 23½ et Great Northern Capital ⅜ à 14¼.

Levy Industries baisse de ½ à 34½, Revenue Properties de ⅜ à 18½, la banque de Commerce de ¼ à 20 de même que Canadian Tire "A" à 57¼.

* * *

La hausse des cours se poursuit à **Wall Street** ce matin dans un début de séance actif. Le Dow Jones industriel, en hausse d'un peu plus de 5 points hier soir, progresse d'environ 1 point.

Les hausses par rapport aux baisses l'emportent dans la proportion d'environ 2 contre 1.

Parmi les valeurs les plus actives, des gains d'environ 1 point sont enregistrés par Standard Oil New Jersey, City Investing et General Mills. Les aciers se replient. Les autos sont inégales, General Motors perd environ 1 point. Les services publics continuent de gagner du terrain. Aux électroniques, Control Data gagne 1 à 141, Scientific Data 1⅛ à 87¼ et Texas Instruments 1¼ à 100¾.

* * *

La hausse se poursuit aujourd'hui au **Stock Exchange de Londres** en raison de l'espoir qui semble se manifester concernant l'issue favorable des négociations rhodésiennes.

Le comportement des valeurs libellées en dollars est ferme à la suite de la hausse accentuée du marché de Wall Street hier soir.

newyork

12 NOVEMBRE 1968

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch. Net
ACF 2.40	58	58¼	57⅝	58⅛	— ⅛
Addres 1.40	251	80⅝	78¾	79¾	+2¼
Admirl	196	22½	21½	21¾	+ ¾
AlcanAl 1.10	424	27½	26⅞	27⅜	+ ⅝
AllegC .10e	330	25	24	24⅞	— ¼
AllisCha .62p	340	31	29⅞	30⅜	—1⅛
Amerad 3	452	91⅝	89½	90	+1¼
AAirlin .80	571	32⅞	32	32⅞	+1⅛
AmCan 2.20	267	55	54	54¾	+ ⅝
ACyan 1.25	818	33	32	32½	+ ⅜
AHome 1.30	320	58⅞	58	58½	— ¾
AmMot	3815	15½	14⅞	15½	+1⅛
AmSmel 3	170	70⅞	69⅞	70	+ ⅛
AmStd 1	208	44⅛	43	43¾	— ½
AT T 2.40	953	54⅞	54⅛	54⅞	+ ½
AmTob 1.90	191	34½	33⅝	34	.
Ampex Cp	381	34⅝	33¼	33¼	—1
Anacond 2.50	301	54	52¾	53½	+ ⅝
Armco 3	192	52½	51½	51¾	— ⅜
ArmC 1.40a	202	80	79¼	79⅞	. . .
AtlRich 1.80	486	106	104¼	105	. . .
Avco 1.20	210	46½	45	46½	+2⅛
Avon 1.60	60	135½	134½	134¾	+ ½
Babck 1.36	191	36⅛	35⅝	36	+ ⅛
BeechAir .75	35	44½	44⅛	44⅜	+ ⅜
Bell H .60	x412	71¾	66¾	71¾	+6¼
BenF 1.60	297	51½	50	51½	+1¾
BethStl 1.60	804	30⅜	30	30⅛	— ⅜
Boing 1.20	718	54½	53	54¼	+ ⅜
Bordn 1.20	527	33¼	32¼	33	+ ⅜
BorgWa 1.25	70	33½	33	33⅜	+ ⅛
BosEd 2.08	14	44¼	44	44	+ ¼
Brunswk	480	19⅝	19	19	— ¼
Bucy 1.20	169	29½	28⅛	29¼	+1⅜
Burlin 1.40	122	46⅞	45⅝	46⅝	+1
Burrghs 1	84	220½	219⅜	220⅛	+ ⅛
CmpRL .45a	35	33⅞	32½	32⅞	— ⅜
CmpSoup 1	123	31¼	30¼	31	+1
CanSoRy 3	z10	67	67	67	—1
Cdn Brew .40	33	10½	9⅞	10⅛	. . .
CPR 3	36	79	78⅛	78⅝	+ ⅝
Cantn .80	85	30½	29¾	29¾	— ¾
Case JI	82	22	21¼	21⅜	— ⅜
CatTr 1.20	143	47⅞	46¼	46⅞	—1¼
Celanese 2	88	75	73	73	—1⅞
Ches Oh 4	27	72¾	72	72¼	— ⅜
ChrisCrft 1a	108	39½	38⅝	39⅛	+1⅜
Chryslr 2	230	69⅞	68¼	68¼	— ½
CitiesSv 2	303	64⅛	63½	63⅞	. . .
ClarkE 1.20	66	34	33⅞	33⅞	. . .
ClarkO .60	46	76⅞	74¾	76	+1
Clevite 2.20	x50	72½	69	69	—3½
CocaCol 1.20	159	71	69¼	69¾	— ⅜
CBS 1.40b	89	51⅞	50⅝	51	—1¼
CSolv .70e	92	27⅜	26½	26⅞	+ ¼
Com Sat	238	53	51¾	52	+1⅛
ConEds 1.80	224	33¾	33¼	33½	+ ⅛
ContCan 2.20	178	65¼	64⅞	65¼	+ ½
CtlData	365	141	136¾	140	+4⅞
CopwS 1.20	21	26	25	25	—1
Corn Pd 1.70	150	41⅞	41⅛	41½	+ ⅛
Crane 1.60	23	52¾	50⅞	52¾	+2¼
CurtisWr 1	276	28⅜	26⅝	28⅜	+1⅞
Deere 2	75	57⅝	57	57½	+ ⅜
DennMf .60	71	48⅞	47⅝	48⅞	+ ⅝
Det Stl .60	194	23⅛	22⅞	23	+ ⅜
Dome M .80	29	64	63½	64	+1¼
DowC 2.40	297	82	81⅛	81⅝	+ ¼
duPon 3.75e	106	173¾	170¼	171⅞	— ⅝
EastK .88	418	78⅞	77¾	78	. .
EatnYa 1.40	84	42¼	41⅛	42¼	+1⅛
EG G .10	246	52	49¾	52	+3¼
ElPasNG 1	331	20⅛	19⅞	19⅞	— ⅛
ESB 1.20	87	28⅜	27¼	28¼	+1¼
EssexW 1.20	466	40½	39¾	40⅛	+ ⅜
EthylCp .60	166	37⅝	37⅛	37½	+ ¼
Evershp	117	20½	20	20¾	+ ⅛
ExCel 1.20	59	34¾	34	34⅜	— ⅛
Fairch .50g	209	82⅞	80⅞	82¼	+1½
Firest 1.50	109	63⅝	62	62⅞	— ⅜
FMCcp .85	202	40	39⅛	39⅞	+ ⅜
FMC pf2.25	1	59¾	59¾	59¾	+ ⅛
Ford 2.40	456	59⅝	59	59⅝	+ ¼
Frueh 1.70	209	36	35¼	35⅝	+ ¼
Gen Dyn 1	218	43½	42½	42¾	+ ¼
GenEle 2.60	239	95¾	94½	94¾	— ⅜
GFds 2.40	x164	87¼	83⅝	87¼	+4¼
GenIn 1.20t	379	48⅞	47½	48⅞	+ ¼
GMC 4.30e	396	88⅛	87½	87⅞	— ⅛
GPCem .80	81	23⅜	22¾	23⅛	+ ⅛
GTel pf2.50	2	53¾	53¾	53¾	+ ¼
GTire 1	740	34½	32⅞	34¼	+1½
GoPac 1b	73	90⅝	89⅞	90	— ½
Goodrh 1.72	525	43⅝	41⅞	43⅝	+1⅞
Gdyr 1.50	275	62	61	61½	— ⅜
Granby .60a	174	30½	29¼	30	— ¼
GrndU .60b	37	27	26¼	26⅝	+ ¼
Gt No Ry 3	30	59⅜	58½	58⅞	— ½
GulfO 1.50	390	42⅞	42½	42¾	+ ⅛
Heinz 1.50	75	65¼	64⅛	65⅛	+ ⅞
Hewlett .20	81	87⅝	84⅞	87⅝	+3⅜
High Volt	98	35⅞	32⅞	35⅝	+2⅝
Hmstk .40	x80	36⅜	35	35¾	+ ⅛
Honywl 1.10	678	115⅞	114⅝	115⅞	+ ⅞
HFC 1.10	109	48¾	48	48¾	+ ⅛
HBay 3.40a	3	70¼	69⅞	70	— ⅛
IllCent 1.50	32	69	68¼	69	+ ½
IngRand 2	x72	49½	48	48	— ¾
InlkSt 1.80	44	32⅞	32¼	32¼	— ½
IBM 2.60	362	320	317	320	+4¼
IntFF .36b	80	52⅛	50½	52⅛	+1⅛
IntHar 1.80	308	36¾	36	36½	+ ½
IntMng .20r	39	28⅞	28	28	— ¾
INick 1.20a	374	37¼	36⅝	37⅛	+ ⅛
IPap 1.35	573	37¼	36⅞	36⅞	+ ⅛
IntT&T .85	464	58½	57⅛	58½	+1¼
JnMan 2.20	131	84	82⅛	82⅞	— ⅛
KaysRo .60	538	40¼	39½	40¼	+1
Kellogg 1.40	383	41⅛	39⅞	41⅛	+1¼
Kennec 2	220	47⅞	47⅛	47⅞	+ ⅜
Kresge .34	668	40⅝	39⅝	40	+ ⅛
Kroehl .45e	4	38¾	38⅞	38⅞	— ⅝
LibbMcN	135	15	14⅞	14⅞	+ ⅛
Litton 1.89t	285	79	77¾	78¾	+ ⅛
Lock A 2.20	769	52⅞	51¾	52	— ⅜
Loews .40h	53	131¾	130½	131½	+1½
MadS Gar	139	10⅝	10⅛	10⅜	— ⅛
Magvox 1	674	61⅛	59⅞	61⅜	+1¾
Malry 1.80	11	68¾	68½	68½	— ⅛
Marathn 1.40	x103	55¼	54¼	55	+ ¾
MarMid 1.50	27	45⅞	44⅞	45¼	+ ¼
MarshFld 2	40	59⅛	58	58	+ ⅛
MartinM 1	580	30	29⅜	29¾	— ¼
Mass F 1	578	22⅞	21¾	22⅞	+1⅛
McDonCp	35	60	58½	60	+1⅞
McDnD .40	502	51½	49⅞	51¼	+1⅝
McGrH .60a	68	41½	40⅞	41½	+ ⅜
McKee 1.50	19	34¾	34	34⅝	+1¼
Merck 1.60a	170	87¼	85¼	87	+2½
MGM 1.20	311	49⅜	46⅛	46¾	—2¾
MidldR 1.40	51	35⅞	35	35½	+ ¾
MMM 1.45	93	109⅜	108¼	109⅛	. . .
Mohasco 1	587	42	40	41⅛	+1⅝
Msant 1.80	291	56½	55⅝	56	— ⅛
Motorola 1	142	141⅝	138½	140	—2½
N Cash .20	127	123⅝	121½	121⅞	+ ⅜
NDairy 1.60	x100	43⅞	43½	43⅝	. . .
NDist 1.80	109	38⅞	38	38½	— ⅛
NatGyps 2	208	67¼	65½	65¾	+1½
NLead 2.25e	397	75¼	74¼	74⅞	+1⅛
NortonS	281	47½	45½	46¾	+1⅝
OutbMar 1	294	40⅛	38⅜	40⅛	+1⅛
PacPet .13g	159	21½	21⅛	21½	+ ⅛
PanAm .40	353	25⅛	24½	24½	— ½
ParkeDa 1	220	28⅞	28¼	28⅞	+ ⅛
PenCen 2.40	1057	62¾	60	60⅞	— ⅞
PepsiCo .90	87	49¾	48½	49	+ ¼
Perkin El	107	50½	48	50½	+3⅛
Pfizer 1.20a	333	68⅞	67⅛	68½	+ ⅞
PhelD 3.40	71	83⅜	82⅛	83	+ ⅜
PhilMr 1.80	46	55⅛	55	55⅛	— ⅛
PitBo 1.20	45	70⅜	69	69⅞	— ½
Polroid .32	328	121⅞	118	121⅞	+5¼
Proc G 2.40	38	89⅞	89⅛	89⅛	— ⅛
Plimn 2.80	63	51¾	51	51⅛	. . .
RCA 1	679	48	47	47⅛	— ⅝
Ralst P .60	69	24¼	23⅞	24¼	+ ½
Rep St 2.50	296	45½	44⅞	44⅞	—1
Rexal .30b	187	42½	40⅞	42½	+1⅜
ReyT 2.20	200	40¾	40⅛	40¼	— ¼
RoyD 1.89r	174	58⅜	57¼	58⅛	+ ⅞
Rubmd .96	6	38⅞	38⅝	38⅞	+ ⅜
Schenl 1.30	20	46⅜	45¾	46	+ ¼
Scherg 1.40	51	84⅞	82½	84½	+1⅛
Scientif	434	86½	84	86⅛	+2⅛
SCM .60b	198	39⅝	38⅞	39⅛	— ⅛
Scott Pap 1	272	32⅜	31¼	32	+ ⅜
SearsR 1.20	152	68⅞	68⅛	68⅜	+ ¼
ShellO 2.30	110	70½	69½	70½	+ ½
Sinclr 2.80	535	105¼	103½	103¾	—1½
Singer 2.40	96	86¼	85½	85½	— ½
SouPac 1.60	292	43	42⅛	42⅜	. .
SperryR .40e	602	47	45¾	46⅞	+1⅜
StdBr 1.50	31	51⅝	51	51⅛	— ⅛
StdCl 2.70	590	71	69⅞	70	. .
StdInd 2.10	269	60¼	60	60	— ½
StdNJ 3.65e	486	80⅞	80	80½	+ ⅝
StudeW 1	59	55⅜	54½	54⅞	+ ⅜
SunOil 1b	29	74¼	73¼	73¼	—1
Swift .60	239	32	30⅞	30⅞	—1⅛
Tel 1 2.79t	285	95	93¼	94⅝	+2⅛
Tenco 1.28	223	28⅜	28	28⅛	+ ⅛
Txco 2.80a	210	86⅞	86⅛	86⅝	+ ⅛
TexGS .40	x713	32	30½	32	+1
Texinst .80	147	100⅞	98⅛	99½	—1¼
Textr .80	234	42⅞	41⅞	42⅜	+1⅛
Thiok .40	322	19⅛	17⅞	18⅝	+1⅛
Time 1.90a	31	105	103⅝	104	— ½
Timkn 1.80	67	43¼	42¼	43⅛	+ ⅛
Trnsitrn	149	13¾	13⅜	13⅜	— ¼
TwntC 1	472	36½	35½	35⅞	— ⅛
Un Carb 2	547	46	44⅝	45⅜	+ ⅛
UTank 1.08	69	41	40⅜	41	+ ⅜
UAir 1.80	277	72⅛	69¼	71⅞	+3⅛
UtdCp .60e	35	13⅞	13½	13½	+ ⅜
UFruit 1.40	319	73¾	72½	73⅛	+ ⅝
USFrt 1.25	113	49⅞	49	49⅞	+ ⅜
USGyps 3a	131	82¾	80¼	80¾	—2
USStl 2.40	566	40⅛	40⅛	40½	— ½
VanityF 1	3	40	40	40	— ½
Varian As	523	29¼	28	29	+2½
WalkH 1.20a	36	36½	35¾	36½	+ ½
WarLam 1.10	85	54	53⅜	53½	. . .
Woolwth 1	692	33⅞	32⅞	33⅞	+ ½
Xerox 1.60	200	269¾	263¼	268½	+4⅞
ZnthR 1.20a	357	61⅛	60¾	61⅛	+ ⅜

Total des ventes : 17,250,000.

fonds mutuels

par la PRESSE CANADIENNE

	Achat	Vente
Andreae Equity	4.13	4.51
All Cdn Com	8.81	9.63
All Cdn Div	10.67	11.66
All Cdn Ven	10.20	11.15
American Growth	7.72	8.44
Associate Investors	5.61	5.67
Cdn Channing Venture	5.66	6.20
Cdn Gas Energy	14.18	15.54
Cdn Investment Fund	4.49	4.93
Cdn Scudder Fund	20.41	20.41
Cdn Sec Growth	10.25	11.23
Cdn Trusteed	5.01	5.48
Canafund	61.72	64.85
xChase Fund	14.06	15.37
Collective Mutual	7.80	8.52
Commonwealth Intl	12.99	14.24
Commonwealth Intl Lev	16.73	18.33
xCompetitive Capital	10.76	11.76
Corporate Investors	6.49	7.09
Corporate Inv Stock Fund	6.07	6.64
xDividend Shares	4.09	4.49
Dominion Compound	5.07	5.51
xDreyfus	16.08	17.55
Entorea Investment	5.90	6.45
European Growth	8.77	9.58
Federated Financial	6.78	7.41
Federated Growth	7.42	8.11
xFidelity Trend	32.32	35.13
Fraser Fund	12.50	12.56
Gis Compound	11.05	12.08
Gis Income	4.76	5.21
Growth Equity	8.69	9.50
Guardian Growth	10.00	—
Harvard	9.15	10.00
xKeystone Cust S-1	23.48	25.62
xKeystone Cust S-4	7.28	7.94
xKeystone gcust K-2	7.74	8.46
xLexington Research	17.99	19.65
Maritime Equity	4.10	4.48
Molson M Fund	5.55	6.07
Mutual Accumulating	6.00	6.56
Mutual Bond	8.70	9.09
Mutual Bond Income	5.01	5.24
Mutual Growth	7.85	8.58
Mutual Income	6.44	7.04
Natrusco	14.79	15.41
Natural Resources	8.30	9.07
xOne William Street	17.79	17.79
Pension Mutual	11.56	12.53
Principal Growth	6.12	6.68
xPutnam Growth	14.29	15.62
Regent Fund	11.73	12.82
Royfund	5.98	6.16
Sav Inv Pret et Rev	7.97	8.76
Sav Inv Am Pret	12.13	13.33
xTechnol	8.94	9.74
Timed Investment Fund	6.73	6.76
United Accumulative	12.60	13.77
United American	3.24	3.56
United Venture	6.07	6.67
Universal Savings Equity	7.28	7.96
Western Growth	6.11	6.68
York Fund of Canada	4.98	5.41

x—U.S. funds.

denrées agricoles

Cours des denrées transmis à Montréal par le ministère fédéral de l'Agriculture.

Beurre : arrivages courants, 92 points: 64 cents, 93 points: 65 cents. Prix de vente de la Commission canadienne du lait, 65 cents.

Fromage : livré à Montréal, arrivages courants, québécois blanc en agros, .47½, coloré : 47¾.

Poudre de lait écrémé : procédé par vaporisation No 1 en sac : 20 à 22 ; procédé par rouleau, No 1 en sacs : 18 à 19 ; autres catégories pour nourrissante 14 à 14¼. Poudre de lait de beurre : 13¼ à 14. Poudre de lait : 5½ à 6.

Pommes de terre : prix de gros, Québec, nouvelles : 90 à $1 les 50 livres .28 à .29 les 10 livres. I. P. E. .34 à .35 les 10 livres, $1.90 à $2 les 75 livres, $1.30 à $1.35 les 50 livres, N.B. .30 les 10 livres, $1.10 $1.15 les 50 livres.

Prix des oeufs : en cartons d'une douzaine : A-extra gros 61.6 ; A-gros 56.9 ; A-moyens 53.3 ; A-petits 44.4.

fruits et LEGUMES

Prix payés aux producteurs du Marché central métropolitain pour les produits de première qualité. Ces prix sont fournis par le ministère de l'Agriculture et la Colonisation.

Pommes : McIntosh, $2 à $2.50 ; 3 po et plus, $2.75 ; Lobo, Cortland et Greening, $2 le minot ; Fameuse, $1.50 le minot.

Betteraves : $1.25 à $1.50 pour 50 lb ; petites, $2 pour 50 lb.

Carottes : .50 à .60 la doz ; $1 à $1.25 pour 50 lb ; $1.50 à $1.75 pour 10 cellos de 5 lb ou 24 cellos de 2 lb.

Céleri : $1.50 la doz.

Chicorée et escarole : $1.50 la doz.

Choux : verts, $1 les 50 lb ; Savoie, $1.50 à $1.75 la doz ; rouges, $1.25 à $1.50 la doz.

Choux de Bruxelles : $3 à $3.50 pour 16 pintes.

Choux chinois : $1.25 à $1.50 pour 12.

Choux-fleurs : $2 à $2.50 la doz.

Epinards : $1.50 à $2 le minot ; $2 à $2.25 pour 12 cellos de 10 oz.

Oignons : $1.50 à $1.75 pour 50 lb ; gros $2.25 à $2.50 pour 50 lb.

Panais : $2.50 à $2.75 le boisseau ; $2.50 pour 12 cellos de 2 lb.

Persil : 50 à .60 la doz.

Pommes de terre : .85 à .95 les 50 lb ; .28 les 10 lb ; petites, .65 à .75 les 50 lb ; lavées, $2 pour 50 lb ; grosses, $1.25 les 50 lb.

Poireaux : .90 à $1.25 la doz.

Salsifis : $2 la doz.

Radis : $2 les 30 cellos de 6 oz.

Rutabaga : $1.25 à $1.50 le minot ; $1 à $1.25 les 50 lb.

americaine

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	11 h.
Allegh CP wts	700	21¼	21¼	21¼
Atlas CP wts	800	3⅛	3¼	3¼
Barnes Eng	800	32	31½	32
Brazil Lt PW	3800	17½	17¼	17½
Freeze Corp	200	32½	32⅜	32⅜
Bishop Ind	1200	13¾	13⅝	13⅝
Drit Pet	8800	17⅝	17½	17½
Jan Javelin	1400	15⅛	15	15⅛
Can Marconi	3500	7½	7½	7½
Dixilyn CP	700	29⅞	29¾	29¾
Creole Pet	100	41½	41½	41½
Dynalectron	3100	15¾	15½	15¾
DFelmont Pet	200	21⅛	21	21
Div Metals	2200	42	41⅜	41⅜
Hunt Chem	300	45⅜	45⅜	45⅜
Imp Chem	100	8⅛	7¾	8⅛
Jeannette GL	—	21⅝	21⅜	21⅝
La Land	1000	68⅛	68	68
Molybdenum	1100	33⅜	33	33
Philips Elec	2200	44	43⅞	43⅞
Scurry Rai	1400	36⅞	36½	36½
Stylon CP	500	34⅜	34¾	34¾
Seeman Bros	1300	11⅝	11½	11⅝
Solitron	3700	36⅝	35¾	36⅛
Shatt Denn	200	6⅞	6⅞	6⅞
Syntex	8500	66⅞	66	66⅞
Tech Oper	300	47⅞	47⅞	47⅞
U S Filter	600	27¼	27	27¼
Un Asbes	4800	7¾	7¾	7¾

Cote de l'or

Mardi, le prix de l'once d'or était coté à Londres, en argent américain, à $39.70 — à Paris à 39.80 — à Francfort à 39.79 — à Zurich de 39.60 à 39.80 et à Hong-kong à 36.41 pour 94.5 de pureté.

Cours du dollar

Le dollar canadien se replie de 1-32 à 0.93 17-64 par rapport au dollar américain et la livre sterling de 1-32 à $2.38 29-32.

Le dollar américain gagne 1-32 à $1.07 11-32 par rapport au dollar canadien et la livre perd 1-16 à $2.56½.

Richesses immenses en Guyane

LONDRES — La Guyane (ex-britannique) est le véritable El Dorado: c'est ce qui semble ressortir d'un volumineux rapport sur les ressources du sous-sol guyanais fait sous l'égide des Nations-unies.

D'après le rapport, ce territoire de 210,000 kilomètres carrés (dont le Venezuela revendique plus de la moitié) serait, en puissance, l'un des pays les plus riches du monde, et recèlerait d'immenses quantités de diamants, de nickel, de cuivre, de zinc et de molybdène.

Ce qui manque tragiquement à la Guyane, ce sont des ressources d'énergie. La création d'une grande centrale hydro-électrique alimentée par les eaux du Mazaruni est à l'étude mais coûterait dans les 260 millions de dollars, ce qui dépasse de très loin les possibilités de la Guyane.

Toutefois, plusieurs financiers européens, dont les Britanniques, ont déjà manifesté de l'intérêt pour un tel projet.

TORONTO

par la PRESSE CANADIENNE

INDUSTRIELLES

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	11.40	Ch. Net
Abitbi 7½p	175	$56	56	56	
Acklands	2200	$15⅞	15½	15⅞	+ ⅝
Aimco Ind	650	$18½	18½	18½	
Alta Gas T	275	$38	37¾	37¾	
Alta Gas w	3400	790	780	790	+15
Alta Nat	z25	$22⅞	22⅞	22⅞	
Algo Cent	1100	$10½	10½	10½	
Algoma St	3305	$22¼	22	22¼	+ ¼
Alcan	1664	$29½	29½	29½	+ ⅛
Alcan pr	375	$34½	34¼	34¼	— ⅛
Anglo-cn	100	$6	6	6	
Argus	z50	$16⅞	16⅞	16⅞	
Argus B pr	35	$39	39	39	+ ¼
Argus C pr	910	$12¾	12⅝	12¾	+ ⅛
Asbestos	300	$23	23	23	+ ⅜
Atco Ind	600	$23	22⅞	23	+ ⅛
Atl Sugar	300	$6¼	6⅛	6¼	— ⅛
Auto Elec	125	$22½	22½	22½	
BahC D	11300	145	135	140	
Bank Mtl	6680	$16¼	16	16¼	+ ⅜
Bank N S	455	$24⅞	24½	24⅞	
Bartaco	200	$20¾	20¾	20¾	+ ¼
Beaver L	150	$20¾	20¾	20¾	+ ¼
Becker B p	200	$17	17	17	
Bell Canad	1653	$46¼	46⅛	46¼	+ ⅛
Block Bros	825	$20	19⅞	19⅞	+ ⅛
Bow Valy	300	$26	25½	26	+ ¼
Bramalea	9075	$13⅝	12¾	12¾	— ⅝
Bramal w	400	$12	12	12	— ¼
Brazilian	z100	$18¾	18½	18½	
BA Oil	775	$45	44⅞	45	
BC Forest	260	$26½	26¼	26¼	— ¼
BC Pack A	100	$17	17	17	— ⅛
BC Phone	25	$66¼	66¼	66¼	
BCPh 6.80	25	⅛	27½	27½.	
Brinco	3675	$5⅛	495	495	—17
Brinco wts	2103	105½	100	105	+ 5
Burns Fds	500	$21⅞	21⅞	21⅞	+ ⅛
CAE Ind	2400	$11½	11¼	11½	+ ⅛
Calgary P	1000	$28	28	28	
Calgy 540 p	195	$109¼	108½	109¼	+ ¾
Calvt D	11300	215	190	200	—15
Can Bread	100	$18½	18½	18½	— ⅛
Can Cem	25	$35	35	35	
C Packrs	225	$22	21⅞	22	+ ¼
C Safway p	75	$89¾	89⅝	89⅝	+ ⅛
CSL	z15	$35	35	35	
Cdn Brew	885	$8⅞	8¾	8⅞	— ⅛
CB Alum A	500	$19	19	19	
C Chem w	200	400	400	400	
C Curtis	100	240	240	240	+ 5
CG Invest	55	$59¾	59¾	59¾	— ⅝
C Goldale	3635	$37	36½	37	+1¼
C Hydro	380	$22	22	22	— ½
C Imp Bnk	2233	$20¼	20	20	— ¼
C Ind Gas	z25	$23	23	23	
CIL	200	$14¾	14¾	14¾	+ ⅛
C Inter P	920	$8½	8¼	8⅜	+ ⅛
C Inter pr	700	$14	13¾	13¾	— ¼
CP Inve pr	1585	$28¼	28⅛	28¼	+ ⅜
CP Inve wt	3960	565	560	565	+ 5
CPR	1960	$74¼	74	74⅛	— ¼
CPR $3 pr	1300	$9⅞	9⅞	9⅞	
Cdn Salt	100	$17	17	17	— 1
Cdn Tire A	570	$57¼	57¼	57¼	— ¼
C Westing	z10	$15½	15½	15½	
Canron	200	$18	18	18	— ⅛
Capit Bldg	4930	$6⅛	6	6	— ¼
Cara	225	$18⅜	18¼	18⅜	— ½
Chemcell	2335	$11¾	11⅝	11⅝	+ ⅛
Clairton	z45	430	430	430	
Columbia	1350	470	460	470	+ 5
Cominco	950	$31⅞	31⅞	31⅞	
Compro	300	55	475	475	—15
Computr	505	$27	26¾	27	+ ½
Con Bath	550	$17	16⅝	17	+ ⅜
Con Bath p	200	$20	20	20	+ ¼
Con Bath w	1150	310	310	310	+10
C Bldg	19510	470	450	455	—10
Con Bldg w	3798	145	135	145	—20
Cons Gas	2807	$22⅛	21⅞	22⅛	+ ⅛
Corby vt	150	$35⅛	35½	35½	
Corby B	25	$34	34	34	
Coronatn	300	335	330	335	+ 5
Corontn 2p	1000	$6½	6½	6½	
Coron 2w	500	90	90	90	—15
Crain R L	z95	$15½	15½	15½	
Crsbk	50500	$13¾	13½	13¾	+ ¼
Crow Nest	100	$43	43	43	+ 1
Crush Intl	100	$23⅜	23⅜	23⅜	+ ⅛
Cygnus A	110	$6½	6½	6½	— ⅛
Cygnus B	230	$8	8	8	
Distl Seag	170	$47	47	47	
Dome Pete	265	$87½	87	87½	
Dom Angl	400	$25	25	25	+ 5
D Daires p	z3	$29⅞	29⅞	29⅞	
Dofasco	4235	$24	24	24	
Dom Glass	300	$14¾	14¾	14¾	
D Lime w	600	125	125	125	+25
Dosco	200	$9⅞	9⅞	9⅞	
Dom Store	400	$16⅞	16¾	16¾	+ ¼
Domtar	z125	$11	10¾	10¾	
D Textile	300	$16¾	16¾	16¾	— ¼
Doniee M	100	$23½	23½	23½	— ⅛
Dupont	40	$36	36	35	—1½
Dylex Div	310	$78⅛	78	78	— ½
Electro Itd	240	$16⅛	16¼	16¼	
Emp Life	100	$21	21	21	— ½
Erie A	100	$25½	25½	25½	
Erie B	200	$27¼	27½	27½	— ½
Falcon	305	$98	98	98	— ½
Fed Farm	700	$6½	6¼	6¼	— ¼
Fed Frm w	1000	285	285	285	+25
Fed Grain	1700	$8¾	8⅝	8¾	+ ¼
Fleet Mfg	1600	395	395	395	+ 5
Fleetw'd	550	$22	21¼	22	+ ⅝
Ford Cnda	z5	$277	277	277	
Fraser	200	$18½	18½	18½	— ⅛
Gen Distrb	100	$13½	13½	13½	
GL Paper	440	$21	21	21	— ½
GL Power	200	$21	21	21	
GN Capital	1675	$14¼	13⅞	14	— ¼
Gt W Life	50	$61	61	61	
Gt WSodd	300	$16	16	16	— ¼
Greyhnd	725	$15	14⅞	14⅞	— ¼
Guar Trst	200	$10⅝	10⅛	10⅝	+ ⅛
Hardee	8500	125	120	125	
Hard Corp	z75	$21½	21½	21½	
Hard Crp A	202	$19½	19½	19½	+ ¼
Horveys F	3675	$27⅞	27⅜	27⅞	+ ¼
HWood A	200	350	350	350	
HWood B	100	93	93	93	
Hawker S	275	425	425	425	
Hays Dna	400	$14	13⅞	14	
Ho OA	20137	$33¼	32½	32½	— ½
Home B	z43	$33	32⅞	32⅞	
H Bay Co	200	$22¾	22½	22¾	+ ½
HB Oil Gas	600	$37⅝	37⅜	37⅜	+ ⅛
HB Oil G pr	60	$56½	56½	56½	— ½
Huron Eri	303	$13⅝	13½	13⅝	— ⅛
Husky Oil	597	$26⅜	26	26⅜	+ ⅝
Husky A pr	25	$50	50	50	
Husky D w	225	$15½	15	15½	+ ½
Imbrex	100	$13¾	13¾	13¾	
Imp Oil	230	$77¾	77¾	77¾	
Imp Tob	400	$16⅞	16⅝	16⅝	
Ind Accept	300	$27¼	27¼	27¼	
In Acc wts	250	955	955	955	—15
Ind Adhes	100	$6¾	6¾	6¾	— ⅛
Ind Minerl	264	$19⅝	19⅝	19⅝	
Ingersol A	200	$18½	18½	18½	— ⅛
Inglis	250	$11⅛	11⅛	11⅛	— ⅛
Inland Gas	1050	$13¾	13¾	13¾	+ ⅛
Inland G p	200	$15¾	15¾	15¾	+ ½
Inspiratin	5000	155	150	155	
IBM	z18	$345	345	345	
IMC	500	$22	21½	21½	+ ½
Int Nickel	4750	$40	39⅞	39⅞	— ⅛
Int Util	100	$47½	47½	47½	— 1
Int Util pr	150	$47½	47½	47½	— ⅛
Intpr Disc	4600	325	315	320	+10
Intpr Pipe	7685	$22¼	22	22	+ ⅛
Int Pipe w	1600	$10⅝	10⅛	10¼	+ ⅛
Intpr Steel	550	$5⅝	5⅝	5⅝	+ ⅛
Inv Grp A	2000	$9⅞	9⅞	9⅞	+ ⅛
ITL Ind	2100	$14¼	14¼	14¼	
James Stl	4977	$10⅝	10	10½	— ⅛
Jefferson	z50	$32¾	32¾	32¾	
Jeffersn w	100	$23	23	23	
Jockey A p	100	$8½	8½	8½	
Keeprite P	1175	$25½	25⅜	25½	+ ½
Kelly D A	1500	$7½	7¼	7¼	
Kenting	125	$29	29	29	— ½
Koffler St	200	$35	35	35	
Labatt	205	$20¼	20	20¼	+ ¼
Labatt pr	325	$23½	23¼	23½	+ ⅜
Laforge	1000	$13	13	13	
LOnt Cem	3600	$5⅞	5¾	5⅞	+ ⅛
Laura Sec	109	$11⅛	11⅛	11⅛	— ⅛
Lau Fin	598	$6⅞	6⅞	6⅞	— ⅛
Leigh Inst	300	$43	42½	43	+ 1
Levy	275	$34½	34	34	— 1
Levy A pr	400	$9⅝	9⅝	9⅝	+ ⅛
Life Invest	250	$8⅞	8⅞	8⅞	
Life Inv wt	100	250	250	250	
Living pr	300	$45	45	45	
Lob Co A	550	$8¾	8¾	8¾	— ¼
Lob Co B	150	$9¼	9¼	9¼	+ ⅛
Loeb M	1470	$12½	12½	12½	
Maclarn A	325	$19	19	19	— ⅛
Maclarn B	100	$19¼	19¼	19¼	— ¾
Maclean H	350	$13¼	13	13	+ ¼
MB Ltd	525	$27	26⅞	26⅞	+ ⅛
Magna El	200	$15⅜	15¼	15⅜	+ ⅜
Magnetcs	852	420	420	420	
Maher	100	$28	28	28	+ ⅞
Manoir In	3000	260	260	260	
M Lf Gard	75	$30	29¾	29¾	— ¼
M Lf Mills	100	$18	18	18	+ ¼
Markboro	800	$10⅜	10	10	— ½
Markbro w	200	640	635	635	—10
Mass-Fer	3842	$23⅞	23⅜	23⅜	— ⅛
MEPC	500	$6¾	6⅝	6⅝	— ⅜
MGFM	200	$5	5	5	— ⅛
MLW Wor	z40	$16¼	16	16	
Molson A	1088	$27⅛	27	27⅛	+ ⅛
Montex	100	240	240	240	— 5
Moore	1125	$29¼	29	29⅛	
Nabrs Dlg	425	$13	12¾	13	+ ¼
Nt Contain	200	$10⅛	10⅛	10⅛	+ ⅛
Nat Drug p	z25	$12¼	12¼	12¼	
Neon	135	$31	30½	31	+ ¼
Noranda	2350	$62¾	62	62⅛	+1⅛
Nor Ctl G	2990	$18	17¾	17⅞	+ ⅛
Nor Ctl wts	575	840	840	840	+10
NS L P	600	$8¾	8¾	8¾	— ¼
OSF Ind	1200	$21¾	21½	21½	— ¼
Oshawa A	380	$42¼	41¾	42¼	+ ¼
Pac Pete	760	$23	23	23	+ ⅛
Pembina	z90	$18¼	18¼	18¼	
Petrofina	1400	$18	17¾	18	+ ⅛
Pow Corp	300	$11⅞	11⅞	11⅞	— ⅛
Price Com	300	$12¼	12	12	
Readers D	100	$9	9	9	+ ½
Reichhold	225	$38	38	38	
Revelstk	z45	$21¾	21¾	21¾	
Revenu	44076	$18½	18	18½	— ⅜
Rockower	220	$19½	19½	19½	+ ¼
Rothman	z50	$23½	23⅜	23⅜	
Rothmn w	200	800	800	800	
Royal Bnk	4254	$24½	24	24½	— ⅛
Russell H	3900	$13⅞	13⅞	13⅞	
St Maurice	1100	300	295	295	+10
Salada	550	$13¼	13¼	13¼	
Scintrex	z20	$14	14	14	
Seaway H	6410	$35	34	35	— ⅜
Secur Cap	150	$9⅝	9⅝	9⅝	— ⅛
Select Les	600	$5	5	5	
Shaw LE A	700	$8¾	8⅝	8⅝	— ⅝
Shell Inv p	650	$32¾	32	32¾	+ ½
Shell Can	195	$31	31	31	
Shop Save	750	$23⅞	23¾	23¾	
Shully's	5485	$20½	20	20½	
Silverwd A	600	$23	22⅞	22⅞	
Simpsons	325	$38	38	38	+ ¼
Simpson S	50	$33¾	33¾	33¾	— ¼
Slater Stl	2038	$16⅝	15⅞	15⅞	— ½
Sogemine	1100	$17⅜	17	17	
Sogmn wts	200	815	815	815	— 5
St Brodcst	650	$12½	12½	12½	
Steel Can	6571	$28½	28⅛	28⅜	— ⅛
Steinbg A	200	$16	16	16	
Suptest od	100	$33	33	33	
Tancord	100	395	395	395	— 5
Tancord p	100	225	225	225	+10
Texaco	125	$34½	34½	34½	
Thom Nes	150	$63¾	63¼	63¼	+ ¼
Thom N pr	75	$51	51	51	
Tor Dm Bk	1245	$20	20	20	+ ⅛
Towers	1400	170	170	170	— 5
Traders A	985	$13¼	13⅛	13¼	+ ⅛
Trader 65 w	300	435	435	435	
Transair	650	$7	7	7	— ⅛
Tr Can PL	910	$38⅝	38⅛	38⅝	+ ⅜
Tr Can A pr	25	$71¼	71¼	71¼	
Tr Can P w	105	$15¾	15¼	15¼	
Trans Mt	2515	$13¾	13½	13¾	
Trans PPL	550	$11¼	11⅛	11⅛	
Trizec C	24550	300	280	280	—20
UNAS Inv	100	$19¾	19¾	19¾	
UnAcc Clp	25	$38½	38½	38½	
Un Carbid	1120	$20½	20½	20½	
Un Gas	525	$18⅞	18⅛	18⅞	— ⅛
Un Fn Mgt	900	$23½	23⅜	23⅜	+ ⅜
Un Wburn	z50	$13¼	13	13	
Un Wbn wt	100	900	900	900	
U Sections	200	$16¼	16¼	16¼	+ ⅛
Van Ness	1300	165	165	165	— 5
Vascan	225	$14⅞	14⅞	14⅞	
Versatd	1800	$21	21	21	+ ½
Versatile	205	$13	13	13	
Versatil A	200	$9⅛	9⅛	9⅛	
Wajax	500	$32	31⅝	31⅝	— ⅛
Wainoco D	166	360	360	360	— 5
Walk GW	1670	$39½	39⅜	39½	
Weldwood	100	$22	22	22	— ⅛
Westc'st	1690	$31⅝	31⅝	31⅝	— ⅛
West Ind	100	$5½	5½	5½	— ⅛
Westeel	200	$18¼	18	18	— ½
W Brdcost	400	$22⅜	22¼	22¼	— ⅛
W Cdn Seed	100	355	355	355	+ 5
W Pacific	2315	$5¼	5¼	5¼	— ¼
Weston	2495	$22¼	22¼	22¼	
White Pas	385	$27⅞	27⅛	27⅛	+ ¼
Wood Alex	100	$7¾	7¾	7¾	
Woodwd A	z125	$21⅛	21⅛	21⅛	
Zellers	400	$16⅝	16¾	16¾	

MINES

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	11.40	Ch. Net
Acad Uran	5800	30	29	29	
Accra	1000	25	25	25	
Aetna I	11900	310	295	300	—10
Ang Ruyn	500	85	85	85	+ 5
Ang U Dev	500	85	85	85	— 2
Area	300	225	225	225	
Argosy	1000	56	56	56	— 2
Arcadia	4055	14	14	14	
Bankeno	400	610	600	600	
Barnat	z350	65	65	65	
B-Dau	z40	10	10	10	
Bethlm	2195	$17	16⅞	17	+ ⅛
Big Noma	1500	32	31	31	
BL Hawk	1100	109	108	109	+ 4
Bralorne	z10	255	255	255	
Brunswk	1825	815	810	810	+ 5
Bunker H	3000	16½	16	16	— ½
Camflo	500	520	520	520	— 5
C Tung	1000	161	160	160	— 5
C Dyno	700	59	255	255	+ 5
C Lencourt	2000	24½	24	24½	+ 1½
Cdn Nisto	500	50	50	50	
Con-fer	200	225	225	225	
Cassiar	200	$16⅛	16⅛	16⅛	+ ⅛
chemoloy	200	455	450	450	— 5
Chestrvile	1000	25	25	25	
Chimo	200	151	151	151	— 1
Con Gillies	2000	6	5½	6	— ½
C Halli	2900	48	47	48	+ 1
C Marisn	5800	625	620	625	+ 5
C Rambler	800	110	108	108	+ 3
Cop Fields	1100	135	131	131	— 4
Coulee	000	5	51	51	— 1
Cstland	500	24	24	24	—1½
Denison	301	$75	75	75	+ 1
Discovry	500	177	177	177	— 3
Donalda	2000	27	27	27	
Dynasty	400	$13½	13⅜	13½	+ ⅛
East Sull	z31	635	635	635	
Endako	400	$13⅛	13⅛	13⅛	
F Mar	1800	185	185	185	
F Nat U ran	100	156	156	156	+ 3
F Orenada	000	23	23	23	— ½
Fort Reinc	500	73	73	73	+ 2
Frobex	150	182	182	182	+ 7
Gnt Mascf	8825	195	190	195	+ 5
Giant Yk	608	$10⅞	10¾	10⅞	+ ⅝
Glenn Exp	1000	15	15	15	
Gortdrm	300	385	385	385	
Granduc	100	$10	10	10	
Granisle	100	$13¼	13¼	13¼	+ ⅛
Gulch	2000	32	31	31	— 1
Gulf L	1000	7	7	7	
Gunnar	1300	290	285	290	
Hastings	500	87	87	87	— 1
Headway	1000	19	19	19	+ 1
Heath	1000	7	7	7	+ ½
High-Bl	700	$17¾	17½	17¾	+ ½
Hollinger	335	$34⅛	34	34⅛	— ⅛
Huds Bay	470	$74½	74¼	74½	+ ¼
Hu-Pam	1000	21	21	21	
Iso	1700	2 20 00	200		0
Jowsey	2500	77	77	77	
Kam Kohla	300	245	245	245	— 5
Kerr Add	1575	$19½	19⅜	19½	
Kid Coper	2506	44	43½	44	+ ½
Kirk Min	2000	14	14	14	
Koan	1500	8	8	8	
Lab Min	z7	$36⅞	36⅞	36⅞	
Lakehead	1000	31	31	31	
La Luz	100	$10¼	10¼	10¼	
Leitch	2505	$12¼	12	12	— ¼
LL Lac	z25	325	325	325	
Lorado	9000	97	192	197	+ 4
Louvicrt	1000	18	18	18	+ 1
MacL Msh	z20	91	91	91	
Man Bar	8150	65	61	65	+ 8
Match	4500	14	14	14	
Mattgmi	3825	$14	13⅞	14	+ ⅛
Mc Adam	1300	110	110	110	— 1
Mc Intyre	165	$87	87	87	
Mentor	500	98	98	98	— 2
Meta Uran	1000	34	34	34	— 1
Mogul Min	3900	440	440	440	
Multi-Mi	3100	247	243	245	+ 3
Newconx	z10	750	750	750	
N Harri	z125	10	10	10	
N Imperal	100	290	290	290	
Newlund	3500	39½	38½	38½	— ½
Nick Rim	500	14½	14½	14½	
Norbeau	1000	36	36	36	+ 1
Northcal	5500	15	15	15	
N Coldstm	1350	134	134	134	+ 1
Northgat	750	$16	16	6	— ¼
N Rock	z100	18½	18½	18½	
Opemska	z100	885	885	885	
Orchan	200	435	435	435	+ 5
Osisko	800	44	44	44	—1½
Pamour	1000	300	300	300	
Patino	1000	$36	36	36	— ⅛
Pce Expl	600	139	137	138	+ 1
Pine Point	z80	$42½	42	42½	
Placer	250	$33½	33½	33½	+ ⅛
Porc Pay	4500	10½	10½	10½	
Preston	839	$20¾	20¾	20¾	
Pyramid	1500	95	95	95	
QMI	200	360	360	360	— 5
Que Lith	1400	380	380	380	— 5
Q Mattgml	1700	125	125	125	
Rayrock	2000	259	255	255	
Rio Algom	z335	$35¼	35	35	
Rio Alg c w	120	$19	18¾	19	+ ½
Roman	325	$21⅝	21⅝	21⅝	
St Fabn	10000	30½	30½	30½	— ½
Sarimco	z40	13	13	13	
Satellite	500	41	41	41	+ 1
Sherritt	3885	675	670	670	
Silvrflds	600	375	375	375	+ 5
Sil Miller	z160	14½	14½	14½	
Sil St rts	4300	4	4	4	
Sil Stand	500	168	168	168	
Sisco	250	330	330	330	— 5
Steep R	625	670	665	665	+ 5
Sud Cont	1000	39	39	39	— 1
Sullivan	425	530	530	530	—20
Teck Corp	1550	635	630	630	
Tombill	100	119	119	119	
Tormont	2500	9	8	9	+1½
Towag	2400	40	40	40	
Tribag	2060	219	217	219	+ 2
U Mining	z166	28	28	28	
U Buffadn	1325	40	40	40	+ 1
Un Keno	100	675	675	675	— 5
Upp Can	100	265	265	265	
Urban Q	2500	23½	23	23½	+1½
West Mine	300	275	275	275	
Willroy	z125	87	87	87	
Yale	20500	20	19	20	+ 1
Yk Bear	100	870	870	870	
Yukon C	5800	225	220	225	+15
Zenmac	2500	19	18	18	— 1

PETROLES

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	11.40	Ch. Net
Am Leduc	1000	14½	14½	14½	— ½
Asamera	9450	$10½	10⅜	10⅜	+ ½
Banff	217	$11¾	11⅝	11¾	+ ¼
Calvert	6500	41½	41	41½	+ ½
CS Pete	300	315	315	315	— 5
CS Pet r	12803	16	14	15	
C Ex Gas	100	990	990	990	
C Gridoil	3200	$15	15	15	+ ⅛
C Homestd	250	925	925	925	+10
C Homest p	200	$18	18	18	
C Ll Pete	z90	21	21	21	
Cdn Sup O	200	$53½	53½	53½	—1½
Cent Del	1525	$15⅝	15⅜	15½	
Charter Ol	1000	$16⅞	16¾	16¾	
Dynamic	300	147	147	147	+ 1
French Pt	1150	735	730	730	
Gr Plains	200	$23½	23½	23½	
Gt COlisds	100	900	900	900	+20
Int Helium	500	148	148	148	+ 3
Mill City	1050	148	146	148	
N Cont	1700	92	92	92	+ 2
N Davies	7500	14	14	14	
NCO pr	125	$40	40	40	— ¾
Northld	4000	59	59	59	+ 2
Numac	300	710	710	710	
Numac rts	2000	13	13	13	+ ½
Okalta	4000	21	21	21	+ 1
Petrol	600	138	138	138	— 1
Pinnacle P	600	216	215	215	— 1
Place G	2400	170	165	166	— 4
Ranger	300	725	725	725	
Scurry Rn	z50	$38⅛	38⅝	38⅝	
Spooner	3925	410	395	410	
Triad Oil	1610	370	365	365	
U Canso	825	615	615	615	—10
U Canso w	300	250	250	250	— 5
Un Reef P	1000	76	76	76	
Vandoo	500	6½	6½	6½	— ½
W Decalta	650	470	465	465	+ 5
W Declt w	150	190	190	190	—10
Wardwide	100	700	700	700	+50

Total des ventes : 1,121,000.

LES INDICES DE LA BOURSE DE MONTREAL

	Ind.	S. pub.	Banq.	Comb.	Pap.
Variat. 12 novembre	+ .68	+1.95	+5.26	+1.45	+ .47
Clôture 12 novembre	185.64	152.78	185.54	179.34	93.35
Haut — 1968	184.96	151.31	180.28	177.89	95.90
Bas — 1968	148.69	119.16	113.50	139.70	66.18
Haut — 1967	173.93	150.19	136.26	164.41	125.04
Bas — 1967	148.99	128.83	109.48	141.48	82.99

Expansion de Bonnex et de Cott à Laval

Deux entreprises établies à Laval ont entrepris des agrandissements qui accroîtront de 500,000 dollars leurs investissements.

La compagnie Bonnex agrandira ses locaux d'une superficie de 47,300 pieds carrés et offrira soixante emplois nouveaux, tandis que la compagnie Cott accroîtra la surface de ses enterpôts de 41,400 pieds carrés.

Nets progrès de Internat. Utilities

International Utilities Corp. a réalisé des ventes et des bénéfices records au cours de la période intérimaire de neuf mois terminée le 30 septembre 1968, a déclaré hier le président de la compagnie, M. John M. Seabrook.

Les ventes de la période on en effet porté sur $464,294,000, ce qui représente une augmentation de $51,885,000 ou 12.6 pour cent sur le chiffre d'affaires de la période correspondante de 1967.

Le bénéfice net s'est élevé à $28,276,000, en hausse légère par rapport à celui de $28,184,000 réalisé au cours des neuf mois correspondants de 1967.

De ce total $19,050,000 proviennent de ventes et services et $9,226,000 de gains de capital et de revenus de placements.

Par action le bénéfice net de la période ressort à $2.28 pour l'action ordinaire et la classe "A".

La compagnie précise que les chiffres, exprimés en dollars canadiens, incluent les résultats de Jacksonville Paper Co., compagnie récemment acquise par IU.

International Utilities Corp. a des intérêts diversifiées qui comprennent le transport maritime et par camions, les services d'eau, de gaz et d'électricité, des lignes d'autobus, l'industrie minière et pétrolière, l'océanographie et les communications, en plus de l'industrie manufacturière.

Marché des bestiaux

Les prix des bestiaux étaient stables hier aux marchés de Montréal. La demande était bonne et le commerce modéré.

Arrivages: 1,301 bovins — 1,389 veaux — 108 porcs — 144 ovins.

Prix: bouvillons de choix 28 à 29.00; de bonne qualité 28 à 27.75; qualité moyenne 24 à 25.85; qualité ordinaire 21 à 23.50.

Taures, bonne qualité 22.75; qualité moyenne 20.25 à 21.50; qualité ordinaires 17.75 à 19.50.

Vaches, bonne qualité 18 à 20.00; qualité moyenne 16.50 à 18.75; qualité ordinaire 15 à 17.25; pour la mise en charcuterie 16 à 15.75.

Taureaux, bonne qualité 22.50 à 23.25; qualité moyenne et ordinaire 18.25 à 21.75.

Veaux, bonne qualité 38.50 à 48.50; qualité moyenne 31.25 à 38.50; qualité ordinaire 20 à 31.00.

Prix non établis pour les porcs, agneaux et moutons.

DOMINION

SPÉCIAL
BISCUITS
GOGLU JACK POT LIDO
PAQUET 13 OZ
3 pour $1

SPÉCIAL
PÊCHES
DE CHOIX HUNT
MOITIES — BOITE 28 OZ
49¢

SPÉCIAL
SOUPES
POULET OU TOMATES
LIPTON — PAQUET 2
4 pour $1

SPÉCIAL
JELL-O
POUDRE A GELEE
PAQUET 3 OZ
10¢

PLUS GROSSES ÉCONOMIES

SATISFACTION ABSOLUE GARANTIE

OEUFS FRAIS
BRAESIDE CAT. "A"
GROSSEUR MOYEN
BAS PRIX SPECIAL
DOUZ. **58¢**

100 BISCUITS Paquet 36 oz **99¢** SPECIAL !
MELANGES LIDO

SIROP DE TABLE Bout. 32 oz **59¢**
MONARCH — DELICIEUX

GARNITURES A TARTES POMMES Boite 19 oz **48¢**
BLEUETS 59¢ ou CERISES 63¢ — SCTAFFORD

CROUTES A TARTES Paquet 21 oz **43¢**
MELANGE ROBIN HOOD

SACS DE THE Paquet de 60 **87¢**
ORANGE PEKOE — LIPTON

POUDINGS **2** boites 15 oz **55¢**
PRET-A-SERVIR — NESTLE

TOMATES **2** boites 19 oz **65¢**
QUALITE DE CHOIX — AYLMER

SPÉCIAUX CETTE SEMAINE!

FEVES SECHES **2** pqts pour **79¢** SPECIAL !
BLANCHES — ST-ARNAUD — 2 lb

SHORTENING **3** pqts 1 lb **89¢**
VEGETAL — MONARCH — 3¢ DE RABAIS

FROMAGE CANADIEN **2** pqts 8 oz **79¢** SPECIAL !
KRAFT — ENVELOPPE SEPARÉMENT

FROMAGE MOYEN lb **67¢**
BLANC — CRACKER BARREL — 4¢ DE RABAIS

ALIMENTS pour BEBE **7** pots de 4¾ oz **93¢** 4 2/4 oz
ASSORTIS — GERBER

DETERSIF LIQUIDE Cont. 24 oz **49¢**
MAPLE-LEAF

FRUITS ET LÉGUMES DE QUALITÉ! ÉCONOMISEZ!

BANANES
JUMBO JAUNES DOREES No 1
MURIES SCIENTIFIQUEMENT
BAS PRIX SPECIAL **11¢** La lb

POIRES D'AVOCATS Grosseur 48 **3 pour 89¢**
FRAICHES — FERMES. No 1 DE LA CALIFORNIE — DELICIEUSES EN SALADES

CAROTTES FRAÎCHES **5** lb **29¢**
LAVEES, TENDRES ET SAVOUREUSES — No 1 — RECOLTE DU QUEBEC

PIMENTS VERTS **6** pour **59¢**
GROS FORMAT — SAVOUREUX — DU TEXAS — No 1 DU CANADA

CHOUX VERTS AUCUN A PRIX PLUS ELEVES ! **2** pour **29¢**
JEUNES, FRAIS, ECONOMIQUES ! — RECOLTE DU QUEBEC — No 1 DU CANADA

ECONOMISEZ !
CATSUP AYLMER
EXTRA SPECIAL ! **2** bout. 18 oz **69¢**

ECONOMISEZ !
COCKTAIL de FRUITS
AYLMER DE CHOIX **3** boites 14 oz **95¢**

ECONOMISEZ !
POIRES BARTLETT
AYLMER DE CHOIX **3** boites 14 oz **95¢**

La qualité coûte moins cher qu'on pense!

FRAIS TORRÉFIÉ
CAFÉ DOMINO
MÉLANGE RICHE ! GROSSE ÉCONOMIE !
FRAIS MOULU A L'ACHAT
EPARGNEZ 14¢
SAC 1 LB **59¢**

SPÉCIAL
ALIMENTS JUNIOR
ASSORTIS GERBER
Pot 8 oz **4 POUR 79¢**

SPÉCIAL
SAUCE à SPAGHETTI
DELICIEUSE BRAVO
Boite 14 oz **3 POUR 79¢**

SPÉCIAL
MACARONI ASSORTI
LANCIA
Pqt 2 lb **2 POUR 85¢**

SPÉCIAL
POIS JAUNES
ENTIERS ST-ARNAUD
Pqt 16 oz **2 POUR 39¢**

SPÉCIAL
BREUVAGES aux FRUITS
ASSORTIS CORONATION
Boite 48 oz **3 POUR 89¢**

Morgan
COMPAGNIE DE LA BAIE D'HUDSON

Jours des connaisseurs*

"C'est l'avis des connaisseurs, chez Morgan ce n'est pas plus cher qu'ailleurs"

Vente!

Élégants pardessus anti-froid à prix réduits d'avant-saison

Ord. $110 à $115

$77

Il faut s'y attendre... c'est l'hiver ! Mais vous, n'attendez pas à la dernière minute pour vous procurer un pardessus à la fois chaud et élégant, car le trouverez-vous plus tard ? Morgan vous donne cette chance imbattable tout de suite. Venez voir et choisir parmi cette belle collection réalisée avec soin avec des draps importés d'Angleterre et d'Ecosse. Draps pure laine, laine/cachemire, veloutés, saxonies et pure laine peignée. Tous sont entièrement doublés, de coupe précise, de confection méticuleuse par un fabricant canadien de haute renommée. Modèle à devant droit, manches montées ou mi-raglan. Choix de quadrillés, tons unis ou tissage diagonal dans les tons de : bleu, poil de chameau, gris ou brun. Tailles 36 à 46.

Pas de commandes postales ni téléphoniques

VETEMENTS POUR HOMMES, RAYON 45, AU REZ-DE-CHAUSSEE
CENTRE-VILLE, DORVAL, ROCKLAND ET BOULEVARD

Aubaines intéressantes
Bottes d'après-ski importées d'Irlande... modèles nouvelle mode

Ord. $25 à $27

19.99

Vente!

Vous connaissez la marque, vous êtes au courant de la qualité et du confort indéniable que ces bottes procurent... seul le style a changé. Disons qu'elles ont pris un style plus nouveau, au goût du jour comme le veut la mode.

Nouvelles pointes carrées, épaisse doublure peau de mouton et semelles crêpe enveloppantes. Ne manquez surtout pas cette aubaine d'avant-saison. Pointures 7½ à 12.

A. Botte en daim, courroie, garniture de cuir grenu. Brun foncé ou noir.

B. Botte en cuir grenu, trois oeillets. Brun foncé ou noir.

C. Botte à pointe unie, glissière devant. Cuir grenu noir.

D. Botte daim cachemire brun Shetland style mocassin à trois oeillets.

E. Botte en peau de poney, glissière devant. Noir. Centre-ville seulement.

Ord. $30 **24.99**

Téléphoner à 842-6261

CHAUSSURES POUR HOMMES, RAYON 32 AU REZ-DE-CHAUSSEE
CENTRE-VILLE, DORVAL, ROCKLAND et BOULEVARD à moins d'avis contraire

HEURES D'OUVERTURE

CENTRE-VILLE, Square Phillips, rue Ste-Catherine 842-6261	DORVAL, au centre commercial, 631-6741	ROCKLAND, au centre commercial, 739-5521	BOULEVARD, au centre commercial, 728-4571	SNOWDON, 5343 Chemin Reine-Marie, 844-2811
9h30 à 6h; jeudi et vendredi jusqu'à 9 h	9h30 à 6h; jeudi et vendredi jusqu'à 10h	9h30 à 6h; jeudi et vendredi jusqu'à 10h	9h30 à 6h; jeudi et vendredi jusqu'à 10h	9h30 à 6h; jeudi et vendredi jusqu'à 9h

Morgan
COMPAGNIE DE LA BAIE D'HUDSON

Jours des connaisseurs*

C'est l'avis de sconnaisseurs, chez Morgan ce n'est pas plus cher qu'ailleurs

Rabais! Vêtements élégants pour enfants

Costumes en tricot de France pour bambins

Le dandy en herbe sera fier de vêtir l'un de ces costumes de tricot double en laine-et-fibre synthétique. Importation de France. Deux modèles au choix. Bleu marine ou gris. Tailles 4, 6 et 6X.

A. Blazer de coupe droite, encolure en V. Trois boutons brillants, un écusson sur la poitrine. Pantalon assorti, coupé à l'européenne ; taille mi-élastique, braguette avec glissière.

B. Veste à devant croisé, pantalon comme le précédent.

Ord. 12.98

9.99

Costumes de tricot double pour bambines

Ensemble double tricot d'Orlon*. Veste de coupe droite, parée de cinq boutons. Dentelle à l'ourlet du col, des manches et des poches. Jupe à plis permanents en harmonie avec la veste. Tissu lavable et séchable à la machine. Repassage inutile. Existe en bleu marine ou rose. Tailles : 4, 6 et 6X. *Marque déposée.

Rabais

6.88

Jumper de cuirette pour la bambine moderne

Comme les grandes, les petites raffolent d'un jumper simili-cuir, si féminin avec chandail ou blouse. Cette cuirette se nettoie avec une éponge. Repassage et nettoyage à sec inutiles. Existe en brun antique. Tailles 4, 5, 6 et 6X.

Rabais

4.68

Pullover tricot pêcheur comme grande soeur

Tricot de grosses mailles. Modèle à manches longues, col roulé, chaud pour les jours froids. — Beige seulement. Tailles : 4, 5, 6 et 6X.

Rabais

2.99

Téléphoner à 842-6261

VETEMENTS D'ENFANTS — RAYON 69 — AU TROISIEME
CENTRE-VILLE, DORVAL, ROCKLAND, BOULEVARD et SNOWDON

Rabais!

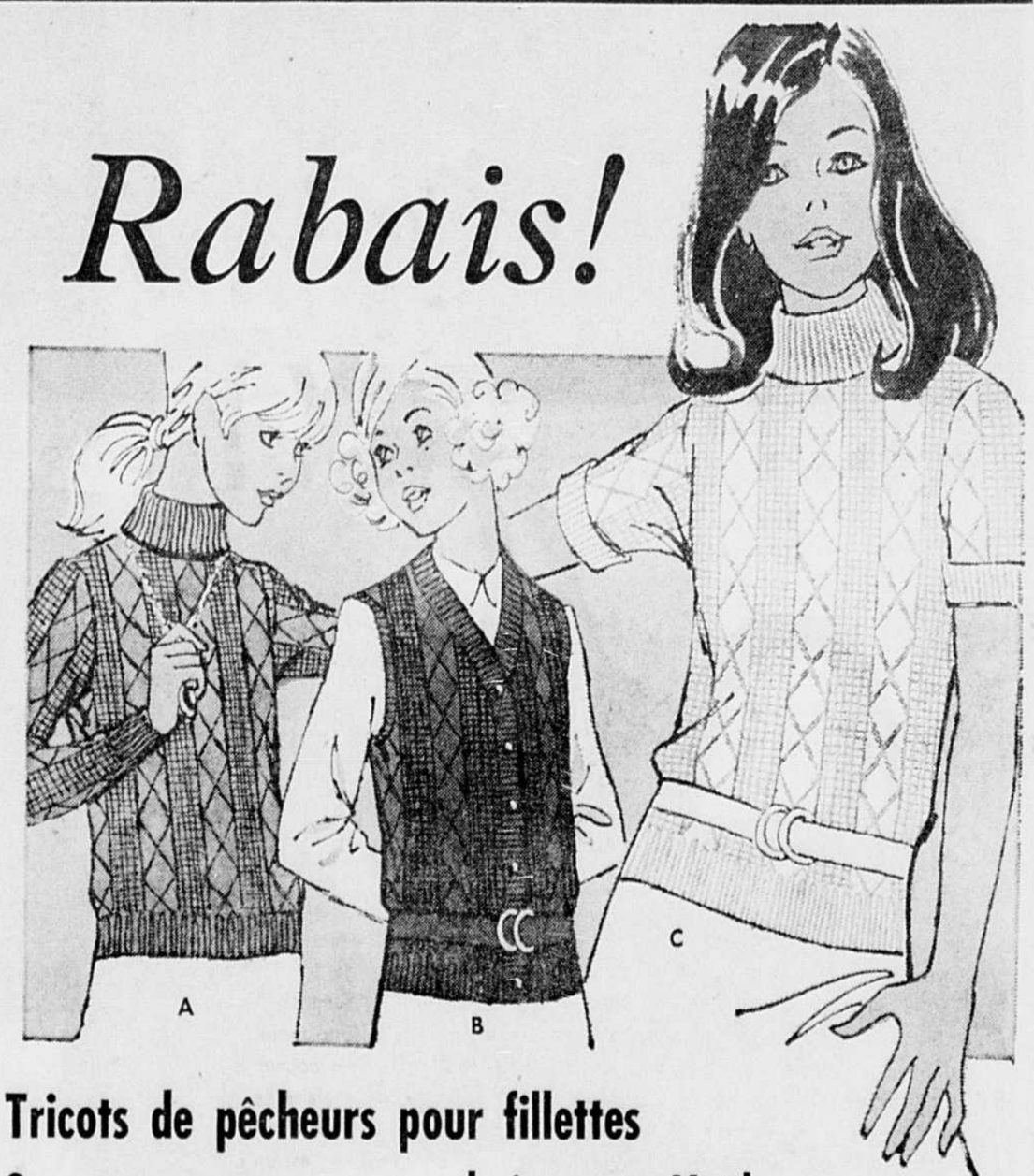

Tricots de pêcheurs pour fillettes

3 nouveaux genres à rabais pour Noël

Pour ses étrennes, offrez-lui l'un de ces tricots, elle en sera charmée. Hauts en couleur et modèles nouvelle vague. C'est le vêtement chaud et chic à porter avec pantalon de ville et jupes, à l'intérieur ou à l'extérieur. Ils sont en Orlon* 100%, tricot de grosses mailles. Lavables et séchables à la machine. Tailles : 8 à 14.

A. Pullover à col roulé, manches longues. Tons os, or ou rouge moyen.

B. Cardigan sans manches, décolleté en V, ceinture. Tons os ou marine.

C. Pullover à col roulé, manches courtes, ceinture. Tons os et vert moyen.

*Marque déposée

4.88 CH.

Téléphoner à 842-6261

VETEMENTS DE FILLETTES — RAYON 70 — AU TROISIEME
CENTRE-VILLE, DORVAL, ROCKLAND et BOULEVARD

Le luxe et le confort des bottillons en loup marin... maintenant au rabais. Pour dames

Se mêler à la bande des skieurs c'est déjà une bonne partie des plaisirs de l'hiver, surtout si vous vous souciez de votre élégance en portant des botillons de phoque d'aspect luxueux que vous aurez achetés à prix d'aubaine. Nous vous proposons maintenant à un rabais extraordinaire trois modèles qui se portent beaucoup. Extérieur en loup marin, doublure peau de mouton, semelles de caoutchouc. Ton doré seulement. Pointures : 5 à 10.

A. Modèle avec large fermeture éclair sur le côté.

B. Modèle lacé devant.

C. Modèle à laçage à crochets devant.

Prix de rabais! **29.99**

PAS DE COMMANDES POSTALES NI TELEPHONIQUES

CHAUSSURES DE DAMES — RAYON 334 — AU TROISIEME
CENTRE-VILLE, DORVAL, ROCKLAND et BOULEVARD

Rabais accordé une fois par saison sur chaussures après-ski de marque réputée Tyrol

On nous l'annonce déjà, vous savez, la neige... et bientôt, très bientôt, nous l'aurons ! Soyez prêtes, à l'accueillir et en profiter ! Achetez vos chaussures après-ski maintenant au rabais "d'avant la neige". Les après-ski Tyrol, de réputation internationale, faits au Canada sont en daim de bonne qualité. Modèles étudiés pour vous assurer un confort maximal. Doublés de mouton, semelles de caoutchouc anti-dérapantes. Noir, brun, gris ou vert. Ornés, naturellement, des écussons du Tyrol. Venez tôt pour profiter d'un plus grand choix à ce bas prix !

Prix de rabais! **19.99**

HEURES D'OUVERTURE	CENTRE-VILLE, Square Phillips, rue Ste-Catherine 842-6261	DORVAL, au centre commercial, 631-6741	ROCKLAND, au centre commercial, 739-5521	BOULEVARD, au centre commercial, 728-4571	SNOWDON, 5343 Chemin Reine-Marie, 844-2811
	9h30 à 6h; jeudi et vendredi jusqu'à 9 h	9h30 à 6h; jeudi et vendredi jusqu'à 10h	9h30 à 6h; jeudi et vendredi jusqu'à 10h	9h30 à 6h; jeudi et vendredi jusqu'à 10h	9h30 à 6h; jeudi et vendredi jusqu'à 9h

Simpsons

EN VILLE - FAIRVIEW - ANJOU

"LE" JOUR

JEUDI SEULEMENT

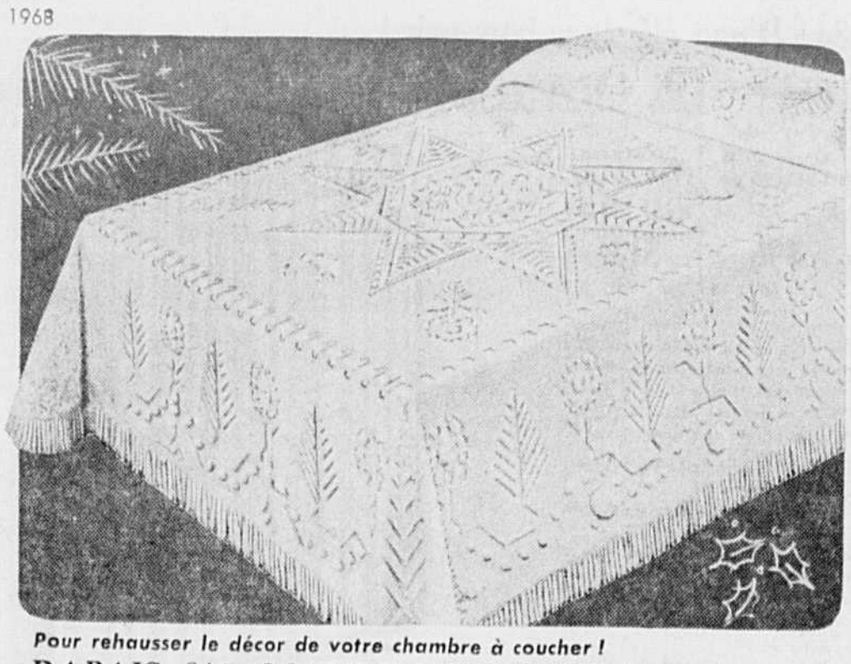

Pour rehausser le décor de votre chambre à coucher !

RABAIS $4! COUVRE-LITS "HEIRLOOM"

Pour votre lit... un couvre-lit qui vous fera deux fois plus d'usage puisqu'il est réversible ! De plus, il vous est actuellement offert avec un rabais de $4 !

- 100% coton prérétréci, lavable à la machine ne nécessitant jamais de repassage.
- Modèle à coins arrondis, joliment bordé d'une frange épaisse.
- Tons unis de blanc, blanc antique, or antique, vert fougère, bleu horizon ou orange brûlée.
- Pour lit jumeau ou lit double.

Rég. 13.98

9.98 ch.

Commandes postales ou téléphoniques exécutées — 842-7221

SIMPSONS — Linge de maison (751) au quatrième. Aussi à Fairview et Anjou 90

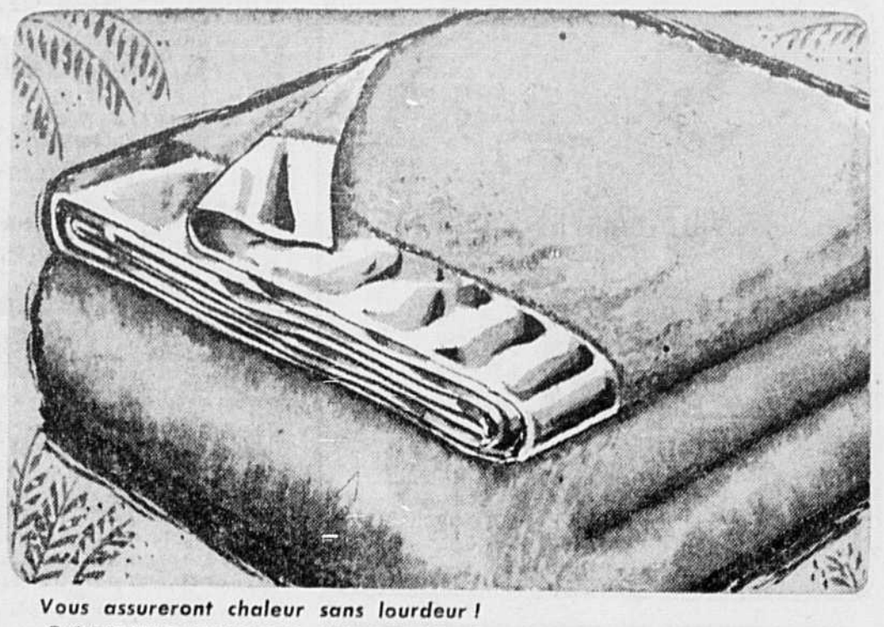

Vous assureront chaleur sans lourdeur !

COUVERTURES "SOFTSPUN" DE ESMOND

A l'origine ces couvertures auraient dû être des couvertures électriques... de légères imperfections en ont fait des couvertures ordinaires qui vous assurent chaleur sans lourdeur !

- Deux épaisseurs de Viscose entre lesquelles circule l'air créant ainsi une zone isolante qui garde le froid à l'extérieur et la chaleur à l'intérieur.
- Elles sont lavables... donc faciles d'entretien
- Choix de turquoise, or, bleu, sable, vert ou rose.
- Pour lit jumeau : 60 x 84 po. ..... Ch. 4.49 ou **2 pour 8.88**
- Pour lit double : 72 x 84 po. ..... Ch. 4.99 ou **2 pour 9.87**

60 x 84 po.
4.49 ch.
ou **2 pour 8.88**

72 x 84 po.
4.99 ch.
ou **2 pour 9.87**

Commandes postales ou téléphoniques exécutées — 842-7221

SIMPSONS — Linge de maison (751) au quatrième. Aussi à Fairview et Anjou 91

RABAIS $10 ! COUVERTURES 100% LAINE MERINO

Lit jumeau	Lit double
70 x 90 po.	80 x 90 po.
Rég. 25.98	Rég. 29.98
Ch. 15.98	Ch. 19.98

Une exclusivité Simpsons ! Importées d'Angleterre ! ● 100% laine Mérino lavable, anti-mites ● Modèle avec bordure en satin de 6 po. ● Choix de rose, blanc, bleu, vert ou jaune.

- Pour lit jumeau : 70 x 90 po.
- Pour lit double : 80 x 90 po.

Commandes postales ou téléphoniques exécutées, 842-7221

SIMPSONS — Linge de maison (751) au quatrième, aussi à Fairview et Anjou 92

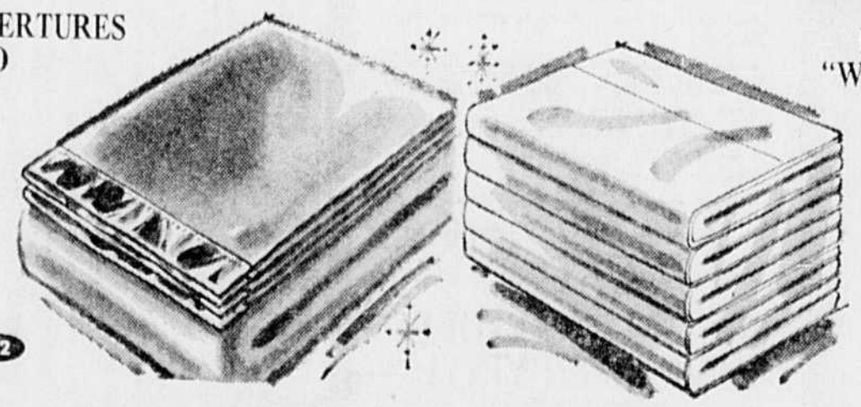

RABAIS $1 A $2 ! DRAPS "WABASSO" ET "TEX-MADE"

Draps	Taies
Rég. 3.99 à 5.99	Rég. 1.98
Ch. 2.99 à 3.99	Pai. 1.48

Une aubaine sensationnelle que vous ne devez pas laisser passer !

- Choix de draps en fine percale de coton ou en coton d'usage
- Choix de blanc, imprimés floreux ou tons pastels
- Pour lit jumeau ou lit double

Pas de commandes postales ou téléphoniques

SIMPSONS — Linge de maison (751) au quatrième. Aussi à FAIRVIEW et ANJOU 93

½ Prix GRAND SOLDE DE LINGE DE MAISON

Notre collection est immense et comprend des nappes, des chemins de table, des napperons, des serviettes et bien d'autres articles indispensables à toute maîtresse de maison ! Vaste choix de tissus et de coloris dans la collection. Venez tôt pour un meilleur choix !

Rég. 79¢ à $50

ch. 39¢ à $25

PAS DE COMMANDES POSTALES NI TELEPHONIQUES

SIMPSONS — Linge de maison (7151) au quatrième. Aussi à Fairview et Anjou

Profitez de ce fameux rabais de $10 !

BATTERIE ACIER INOXYDABLE

Ens. 5 pces
Rég. 49.95
ch. 39.95

"West Bend"... une marque fameuse en fait d'articles ménagers qui vous assure une qualité sensationnelle !

- Acier inoxydable 3 épaisseurs qui garde la chaleur à une température constante.
- Poignées et boutons en Bakélite.
- L'ensemble consiste en : casseroles avec couvercles 1 pinte, 2 pintes et 3 pintes, une cocotte 6 pintes avec couvercle et une poêle 10 po. avec couvercle.

Commandes postales ou téléphoniques exécutées — 842-7221

SIMPSONS — Articles ménagers (755) au cinquième. Aussi à Fairview et Anjou 95

De "General Steel Wares" !

ENSEMBLE POUR VOTRE CUISINE

Imparfaits de qualité
Rég. 28.94
Ens. 17.88

Sachez joindre l'utile à l'agréable en achetant un ensemble pour votre cuisine pratique et ravissant ! Choix de deux finis émail cuit : Avocat ou ton cuivre. De minimes imperfections n'affecteront en rien leur durabilité !

L'ensemble consiste en :

- Une boîte à pain avec porte servant pour le découpage
- Un ens. de quatre boîtes de cuisine
- Une poubelle à pédale avec un seau intérieur en aluminium.

Commandes postales ou téléphoniques exécutées
842-7221

SIMPSONS — Articles ménagers (755) au cinquième. Aussi à Fairview et Anjou 96

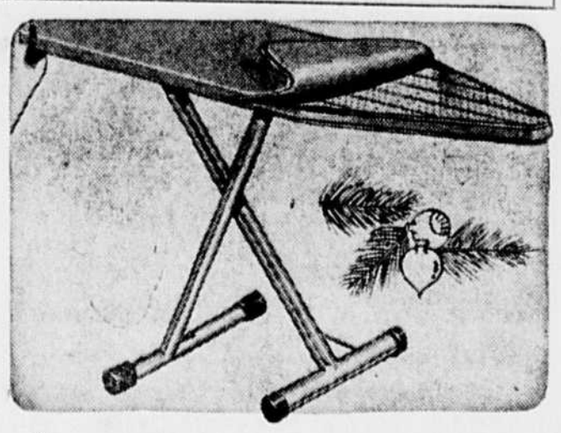

Vous pourrez repasser debout ou assise !

PLANCHE A REPASSER "PROCTOR"

Complète avec coussinet et housse
Rég. 22.96
Ens. 15.48

Voici un modèle qui ne manquera pas de vous charmer... la nouvelle planche à repasser "Proctor" à dessus ventilé !

- Solide construction en métal; pieds chromés
- Modèle réglable, dessus perforé rouge
- Complète avec prise électrique
- Avec coussinet et housse (valant 3.98)

Commandes postales ou téléphoniques exécutées
842-7221

SIMPSONS — Articles ménagers (755) au cinquième. Aussi à Fairview et Anjou 97

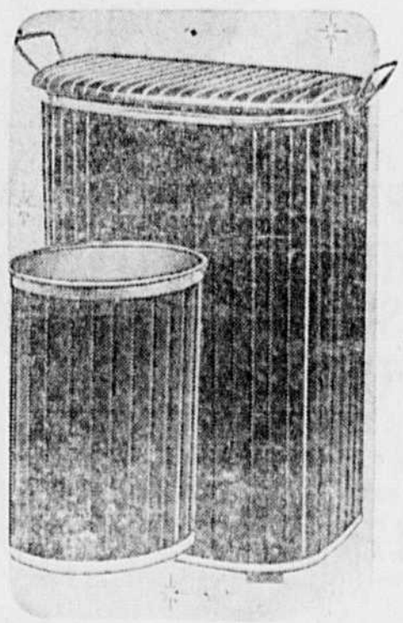

ENS. PANIER LINGE ET PANIER PAPIER

Rég. ens. 19.98
Ens. 14.65

Profitez de ce rabais de 5.33 pour agrémenter le décor de votre salle de bain !

- Panier à linge en Vinyl matelassé de dimensions : 19½ x 6 po. Rég. 15.99
- Panier à papier assorti : 10 x 7½ x 12¾ po. Rég. 3.99
- Choix de coloris. Ens. Rég. 19.98 Ens. 14.65

Commandes postales ou téléphoniques exécutées, 842-7221

SIMPSON — Articles Ménagers (755) au cinquième Aussi à FAIRVIEW et ANJOU 98

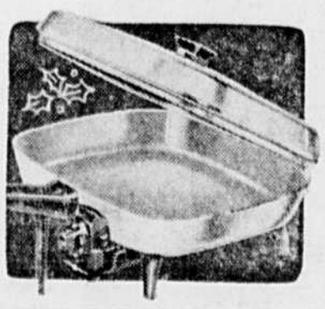

POELE ELECTRIQUE

Rég. 29.98
Ch. 19.95

Rabais $10 ! Poêle "G.E." enduite Teflon* vous permettant ainsi de faire une cuisine sans gras !

- Modèle de luxe carré de 12 po.
- Deux couches de Teflon* évitant aux aliments de coller.
- Contrôle de cuisson.
- Complètement immersible. 99

FER "WESTINGHOUSE"

Rég. 19.98
Ch. 15.98

Rabais $4 ! Fameux fer à jet et à vapeur de marque réputée !

- Contrôle de chaleur pour tous tissus
- Réglage de la vapeur
- Indicateur de niveau d'eau, capacité du réservoir : 8 on.
- Semelle à 17 orifices. 100

FRITEUSE "FILTRO"

Rég. 19.98
Ch. 15.98

Rabais $4 ! Un accessoire indispensable dans toute cuisine moderne

- Modèle entièrement automatique d'une capacité de 5 pintes
- Distribution uniforme de la chaleur
- Corps en acier inoxydable
- Poignée et base en bakelite noire
- Complète avec panier à frites. 101

MENAGERE ACIER INOXYDABLE

Rég. 16.98
Ens. 50 pces
8.49

Parfaite pour tous les jours ! Vous n'aurez plus jamais besoin de les polir ! Ravissant motif "Rose".

L'ensemble 50 pièces consiste en 8 de chaque : Couteaux à dîner à lame dentelée, fourchettes à dîner, Cuillère à dîner, fourchettes à salade et 16 cuillères à thé, 1 couteau à beurre et une cuillère à sucre.

Commandes postales ou téléphoniques exécutées — 842-7221

SIMPSONS — Articles ménagers (755) au cinquième Aussi à FAIRVIEW et ANJOU 105

PERCOLATEUR AUTOMATIQUE

Rég. 19.98
Ch. 15.55

Rabais 4.43 ! Idéal pour vos grandes réceptions ! De "West Bend".

- Contrôle de température exclusif
- Aluminium poli avec base, poignée et boutons en phénolique noir
- Cordon électrique amovible
- Capacité 12 à 36 tasses. 102

LAVE-TAPIS "KENMORE"

Rég. 10.98
Ch. 7.50

Rabais 3.48 ! La méthode moderne pour nettoyer à fond vos tapis !

- Le lave-tapis Kenmore applique le shampooing sur vos tapis d'une façon très facile
- Aucun rinçage requis 103

ENS. 2 PIECES "LE CREUSET"

Ens. valant 19.23
Ens. 13.95

Rabais 5.28 ! Importé de France ! Un ensemble ravissant !

- Fonte vitrifiée gardant bien la chaleur
- Rouge seulement
- Ensemble consistant en : une cocotte 9¼ po. avec couvercle (rég. 12.98) et une poêle 9¼ po. sans couvercle (rég. 6.25). 104

Commandes postales ou téléphoniques exécutées, 842-7221

SIMPSONS — Articles ménagers (755) au cinquième. Aussi à Fairview et Anjou

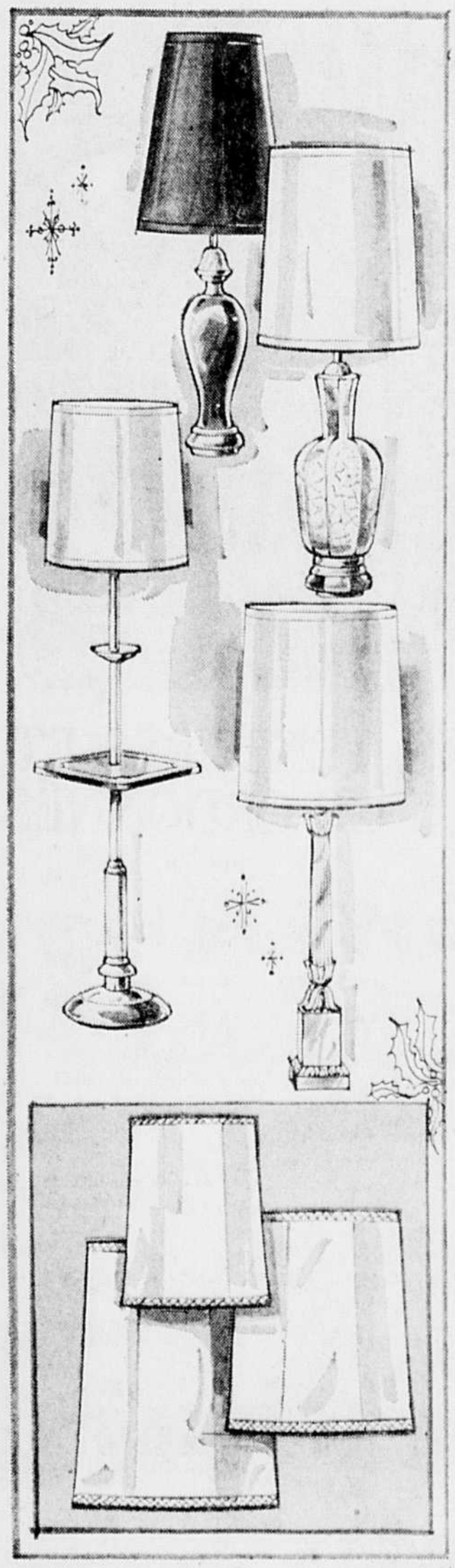

SOLDE DE LAMPES ET ABAT-JOUR

Profitez de cette aubaine pour "éclairer" élégamment votre foyer ! Simpsons vous propose des lampes et lampadaires ainsi que des abat-jour non assortis !

Lampadaire convenant à tous décors. Base ton cuivre et noir. Plateau noyer rebelle aux taches. Abat-jour en fibre de verre recouverte de tissu blanc. Orig. 49.98 ..... Ch. **25.98**

Lampes de table. — Vaste choix de modèles en métal ou en céramique. **Orig. 39.98 à 44.98** Ch. **29.93**

Choisissez votre ou vos abat-jour ! Modèles en crêpe lavable, à jolie bordure.

Dimensions	Orig.	Ch.
7 x 7 x 8 po.	3.98	2.33
9 x 10 x 11 po.	6.98	3.93
10 x 12 x 12 po.	6.98	3.98
13 x 14 x 14 po.	9.98	5.98
14 x 15 x 15 po.	9.98	6.98
14 x 16 x 18 po.	9.98	6.98

Faites provision d'ampoules dès maintenant. Ampoules blanches "Westinghouse". Quantité limitée. Venez tôt ! Rég. 6 pour 1.79 ..... **6** pour **1.49**

Pas de commandes postales ni téléphoniques

SIMPSONS — Lampes (754) au quatrième. Aussi à Fairview et Anjou 94

TOURNEZ CETTE PAGE...D'AUTRES AUBAINES SIMPSONS VOUS ATTENDENT

La petite histoire d'un jardin

GRANBY (PC) — Tout semble aller pou rle mieux pour le gorille Mumbo et ses compagnons qui grognent, hurlent, rugissent et crient au jardin zoologique de Granby.

On a entrepris un programme d'amélioration de $500,000 du jardin zoologique de 80 acres qui n'était qu'une érablière, il y a 15 ans.

"Nous aurons le zoo le plus moderne au Canada," affirme l'administrateur Gilles Charbonneau, ancien directeur du personnel d'une firme industrielle.

Ceci signifie une nouvelle maison pour Mumbo qui, après tout, se considère sans doute comme la principale attraction, cette saison.

M. Charbonneau parle aussi de trouver l'an prochain une compagne à Mumbo, qui n'a pourtant que huit ans et ne pèse que 260 livres.

Les autorités du jardin zoologique indiquent que le flot quotidien de visiteurs — jusqu'à 15,000 certaines fins de semaine — permet d'espérer que l'assistance de 1968 dépassera le record de 250,000 visites payées établi en 1957. L'assistance totale est beaucoup plus élevée, les enfants étant admis gratuitement.

"Parfois, je puis à peine croire que nous avons commencé avec seulement une couple d'animaux," dit Horace Boivin, qui a fondé le zoo et a été maire de Granby durant 25 ans.

D'abord les bisons

M. Charbonneau dit que, bien que le zoo n'existe que depuis 15 ans sur l'emplacement actuel et comme société, il a commencé comme "parc d'animaux" sur une ferme, en 1949.

Les bisons ont été les premiers animaux sur la ferme puis sont venus les chevreuils, ratons-laveurs, ours et chèvres. M. Boivin payait lui même une partie du salaire des gardiens.

Même auparavant, le zoo avait commencé près de la maison de M. Boivin qui gardait dans sa cour un chevreuil, quelques loups et lynx. Au début, les gens des environs ne pensaient pas grand-chose du projet du maire, mais ils commencèrent vite à visiter le jardin. Un boulanger gardait les restes de pain et un boucher, les restes de viande, pour nourrir les bêtes. Une coopérative entreprit de nourrir un éléphant, au coût de quelque $500 par an.

L'esprit de M. Boivin fut contagieux. Un garçon de cinq ans, Peter Marmorek, écrivit à feu le premier ministre Jawaharlal Nehru et lui parla de son envie d'avoir un éléphant. Le premier ministre de l'Inde envoya un éléphant à Granby.

Aujourd'hui, le jardin présente quelque 250 animaux, oiseaux et reptiles de toutes les parties du monde.

Aux yeux des gens de Granby, la Société zoologique appartient presque entièrement à "Horace". M. Boivin a admis en conversation avoir raté une transaction avec les Chinois pour obtenir une paire de pandas géants, animaux fort rares, mais on a l'impression que l'affaire, dans l'esprit de l'ex-maire, ne finira pas là.

Société autonome

Le jardin zoologique de Granby n'est pas un zoo municipal, mais un organisme distinct s'administrant à profit, sans jamais avoir coûté "un cent" à la ville, sauf pour les services publics. On y trouve divers animaux, allant des singes aux alligators et des yaks aux zèbres. M. Boivin a déjà échangé du sirop d'érable contre un puma avec le maire de la Nouvelle-Orléans.

M. Charbonneau a indiqué que le programme d'amélioration de cinq ans comprendra des habitats sur des petites îles pour Mumbo et ses semblables simiens! ni cages, ni barreaux, mais seulement de l'eau pour les séparer de leurs demi-frères humains.

"Nous avons vérifié auprès de la pluplart des jardins zoologique au monde pour nous assurer que les grands singes ne savent pas nager, a dit M. Charbonneau. Nous aurons quelque chose d'unique au Canada."

M. Charbonneau ne peut cacher la fierté que lui procure Mumbo, venu tout jeune du Cameroun et élevé au Pablum. Il atteindra éventuellement un poids de 450 livres à peu près.

"Nous l'avons confié à un couple qui s'en est occupé lorsqu'il était bébé. Ils viennent encore le visiter. Il est assez célèbre à la télévision. Je peux le prendre par la main et me promener avec lui en toute sécurité."

Les animaux sont habituellement polis si les humains leur manifestent de la politesse, a ajouté M. Charbonneau. Il n'y a eu aucun incident sérieux au zoo en 15 ans. Pourtant, une fois, un éléphant a saisi la bourse d'une femme et l'a piétinée, parce qu'on se moquait de lui.

Le zoo a débuté avec un budget hebdomadaire de $30, représentant le salaire d'un employé que M. Boivin payait de sa poche. Le budget annuel est maintenant de $480,000 pour 1968. Parmi les visiteurs de marque, on a compté le prince Rainier de Monaco et John Diefenbaker.

Morgan
COMPAGNIE DE LA BAIE D'HUDSON

Une exclusivité du salon de coiffure de chez Morgan : la perruque The "Duchess"

PERRUQUE LONGUE 20"
ORD. 69.98
PRIX 49.98

PERRUQUE LONGUEUR MOYENNE 16"
ORD. 59.98
PRIX 39.98

MINI PERRUQUE 14" (CALOTTE GRATUITE)
ORD. 49.98
PRIX 29.98

A la dernière mode, en cheveux naturels 100%. Une véritable merveille ! De plus, pas besoin de peigne ni d'épingles pour la fixer. Confectionnée sur une calotte très souple de forme dôme elle s'adapte parfaitement à votre tête. Cette coiffure jeune et gracieuse est donc très facile à faire. Passez sans tarder à notre salon de coiffure pour demander à l'un de nos spécialistes en perruques de vous trouver celle qui vous ira parfaitement. Naturellement, vous pouvez payer avec votre compte courant !

Téléphoner à :
Centre-ville : 844-1515 Rockland : 739-3521
Dorval : 631-6741 Boulevard : 728-4571

Salon de coiffure, Rayon 71, Au cinquième

LES DURES A CUIRE

Deux belles bottes sans peur et sans reproche qui protègeront vos jolies jambes des intempéries. Chevreau avec doublure thermo-mousse pré-encollée. L'une à grosse boucle, coloris : noir, brun, beige ou vert; l'autre, garnie d'une langue perforée, coloris : noir, beige ou brun. Toutes deux importées d'Italie.

($26.95)

Boutique Jeunesse
1230 ouest, rue Ste-Catherine
866-3143

Egayez votre maison pour Noël avec des draperies Harrison

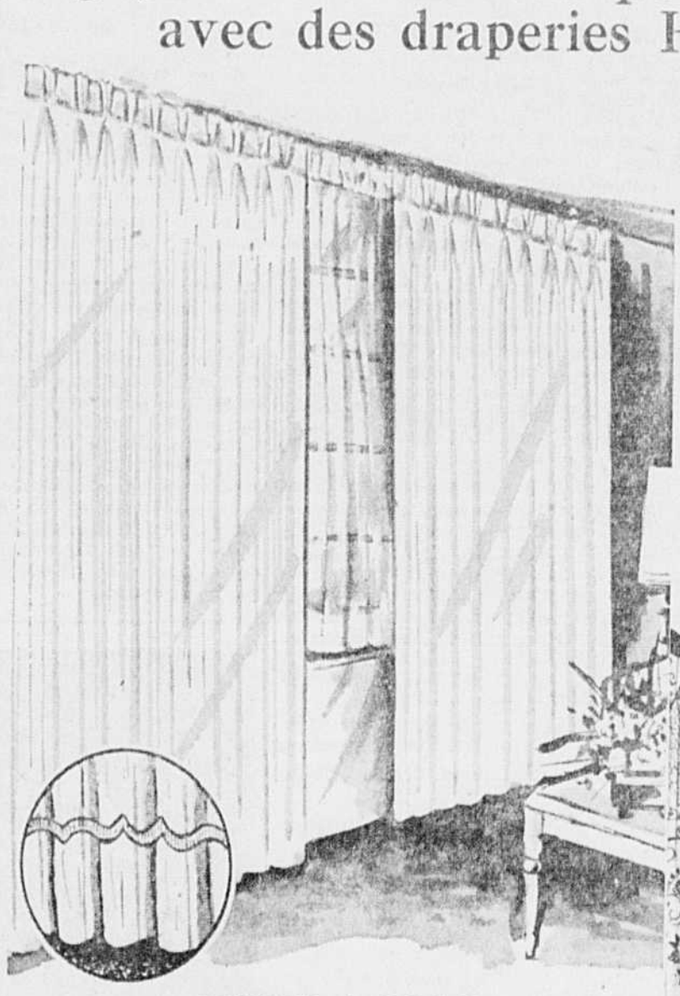

DRAPERIES A PANNEAUX EN FIBERGLAS PRETES A POSER

48" x 95" 14.99 pre
96" x 95" 29.99 pre
144" x 95" 44.99 pre

LUXUEUSES ET D'ENTRETIEN FACILE !
- Doré, rouge ou royal sur blanc-sur-blanc argenté
- Lavables à la main — A l'épreuve du rétrécissement et du feu
- Complètes avec crochets

Nous regrettons, non disponibles par notre Service d'achat à domicile

PRETES A POSER
DRAPERIES EN TERGAL SANS COUTURE
FESTON BRODE AU BAS

48" x 95" 14.99 pre
96" x 95" 29.99 pre
144" x 95" 44.99 pre

Aucune couture. Draperies claires en TERGAL blanc très élégantes pour les fêtes : dans vivoirs, salles à manger et chambre principale. D'entretien facile, lavables à la machine, s'égouttant en séchant. Ne s'étireront pas ni ne se défraîchiront. Complètes avec crochets.

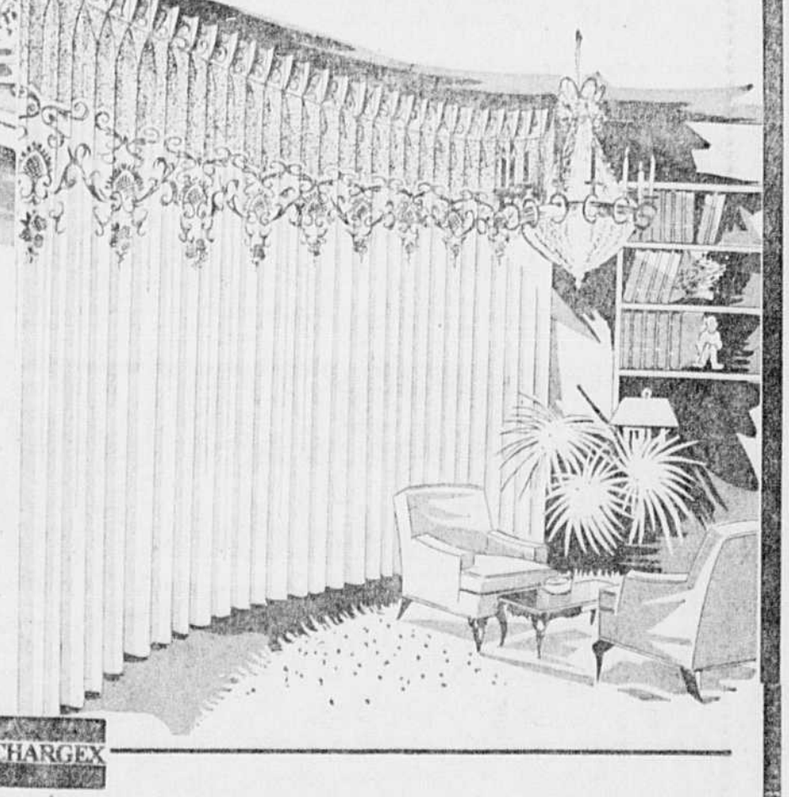

CHARGEX

LUXUEUX ENSEMBLES DE RIDEAUX DE DOUCHES

Ensembles 8 pièces comprenant rideau de douche, valence, rideau de côte, rideaux et attaches assortis pour fenêtre. Vinyle résistant avec jolie garniture de pompons. Cerise, blanc, bleu ou avocat.

Val. de 29.99 19.99 L'ens

Le même ensemble sans rideaux de fenêtre. Ens. 11.99

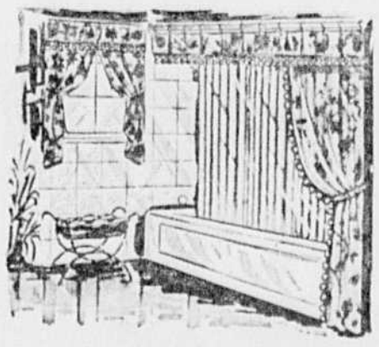

Achetez à domicile... composez simplement

389-8071

Demandez Mlle Leblanc

Notre décorateur d'intérieurs spécialisé ira vous voir, le jour ou le soir, pour vous montrer des centaines de tissus et vous faire des suggestions pour draperies, housses, couvre-lits et stores de fenêtres confectionnés sur mesure. Aucune obligation.

Les plus importants magasins de tissus et draperies du Canada

★ Dorval	631-6931
★ Jacques-Cartier	677-2002
★ Rockland	739-3421
★ Châteauguay	691-2561
★ Pont-Viau	669-1204
★ Fairview	691-1512

Harrison
TISSUS ET DRAPERIES

★ Galeries d'Anjou	353-6740
★ Norgate	744-1888
Forest	322-6810
Boulevard Pie-IX	722-1342
Côte St-Luc	489-5911
★ Greenfield Park	672-3200
★ Place St-Eustache	473-0911
★ 2 magasins à Québec	

Tissus des fêtes pour le jour et le soir

Venez voir chez Harrison le magnifique choix de brocart, peau de soie, velours et autres élégants tissus mode pour robes "cocktail", robes de soirée, corsages et blouses. Les plus nouvelles teintes pour de somptueuses toilettes de réception et de soirée.

BROCARTS

Une sélection fantastique de brocarts lamés, jacquards, brocarts cloqués ou matelassés, brocarts perlés et brocarts cellophane. Tous étincelants de beauté. Epaisseurs pour costumes, robes et vêtements légers. 36" à 45" de large.

Prix attrayants de 2.99 à 12.95 vg

PEAU DE SOIE
IMPORTEE D'ITALIE

Drapez-vous du luxe satiné de la peau de soie. Grand choix de coloris captivants. Très en demande pour vêtements de toilette 48" de large.

PEAU DE SOIE UNIE ..... 3.49 vg

PEAU DE SOIE MOIRÉE 3.99 vg

CREPE DOUBLE

Pré-doublé pour faciliter la couture de robes de réception et de soirée. Offert dans toutes les teintes-mode que vous préférez. 45" de large.

3.99 vg

LONGUEURS POUR ROBES DU SOIR "PERLÉE"

Un achat spécial de luxueuse peau de soie perlée dans les teintes mode variées. Boîtes individuelles. Valeurs fabuleuses.

SPECIAL
19.95
Ordinairement 49.95

naissances·décès·remerciements·in memoriam

ARBOUR (Yvonne) — A l'Hôtel-Dieu de Montréal, le 10 novembre 1968, à l'âge de 61 ans, est décédée Mme Valmont Arbour née Yvonne Poirier, demeurant à 98, rue de l'Ecole à McMasterville. Les funérailles auront lieu jeudi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Maurice Demers
231, Boul. Laurier à Beloeil
à 9 h 45, pour se rendre à l'église Sacré-Coeur de McMasterville, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BANNON (Edmond) — A Montréal, le 12 novembre 1968, à l'âge de 52 ans, est décédé M. Edmond Bannon, époux de Thérèse Bonin, demeurant à 4282 Langevin. Les funérailles auront lieu samedi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
2630 ouest, rue Notre-Dame
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Henri où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BELANGER (Christine) — A Montréal, le 11 novembre 1968, à l'âge de 83 ans, est décédée Mme veuve Gonzague Bélanger, née Christine Eloquin, autrefois de Côte St-Paul, demeurant à 142 Shamrock, Place Pincourt, Ile Perrot. Les funérailles auront lieu vendredi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
1735, rue de l'Eglise,
à 8 h 45, pour se rendre à l'église St-Paul, où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BELANGER (Wilbrod) — A Montréal, le 12 novembre 1968, à l'âge de 83 ans, est décédé M. Wilbrod Bélanger, époux de feu Eva Mailler, père de Mme Philippe Prévost (Lucille), Louis, Marie, Alexandre, Germain et François. Les funérailles auront lieu vendredi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
René Thériault Ltée,
1120, rue Jean-Talon est.
à 8h45 pour se rendre à l'église St-Arsène, où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BERNARD (Sergerie) "Raymond" — A Montréal, le 12 novembre 1968, à l'âge de 52 ans, est décédé Raymond Bernard Sergerie, époux de Simonne Cléroux, demeurant 7371, 9e Ave, St-Michel, père de François, Yves, Michel et Jean. Il laisse dans le deuil ses brus, Marielle et Lucille Simard. Les funérailles auront lieu vendredi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc
2645, boul. Henri-Bourassa est
à 9 h 30, pour se rendre à l'église St-Esprit, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BESNER (Marie-Jeanne) — A l'hôpital Notre-Dame-de-Lourdes de Montréal, le 12 novembre 1968, à l'âge de 65 ans, est décédée Marie-Jeanne Besner, fille de feu M. et Mme Jean-Baptiste Berner. Les funérailles auront lieu vendredi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Aubry et Trudeau,
12, rue St-Charles, Dorion,
à 9h30 pour se rendre à l'église St-Michel de Vaudreuil, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOISJOLY (Alice) — A Montréal, le 11 novembre 1968, à l'âge de 77 ans, est décédée Mme veuve Omer Boisjoly, née Alice Nuckle; elle laisse ses enfants: Wilfrid, Vigor, Mme Camille Labelle (Annette), Marie-Ange, Mme Urbain Richard (Yvette), Mme Antoine Duhamel (Lucille) et Mme Réal Lavoie (Thérèse). Les funérailles auront lieu vendredi le 15 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Magnus Poirier Inc.
6520, rue St-Denis
à 8 h 30 pour se rendre à l'église St-Jean-Berchmans, où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BONNEAU (Hermann) — A Ottawa, le lundi 11 novembre 1968, à l'âge de 87 ans, est décédé M. Hermann Bonneau, époux de feu Gabrielle Emard, père de Me Jacques Bonneau, frère de Ernest et Léonard, grand-père de Jacques et Romy. Ancien gérant de la banque Canadienne Nationale, à Ottawa, il était chevalier de l'Ordre du St-Sépulcre. Funérailles des salons
Racine, Robert et Gauthier,
260 rue Besserer, Ottawa.
Le service aura lieu jeudi en l'église de Sacré-Coeur, à 8 heures a.m. Inhumation au cimetière Notre-Dame d'Ottawa.

BOUTIN (Emma) — A Montréal, le 11 novembre 1968, à l'âge de 65 ans, est décédée Mme Napoléon Boutin, née Emma Paquette, demeurant rue Gonthier. Les funérailles auront lieu jeudi le 14 courant, le convoi funèbre partira des salons
Giguère et Tomasso Inc.,
8989, rue Hochelaga,
à 9 h. pour se rendre à l'église St-Victor, où le service sera célébré à 9 h. 30, et de là au cimetière de l'Est lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

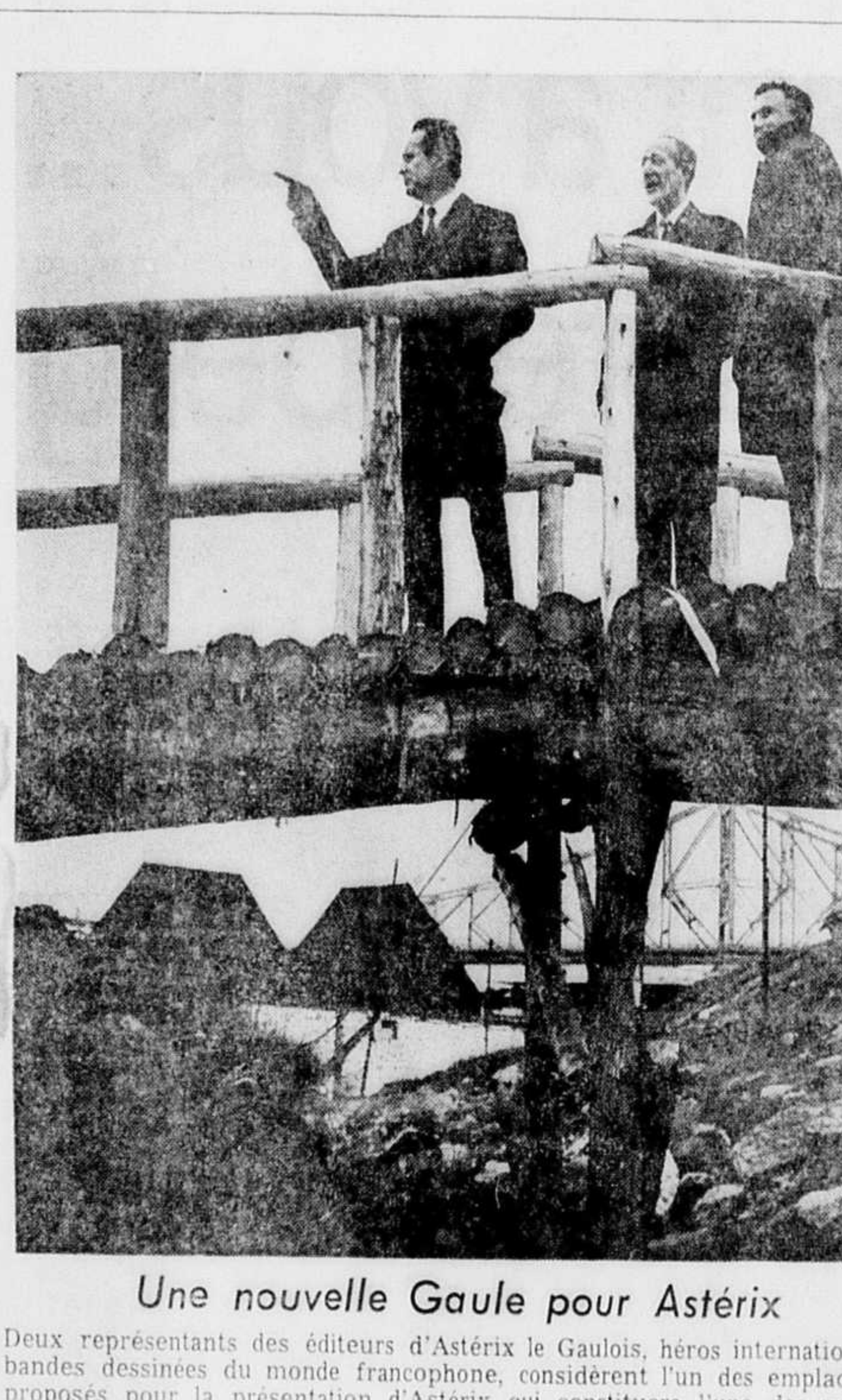

Une nouvelle Gaule pour Astérix

Deux représentants des éditeurs d'Astérix le Gaulois, héros international des bandes dessinées du monde francophone, considèrent l'un des emplacements proposés pour la présentation d'Astérix qui constituera l'une des nouvelles attractions de Terre des hommes 1969. MM. Marc Poulbot et Louis Olivier visitaient hier les terrains de l'exposition en compagnie du directeur général de Terre des hommes, M. Guy Huot.

Sur la Terre des hommes

Il a neigé ... il a neigé ... il a neigé sur mon coeur. La neige blanche. Un coeur de femme. La Terre des hommes. Un joli minois: Mlle Mireille Chassay, hôtesse de Terre des hommes. Vive l'hiver!

CARON (Germaine) — A Montréal, le 10 novembre 1968, à l'âge de 67 ans, est décédée Mlle Germaine Caron, ex-employée d'Yvette Brillon, fille de feu Napoléon Caron et de feu Edith Gravel, demeurant 3,800 Parc Lafontaine, soeur de René, Adélard et Roland. Les funérailles auront lieu jeudi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Société Coopérative de Frais Funéraires,
4848, rue Papineau,
à 8 h 30, pour se rendre à l'église St-Louis-de-France, où le service sera célébré à 9 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CASTONGUAY (Henri) — Subitement, à Ville Ile Perrot, le 10 novembre 1968, à l'âge de 55 ans est décédé M. Henri Castonguay, époux de Nilda Rozon, demeurant à 5 — 3ième Avenue, Ville Ile Perrot, père de Mme Jean-Paul Brochu (Ghislaine) et de Gérald, autrefois propriétaire de Ste-Anne Excavation. Les funérailles auront lieu jeudi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Aubry & Trudeau,
96, boul. Perrot, Ville Ile Perrot,
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église Ste-Rose-de-Lima, où le service sera célébré à 10 hres, et de là au cimetière de St-Lazare, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHAILLE (Elisée) — A Montréal, le 11 novembre 1968, à l'âge de 76 ans est décédé Elisée Chaillé, époux de Germaine Gagnon; demeurant rue Marquette. Les funérailles auront lieu jeudi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Bonnier, Duclos & Bonnier
3503, rue Papineau
à 8 h 30 pour se rendre à l'église St-Stanislas-de-Kostka, où le service sera célébré à 9 h et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CLEROUX (Germaine) — A Montréal, le 11 novembre 1968, à l'âge de 70 ans, est décédée Germaine Poirier, épouse d'Hugues Cléroux, elle laisse 1 fils, M. l'abbé Pierre Cléroux, 4 filles, Huguette, Marielle (Mme Maurice Meunier), Madeleine (Mme Paul Payette), Suzanne (Mme Maurice Gareau); lui survivent 2 soeurs, Irène (Mme Oscar Séguin), Simone (Mme Hervé Jasmin), ainsi que plusieurs petits-enfants. Les funérailles auront lieu jeudi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. R. Deslauriers Ltée
5650, chemin Côte-des-Neiges
à 9 h. 50, pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Neiges où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DANIEL (Jean-Baptiste) — A Montréal, le 11 novembre 1968, à l'âge de 73 ans, est décédé M. Jean-Baptiste Daniel, époux en 1ères noces de feu Marie-Rose Lachapelle et en 2es noces de Germaine Leblanc; il laisse dans le deuil 3 fils, 4 filles, ainsi que plusieurs petits-enfants, demeurant à 5903 Delaroche. Les funérailles auront lieu jeudi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons
René Thériault Ltée
1120, rue Jean-Talon est
à 8 h 30, pour se rendre à l'église St-Etienne, où le service sera célébré à 9 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DANSEREAU (Emile) — A Contrecoeur, le 10 novembre 1968 à l'âge de 77 ans est décédé M. Emile Dansereau, époux de Marie-Anna Carrier. Les funérailles auront lieu jeudi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Rosaire Jacques,
109, rue Legendre, Contrecoeur,
pour se rendre à l'église paroissiale, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière du même endroit lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

D'ASTI (Silvestio) — A Montréal, le 13 novembre 1968 à l'âge de 87 ans, est décédé Silvestio D'Asti, frère de Gabriele Pietro, Antonio, Mme Antonio Mancini (Concetta), et oncle de Pasquale D'Asti. Les funérailles auront lieu vendredi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Granato Enrg.,
292, rue Jean-Talon est,
pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Défense, où le service sera célébré à 9 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DECAREAU (Albert) — Le 11 novembre 1968, à l'hôpital militaire Ste-Anne, est décédé Albert Decareau, époux de feu Hannah Golds, père de Marie et Napoléon (Nap). La dépouille mortelle est exposée au salon
Clarke
5580, rue Sherbrooke ouest
Service à l'église Ascension of Our Lord de Westmount jeudi matin à 9 h. 30. Inhumation au cimetière Côte-des-Neiges.

DESCOTEAUX (Maurice) — A Montréal, le 11 novembre 1968, à l'âge de 61 ans, est décédé Maurice Descoteaux, époux de Laurette Lamarre; demeurant à 6393, 28e ave, Rosemont. Les funérailles auront lieu vendredi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.
3254, rue Bellechasse,
angle 11e Avenue
à 9 h 30, pour se rendre à l'église St-Jean-Berchmans, où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUBOIS (Ludger A.) — A Trois-Rivières, le 11 novembre 1968, à l'âge de 90 ans, est décédé M. Ludger A. Dubois, époux de feu Desilva Lemieux, demeurant à 1082 Ste-Julie. Les funérailles auront lieu mercredi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Rousseau et Frères,
445, rue des Volontaires,
Trois-Rivières,
à 1 h 15, pour se rendre à l'église Notre-Dame, où le service sera célébré à 1 h 30, et de là au cimetière de St-Louis de Trois-Rivières, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DU SAULT (Georges-A) — A St-Jean-Baptiste de Rouville, le 11 novembre 1968, à l'âge de 69 ans, est décédé M. Georges A. Du Sault, ex-propagandiste pour l'Association des Producteurs de Lait, de la ville de Montréal, époux d'Angela Jodoin. Les funérailles auront lieu jeudi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Yvon Desnoyers,
St-Jean-Baptiste,
pour se rendre à l'église paroissiale où le service sera célébré à 2 h 30, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ELIE (Horace) — A Montréal le 11 novembre 1968, à l'âge de 68 ans, est décédé M. Horace Elie, propriétaire du Collège Elie Inc.; époux en 1ères noces de feu Ernestine Perras, et en secondes noces de Gilberte Meunier, demeurant à 368 est, rue Sherbrooke. Il laisse dans le deuil: Michelle (Mme Pierre Fabien), Roger, Jeannine (Mme Ernest Casaubon), et Gilles. Les funérailles auront lieu jeudi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons de la
Société Coopérative de Frais Funéraires,
4848, rue Papineau,
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Jacques, où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FOURNIER (Amédée) — A Montréal, le 12 novembre 1968, à l'âge de 79 ans, est décédé Amédée Fournier, époux de feu Clothilda Lavallée, père de Gertrude (Mme veuve Roger Forget), Roger, Marcelle (Mme Raymond Crête), Jeannette (Mme Marcel Desjardins), Lucille (Mme André Lauriault), Jean-Paul, Denise (Mme Georges Brien). Il laisse dans le deuil de nombreux petits-enfants. Les funérailles auront lieu samedi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.
2645, boul. Henri-Bourassa est
à 8 h 45, pour se rendre à l'église St-Vincent-de-Paul, Laval, où le service sera célébré à 9 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GIROUX (Mère Marie Angelina) — Née Antoinette Giroux, à l'âge de 73 ans. Exposée chez les dames de la Congrégation à la maison mère, 3040 Sherbrooke ouest. Funérailles jeudi à 2 heures, à la maison mère.

GOSSELIN (Théodore) A Longueuil, le 11 novembre 1968, à l'âge de 79 ans, est décédé Théodore Gosselin, époux de feu Florestine Chénier; demeurant à 344, Grant. Les funérailles auront lieu jeudi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons
E. Darche et Fils,
527, rue Ste-Hélène,
Longueuil,
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Pierre-Apôtre, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GRAND'MAISON — A St-Jérôme, le 11 novembre 1968, à l'âge de 66 ans, est décédée Mme veuve Alexandre Grand'Maison, née Jeanne Plouffe, mère de Denise, et de René Drouin. Les funérailles auront lieu jeudi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Hervé Trudel et Fils,
400, rue Labelle, St-Jérôme,
pour se rendre à la Cathédrale où le service sera célébré à 11 h, et de là au cimetière de St-Jérôme, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GRAVEL (Joseph) — A Montréal, le 11 novembre 1968, à l'âge de 69 ans, est décédé Joseph Gravel, époux de Jeanne Berger. Les funérailles auront lieu jeudi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-S. Vallée Ltée
6821, rue St-Hubert
à 9 h 30, pour se rendre à l'église Ste-Gemma, où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

HAFFMANS (Marlene) — A l'hôpital St. Mary's, le 8 novembre 1968, dans sa 53e année, est décédée Marlene Jeck, épouse de Henry John Haffmans. La dépouille mortelle est exposée au salon
Rosedale
4911, Chemin Côte-des-Neiges
Service à l'église St. Kevin's, à 8 h 45 a.m. jeudi. Inhumation au cimetière Côte-des-Neiges.

JACQUES (Alice) — A Montréal, le 11 novembre 1968, à l'âge de 79 ans, est décédée Mme Charles Jacques, née Alice L'Heureux. Les funérailles auront lieu jeudi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
400, boulevard Henri-Bourassa est
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-André-Apôtre où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Contrecoeur, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

JOLY (Joseph) — A Montréal, le 11 novembre 1968 à l'âge de 73 ans, est décédé M. Joseph Joly, époux d'Augustine Seguin, demeurant à 1250 Lombard-Crescent, Ville Mont-Royal. Il laisse ses enfants, France, Richard et Yolande. Les funérailles auront lieu jeudi le 14 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Magnus Poirier Inc.,
6520, rue St-Denis,
à 8 h. 30, pour se rendre à l'église St-Sauveur-des-Monts où le service sera célébré à 11 h., et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAFRANCE (Arthur) — A Montréal, le 13 novembre 1968, à l'âge de 72 ans, est décédé M. Arthur Lafrance, époux de Rose Ducharme; père de Raoul, époux de Madeleine Cyr, Mme Gérard Courcy (Thérèse), Mme Raymond Lachance (Lorraine); demeurant à 35, 2e. Ave. Delson, Qué. Les funérailles auront lieu samedi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons
René Thériault Ltée
1120, rue Jean-Talon
à 10 h 15 pour se rendre à l'église Ste-Thérèse de Delson, où le service sera célébré à 11 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAVIOLETTE (Adrienne) — A Montréal, le 12 novembre 1968, à l'âge de 40 ans, est décédée Adrienne Dalpé, épouse de Louis Laviolette, demeurant à 7820 De Gaspé. Les funérailles auront lieu samedi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons
A. Savaria
340, rue Jarry est
à 8 h 45 pour se rendre à l'église St-Vincent-Ferrier, où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEBLANC (Gloria) — A Châteauguay, le 11 novembre 1968, à l'âge de 46 ans, est décédé M. Gloria Leblanc, époux de Brigitte Aubert; demeurant à 116, rue St-Joseph. Les funérailles auront lieu jeudi le 14 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire,
J.-R. Reid et Fils Inc.
35, boul. Normand,
Châteauguey,
à 2h45 pour se rendre à l'église St-Joachim, où le service sera célébré à 3 h, et de là au cimetière de Châteauguay-Centre, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEFEBVRE (Madeleine) — A Montréal, le 11 novembre 1968, à l'âge de 79 ans est décédée Mme Eugène Lefebvre, née Madeleine Dupré, mère de Robert, Raymond (décédé), et Rolland. Les funérailles auront lieu jeudi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-A. Guilbault Inc.,
5359, 11e Avenue, Rosemont,
à 9 h 45, pour se rendre à l'église St-Bernardin-de-Sienne, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DECES

M. HORACE ELIE

A Montréal, le 11 novembre 1968, est décédé Horace Elie, professeur. Monsieur Elie était directeur d'un des premiers collèges commerciaux de Montréal, le Collège Commercial Elie, rue Saint-Denis. Depuis il avait continué à faire de l'enseignement commercial et était encore directeur du Collège Elie Inc, 366 est, Sherbrooke au moment de son décès.

Monsieur Elie avait 68 ans, il laisse dans le deuil son épouse en secondes noces, Gilberte Meunier, et ses quatre enfants issus de ses premières noces avec feu Ernestine Perras: Michelle (Mme Pierre Fabien), Roger, Janine (Mme Ernest Casaubon), et Gilles.

La dépouille mortelle est exposée au salon Société Coopérative des Frais Funéraires, 4848, rue Papineau. Le service aura lieu jeudi à l'église Saint-Jacques, à neuf heures. De là, au cimetière Côte-des-Neiges.

LEMAY (Anna) — A Montréal, le 11 novembre 1968, à l'âge de 74 ans, est décédée dame veuve Albert Lemay, née Anna Lavoie, demeurant à 8317 Berri. Les funérailles auront lieu vendredi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Yvon Champagne,
8328, rue St-Denis, près Guizot
à 8 h 45, pour se rendre à l'église St-Alphonse-Youville, où le service sera célébré à 9 h, et de là au cimetière de Ste-Rose, lieu de la sépulture ou un libera sera chanté. Prière de ne pas envoyer de fleurs. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LESAGE (Alice) — A l'hôpital St. Mary's, le 10 novembre 1968, est décédée Mlle Alice Lesage. Les funérailles auront lieu jeudi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-S. Vallée Ltée,
1111, rue Laurier ouest,
Outremont,
à 7 h. 30 pour se rendre à l'église Ste-Thérèse-de-Blainville, où le service sera célébré à 9 h, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Prière de ne pas envoyer de fleurs.

LEVESQUE (Henri) — A St-Théodore-de-Chertsey, le 11 novembre 1968, à l'âge de 80 ans 9 mois, est décédé M. Henri Lévesque, époux de feu Cordelia Blondin. Les funérailles auront lieu jeudi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Viateur Lévesque
535, rue Queen, à Rawdon
pour se rendre à l'église paroissiale de St-Théodore-de-Chertsey où le service sera célébré à 10 h. 30, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LIZOTTE (Eugène)—A Montréal, le 12 novembre 1968, à l'âge de 80 ans, est décédé M. Eugène Lizotte, époux d'Alice Mazurette, demeurant à 4648 Adam. Les funérailles auront lieu vendredi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.,
4504, rue Ste-Catherine est,
à 8h45 pour se rendre à l'église St-Barnabé, où le service sera célébré à 9 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LONDEI (Domenico) — A Duvernay, Laval, le 11 novembre 1968, à l'âge de 82 ans, est décédé M. Domenico Londei, époux de Rosa Saudelli; demeurant à 1380, rue De Calais. Père de Mme Rica Hunt; Galliano, Gorezio et Renato. Les funérailles auront lieu vendredi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-C. Filiatrault,
24, rue St-Florent,
Pont-Viau,
à 9h15 pour se rendre à l'église St-Maurice, de Duvernay, où le service sera célébré à 9h30 et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MARION (Roméo) — A Montréal, le 12 novembre 1968, à l'âge de 64 ans, est décédé M. Roméo Marion, fils de feu Oscar Marion, et de feu Rose-Alba Paradis, demeurant à 8949 Basile-Routhier, frère d'Emery, Wilbrod, Roger, Mme Cécile Ladouceur et Mme Laurette Cardin. Les funérailles auront lieu vendredi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
745, boul. Crémazie est,
pour se rendre à l'église St-Alphonse, où le service sera célébré, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MAYSENHOELDER (Maysen) "Berthe" — A Montréal, le 11 novembre 1968 est décédée Mlle Berthe Maysenhoelder (Maysen), fille de David Maysenhoelder et d'Eugénie Dorion, décédés. Elle laisse dans le deuil 2 soeurs Blanche (Mme Georges Brosseau), de Drummondville et Lucienne. Les funérailles auront lieu jeudi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Victor Dubois Enrg.,
807, rue Roy est,
à 9 h 45, pour se rendre à l'église St-Louis-de-France, où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MENARD (Michel) — Accidentellement à Terrebonne, le 11 novembre 1968, à l'âge de 15 ans, est décédé Michel Ménard, fils de Jean-Paul Ménard, et de Pauline Leclerc, demeurant 535 Chemin St-Roch. Les funérailles auront lieu vendredi le 15 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
René Sanscartier,
37, rue Blainville ouest,
Ste-Thérèse de Blainville,
pour se rendre à l'église de la desserte du St-Sacrement, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MILLETTE (Albert) — A Montréal, le 12 novembre 1968, à l'âge de 70 ans, est décédé M. Albert Millette, époux d'Eléonore Lavictoire, demeurant 7966 Foucher. Les funérailles auront lieu vendredi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons.
Urgel Bourgie Ltée,
745, boul Crémazie est.
à 8h45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Rosaire, où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de Champ d'Honneur, Pointe-Claire, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MOLINO (Michele) — A Montréal, le 12 novembre 1968, à l'âge de 66 ans, est décédé Michele Molino, époux de feu Antonietta Di Staulo, père de Giovanni, Domenico, Antonio, Mme Filomeno Greco (Maria), Carmine, Aldo Guito. Les funérailles auront lieu vendredi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Granato Enrg.,
292, rue Jean-Talon est,
pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Consolata, où le service sera célébré à 11 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

NADON (Donat) — A Ville de Laval, le 10 novembre 1968 à l'âge de 73 ans est décédé Donat Nadon, époux de feu Blanche Chartrand, demeurant 124 boul. Ste-Rose, Ste-Rose. Les funérailles auront lieu jeudi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-M. D. Cyr,
167, boul. Ste-Rose,
à 1 h.45, pour se rendre à l'église paroissiale de Ste-Rose, où le service sera célébré à 2 h., et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

OUELLET (Richard) — A Montréal, le 12 novembre 1968, à l'âge de 39 ans, est décédé Richard Ouellet, époux de Lorraine Richard, demeurant à 2603 rue Moreau. Père de Chrystian, Sylvain et Lise. Il laisse dans le deuil ses soeurs Raymonde (Mme Jean-Paul Morin), Andrée et son frère Jacques. Les funérailles auront lieu samedi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.,
3225 est, rue Ontario
à 9 h 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame de l'Assomption, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PAUZE (Wilfrid) — A Ste-Thérèse, le 12 novembre 1968, à l'âge de 62 ans, est décédé M. Wilfrid Pauzé, époux de Jacqueline Desjardins, demeurant 30 rue Senecal. Les funérailles auront lieu samedi le 16 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
René Sanscartier,
37, rue Blainville ouest,
Ste-Thérèse de Blainville,
pour se rendre à l'église paroissiale, où le service sera célébré à 2 h, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PERRAS (Fidèle) — A Montréal, le 11 novembre 1968 à l'âge de 79 ans est décédé Fidèle Perras, époux de feu Alma Fontaine. Les funérailles auront lieu jeudi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-A. Guilbault Inc.,
5359, 11e Avenue, Rosemont,
à 8 h 45, pour se rendre à l'église St-Esprit de Rosemont, où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

POITRAS (Thérèse) — A l'Epiphanie, le 10 novembre 1968 à l'âge de 79 ans est décédée Mme Barthélemy Poitras, née Thérèse Poitras, mère d'Henri Poitras de l'Epiphanie demeurant 1 rue de l'Eglise. Les funérailles auront lieu jeudi le 14 courant. Le convoi funèbre partira de la Résidence Funéraire
Roch et Frères Ltée,
à l'Epiphanie,
pour se rendre à l'église paroissiale, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de l'Assomption, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PROVOST (Jean-Guy) — A Montréal, le 12 novembre 1968, est décédé M. Jean-Guy Provost, fils de Elie Provost et de Donalda Beauchemin, demeurant à 770, boul. Richelieu, à St-Mathias. Les funérailles auront lieu vendredi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Maurice Demers
40 rue Messier, St-Hilaire,
à 9h30 pour se rendre à l'église paroissiale de St-Mathias, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PROVOST (Wilfrid) — A Laflèche, le 11 novembre 1968, à l'âge de 74 ans, est décédé Wilfrid Provost, époux Angélina Mailloux, demeurant au 1840 Albert. Les funérailles auront lieu jeudi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Ed. Darche & Fils,
3219, rue Grande-Allée,
à 2 h. 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-Assomption où le service sera célébré à 3 h. et de là au cimetière de St-Maxime, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

RAYMOND (Félix) — A St-Hermas, le 11 novembre 1968, à l'âge de 84 ans, est décédé M. Félix Raymond, époux de Marie-Anne Montpetit. Les funérailles auront lieu jeudi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-P. Filion,
St-Hermas,
pour se rendre à l'église paroissiale, où le service sera célébré à 2 h, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ROY (Noé) — A Montréal, le 12 novembre 1968, à l'âge de 82 ans, est décédé Noé Roy, ex-employé de la Commission de Transport, père d'Ernest, André, Jacques, Claude, Régis, Antoinette (Mme E. Ruault). Il laisse ses brus, Mme Ernest Roy (Laure-Alice Mallette), Mme André Roy (Thérèse Côté), Mme Jacques Roy (Marie-Paule Poirier), Mme Claude Roy (Lorraine Bélanger), Mme Régis Roy (Gabrielle Tremblay), demeurant à 4636 Chabot. Les funérailles auront lieu vendredi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Paul et Fortin
835 est, avenue Laurier
pour se rendre à l'église St-Pierre-Claver où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

RUDYJ (Michel) — A Monréal, le 11 novembre 1968, à l'âge de 65 ans, est décédé M. Michel Rudyj, époux de Caroline Protrowska, demeurant à 7437, boul. Octogonal, St-Michel; il laisse 1 fils: Jean, et 1 fille: Jeannine (Mme James Kosowan); ainsi que sa belle-fille Rita Pross; et 2 petits-fils. Les funérailles auront lieu jeudi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.
3254, rue Bellechasse
angle 11e ave, Rosemont
à 8 h 45, pour se rendre à l'église Assumption of the Blessed Virgin Mary où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ST-LAURENT (Blanche) — A l'hôpital Hôtel-Dieu, le 11 novembre 1968, à l'âge de 61 ans, est décédée Mme veuve Adrien St-Laurent, née Blanche Lavoie. Mère de Marguerite, soeur d'Alcide, Jeanne (Mme W. Duguay) Annette (Mme L. Lafrance), Anne-Marie (Mme P. Dallaire), Pauline (Mme A. Roy), soeur Irène Lavoie, soeur Béatrice Lavoie et Noëlla. Les funérailles auront lieu jeudi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Moshonas et Ouimet,
4898, ave du Parc,
pour se rendre à l'église St-Edmond, de Lac au Saumon, où le service sera célébré, et de là au cimetière du Lac au Saumon, Gaspésie, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

TESSIER (Richard) — Accidentellement, à Montréal, le 12 novembre 1968, à l'âge de 6 ans, est décédé Richard Tessier, fils de Claude Tessier et de Monique Auger demeurant à 1977 Jacques-Hertel. La cérémonie des Anges aura lieu jeudi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
6259, boul. Monk,
à 2 h. 15, pour se rendre à l'église St-Paul, où la cérémonie sera célébrée à 2 h 30, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

REMERCIEMENTS

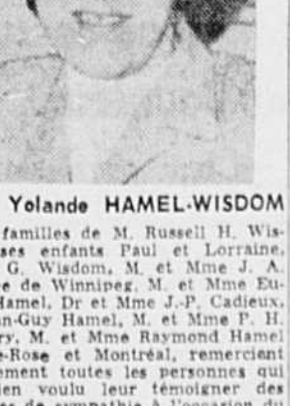

Mme Yolande HAMEL-WISDOM

Les familles de M. Russell H. Wisdom, ses enfants Paul et Lorraine, M. H. G. Wisdom, M. et Mme J. A. Wallace de Winnipeg, M. et Mme Eugène Hamel, Dr et Mme J.-P. Cadieux, M. Jean-Guy Hamel, M. et Mme P. H. Beaudry, M. et Mme Raymond Hamel de Ste-Rose et Montréal, remercient sincèrement toutes les personnes qui ont bien voulu leur témoigner des marques de sympathie à l'occasion du décès de Mme Yolande Hamel-Wisdom, épouse de Russell Wisdom et maman de Paul et Lorraine, fille bien-aimée de M. et Mme Eugène Hamel, survenu à Ste-Rose de Laval le 29 septembre dernier à l'âge de 44 ans et 5 mois, soit par offrande de messes, bouquet spirituel, tributs floraux, dons à la fondation du cancer, télégrammes, visites au salon ou assistance aux funérailles. Un bon nombre ne se sont pas enregistrés d'autres ont omis leur adresse, c'est à regret que nous ne pouvons remercier personnellement ces personnes. Votre sympathie en ces jours si cruels nous fut particulièrement sensible.

Marcel Briere
spécialiste graveur de monuments
DIRECTEMENT DU CLIENT A L'ARTISAN
11707 PELLETIER
MTL-NORD - 324-2186

TREMBLAY (Anita) — A Montréal, le 11 novembre 1968, à l'âge de 61 ans, est décédé Anita St-Cyr, épouse de Wilbrod Tremblay, employé de la Cité de Montréal. Elle laisse deux soeurs: Mme Henri Campeau (Simone), Mlle Laurette St-Cyr; demeurant à 2197 Bourbonnière. Les funérailles auront lieu jeudi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons
E. Rajotte,
3635, rue Hochelaga,
pour se rendre à l'église Ste-Jeanne-d'Arc, où le service sera célébré, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

TROIE-SAUVE (Malvina "Valéda") — A Montréal, le 12 novembre 1968, à l'âge de 68 ans, est décédée Mme veuve Roméo Troie-Sauvé, née Malvina (Valéda) Vezeau, autrefois de 3546 Notre-Dame ouest. Les funérailles auront lieu vendredi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
2630 ouest, rue Notre-Dame,
à 9 h 45, pour se rendre à l'église St-Irenée, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

VAILLANCOURT (Guy) — A Montréal-Nord, le 11 novembre 1968, à l'âge de 40 ans, est décédé Guy Vaillancourt, fils de M. et Mme Georges Vaillancourt, autrefois de Pont-Viau, demeurant 11,943 rue Racette. Les funérailles auront lieu vendredi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
A. Savaria Ltée,
5001, boul. Henri-Bourassa est,
à 8h45, pour se rendre à l'église Ste-Gertrude, où le service sera célébré à 9 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Naissances

SOLOMON — Le docteur et Madame Martin-L. Solomon, née Cécile Kallfon, sont heureux d'annoncer la naissance de leur fille Caroline-Michèle; une soeur pour Suzanne-Irène, le 10 novembre 1968, à l'Hôpital Royal-Victoria. La mère et l'enfant se portent bien.

Messe anniversaire

LAMONTAGNE (Rita) — En l'église Notre-Dame-du-Bel-Amour le 14 novembre, une messe anniversaire sera chantée pour le repos de l'âme de Mme Rita Lamontagne, épouse de J. Octave Lamontagne, décédée le 14 novembre 1967.

Remerciements

FORTIER (Irène) — Mlle Léa Fortier, remercie bien sincèrement les personnes qui ont bien voulu lui témoigner des marques de sympathies à l'occasion de la mort de sa soeur Irène, soit par télégramme, fleurs, messes, bouquet spirituel, visite ou assistance aux funérailles.

REMERCIEMENTS

M. DONAT LEBLANC

Subitement le 28 octobre dernier, est décédé M. Donat Leblanc. Son épouse née Berthe Chayer, ses enfants MM. Robert, Richard et Mlle Micheline remercient sincèrement les personnes qui ont bien voulu leur témoigner des marques de sympathies, soit par offrande de messe, de fleurs, soit par bouquet spirituel, télégrammes, visite ou assistance aux funérailles. Les personnes ayant omis de s'inscrire sont priées de considérer ces remerciements comme personnels.

BAS PRIX D'HIVER
SUR TOUS NOS
MONUMENTS
Cette politique nous permet de garder en place tout notre personnel, d'une année à l'autre.
ET VOUS OBTENEZ EN PAYANT MOINS:
LE MEME CHOIX IMBATTABLE!
LA MEME QUALITE SUPERIEURE!
LA MEME GARANTIE DE SATISFACTION!
Nous sommes représentants exclusifs
ROCK OF AGES
pour Montréal et la région
A VOTRE SERVICE:
6752 est, Sherbrooke
Tél. 255-4076 Rés. 387-9404
Todoro & Bigras
LIMITÉE
MAURICE BOUCHER, président

Hôpital Maisonneuve: 200 patients évacués

— page 3

Le MIS dans le N.-Ouest du Québec
— page 5

LA PRESSE
LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

La chronique de l'auto
— page 137

DERNIÈRE ÉDITION 10¢ Montréal, mercredi 13 novembre 1968 / saint Stanislas de Kostka / 84e année / no 265 / 12 cahiers / 168 pages / Les prévisions météorologiques : neige / Minimum : 25° / Maximum : 35°

• Huit pouces de neige

• Nombreuses écoles fermées

LA PIRE TEMPÊTE

photo Michel Gravel, LA PRESSE

Les automobilistes de Montréal et de la banlieue se souviendront longtemps de l'aveuglante tempête de neige du 12 novembre 1968. Les principales artères étaient encore bloquées ce matin par des autos abandonnées hier.

par Lucien RIVARD

Seules les écoles de la CECM et celles de quelques commissions scolaires de l'île de Montréal ont ouvert leurs portes ce matin alors que la région métropolitaine ne se relevait que très difficilement de la plus importante tempête de neige à frapper le continent nord-américain au cours des dernières années.

Le directeur du bureau des prévisions météorologiques de l'observatoire du Canada, à Dorval, M. Alcide Ouellet, déclarait ce matin que la ville de Montréal a été la plus durement éprouvée de toute la province alors que la tempête a laissé quelque huit pouces de neige au sol.

Il a ajouté que cette tempête avait un diamètre de plus de 1,000 milles et qu'il faut remonter à plusieurs années en arrière pour retrouver un système d'importance égale.

Les villes de Sherbrooke et de Québec s'en sont tirées avec cinq pouces de neige. Il en est de même dans la capitale fédérale.

A Roberval, dans le Lac Saint-Jean, on a calculé quatre pouces de neige alors que la péninsule gaspésienne a vu la neige tourner en pluie, de sorte que l'accumulation au sol demeure de moindre importance.

Ce sont surtout les Etats de la Nouvelle-Angleterre qui ont été éprouvés par des accumulations de neige variant de 10 à 17 pouces. Certaines villes importantes de la côte, dont New York et Boston, ont surtout eu de la pluie.

La tempête a atteint son paroxisme au cours de la nuit dernière et elle a diminué d'intensité par la suite. Ce matin, le centre de la tempête se situait à Portland, dans le Maine, et le système continuait son déplacement vers le nord-est. Toutefois les vents, qui ont atteint jusqu'à 100 milles à l'heure en certains endroits des Etats-Unis, devenaient moins importants.

Cette tempête était la troisième d'une série de tempêtes "Atlantique". Ce genre de tempêtes typiques de l'hiver se développent à la chaine. Toutefois, les météorologistes nous affirment que c'est bien la dernière de la série.

Les deux précédentes avaient surtout frappé les régions côtières et la région de Montréal n'avait essuyé qu'un peu de pluie et de neige fondante.

Dans les écoles

Le président de la CECM, M. André Gagnon, a révélé ce matin que "nous vivons dans un pays de neige et qu'il faut s'en accommoder"! Il précisait ainsi que les écoles de la CECM demeuraient ouvertes en dépit

Voir TEMPETE en page 2

• *Autres informations et photos* —page 33

Pointe-aux-Trembles déclarée en tutelle

par Jean DENECHAUD

La ville de Pointe-aux-Trembles a été déclarée en tutelle par une décision du juge en chef adjoint George S. Challies, de la Cour supérieure.

Le tribunal accueille la requête de la Commission municipale de Québec et ordonne que Pointe-aux-Trembles soit assujettie immédiatement au contrôle de cette Commission après que l'on a eu étudié la preuve présentée devant la Commission d'enquête sur l'administration de cette ville.

Le jugement relate qu'une enquête est actuellement en cours sur l'administration de Pointe-aux-Trembles pour la période du 1er janvier 1963 au 17 juin 1968, que le juge Georges H. Long, de la Cour provinciale, ainsi que M. Christian Fontaine, comptable agréé, membre de la Commission municipale de Québec, ont été désignés pour faire enquête.

Le Bill 4 qui a reçu la sanction royale le 7 mars 1968 a ajouté à la loi de la Commission municipale les articles 43a et 43b qui prévoient que si, au cours d'une enquête faite par la Commission, on constate des faits qui donnent des raisons sérieuses de croire qu'il y a eu malversation, abus de confiance ou autre inconduite de la part d'un membre du conseil ou d'un officier de la municipalité la Commission des affaires municipales peut présenter à un juge de la Cour supérieure une requête pour faire ordon-

Voir TUTELLE en page 2

170 pages, seulement...

LA PRESSE s'excuse aujourd'hui de n'offrir à ses lecteurs ... que 170 pages. Nous notons cependant que c'est un autre record que nous établissons : le plus volumineux numéro publié avant ce jour en avait 168.

170 pages, dira-t-on, alors pourquoi inscrire 168 dans l'entête ? Parce qu'il y a vraiment 170 pages, même si c'est écrit 168 plus haut, même si la dernière page de votre journal porte le numéro 168 ! Comptez, vous verrez.

L'explication est simple : deux des pages sont des "pages volantes", des pages numérotées à part, dans le genre 116-A.

Bonne lecture.

AUJOURD'HUI

• Beaux-Arts : Québec agira

• Cardinal endosse la fermeture du CEGEP "troublé" de Chicoutimi
— page 57

SOMMAIRE

Annonces classées / 90 à 102
Arts et spectacles / 12 à 14
Bandes dessinées / 116B
Courrier "Que faire ?" / 77
Décès, Naissances, etc. / 103
Editorial / 4
Finances / 44 - 45
Horoscope / 148
Informations étrangères / 89 et 104
L'auto / 137
Les secrets de polichinelle / 76
Loisirs et Récréations / 116B
Mots croisés / 92
"Mot-mystère" / 154
Nouvelles nationales / 57
Radio et Télévision / 58
Sports / 34 à 42 et 163
Tribunaux / 9
Vie féminine / 74 à 84
Vie mondaine / 75
Vie religieuse / 130
Votre médecin / 154

CKAC 73

• Lesage prend un bain de peuple
— page 60

• Assurance-chômage : campagne contre les fraudes
— page 59

Livraisons d'alcool à partir des entrepôts

Bertrand ne peut fournir en Chambre certains renseignements demandés

par François TREPANIER
de notre bureau de Québec

QUEBEC — L'Opposition libérale à l'Assemblée législative du Québec a tenté, hier, sans succès, de vérifier devant le comité parlementaire des régies gouvernementales certaines informations selon lesquelles des livraisons de spiritueux se feraient dans des hôtels et des clubs de nuit à partir des entrepôts mêmes de la Régie des alcools.

Après s'être dit en possession de renseignements lui permettant de démentir de telles informations, le premier ministre du Québec, M. Jean-Jacques Bertrand, s'est formellement opposé à ce que des représentants de la section commerciale de la RAQ soient questionnés à ce sujet.

Par ailleurs, au sujet de certaines questions qui lui ont été posées hier matin relativement à la saisie de ville de Vanier, M. Bertrand a été incapable de fournir, hier après-midi, les renseignements qu'on lui avait demandés. M. Bertrand doit s'acquitter de cette tâche aujourd'hui. Les renseignements doivent porter sur les permis de transport que possède la firme D'Anjou Transport de Saint-Pascal de Kamouraska. D'après le chef de l'Opposition, cette compagnie n'avait pas de permis pour opérer entre Montréal et Québec. Le député de l'Union nationale de Kamouraska et président de la Compagnie D'Anjou Transport, M. J.-Adélard D'Anjou n'a pu lui-même répondre aux questions de M. Lesage, étant absent de l'Assemblée législative. Il devait faire une déclaration aujourd'hui.

Livraisons de spiritueux

C'est le chef de l'Opposition, M. Jean Lesage, qui appuyé par une motion de son collègue, M. Pierre Laporte, a formulé la demande pour que le gérant de la section commerciale de la RAQ, M. Roger Laverdure et ses collègues comparaissent devant le comité des régies gouvernementales alors que celui-ci devait reprendre ses travaux sur la politique salariale du gouvernement et ses incidences sur la grève de la RAQ.

Voir BERTRAND, page 2

Ottawa n'entend pas accroître ses effectifs au sein de l'OTAN

par Fernand BEAUREGARD
de notre bureau d'Ottawa

OTTAWA — Si les délégués ministériels à la conférence du conseil de l'OTAN se sont vu confier un mandat précis par le premier ministre du Canada, ce n'est sûrement pas celui d'engager le pays à augmenter ses effectifs au sein de cet organisme.

"Notre délégation ne s'est pas rendue à Bruxelles pour procéder à une escalade, mais au contraire pour faire comprendre, dans la mesure du possible, que nous au Canada procédons à une revision de notre rôle au sein de cet organisme et que nous n'aimerions pas prendre des décisions qui auraient pour effet de préjuger du résultat de cette revision."

Le premier ministre faisait cette déclaration hier en chambre, en réponse à des questions de l'opposition, notamment du leader conservateur, M. Robert Stanfield et

Voir OTTAWA en page 2

Dix villes appuient la FTQ dans sa campagne contre la base de Winnipeg d'Air Canada

Dix municipalités de la région de Montréal ont décidé de faire cause commune avec la Fédération des travailleurs du Québec, le Conseil du travail de Montréal et la section 1751 de l'Association internationale des machinistes, pour contrecarrer la campagne menée par la ville de Winnipeg, le gouvernement du Manitoba et les représentants fédéraux de cette province, en vue de continuer, à la base de Winnipeg, la réparation et l'entretien des avions non réactés.

Un projet de réunir en une seule base, à Dorval, toutes ces opérations, avait été prise dès 1957, par Air Canada. Cette décision impliquait la disparition de la base de Winnipeg. Elle avait été prise à la lumière des conclusions d'une enquête menée par une société américaine formée d'experts en aéronautique, la Société Wallace Clarke.

Winnipeg devait, forcément s'objecter et fit appel aux influences municipales, provinciales et fédérales. Malgré un autre rapport d'experts, celui de la Société R. Dixon Speas, en 1963, qui arriva aux mêmes conclusions que la société précédente, l'on réussit à influencer Ottawa.

Air Canada, dont les intérêts sont tout d'abord d'ordre économique plutôt que politique,

Voir CAMPAGNE, page 2

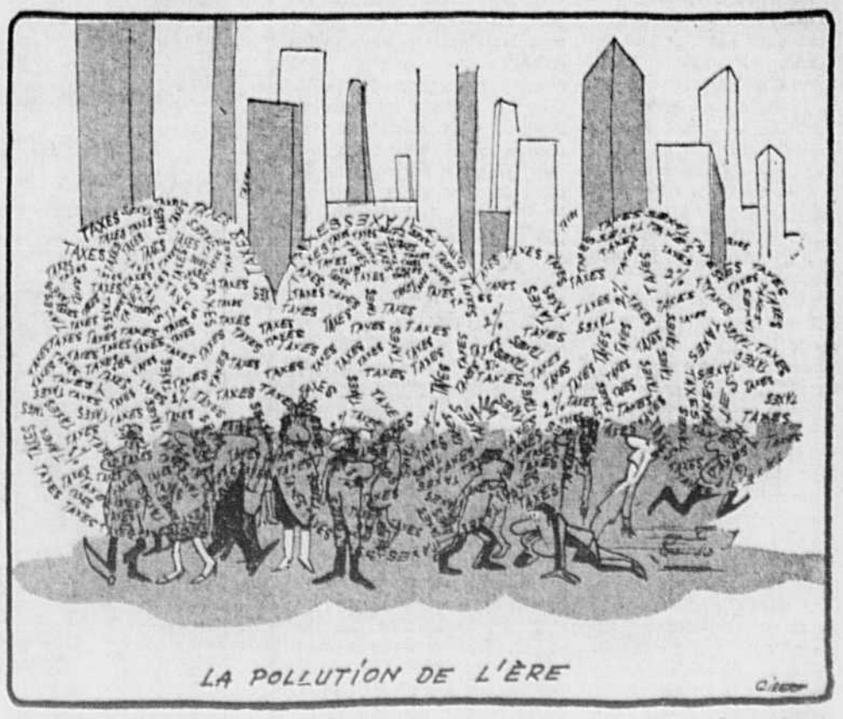

Droits réservés

BERTRAND

SUITE DE LA PAGE 1

"Selon des informations qui m'ont été communiquées par une personne dont l'intégrité ne laisse aucun doute, j'ai toutes les raisons de croire qu'il se fait des livraisons d'alcool à partir des entrepôts mêmes de la Régie des alcools," a dit M. Lesage.

M. Lesage a ajouté que si une telle situation est exacte, la grève des employés de la RAQ en subit sûrement les conséquences.

"Ça change l'équilibre des forces en présence, a dit M. Lesage. Je demande donc qu'on puisse interroger les responsables de la section commerciale de la RAQ à ce sujet."

Le premier ministre Jean-Jacques Bertrand s'est opposé à la demande de M. Lesage en alléguant d'abord que le comité des régies gouvernementales n'a reçu qu'un mandat, celui d'examiner la politique salariale du gouvernement.

Il a insisté ensuite sur l'urgence de permettre une reprise des négociations entre le gouvernement et les employés de la RAQ et il a demandé, pour cette dernière raison, l'ajournement des travaux du comité parlementaire.

Au moment de tenir ces propos, M. Bertrand venait de se voir demander par les deux parties impliquées dans le conflit un ajournement des travaux du comité.

Le ministre d'Etat délégué à la Fonction publique, M. Marcel Masse, a également exprimé son étonnement devant la déclaration de M. Lesage. Il a dit ne pas comprendre comment des livraisons de boissons alcooliques pourraient se faire à partir des entrepôts de la RAQ puisque des grévistes y font du piquetage.

Cependant, pris à témoin par M. Masse, le président de la Confédération des syndicats nationaux, M. Marcel Pepin, n'a pas écarté la possibilité que les informations du chef de l'Opposition soient exactes.

"Je ne peux pas garantir qu'il ne se fait pas de livraisons, a dit M. Pepin. Je sais qu'il y a des lignes de piquetage, mais je pense qu'il existe également autre chose."

Le président de la CSN n'a pas ajouté plus de détails.

La possibilité de livraisons de spiritueux à partir des entrepôts de la Régie des alcools avait déjà été évoquée la semaine dernière par l'ancien ministre de la Justice du Québec, M. Claude Wagner.

M. Wagner s'est abstenu, hier, de toute intervention dans le débat devant le comité des régies gouvernementales, mais on croit savoir que c'est sur ses propres informations que le chef de l'Opposition a appuyé sa demande.

M. Wagner aurait un dossier complet

M. Wagner a en effet admis qu'il est maintenant en possession d'un dossier très complet sur l'existence d'un réseau illicite de spiritueux et il a dit que si le gouvernement n'apporte pas suffisamment d'éclaircissements sur l'affaire de la saisie d'alcool à ville de Vanier en fin de semaine, il entreprendra sûrement des discussions en Chambre en s'aidant de ses propres informations.

L'affaire de la saisie d'alcool à ville de Vanier, qui doit de nouveau être l'objet de discussions en Chambre aujourd'hui, a donné lieu, hier, à une courte déclaration de la part du premier ministre.

La déclaration de M. Bertrand

Au cours de cette déclaration, M. Bertrand a révélé notamment que l'alcool saisi dans la nuit de vendredi à samedi à ville de Vanier provenait des distilleries Melcher's et était destiné, selon les informations qui lui ont été communiquées, à Edmundston au Nouveau-Brunswick.

M. Bertrand a révélé par ailleurs qu'un mandat de perquisition a été émis contre le procureur de cette distillerie, Me Louis Laroche, de Québec, pour retracer l'ordre de route qui avait été remis vendredi au chauffeur de la remorque de Transport D'Anjou, qui transportait la boisson saisie.

D'après M. Bertrand, Me Laroche se serait emparé de cet ordre de route des mains du chef de la sécurité à la RAQ, M. Roméo Labelle, au cours de la saisie.

M. Bertrand a ajouté que si cet avocat a commis une irrégularité dans l'exercice de ses fonctions, il appartient au Barreau d'intervenir.

"A la suite de l'enquête, a continué M. Bertrand, si nous constatons qu'il y a eu entrave dans les opérations normales de la Sûreté ou de ceux qui sont chargés de faire appliquer les lois de la province, nous agirons, quelles que soient les personnes."

M. Bertrand a également profité de son entretien pour dire que les média d'informations devraient être plus prudents avant de lancer des rumeurs de nature à nuire à des hommes politiques dont les entreprises pourraient être mêlées à une affaire comme celle de ville de Vanier, sans y être directement impliquées.

Le chef du gouvernement provincial faisait allusion à la nouvelle lancée par "Le Soleil" et selon laquelle deux députés et possiblement un ministre seraient mêlés à la saisie.

Cette nouvelle s'appuyait notamment sur le fait que l'une des entreprises de transport impliquée dans la saisie, la firme Transport D'Anjou, appartient au député de l'Union nationale de Kamouraska, M. J.-Adélard D'Anjou.

L'autre entreprise de transport impliquée dans l'affaire porte le nom de Harvey Transport. Ce dernier nom était de nature à laisser croire que le député libéral de Jonquière, M. Gérald Harvey, pouvait être également mêlé à la saisie.

Cependant, M. Harvey n'est aucunement relié à cette compagnie.

"Ce n'est pas la similitude d'un nom avec une compagnie de transport qui peut impliquer ou être de nature à impliquer des députés, quels qu'ils soient", a ajouté M. Bertrand.

Quant à la saisie de 9,528 bouteilles d'alcool, M. Bertrand a précisé qu'elle aurait été effectuée après qu'un employé des distilleries Melcher's aurait demandé les services d'un policier de ville de Vanier pour assurer la garde de la boisson transportée dans cette municipalité par un camion de la firme Transport D'Anjou Ltée.

Cet employé, M. J.-Eugène Martel, gérant de la région de Québec des distilleries Melcher's, aurait reçu, vendredi, vers 8 heures du soir, un appel téléphonique, de son gérant des ventes à Berthierville, l'avertissant qu'un camion remorque de la firme D'Anjou se rendrait à ville de Vanier, à l'entrepôt "Les Spécialités de Ciment et de Tuiles Incorporée".

A la suite de cet appel, M. Martel aurait obtenu les services d'un policier pendant que le chef de police de la localité, M. J.-A. Houde, avertissait le chef de la sécurité à la Régie des alcools, M. Roméo Labelle, de ce qui se passait.

Le chef Houde et M. Labelle se seraient rendus ensuite à l'entrepôt des Spécialités de ciment et de tuiles où ils auraient constaté la présence de deux camions, celui de la firme D'Anjou et l'autre de la compagnie Harvey Transport. Plusieurs caisses de boisson auraient été trouvées dans les deux camions ainsi que dans l'entrepôt.

Des dispositions auraient été prises ensuite pour que toutes ces caisses soient transportées à l'entrepôt de la Régie des alcools.

CAMPAGNE

SUITE DE LA PAGE 1

finit par étendre la progression de la réunification jusqu'à 1973, année qu'elle fixa comme limite.

L'on vit alors un phénomène assez rare : Ottawa, pour des motifs d'ordre politique, s'opposa à Air Canada, une entreprise de la Couronne qui considère avant tout l'aspect économique de ses opérations.

Cette situation subsiste encore actuellement et Winnipeg continue à exercer ses pressions.

C'est pourquoi la FTQ, le CTM et la section montréalaise de l'Association internationale des machinistes qui groupe 3,500 employés d'Air Canada à Dorval, ont décidé d'agir.

Le président de la FTQ, M. Louis Laberge a formulé l'intention d'exiger du gouvernement fédéral qu'il respecte intégralement les rapports d'experts et les ententes collectives concernant la fermeture progressive, d'ici 1973, de la base de Winnipeg et la concentration à Dorval de tous les travaux d'entretien et de réparation des avions à réaction d'Air Canada.

Certains indices, a-t-il dit, hier, devant les représentants de dix municipalités de la région de Montréal, portent à craindre que le gouvernement fédéral cherche à imposer à Air Canada, le maintien et l'expansion de la base de Winnipeg à des fins d'entretien d'avions à réaction, alors que Dorval est déjà équipée pour ce genre d'opération, ceci coûterait au peuple canadien une dépense supplémentaire et inutile de plus de $10,000,000, sans compter la perte d'un nombre considérable d'emplois pour la région de Montréal.

Ces craintes se trouvent accentuées du fait de la nomination du député James Richardson, de Winnipeg, au poste de ministre intérimaire des Transports.

C'est pourquoi la FTQ, de concert avec le Conseil du Travail de Montréal et la section montréalaise de l'Association internationale des machinistes, a décidé de s'adresser aux municipalités de la région, en vue de faire appel à tous les élément susceptibles de faire front commun, tels que le gouvernement provincial, les députés fédéraux du Québec, les Chambres de Commerce et autres organismes, pour se porter à la défense de Dorval et contrebalancer, ainsi, la campagne vigoureuse menée par Winnipeg.

Tous les représentants municipaux, de même que le seul député fédéral présent, M. Raymond Rock, de la circonscription de Lachine, ont été unanimes à appuyer l'initiative d'origine syndicale.

Il y avait le maire Ernest Crépeault, de Ville d'Anjou; le maire J.-A. Gariépy, de Verdun; M. Lionel Simard, gérant de Baie d'Urfé; le maire Sarto Desnoyers, de Dorval; le maire Théorêt, de Pierrefonds; M. Armand Cloutier, membre du comité exécutif de Laval; le maire Jean-Guy Chartier, de Lachine; M. David W. Beck, échevin de Pointe-Claire; le maire R. J. P. Dawson, de Mont-Royal; et M. Gerry Snyder, membre du comité exécutif de Montréal.

De Gaulle s'oppose à la dévaluation du franc

PARIS. (UPI, AFP) — Le président de Gaulle a carrément rejeté aujourd'hui l'hypothèse d'une dévaluation du franc comme moyen de régler les difficultés économiques de la France.

"Accepter la dévaluation de la monnaie serait la pire absurdité qui soit", a déclaré le président de la république en commentant au conseil des ministres les mesures sur le crédit annoncées hier soir par M. François-Xavier Ortoli, ministre de l'Economie et des Finances.

"Des mesures viennent d'être prises, d'autres devront l'être certainement," a ajouté le général de Gaulle.

OTTAWA

SUITE DE LA PAGE 1

du député de Prince-Albert, M. Diefenbaker.

Par ailleurs, le leader néo-démocrate, M. David Lewis, a clairement indiqué par le ton de ses questions que son parti verrait d'un très bon oeil non seulement le maintien du statu quo "canadien" à l'OTAN, mais une réduction de nos effectifs.

L'une de ses questions était en effet : "Pouvons-nous obtenir du premier ministre l'assurance — ceci s'écartant de la tendance des questions déjà posées — que le Canada ne s'engagera pas à Bruxelles, à accroître notre participation militaire à l'OTAN, face aux pressions exercées surtout depuis l'invasion de la Tchécoslovaquie?"

M. Trudeau a d'autre part précisé que notre délégation ministérielle au conseil ministériel de l'OTAN, qui se réunit à Bruxelles les 14, 15, 16 du mois courant, n'a reçu d'autres directives que d'écouter les points de vue des autres pays-membres et de ne prendre aucun engagement, pour le moment.

Le premier ministre a répété une de ses déclarations antérieures, à l'effet que son gouvernement n'a pas conclu, à la suite des tragiques événements survenus en Tchécoslovaquie, qu'il fallait nécessairement procéder à une escalade (augmentation) des forces de l'OTAN.

Les pressions vers l'escalade

L'attitude d'attentisme que devront adopter les ministres Sharp (Affaires extérieures) et Cadieux (Défense) au conseil de l'OTAN sera vraisemblablement fort mal accueillie des délégués des autres pays-membres.

On sait que le Canada a été l'objet, principalement depuis les événements de Tchécoslovaquie en août dernier, de fortes pressions en vue d'un accroissement de ses effectifs à l'OTAN face à l'invasion perpétrée par cinq pays membres du pacte de Varsovie. En septembre dernier, le secrétaire général de l'Organisation du Traité de l'Atlantique-Nord rendait une visite dite de "courtoisie" au premier ministre Trudeau. Et si, comme il l'affirma à ce moment, il n'exerça aucune pression sur le gouvernement canadien, il ne cacha pas le fait qu'il avait du moins fait savoir que l'OTAN avait un urgent besoin de renforcer ses structures militaires.

De plus, le gouvernement de la Grande-Bretagne et celui des USA ont ouvertement et instamment prié le Canada d'accroître ses effectifs au sein de cet organisme.

TEMPETE

SUITE DE LA PAGE 1

des conditions de température.

"Nous ne pouvons fermer les écoles pour une petite tempête de neige", a dit M. Gagnon. Il a précisé que l'on avait étudié la situation ce matin et pris la décision de garder les écoles ouvertes" parce qu'une journée d'école pour 230,000 élèves constitue une chose trop importante".

Toutefois, les cours n'ont pas commencé à l'heure habituelle à cause des retards tant au sein du personnel enseignant que chez les élèves. On notait également un bon pourcentage d'absentéisme surtout dû au fait que les stations radiophoniques invitaient les parents à garder leurs enfants à la maison.

Dans les banlieues toutefois, la situation n'est pas la même. Toutes les écoles de Laval étaient fermées ce matin de même que celles de l'est de l'île, et de Repentigny.

Dans l'ouest de l'île, seule la Commission scolaire de Verdun a révélé que les écoles étaient ouvertes. A Saint-Laurent, Mont-Royal, de même que dans les villes du Lakeshore, rien ne fonctionnait.

Sur la rive sud, les écoles étaient fermées partout sauf à Brossard. A cet endroit, on a signalé que l'on tentait de donner les cours en dépit de la tempête.

Dans les villes de banlieue, les difficultés de transport sont surtout responsables de la fermeture des écoles. Les autobus d'écoliers ne pouvaient pas circuler à cause de l'état pitoyable des routes et des rues.

Cette situation n'existait pas à Montréal où les autobus de la CTM et le métro voyageaient normalement.

Peu d'accidents

Ce matin, la police de Montréal ne signalait pas d'augmentation anormale dans le nombre des accidents. La circulation se faisait plus facilement qu'hier, les automobilistes s'étant vraisemblablement passé le mot de laisser leur voiture chez eux et d'utiliser de préférence les systèmes de transport en commun.

Une vingtaine de navires qui avaient été immobilisés dans la Voie maritime du Saint-Laurent ou dans le port de Montréal à cause de la tempête ont pu recommencer à circuler.

A l'aéroport de Dorval, la situation est revenue à la normale vers 10 h ce matin alors que les envolées s'effectuaient à peu près de façon régulière. Depuis le début de la tempête seulement quelques appareils ont décollé et ceux qui devaient se poser avaient été détournés vers Toronto et Ottawa.

C'est surtout à la fermeture des bureaux, hier après-midi, que les effets de la tempête se sont réellement fait sentir.

C'était la paralysie totale dans les rues de la ville alors que de nombreuses voitures en panne étaient abandonnées par leur propriétaire au beau milieu de la chaussée. Ce n'est que ce matin que l'on a pu réussir à remorquer ces voitures pour permettre une circulation plus normale.

Dans les embouteillages, des résidants des villes de banlieue ont mis jusqu'à 7 ou 8 heures avant d'atteindre leur foyer. Les ponts ont été paralysés durant une bonne partie de la soirée.

La police a eu fort à faire pour dégager les rues du flot des voitures. De plus, elle a eu à répondre à plus d'un millier d'appels pour des accidents mineurs.

L'absence de pneus à neige sur la majorité des voitures n'a pas aidé à améliorer la situation.

Quatre morts

Au moins quatre personnes ont perdu la vie, trois d'entre elles ont succombé à des crises cardiaques et la dernière a suffoqué dans la neige.

Un résident de Saint-Henri-de-Mascouche est mort d'une crise cardiaque dans une rue de Terrebonne. Un automobiliste a succombé dans une station de service de Côte-de-Liesse alors qu'un autre est mort alors qu'on le transportait à l'hôpital Notre-Dame-de-l'Espérance, à Saint-Laurent.

Ce matin, vers 9 h. 30, on a découvert le corps d'un employé de l'agence de sécurité Philipps sur les terrains de la Calex, dans l'est de la ville.

La victime, non identifiée, est âgée de 65 ans. L'homme a fait une chute dans un amoncellement de neige aux abords d'un édifice et quand on l'a retrouvé il avait succombé à l'asphyxie.

Le déblaiement

Le déblaiement de toute cette neige ne s'effectue que très lentement. Les quelque 2,000 employés de la Voirie et les 900 pièces de machinerie qui sont à l'oeuvre sont nettement insuffisants pour corriger rapidement la situation.

De plus, comme à tous les ans au début de l'hiver on n'était pas tout à fait préparé et le dispositif n'est pas encore rodé.

On sait également que quelque 40 pour cent du travail de déneigement est effectué par des entrepreneurs. Et, comme les contrats ne doivent être adjugés que demain soir, on ne doit compter que sur les employés réguliers de la Voirie pour effectuer le travail.

TUTELLE

SUITE DE LA PAGE 1

ner que la municipalité soit assujettie au contrôle de la Commission.

On rappelle qu'à une séance du conseil municipal de Pointe-aux-Trembles le 21 octobre 1968 une résolution a été adoptée à l'unanimité demandant que le ministre des Affaires municipales place l'intimée sous la tutelle de son ministère tant et aussi longtemps que l'enquête sur l'administration ne sera pas terminée.

Chers Montréalais...

VOICI LE "SHAG"

LE SAMEDI SOIR

100% nylon. Magnifique tapis épais deux tons. 15 ravissantes combinaisons de couleurs. Teintes unies ou tweed. 12' de large.

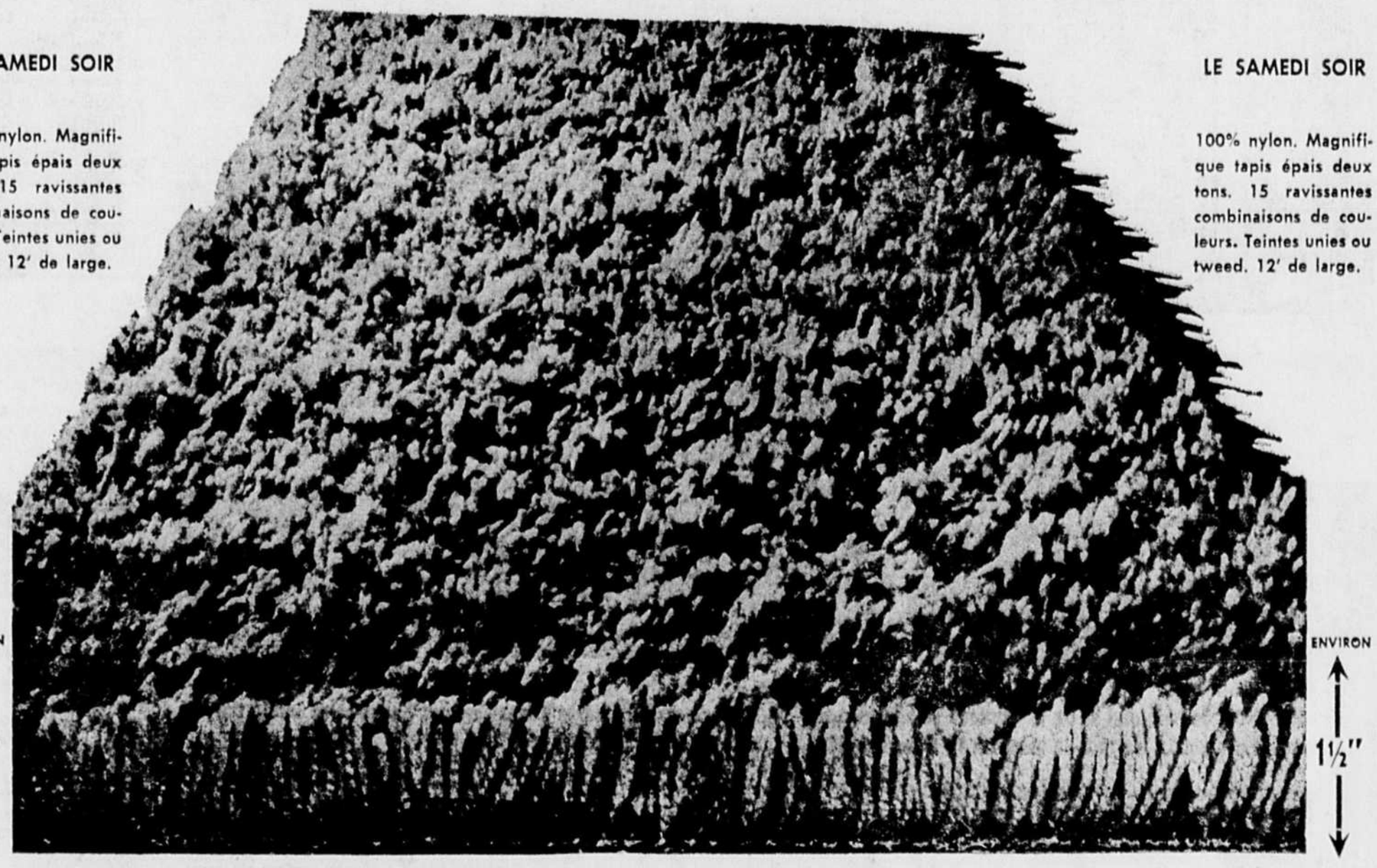

LE SAMEDI SOIR

100% nylon. Magnifique tapis épais deux tons. 15 ravissantes combinaisons de couleurs. Teintes unies ou tweed. 12' de large.

TOISON 100% NYLON, TAPIS DE 1½ PO. D'EPAISSEUR

Marchez dessus avant de l'acheter, dans l'une de nos salles de montre de nos 3 magasins

OFFRE DE PRESENTATION
APPELEZ
273-9983

- MOELLEUX, avec une toison souple qui ne s'écrase pas.
- DURE magnifiquement... résiste au frottement.
- ANTIMITES et anti-insectes.
- ANTIHUMIDITE, non allergène.
- SE NETTOIE facilement — Les taches se nettoient au détergent.

VOUS POUVEZ VOIR CES TAPIS A L'UN DE NOS 3 MAGASINS OU APPELEZ : 273-9983

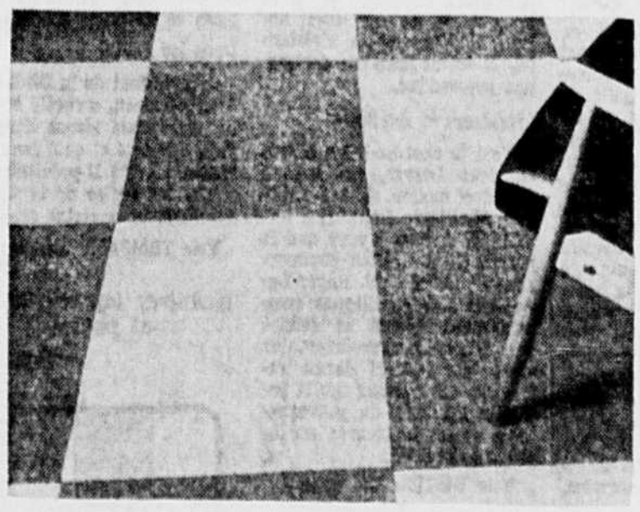

FINALEMENT UNE TUILE-TAPIS

avec endos adhésif que vous pouvez poser n'importe où dans votre foyer, même sur le mur

- Non arbsorbante.
- Durable.
- Remplacement facile.
- Pas de préparation du parquet.
- Très peu de perte.
- Facile à nettoyer.
- Auto-adhésive, enlevez la pellicule et collez.

- COULEURS : gris, beige, rouge, vert, or et bleu
- Tuiles 19½" x 19½"

COMPTEZ **85¢** Le pi. car.

PIECE 9' X 10' : $76.50
Pas de sous-tapis requis (complet)
$2.25 LA TUILE

Tous nos tapis ont une garantie de service de 10 ans : Montréal Tapis replacera votre tapis au besoin, sans frais.

C'est notre 29e année en affaires. Notre personnel se fera un plaisir de vous servir en tout temps

ROMAN RENAISSANCE

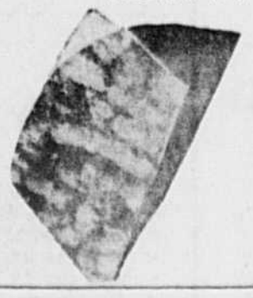

Cette tuile magnifique ajoutera à la beauté et à la valeur de votre maison
12" x 12" — ⅛" épais.
SPECIAL
Régulier jusqu'à $3.00 ch.
$2.10 ch.

TUILE MARBRE de VINYLE
12" x 12" x ⅛" d'épaisseur
Quelques irréguliers parmi
DERNIER JOUR SAMEDI
Maintenant en vente
1/2 PRIX

100,000 TUILES DE VINYLE AMIANTE

9¢ chacune

Une couleur seulement, de vert pâle. Quelques irrégularités dans la quantité. Rég. 18¢

100,000 TAPIS & TUILES

TAPIS & TUILES MONTREAL LTEE
MONTREAL FLOOR COVERING LTD.
NORD : 15 est, BERNARD (coin Saint-Laurent) 273-9983
CENTRE : 3424, av. du PARC (coin Sherbrooke) 842-8871
SUD : 392, boul. LAFLEUR (Ville LaSalle) 365-6560
STATIONNEMENT DISPONIBLE A CHAQUE MAGASIN
TOUS LES MAGASINS SONT OUVERTS JUSQU'A 6 P.M. — JEUDI ET VENDREDI 9 P.M. SAMEDI 5 P.M.

La république des Beaux-Arts

Les tenants de "l'occupation" répondent aux "non-occupants"

par Jean-Paul BROUSSEAU

Les tenants de l' "occupation" à l'Ecole des Beaux-Arts de Montréal ont répondu partiellement hier aux dénonciations du "Comité des non-occupants" blâmant les premiers d'avoir, entre autres, forcé la main des professeurs et d'avoir refusé de discuter avec eux.

Les "occupants" ont fait part hier du texte d'une lettre adressée à tous les membres de l'Ecole des Beaux-Arts — "conseillers pédagogiques" (lisez : professeurs), administrateurs, bibliothécaires et préposés aux services techniques, lettre datée, nous assure-t-on, du 10 novembre, et signée par le "Comité des sept" — comité mandaté jeudi soir dernier lors d'une assemblée générale des étudiants pour faire part des décisions prises à tous les membres de l'Ecole des Beaux-Arts.

Les membres de ce comité sont : Claudette Rodrigue, Jean-François Brossin, Pierre Monat, Ronald Richard, Denis Proulx, Pierre Venne et Francine Larrivée.

Le "Comité des sept"

Le "Comité des sept", au nom de tous les étudiants de l'Ecole (car on nous assure que **tous** avaient été convoqués — et par lettre et par téléphone) tend la main aux professeurs, administrateurs et autres membres du personnel de l'Ecole les invitant à bâtir "conjointement" avec les étudiants "une communauté de recherche vivante, dynamique, où chacun trouvera sa place en tenant compte de sa compétence ou de ses ressources particulières".

Le geste est donc posé afin d'associer aux étudiants les autres membres de l'Ecole dans la recherche d'un modus vivendi pour l'avenir immédiat et l'avenir plus lointain. "Il est urgent, souligne-t-on dans la lettre, que tous ensemble, les membres de l'Ecole, nous nous donnions la main afin que les difficultés des uns ne soient pas ignorées des autres, que les ressources de chacun soient disponibles aux autres".

On fait encore remarquer dans cette lettre que la résolution votée jeudi dernier et créant le "Comité des sept" pour renseigner tous les membres de l'Ecole des Beaux-Arts "ne prévoit pas les diverses modalités de réalisation qui devraient être élaborées **conjointement** (souligné dans le texte) par la suite; elle ne prévoit pas de mécanismes d'étude et de participation au niveau des cours et des ateliers; elle ne prévoit pas la répartition des responsabilités entre les différents membres de l'Ecole".

Point de vue à faire connaître

Les étudiants demandent donc aux autres membres de l'Ecole des Beaux-Arts de faire connaître leur point de vue, et ce, avant demain, se mettant à leur disposition pour "entreprendre toute tâche nouvelle avec votre collaboration".

Il appert donc que les professeurs, administrateurs et autres seront consultés, mais il se dégage cependant que la volonté des étudiants d'instaurer l'autogestion ne peut, lors de ces conversations, être remise en question d'aucune façon et qu'elle doit demeurer une acquisition.

Cependant, seule la suite des événements pourra permettre de voir si cet objectif est possible, et si sa réalisation se fera avec l'appui des professeurs, administrateurs et autres membres du personnel.

Cette démarche des étudiants "occupants" est donc une réponse directe aux reproches des "non-occupants" à l'effet que les professeurs se sont vu refuser toute discussion ou qu'on leur a forcé la main.

Secret des dossiers confidentiels violé

Les "occupants" sont un peu moins catégoriques dans leur dénégation de l'accusation portée contre eux par leurs adversaires, à savoir qu'ils (les "occupants") auraient "violé le secret des dossiers confidentiels de l'administration". Là-dessus, les "occupants" admettent que pendant le siège, ils ont pu prendre connaissance des dossiers personnels des élèves de l'Ecole des Beaux-Arts dans le bureau du directeur, mais que cette ... indiscrétion était justifiée par le régime d' "occupation".

HOPITAL

SUITE DE LA PAGE 3

de l'incendie, ont noté certains cas isolés de grande nervosité chez les parents des malades qui avaient appris à la radio que l'hôpital était la proie des flammes. La radio, à ce moment-là, n'était malheureusement pas en mesure de préciser l'intensité réelle de l'incendie.

De nombreuses personnes, en effet, s'étaient rendues sur les lieux et forçaient même les entrées afin de retrouver les leurs qui étaient hospitalisés.

Les téléphonistes de l'hôpital ont été débordées d'appels qui n'ont eu pour effet que de paralyser les circuits inutilement pendant une partie de la soirée. Les autorités ont même demandé aux représentants des stations radiophoniques de rassurer la population en lui expliquant que toutes les dispositions avaient été prises et que l'hôpital n'était pas en flammes, qu'enfin les malades n'étaient pas en danger.

Un pompier a déclaré que les flammes avaient probablement pris naissance dans la chambre aux fournaises, située au 12e étage, près de la chambre de contrôle des ascenseurs qui, incidemment, ont été paralysés durant toute la soirée.

Au plus fort de l'incendie, une personne en autorité a laissé entendre que le feu aurait pris naissance à la suite d'une explosion dans un laboratoire du 12e étage.

Les dommages, qui sont jugés considérables, n'ont pas encore été évalués officiellement. Cependant, des dégâts ont été causés par l'eau aux 8e, 9e et 10e étages, et plus particulièrement au 11e étage, où l'eau s'est répandue dans la salle de médecine et de chirurgie expérimentale, dans les salles du service de biochimie, d'endocrinologie et dans la clinique de recherche en bactériologie.

Heureusement, les instruments chirurgicaux ont été sauvés, les pompiers les ayant recouverts de toiles imperméables.

Le travail des pompiers a été rendu difficile par la tempête. Les ascenseurs étant immobilisés, ils ont dû gravir les escaliers avec tout leur matériel pour se rendre au foyer d'incendie.

La circulation a été interrompue pendant deux heures sur le boulevard l'Assomption entre la rue Sherbrooke et le boulevard Rosemont afin de ne pas nuire au déplacement de véhicules du Service d'incendie et pour laisser la voie libre aux ambulances.

photo Paul-Henri Talbot, LA PRESSE

Mamans et poupons

Quelques mamans ont préféré quitter l'hôpital Maisonneuve avec leur nouveau-né.

Pas de stationnement pour les motards

TROIS-RIVIERES (J.G.) — Les motards de Trois-Rivières n'auront pas le droit de stationner leur motocyclette dans les rues du centre-ville pour effectuer leurs emplettes du temps des Fêtes. Ainsi en a décidé le conseil municipal, après avoir pris connaissance du rapport de la police M. J. Amédée Delage. Ce dernier se basant sur l'expérience du passé, dit qu'il était prouvé que la très grande majorité des motards qui venaient dans le centre-ville, n'y venaient pas dans le but de faire des emplettes, mais bien pour se stationner en groupe ou encore sillonner à toute vitesse sur les rues achalandées.

Le chef de police de Laflèche démissionne

par Claude MASSON

Le chef de police de Laflèche, M. Roland Labelle, a remis sa démission après trois ans et demi à la tête de ce corps policier composé d'une vingtaine d'hommes.

M. Labelle a fait parvenir sa lettre de démission au maire Gérard Phillips lundi dernier, le jour même où Laflèche était relevée de la tutelle de la Commission municipale de Québec. Cette démission sera acceptée demain soir, au cours d'une assemblée spéciale du conseil. Le chef démissionnaire s'en va dans l'entreprise privée.

M. Labelle a été nommé chef de police de Laflèche à la suite d'une ordonnance de la Commission municipale de Québec parce que le conseil municipal lui préférait M. Armand Daigle, à ce moment-là caporal-détective à Saint-Lambert qui est devenu chef de police d'une autre ville de la rive sud.

Le maire Gérard Phillips, qui s'est vu obligé d'accepter M. Labelle, puisque la municipalité était en tutelle, n'a jamais "digéré" sa présence à Laflèche, à tort ou à raison.

M. Labelle avait quand même une expérience de 25 années de service à la Sûreté du Québec.

Nombreux démêlés avec le conseil municipal

Durant son séjour sur la rive sud, M. Labelle a eu de nombreux démêlés avec le conseil municipal de Laflèche. La mésentente est survenue au grand jour au mois de mars 1967 principalement et elle n'a jamais cessé totalement. A tel point que le chef, un ancien agent de la PP à sa retraite, se cherchait du travail ailleurs. Il a maintenant décidé de quitter son poste.

En septembre 1967, le conseil municipal de Laflèche avait même décidé de suspendre le chef de police, mais la Commission municipale du Québec avait refusé d'approuver cette suspension. Un mois plus tard, le maire et les conseillers municipaux avaient décidé de démettre de ses fonctions le chef Labelle mais, encore là, la Commission avait refusé d'entériner cette décision. Le froid n'a cessé de régner depuis ce temps entre le maire et M. Labelle.

Il s'agit maintenant de savoir qui le remplacera. M. Léo-René Maranda, ancien chef de police de Laprairie et maintenant greffier de la Cour municipale et responsable du bien-être social à Laflèche n'est pas intéressé à la fonction. Le poste reviendrait normalement au capitaine-détective Frank Lagüe, mais il n'est pas assuré qu'il accepte s'il est choisi.

Une résidence pour aveugles à Granby

GRANBY — Il y a de fortes possibilités, que d'ici cinq ans, Granby voit s'ériger sur son territoire, une résidence pour aveugles. C'est du moins ce que déclare M. Maurice Gravel, directeur régional de l'institut national canadien pour aveugles.

Dès janvier 1969, les démarches seraient entreprises pour trouver le terrain propice à cette institution qui accueillera non seulement les aveugles de Granby, mais également ceux des comtés environnants.

Un tel projet a été estimé ailleurs dans la province où deux résidences pour aveugles seront construites, soit à Québec et à Trois-Rivières, au coût de $800,000. Ces résidences en plus de pensionner les aveugles, dans des locaux spécialement aménagés pour eux, seront équipées pour leurs loisirs ainsi que pour leur réhabilitation.

Ce projet d'envergure devrait venir en aide à plus de 39 aveugles de notre municipalité; et si on compte des gens qui viendront des comtés desservis par Granby, soit Brome, Missisquoi, St-Jean, Iberville, Shefford, Rouville et Verchères, on estime à 192 aveugles qui profiteront de cette résidence.

Vol à main armée

Trois individus portant un chapeau foncé ont raflé une centaine de bagues d'une valeur globale de $5,000, vers 10 h. 45, hier matin, au cours d'un vol à main armée perpétré dans la bijouterie Charlebois, au 2115 est, rue Jean-Talon.

Deux des bandits avaient le visage recouvert d'un bas de nylon, tandis que le troisième, vraisemblablement le chef du gang, manoeuvrait à découvert.

C'est ce troisième comparse qui tenait en respect le personnel de la bijouterie sous la menace d'un fusil à canon scié.

L'auto des fuyards a été retrouvée abandonnée, quelques instants plus tard, à l'angle des rues Bon-Air et des Erables, à peu de distance des lieux du vol. L'auto était vide. La police croit qu'un quatrième individu attendait ses bandits à cet endroit, au volant d'une autre auto.

Le vol du premier véhicule avait été signalé il y a quelques jours.

SOS

SUITE DE LA PAGE 1

particulièrement MM. Arnold J. Issenman, N. Nurenberg et R. T. Affleck.

Ces derniers ont reconnu qu'ils avaient des "projets" importants concernant tout le quadrilatère, mais ils n'ont pas écarté la possibilité de rénover certaines maisons dont les fondations sont encore solides. Ils veulent également conserver intactes certaines maisons pour des raisons historiques. Cependant, l'ensemble des logements doit faire place à des maisons de rapport de plusieurs étages dont les loyers sont encore, pour le moment, inconnus.

En attendant la compagnie a accepté de rénover "temporairement" certains logements et de collaborer avec les citoyens pour rendre le quartier plus attrayant, notamment en y aménageant certains coins de verude.

Il y a quelques décades, ce secteur était le lieu de résidence de la classe aisée de Montréal. Cette époque y a d'ailleurs laissé ses vestiges — de jolies rues bordées de quelques arbres, des maisons de pierre de style ancien, avec larges fenêtres à volets et balcons ...

Ces grandes résidences seigneuriales ont été transformées en logements et subdivisées en de nombreuses pièces, de sorte que les gens à revenus modiques peuvent s'y loger sans qu'il en coûte trop cher. La disparition de ces maisons causera donc un profond remous chez les citoyens de ce quartier.

Pour le moment, le problème est entre les mains des autorités.

PERMIS

SUITE DE LA PAGE 3

résidentiel. Pour l'obtenir il a fait parvenir une lettre à l'inspecteur des bâtisses ... et au maire Bergeron en même temps.

M. Villemure a obtenu également un permis non conforme au règlement l'autorisant à installer une enseigne pour son commerce.

Une entreprise en construction "qui a été active dans la cité de Saint-Michel, surtout en 1967", a aussi obtenu un permis de façon anormale. Un permis a été accordé à la compagnie Boucher & Frères avec seulement cinq pieds comme distance entre la ligne de rue et la ligne de construction alors que le règlement spécifie au moins dix pieds.

Le plus grand nombre d'irrégularités commises par le conseil dans l'approbation des permis se rapporte à l'établissement de commerces dans les sous-sols. Un total de 37 permis, pour 1966 et 1967 seulement, ont en effet été accordés pour l'établissement de commerces, soit sur des rues résidentielles, soit sans résolution préalable du conseil.

Les irrégularités commises ont trait aussi à l'installation d'enseignes commerciales sur des terrains ayant front sur des rues résidentielles, modification d'un commerce établi sur une rue résidentielle, construction d'un entrepôt dans une zone non industrielle, etc ... D'autres permis ont été émis sans la signature habituelle de l'inspecteur des bâtisses.

Les inspecteurs-vérificateurs, MM. Louis-Martin Paris et Marcel Pharand, en viennent à la conclusion suivante : "L'analyse des 272 permis émis en 1966 est révélateur d'un système d'émission de permis qui a été souvent manipulé par les membres du conseil à l'encontre des règlements de construction de la cité. Dans plusieurs cas, des avis écrits de l'inspecteur des bâtisses recommandant avec preuve à l'appui le refus d'émission de permis furent complètement ignorés par le conseil".

Les enquêteurs déclarent que l'inspecteur des bâtisses, pour sa part, a effectué un travail consciencieux en attirant constamment l'attention des membres du conseil sur la violation des règlements municipaux de construction.

Les audiences publiques à l'enquête sur Saint-Michel reprendront le 21 novembre. A ce moment, il est possible que les procureurs de la commission, Mes Jacques Bellemarre et Jean Filiatrault, demandent certains éclaircissements sur l'attribution des permis de construction grâce à l'intervention directe du conseil.

Vol de $60,000 dans une caisse populaire

Les employés de la Caisse populaire Sainte-Bernadette, située au 3566 est, rue Bélanger, à Montréal, ont eu la malheureuse surprise, ce matin, de constater que des visiteurs avaient pénétré dans la chambre forte, au cours de la nuit.

Une évaluation sommaire indique que des voleurs auraient réussi à mettre la main sur une somme de $60,000.

La police, qui a ouvert une enquête, vers 10 h. ce matin, rapporte que les voleurs se seraient introduits dans la banque et dans la chambre forte à l'aide d'une double clef.

La campagne des paniers de Noël débute chez les pompiers de Mtl

La campagne des paniers de Noël vient de débuter chez les pompiers de Montréal! Elle consistera, comme par les années passées, en une collecte de fonds parmi les 2,400 membres du Service des incendies de Montréal.

On sait que l'an dernier, le montant de cette collecte s'était élevé à environ $12,500 et que, sur cette somme, seulement $600 provenait du public. Inaugurée en 1964, cette campagne de bénévolat avait permis, l'an dernier, de distribuer des paniers de provisions et des jouets à 203 familles défavorisées de la métropole. La livraison avait été assurée, le 23 décembre dans la soirée, par 227 officiers et pompiers du Service des incendies.

L'agent des relations extérieures du service des incendies, le chef Maurice Allard, a révélé que la majeure partie des fonds proviendrait encore cette année des contributions des membres du Service. Il a cependant précisé que l'Association récréative industrielle de Montréal avait proposé de verser les bénéfices de son "Diner annuel des sports" — qui aura lieu le 6 décembre — dans les coffres de la Campagne des pompiers.

Dionne LTÉE - LTD.

VOUS OFFRE

L'ENCYCLOPÉDIE ATLAS DE 8 VOLUMES

ENTIÈREMENT ILLUSTRÉS EN COULEURS !

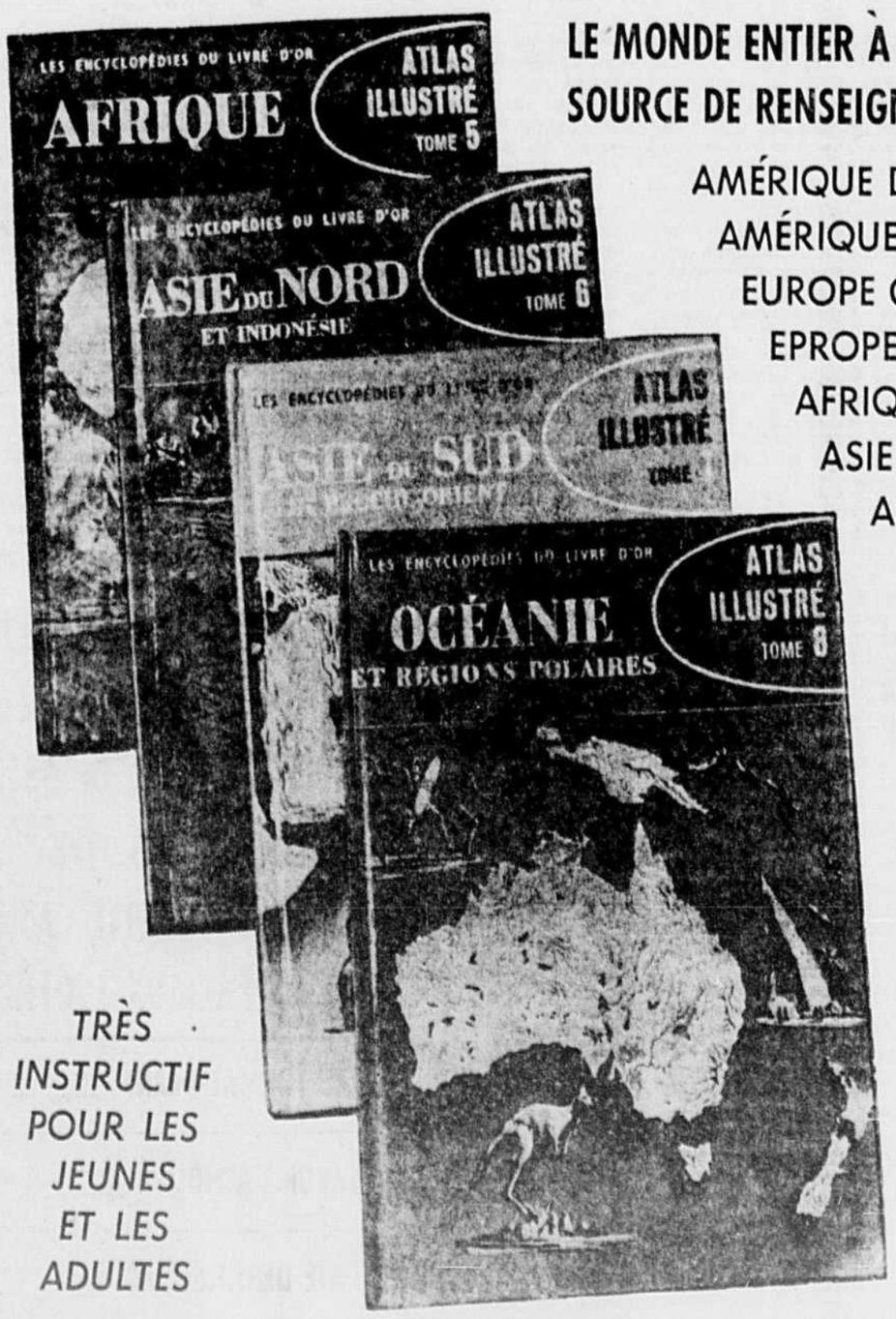

LE MONDE ENTIER À VOTRE PORTÉE
SOURCE DE RENSEIGNEMENTS FORMIDABLES

AMÉRIQUE DU NORD
AMÉRIQUE DU SUD
EUROPE OCCIDENTALE
EPROPE OCCIDENTALE U.R.S.S.
AFRIQUE
ASIE DU NORD
ASIE DU SUD

OBTENEZ LE VOLUME No 1 SEULEMENT 59¢

AUTRES VOLUMES 2 à 8 $1.29 chacun

ACHETEZ UN VOLUME PAR SEMAINE POUR COMPLETER LA SERIE

TRÈS INSTRUCTIF POUR LES JEUNES ET LES ADULTES

MONTRÉAL

Bourse de Montréal

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	3 h.	Net
Abitibi	4870	8	7⅞	8	
Alcan	14975	29⅝	29½	29½	
Alcan 4¼	150	34¾	34¾	34¾	
Algoma	4940	22½	22	22⅜	
Alum 4½ Pr	400	34¾	34¾	34¾	
Anglo CP	—	6	5¾	—	
AngT 265 Pr	—	40	40	—	
Arg 2 60 Pr	—	39¾	39¾	—	
Asbestos	400	23	22¾	23	
Atl Sug	1000	6⅞	6⅞	6⅞	
Bq CN	600	13	13	13	
Bq d'Ep	1100	12	11⅞	12	
Bq Imp-C	1100	20⅛	20	20⅛	
Bq Mont	9170	16¼	16	16⅛	
Bq N-E	535	24⅞	24¾	24⅞	
Bq Prov.	4800	9⅞	9¾	9⅞	
Bq Royale	3250	24⅜	24⅛	24¼	
Bq Tor-D	661	20⅛	20	20⅛	
Bell Phone	881	46⅜	46¼	46⅜	
Brazil	300	18⅝	18⅝	18⅝	
BA-Bk Note	—	53	53	—	
BA OIL	580	45	45	45	
BC Forest	—	26½	26	—	
BC Phone	1450	67	67	67	
Brinco	46405	4 95		5	
Brinco wts	13395	115	100	115	
Bruck (B)	100	13¾	13¾	13¾	
CAE	4386	11⅛	11⅛	11⅛	
Col Pow	5400	28	27¾	28	
Con Cem	3000	35	35	35	
CP Mortgage	300	11⅛	11⅛	11⅛	
Con Steam	—	35	34¾	—	
Con Stream Pr	—	470	470	—	
C Brew	5270	9	8⅞	9	
C Brew (A)	750	33½	33½	33½	
C P I. wts	4870	570	550	570	
C I L	500	14¾	14¾	14¾	
C I Pow	850	28½	28½	28½	
C Inter	—	8½	8¾	—	
C Marconi	—	7			
CP	1500	74¾	74	74¾	
CP (3 Pr	680	10	9⅞	9⅞	
CPI Pr	1520	28½	28¼	28⅜	
Cdn Tire (A)	125	57½	57½	57½	
Canron	—	18	18	—	
Central Del	300	15½	15⅜	15½	
Chemcell	400	11⅝	11½	11⅝	
Cominco	4570	34¼	31¾	34	
Cons Bath	8420	16⅞	16⅝	16⅞	
Cons Bath wts	800	3 10	3 00	3 10	
Cons Bldg	—	470	470	—	
Cons Text	—	14⅝	14½	—	
Consu Glass	—	90	90	—	
Coronation	200	330	330	330	
Couvrette	3900	8½	8⅜	8⅜	
Crain RL	—	15½	15½	—	
Cr Zell (A)	—	19¼	19	—	
Crush Int	300	23⅝	23½	23⅝	
Denault "A"	n—	17	17	—	
Dst Seq	900	47	47	47	
D Bridge	200	16¾	16¾	16¾	
D Coal P	—	15	15	—	
D Corset	—	10¼	10⅛	—	
D Fasco	4550	24¼	24	23⅞	
D Fasco	25	85¼	85¼	85¼	
D Glass	—	15	15	—	
Dosco	300	9⅞	9⅞	9⅞	
D Stores	1100	16⅞	16⅝	16⅝	
Domtar	240	11	11	11	
D Text	810	17	16¾	16¾	
Donohue Pr	150	18¾	18¾	18¾	
Du Pont	—	38	37½	—	
Eddy Match	—	22	22	—	
Enamel A	—	6	6	—	
Fairbanks M	—	10	9¾	—	
Falcon	225	98	98	98	
Fam Play	—	63⅞	63⅞	—	
F Collection	100	21¼	21¼	21¼	
Fltwood	2575	22½	21¼	22½	
Fraser	—	18¾	18¾	—	
Fr Pete	500	730	730	730	
Fulcr Pr	2000	9¼	9¼	9¼	
Glenair	200	255	255	255	
GB Inv	2200	19½	19½	19½	
Gl. Paper	200	21	21	21	
Hdy Andy	100	8	8	8	
Hawk S	500	440	440	440	
Hollinger	125	34¼	34¼	34¼	
Hom A	150	33⅛	33⅛	33⅛	
Hom B	500	32¾	32¾	32¾	
Horn Pf	—	425	420	—	
H Smith	—	28	28	—	
Hud Bay	477	74½	74	74	
HBC	3000	23	23	23	
Husky Oil	4300	26¼	26	26¼	
Husky Dw	100	15½	15½	15½	
Imp Oil	555	78⅜	77⅞	78¾	
Imp Tob	—	16¾	16½	—	
Ind Accep	4380	27⅜	27⅛	27⅛	
Inglis	—	11¼	11¼	—	
Int Nickel	2850	40	39⅞	39⅞	
Int Util	400	48¼	48	48	
Int Util Pr	—	49½	49½	—	
Inter PL	250	22	22	22	
Invest Gr A	750	9¾	9¼	9¼	
James U Steel	—	13⅜	13⅜	—	
Jamaica PS	1100	72	72	72	
Labatt	400	20¼	20¼	20¼	
Labatt Pr	—	23	23¾	—	
Lmntagne A	3400	5	490	5	
Laur Fin	136	6⅞	6⅞	6⅞	
Levy	100	34	34	34	
Loblaw A	500	8¾	8¾	8¾	
Loblaw B	625	9¼	9⅛	9⅛	
Loeb M	350	12⅝	12½	12⅝	
MacLaren B	200	19	19	19	
MacMillan	300	27½	27¼	27½	
Marit Tel	—	19¼	19¼	—	
Massey F	6190	23⅝	22¾	22¾	
Melchers	300	11	10⅞	10⅞	
March3-Union	1340	13	12⅞	13	
Miron 6pc	200	5¾	5¾	5¾	
MitchR A	—	12	12	—	
Molson A	150	27	26⅞	26⅞	
Molson B	750	26¾	26⅝	26¾	
Mtl Trust	—	14	14	—	
Moore Corp	4650	29½	29	29½	
Mussens	—	8⅞	8½	—	
Nat Contain	700	10	10	10	
Nat Sea	200	7½	7½	7½	
NB Tel	—	13	12⅞	—	
NFLD Light	1700	9⅞	9⅞	8⅞	
Noranda	1510	63	61¾	63	
North C Gas	500	18	17¾	18	
NS Light	1790	9	8¾	8⅞	
Oshawa A	100	42½	42¼	42½	
Petrofina	1900	18	17⅞	18	
P Pete	1800	23	23	23	
Phillips C	100	8	8	8	
Placer	—	33⅞	33⅞	—	
P Corp	825	12	11⅞	12	
Pow C	—	36	36	—	
Pow C $	300	13½	13½	13½	
Price	460	12¼	12	12¼	
QN Gas	1320	16	15½	16	
QNG pr	—	73	73	—	
Q Phone	3040	14½	14¼	14½	
Radio E	925	43½	42¾	42¾	
Reitman's	—	17¾	17½	—	
Rio Algom	1040	35⅜	35⅛	35¼	
Royal Trust	300	23⅞	23⅝	23⅞	
Salada F	—	13¾	13½	—	
Scott LaS	—	27¾	27½	—	
Shell Can	450	30¾	30½	30½	
Shop Save	200	23⅞	23⅞	23⅞	
Simpsons	1700	38	37½	37½	
Sogemines	500	17¼	17	17¼	
Southam	—	825	825	—	
SS Steel	200	6	6	6	
Steel Can	9340	28⅝	28⅜	28⅜	
Steinbg A	562	16	15⅞	15⅞	
Texaco Cn	100	34¾	34¼	34¼	
T Grp A	500	13¼	13¼	13¼	
Tr-C PL	1050	38½	38½	38½	
Tr-C PL 2.75	—	72½	72½	—	
Tr Mt PL	650	13⅝	13⅝	13⅝	
Trizec	12700	295	270	290	
Trust G Pr	2000	22	22	22	
UAP Inc	400	28	27½	27½	
Un Carbide	100	20½	20½	20½	
Union Oil	—	49½	49½	—	
U Westburne	—	13¼	13¼	—	
Velcro	380	44	44	44	
Wajax	—	32	31⅝	—	
Walk GW	415	39½	39⅜	39½	
Warnock Pr	—	19½	19½	—	
W Knapp	3300	29	29	29	
Weldwood	—	22½	22½	—	
WCoast Tr	900	31½	31¼	31½	
Weston	6750	22½	22¼	22½	
Zeller's	240	16⅝	16⅝	16⅝	
C Canorama	4500	20	19½	19½	
C Dolsan	—	32	30	—	
C Manitoba	7000	51	48	48	
C Mogador	1000	11	11	11	
C Monpas	—	14	13	—	
C New Pac	1400	95	95	95	
C Pershert	—	105	92	—	
C Propriet	3500	37	36	37	
Crawford Ont	12325	7⅞	6¼	7½	
Cr MG A—		150	150		
Credo	1000	26	26	26	
Crownbridge	5000	11	9½	9½	
Crusade	1500	34	33	33	
Dauphin	13000	28	27	28	
Devil's Elbow	4000	24	24	24	
Dom Exp	28100	84	79	79	
Dom Leas	—	20½	20	—	
Domco	500	9¼	9	9¼	
Dumont	286300	62	53	57	
Duvan	3000	9½	9	9½	
Eagle Gold	3400	560	550	560	
East Sull	900	660	660	660	
Fab Met	10900	6½	6	6½	
Fano	71000	30	26	30	
Fidelity	1700	39½	36	36	
Fiscal	—	10½	10½	—	
Fiscal Pr	—	15	15	—	
Fleet Mfg	—	410	410	—	
Fontana	—	4	3½	—	
FT Reliance	200	62	62	62	
Fox Lake	7500	8	8	8	
Futurity	—	50	47	—	
Furlong Pr	100	425	425	425	
Glen Lake	9417	250	241	250	
Grt W Min	—	50	48	—	
Grissol	—	6½	6½	—	
Inspiratn	500	150	150	150	
Guardian Mines	500	65	65	65	
Int Atlas	300	79	79	79	
Int Novolie	—	11	11	—	
Int Dredg	1000	4½	4½	4½	
Inv Found	—	36	36	—	
Jorex	—	155	155	—	
Keltic Minig	1000	11	11	11	
K Desmond	4000	12	12	12	
Kenting	—	29	29	—	
Kieno	—	106	106	—	
Kodiac Pet	14700	155	130	130	
Labrador	—	37	37	—	
Laduboro	3500	55	50	50	
Lait Leclerc A	100	10¾	10¾	10¾	
Lingside	—	5	4½	—	
Louanna G.	18000	75	23	24½	
Magnetics Int	300	430	430	430	
Matach	2200	42½	40	42½	
Mid-Chib	3000	19	18	19	
Midepsa	—	200	200	—	
Mira Mines	17500	37	34	37	
Mistango	16000	47	43	47	
Molyb	200	200	200	200	
Mt Pleast	11200	17	14	17	
Muscocho	—	23	19	—	
NAut Vend	500	195	190	195	
Native Min	7000	7	7	7	
N Formaq	25000	13	12½	13	
N Glacier	—	17	17	—	
NW MT Cost	11000	68	63	68	
Newrich	1000	14	14	14	
NA Asbestos	—	8	8	—	
NA Rare M	16100	71	69	69	
NW Canalask	—	14	14	—	
Opem Ex	11500	25	24½	25	
PA Inv	200	425	425	425	
Patino	100	36½	36½	36½	
P Silver	7500	29	28	28	
Paudash	—	3½	3½	—	
Paul Serv	—	23⅞	23½	—	
Peel-Elder	300	53	53	53	
Phoenix O	100	620	620	620	
P Ridge	500	17	17	17	
Pitt Gold	—	5	5	—	
P C pr	—	20¼	20¼	—	
Prime P	—	8	7	—	
Que C	—	67	66	—	
Que Cobalt	100	150	150	150	
Q Explo	2500	15	15	15	
Rancheria	—	26	25	—	
Ranger O	—	740	740	—	
Rouyn Ex	9500	8	8	8	
RA Pete B	400	129	125	129	
Rusty L	3000	8	7	7	
St-Colum	850	235	235	225	
St Div L	1600	98	94	94	
St Lucie E	7500	19	16½	19	
Sapawe	—	7	7	—	
Seaway H.	500	34	34	34	
Select F	600	380	380	380	
Silver R	24700	90	84	88	
Silver Sum	11000	15	14	14	
Silver T	1850	75	71	75	
Sobeys A	—	8¾	8¾	—	
S Dufault	16520	21	19	21	
Sporton Air	3100	110	100	110	
Stairs Ex	—	10	10	—	
Std Hsid	—	13	13	—	
Sturgeon	4500	60	55	55	
Subeo	5400	250	245	250	
Superpack	100	18½	18½	18½	
Suptest P	6780	32½	32½	32½	
Surlaga	—	120	115	—	
Tache	5000	10	10	10	
Tazin	—	8	7½	—	
Tib Expl	—	4	4	—	
Tor Ll	1500	375	375	375	
TrC Freeze	100	290	290	290	
Trsterre	4000	17½	17	17½	
Un Obalski	12000	112	105	109	
Val Mar	100	11	11	11	
V Der Hout	—	5⅛	5	—	
Waite Dufault	2000	23	23	23	
West Hill	500	34½	34½	34½	
Wisconsin	15350	35	31½	31½	
West Tin	—	9	8	—	

Bourse canadienne

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	3 h.	Net
Africana	—	72	70	—	
Agassiz	6300	77	72	72	
Ajax	1500	14	14	14	
Am Metro	1550	430	425	430	
Atl Min	—	30	30	—	
Baker Tlc	78500	88	83	85	
Band Ore	2000	12	12	12	
Barvallee	—	18	15	—	
Bateman	2000	12	11½	11½	
Beauce P	1000	7½	7½	7½	
Beld C	—	305	305	—	
Bellechasse	—	8	7	—	
Beth Cop	—	17	17	—	
Blue Bon	200	345	340	345	
Bruce-Presto	5500	8	8	8	
Bruneau	500	12	12	12	
Brunswick	1000	860	860	860	
Burnt Hill	3900	80	75	76	
Camflo	1000	530	520	530	
C Homestd	400	900	900	900	
C Security A	—	330	320	—	
Canadore	4500	52	50	51	
Cannon Mines	500	33	33	33	
Capital Bld	200	6	6	6	
Carbec	—	26	26	—	
Casidy's	—	8⅞	8⅞	—	
Chemalloy	—	460	460	—	
Chipman	—	7½	6½	—	
Comm. H. et M.	5200	5⅞	5¾	5⅞	
Commodore	500	9	9	9	
Commodore w	—	500	500	—	
Cominga	—	5	5	—	

titres au comptoir

Source : Bongard Leslie & Co.

	Achat	Vente
Abeta	13	16
Abitibi Asbestos	3	3½
Aconic	1	3
Advance RL	4	6
Albatross	10	15
Alscope	1 65	1 85
Amal Mng	5	
Amer Chib	2	5
Americ	30	40
Bold Mtn	1	2
Beacon	22	26
Beauport Holdings	12	17
Bodun	35	40
Bomo Chib	12	18
Bracemac	9	11
Cambridge	15	17
Chesbar	17	20
Clearwater	35	45
Clero	15	25
Chibtown	35	40
Crewell	75	85
Cuvier	2	5
Dasson		
Delesseps	60	65
Deral	75	1 00
Dubisson	3	5
Ductos	46	51
Expo Ungava	57	63
Frebert	13	17
Fundy	—	35
Ganda Silver	6	8
Gaspe Copper	43	45
Gaspesia	30	40
Gold Star	3	6
Great Lakes Nickel	6 75	7 25
Great Lake Silver	1 05	1 15
Hucamp	60	80
Imp Minerals	20	25
Independant	2	4
Jack Waite	2	5
Jubilee	60	80
Jumo	4	6
Kewagama	5	7
Kukatush	4 25	5 00
Lake Beaver H	14	16
Leeds Metals	9	12
Lun Echo	26	31
Madex	10	20
Main Oka	2	7
Martin Bird	1	2
Mattagami Ex	—	5
Midland Nickel	74	77
Magar	70	75
Molybia	10	15
Mt Cartier	25	35
Naganta	90	1 00
Nat. Malartic	2 35	2 50
Nemrod	50	60
New Assoc Devp	7	9
New Baska	5	15
New 'nsco	15	18
New 'orle	8	10
New Miller Copper	3	5
New Pascalis	40	50
Nipiron	20	25
Norque	5	8
North Bord	15	17
North Shore	65	75
Nouvelle	30	—
Oklend	1	2
Prado	5¼	5¾
Que Uranium	60	65
Quejo	4	6
Radex	1 20	1 30
Radio Hill	45	55
Ram Pete	3 00	3 25
Rand Mai	1	3
Scandia Mng	50	55
Seaway	2	4
Sullico	5	6
Tagami	18	22
Thunder Bay	3 10	3 40
Tri-Hope	4½	5
Waco Pete	5	8
Watson Lake	1	3
Weegee	1 25	1 50
Westville	7	12
Young Dave	17	20

SECTION INDUSTRIELLE

Source: Kippen and Co.

	Achat	Vente
Baue d'Economie Que	5 25	5 75
B C Molyb wts	6	7
Cdn Foreign Sec	13 00	15 00
Cntral Dynamics	7	7½
Charter3d Credit	11¾	12¼
Computel	38	39
Consol Theo A	5½	7
Crown Life	28	30
Electronic A	16	16½
Grenache	3½	4
District Trust	8 00	9 00
East Can Savings	4 50	5 50
Halton and Peel Tr	19½	22
Hamilton Trust	5 50	6 50
Income Life	6 00	7 00
Industrial Life	20	24
La Prevoyance	16	18
Intl Systcoms	9¼	10¼
La Stabilitee	4 00	5 00
London Life	60	62
Les Prevoyants	5 00	6 00
Lincoln Trust	4 00	5 00
Marigot Inv	5.75	6 50
Marigot wts	3 25	
North West Life	6 50	8 00
NS L Pow	57	—
Id 4½ priv	65	—
Id 5 priv	35½	—
Nova Scotia Tr	42	—
Paco Corp	5	5½
People Stores	14½	15
Permeatre Corp	31	32
Rapid Data	5½	6
Seaboard Life	6 50	8 00
Stadman Indt	21½	22
Supersol	4 50	5 50
Soc d'am. et de Fid	19 50	21 00
Unicon Security	7¼	7¾
Wellington Bk A	1 00	1 50
Zodiac A	4	4¼

cours des obligations

Association canadienne des courtiers en valeurs mobilières

GOUVERNEMENT DU CANADA

		Achat	Vente
5½, 1er oct	1969	99¼	99¾
5¾, 1er oct	1969	99½	100
5, 1er juil	1970	97¾	98¼
7, 1er avril	1973	101	102
3¾, 1er juin	1976	78¼	79¼
6, 1er avril	1971	99¼	99¾
5, 1er juin	1971	96¾	97¼
7, 15 juin	1974	101	102
6½, 1er oct	1978	100½	101
6½, 15 dec.	1969	100	[illegible]
4¼, 1er sept	1972	91½	92½
6¼, 1er dec	1973	98¼	99¼
5½, 1er oct	1975	92¼	3¼
5½, 1er aout	1980	88	89½
4½, 1er sept	1983	76½	77½
5¼, 1er mai	1990	82¼	82½
5¼, 1er sept	1992	87½	88½
6½, 1er oct	1995	96	97
CNR 2⅞, 15 sept	1969	97	97½
CNR 5½, 15 dec.	1971	97	98
CNR 4, 1er fev.	1981	74	75½
CNR 5¾, 1er jan.	1985	87½	89
CNR 5, 1er oct.	1987	77½	79
Perpetue 3	—	47	51

GOUVERNEMENTS PROVINCIAUX

		Achat	Vente
AMR 7¼ 15 m	1990-93	96½	97½
BC El 6½, 1er avr	1990	89½	90½
M Hd 7¼ 1 aout	1986-88	96	97½
NB 7¾, 2 juil.	1988	99	100
Toron 7½, 15 fev.	1988	96	97
NE 7½, 15 juin	1988	98	99
IPE 7½, jan.	1988	96	97
O Hyd 7, 1er avr	1992	96	97
Q 7½ 1er dec.	1977-86-89	99	100
Q 7½, 15 jan.	1985-88	96½	97½
Q 7½, 15 mai	1980	97½	98½

MUNICIPALITES

		Achat	Vente
Mont 7, 1er jan.	1988	89	91
Tor Met 7¼ 1er mai	1988	97½	98

INDUSTRIELLES

		Achat	Vente
Abitibi 7¼	1987	93	95
Alu of Can 4½	1973	88	90
Alg Steel 5¼	1978	82	84
Bq N.E. 7	1987	96½	98½
B.A. Oil 7⅛	1988	97¼	98¼
Can Cement 3¾	1975	80	82
CB Alum 5¾	1980	85	87
C.P.R. 5	1983	77	79
Domtar 6¾	1987	87½	89½
GMAC 6½	1987	85	87
Imp Oil 7⅜	1988	98½	99½
Ind Acc 6¾	1984	87	89
Noranda 7½	1988	97½	98½
Roy Tr Mtg	1975	85½	87½
Roy Nat 6¼	1981	86	88
Shell Oil 5⅞	1977	88	90
St Law Corp 5	1978	80½	82
Simpson's 4¾	1973	91	93
Eaton's 5¾	1985	78	80
Triad 4¾	1973	91	93
Weston Geo 6¾	1987	88	90

SERVICES PUBLICS

		Achat	Vente
Alta Gas 5¼	1985	81	83
Ang Cdn Tel 6	1983	87	—
Bell Tel 5¾	1984	82	84
Bell Tel 7⅜	1991	99½	100½
Bell Tel 6¾	1992	91	—
B C Tel 6¾	1989	89	—
Calgary Pow 7½	1988	97	—
Cdn Elect 4	1972	85½	—
Consu Gas 5	1978	82	—
Consu Gas 6½	1979	91	—
Marit Elec 7¾	1987	96½	—
NFLD L P 7¾	1988	100¼	101¼
North C Gas 8	1989	99½	100½
Northern Tel 5¾	1983	83½	—
Que Nat Gas 7	1990	85	—
Que Tel 7	1989	89½	—
TC Pipeline 5.85	1987	81	83
Union Gas 7¾	1988	99½	100½

CONVERTIBLES

		Achat	Vente
Simpson's 5½	1979	158	—
TC Pipeline 5	1989	100	102
W Coast 5½ Ex-C'p	1988	100	102

du parquet de la bourse

La hausse continue à Montréal et N.York

Tous les groupes de valeurs ont continué de gagner du terrain en matinée à la **Bourse de Montréal**, notamment sous la conduite des industrielles, dont l'indice s'élève de 1.07 à 186.71. L'indice combiné s'inscrit à 180.17, en hausse de 0.83.

Parmi les titres les plus actifs, Consolidated Bathurst gagne ⅜ à 16⅞, la Banque de Montréal ¼ à 16¼ et Trizec perd 20 cents à $2.80.

Ailleurs parmi les fluctuations les plus fortes, Maclaren "B" hausse de 2⅜ à 19, Noranda de 1½ à 63, Imperial Oil de 1¼ à 78¾, Cominco de 1 à 32⅞, Fleetwood gagne ¾ à 22, Algoma ⅜ à 22⅜, Canadian Tire "A" ¾ à 57½. Hudson Bay Co à 23, Moore à 29½ et Canadian International Power à 28½ progressent de ½ respectivement ainsi que Great Britain Can Investment à 19¾. Petrofina gagne ⅜ à 18, Bell ¼ à 46⅜, CPR ¼ à 74¼.

A la Bourse Canadienne, Seaway Hotels aux industrielles, baisse de 3½ à 34, Supertest de 1 à 32¼ et Kodiak Pete de 25 cents à 1.30. Crawford Ontario Steel gagne ¾ à 7.00. Aux minières, Molybdenite perd 59 cents à 2.00, NA Rare Metals .03 à 70 cents et Dumont Nickel .01 à 56 cents sur un virement de plus de 242,000 actions. Sturgeon gagne .07 à 55 et Baker Talc .01 à 84 cents.

* * *

A **Toronto**, l'ensemble des cours se maintient légèrement en hausse. Les industrielles et les pétroles sont mixtes. Les métaux gagnent du terrain mais les titres immobiliers se replient aujourd'hui.

Leigh Instruments gagne 1 point à 43 et Computing ⅜ à 27⅛. Noranda gagne 1½ à 63 et International Utilities en perd 1 à 47½. Husky Oil gagne ⅜ à 26¾ et Charter Oil baisse de ¾ à 16. Parmi les titres immobiliers, Bramalea perd ¾ à 27⅛, Revenue Properties ¼ à 18⅝ et Trizec 25 cents à 2.75.

Canadian Goldale gagne 1 point à 36¾. La compagnie vient d'annoncer un projet de vente de 50,000 actions du trésor à $32 l'action au Fonds de pension du chemin de fer Canadien National.

* * *

La hausse se poursuit dans une ambiance animée à **Wall Street** pour la cinquième séance consécutive depuis les élections américaines.

Les plus-values continuent de l'emporter sur les moins-values par près de 2 contre 1 cet après-midi.

L'indice des 60 titres clé de la PA est nettement en hausse de 1.7 à 357.9 ; les industrielles s'élèvent de 2.0, les services publics de 1.6 et les chemins de fer de .6. Le Dow Jones industriel s'inscrit à 966.75, en hausse de 2.55.

Il semble que les investisseurs institutionnels importants commencent de réinvestir une partie de leurs réserves dans le marché à mesure que la confiance se répand un peu plus concernant le règlement de la situation vietnamienne.

* * *

PARIS — Très forte baisse aujourd'hui des valeurs françaises à la Bourse de Paris. Cette baisse s'est accompagnée d'une hausse des cours et des transactions sur le marché de l'or et du taux de l'argent au jour le jour. Cette réaction aux mesures financières annoncées hier par le gouvernement (hausse de taux de l'escompte et resserrement du crédit) s'est accompagnée d'une augmentation de l'activité sur le marché des valeurs.

Tous les compartiments sont touchés par ce recul et les pertes sont souvent sensibles. Bonne tenue toutefois des rentes d'Etat et des obligations indexées.

Sur le marché de l'or, les échanges ont atteint 20 millions de francs contre 9,8 hier. Le lingot s'est inscrit à 6.395 francs contre 6.380 hier et le napoléon à 62.50 contre 61.20.

* * *

La hausse se poursuit aujourd'hui au **Stock Exchange de Londres** en raison de l'espoir qui semble se manifester concernant l'issue favorable des négociations rhodésiennes.

Le comportement des valeurs libellées en dollars est ferme à la suite de la hausse accentuée du marché de Wall Street hier soir.

newyork

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	3 h.	Ch. Net
AmCan 2.20	73	55⅞	55	55⅛	+ ⅜
ACyan 1.25	254	32¾	32⅛	32½	
AmEIP 1.58	120	39⅞	38⅞	38⅞	— ¼
AHome 1.30	150	58⅝	57⅞	58⅛	— ⅜
AmFdy .90	328	27⅞	27⅜	27¾	+ ⅜
AmMot	3625	16¼	15½	16¼	+ ⅜
AT T 2.40	300	54⅞	54½	54⅝	— ⅛
AmTob 1.90	98	34½	34⅛	34¼	+ ¼
AmZinc	1	24¼	24¼	24¼	
Ampex Cp	420	35⅝	33⅞	35⅛	+ 2⅛
Aacond 2.50	84	53⅛	52⅜	53	— ½
Arlans .20	35	38¾	38¼	38¼	— ⅛
Armco 3	64	52¼	51⅝	51⅞	+ ⅛
Armor 1.60	79	58¾	58⅛	58½	+ ⅛
ArmC 1.40a	83	80¾	80¼	80⅛	+ ⅞
ArmRub 1.60	21	57⅞	57½	57⅞	+ ⅜
Atchisn 1.60	28	34½	34	34½	+ ⅛
AtlRich 1.80	150	107½	105¾	106¾	+ 1¾
Avon 1.60	99	135½	134½	135½	+ ⅞
Babck 1.36	148	36	35⅝	35⅝	— ⅛
Baxter .18	20	44	43⅝	43½	— ⅛
Beckmn .50	59	46½	45½	45¾	— ¼
BeechAir .75	38	44	43¼	43½	— ¼
BellH .60	45	71¼	70¾	71½	— ½
Bndix 1.40	147	48⅞	47¾	48¼	+ ¼
BenF 1.60	90	53⅛	51¾	53	+ 1½
BethSt 1.60	472	30⅞	30	30	— ⅛
BlackD 1.05	41	62¼	61½	26¼	+ ¼
BlissL 1	34	35	33	34	+ 1¾
Boing 1.20	311	55	54¼	54⅞	+ ⅜
Bordn 1.20	86	33	32⅜	32⅞	— ⅛
Borg 1.25	57	33¼	33	33	— ⅛
BristMy 1.20	280	70	68¼	69½	+ 1¼
Brown .15p	4	16⅝	16½	16½	— ⅛
Brunswk	346	19¼	18¾	19	
Bucy 1.20	89	30	29¼	29½	+ ¼
Budd .80	24	34⅝	33⅞	33⅞	— ⅜
Bulova .80b	58	44⅛	42⅝	43⅞	+ 1⅝
Burlin 1.40	63	47⅜	47	47⅜	+ ⅜
Burndy .60	18	33⅛	33	33	— ⅛
Burrghs 1	274	226	220⅝	225½	+ 5⅜
CmpSoup 1	86	31⅜	30⅝	31⅛	+ ⅛
CPR 3	17	79⅞	79⅛	79½	+ ⅞
Cantn .80	82	30	29½	29⅝	— ⅛
Carrier 1	17	76¾	76½	76½	
CarfW .40a	26	18⅞	18½	18¾	+ ¼
Case JI	54	21½	20⅝	21½	— ⅛
CatTr 1.20	242	47⅞	46⅞	47¼	+ ⅜
Celanese 2	42	73½	73	73	
Ches Oh 4	12	72	71½	71¾	— ½
Chi RI Pc	1	23½	23½	23½	
ChocFN .60	50	17¾	17½	17⅝	+ ⅛
ChrisCrft 1a	56	39⅝	39	39	— ⅛
Chryslr 2	221	67½	66	66½	— 1¼
CitFn 1.80	126	55⅛	54¾	54⅞	+ ⅛
CitiesSv 2	165	63⅞	63½	63¾	+ ⅛
Cluett P .80	38	36¾	36	36¾	+ 1
CocaCol 1.20	66	70¼	69⅝	70	+ ¼
ColgPal 1.10	23	53⅛	52¼	52⅜	— ⅜
Coll Aik 1.20	9	41⅞	41¾	41¾	
CollinR .80	139	62¾	61¼	62¼	+ 1½
CBS 1.40b	51	53⅛	51	53⅛	+ 2⅛
ColuGas 1.52	57	31¼	31	31	+ ⅛
CSolv .70e	33	27¼	26⅞	26⅞	
ComEd 2.20	73	50¼	49⅛	50	+ 1
COilRef .60	267	27¼	26⅝	26⅞	+ ¾
ConEds 1.80	170	33¾	33⅜	33¾	+ ¼
CFds 1.50	19	70	69	70	+ ⅞
ContCan 2.20	24	65¼	64⅞	64⅞	— ⅜
ContOil 2.80	71	75⅞	75⅜	75¼	+ ⅜
CntData	299	143⅞	139¾	143⅞	+ 3⅞
CoopIn 1.40	16	49⅞	49⅜	49¾	+ ½
Corn Pd 1.70	62	42¼	41⅜	42¼	+ ¾
Crane 1.60	38	55	53	55	+ 2¼
Crw Zell 2.20	63	59⅝	58⅝	59⅝	+ ½
Culligan .28	7	27⅞	27	27⅞	+ ⅞
Curtiss Wr 1	52	28¾	27⅝	28	— ¼
Deere 2	28	58¾	57½	58½	+ 1
DiaShm 1.40	118	34⅞	34⅜	34½	+ ⅛
DowC 2.40	103	81¾	81¼	81⅜	
Dresin 1.40	48	37⅞	37¼	37½	+ ⅛
duPon 3.75e	61	172½	171⅜	171¾	+ ⅝
DuqLt 1.66	38	30⅝	30	30⅝	+ ⅜
EastAir .50	328	29⅛	28¾	29	+ ¼
EastK .88	77	78⅛	77¼	78	
Elect As	86	25¼	24⅝	24⅞	+ ¼
ElPasNG 1	111	20⅛	19⅞	20⅛	+ ¼
ESB 1.20	37	29⅝	28¾	29¼	+ 1
EthylCp .60	145	37⅝	37⅛	37⅜	— ⅛
Evershp	46	20¼	19⅝	19⅝	— ⅜
ExCel 1.20	107	34⅝	33¼	33⅜	— ⅜
Fairch .50g	119	84⅝	82⅝	84	+ 1¾
Fed Pac El	32	29⅛	28⅝	28⅞	+ ⅛
F Pac pf1.26	5	30⅜	30	30	
Firest 1.50	8	62⅞	62⅜	62⅞	
FChrt 1.68t	876	35¾	35	35⅜	+ ¼
Flintkote 1	35	33⅞	33½	33½	— ¼
Ford 2.40	141	59⅜	58⅝	58¾	— ⅜
Frueh 1.70	97	36⅛	35⅝	35⅝	— ¼
GAF .40	450	33	32½	32½	+ ⅛
Gen Dyn 1	110	42⅞	41⅞	41⅞	— ⅞
GenEle 2.60	209	94⅞	94	94⅜	— ⅞
GFds 2.40	67	88½	88	88⅛	+ ⅜
GMC 4.30e	219	86⅞	86⅛	86⅜	— 1½
GPubU 1.60	62	30⅝	30⅛	30⅜	+ ⅛
G TelEl 1.48	229	43⅞	43¼	43½	
GTire 1	191	34½	34	34¼	
Gillette 1.20	90	51¾	51¼	51¾	+ ⅜
Goodrh 1.72	170	44	43⅛	43⅞	+ ½
Gdyr 1.50	63	61⅞	61	61⅜	— ⅛
Grace 1.50	x98	48¼	48	48⅜	+ 1
GrndU .60b	32	27½	26⅞	27⅜	+ ¾
GtAHol 1.40	136	75⅛	74¼	75⅜	+ ¼
Gt AP 1.30a	273	34⅞	33⅞	34	— ¼
G W Fin	213	26¾	26⅛	26¼	
Greyhound 1	224	25⅝	24¾	25¼	+ ⅜
GulfO 1.50	224	42⅞	42⅜	42¾	
GulfWI .30	963	53⅛	52¼	52⅝	+ ⅛
Gulton	89	40⅞	39½	40	— ½
Harrist 1	41	73	72	72½	+ 1
Heinz 1.50	46	66	64¾	66	+ ⅞
Helene Curt	40	17⅜	17⅛	17½	— ¼
Honywl 1.10	79	116⅞	115	116⅞	+ 1
HFC 1.10	20	48⅞	48½	48½	— ¼
Howmet .70	125	36⅝	35⅝	36¼	
IllCent 1.50	6	68⅜	68⅜	68⅜	— ⅜
INA 1.40	478	48⅛	46⅝	46⅞	— 1
IndGenl .80	17	39	38½	38⅝	
IngRand 2	50	47⅝	46⅝	47⅛	— ⅛
InlandStl 2	157	36	35¼	35⅜	— ⅛
I3M 2.60	167	324	319¾	323	+ 3
IntFF .36b	18	52½	52¼	52¼	+ ⅛
IntHar 1.80	136	34½	35¾	36⅛	+ ⅜
IntMiner .50	159	20⅝	20⅛	20½	+ ⅜
IPap 1.50	198	36⅝	36¼	36⅜	+ ⅜
IntT&T .85	138	58½	57⅞	58¼	— ¼
ITEC .35	14	35	34¼	34	.....
Ipco .24	18	27¼	27	27¼	+ ⅛
JnMan 2.20	48	84	82⅞	84	+ 1⅛
JohnJ .60a	27	90	89⅜	90	+ ½
JonesL 2.70	24	70¼	69⅝	69⅝	— ¼
Joy 1.40	25	32⅞	32⅜	32¾	+ ⅛
KaiserAl 1	56	39	38⅝	38⅞	— ⅛
[illegible]Ro .60	102	40½	40⅛	40⅛	— ⅜
Kellogg 1.40	33	42⅝	41½	42½	+ 1⅜
[illegible] 1.10		58⅛	58	58⅝	
Kennec 2	95	48¼	47⅝	48	+ ⅛
KerrM 1.50	11	121⅛	121	121⅛	— ½
KimbC 2.20	22	79½	79⅛	79¼	+ ⅛
KLMA 1.10e	122	71½	69⅞	70¼	— ⅜
Kresge .34	98	40⅜	39⅞	40	
Kroehl .45e	5	38½	38¼	38¼	— ⅛
LibbMcN	54	14⅞	14⅝	14¾	— ⅛
LingM 2.50	18	41¾	41¼	41⅝	— ⅛
Ling 1.33	617	91⅝	89⅛	91½	+ 1¾
[illegible] 1.09t	62	80	78⅝	80	+ 1¼
Lock A 2.20	77	52⅜	51⅞	52¼	+ ¼
Loews .40h	60	131½	130¾	130¾	— ¼
Lorlrd 2.70	172	71¾	71⅜	71⅛	+ ⅛
LukensSt 1	31	31¼	31	31	— ⅜
Magvox 1	218	61½	60⅝	60⅝	— ¾
Manpow .60	8	43⅛	42¼	42⅝	+ ¾
MarinM 1	288	29¾	29⅜	29⅞	+ ⅜
[illegible] .63	244	52⅛	51⅜	51⅝	+ ⅜
McGEd 1.40	101	37½	36⅞	37½	+ 1¼
[illegible] 1.60	24	42½	41½	42¼	+ ¾
McIntyr 2.30	2	80½	80½	80½	— ½
MerrCh S	15	19½	19½	19½	
MGM 1.20	102	47	45½	46⅞	+ ⅛
MiaidR 1.40	27	35⅞	35¼	35½	
MMM 1.45	20	109¾	108⅞	108⅞	— ¾
Msant 1.80	96	56⅝	56⅛	56¾	+ ⅜
Motorola 1	64	144¼	141	143	+ 3
NatBisc 2.10	116	46⅛	45½	45⅞	+ ½
NatCan .60	10	59¾	59¾	59¾	+ ¾
N Cash 1.20	70	122¼	121	122	+ ¼
NDairy 1.60	88	43⅞	43⅝	43¾	+ ⅛
NDist 1.80	58	38⅞	38¼	38⅝	— ⅛
NatGyps 2	100	66¾	66	66½	+ ¾
NLead 2.25e	113	75½	74⅜	75¼	+ ⅞
NatStl 2.50	229	47½	47	47	— 1⅛
NatTea .80	31	16½	16⅛	16½	+ ⅜
Newmt 2.60	72	68½	66⅞	68½	+ 1⅝
NoAmRk 2	465	43⅞	42½	43	+ ¾
NorPac 2.60	9	57⅞	57	57¼	— ¾
NortonS	75	46¾	46	46⅞	— ⅜
Ol Mat 1.20	162	42¼	41⅞	41⅞	+ ¼
OutbMar 1	82	40¼	39⅝	39⅞	— ⅜
OwensC 1.40	47	78⅞	78¼	78⅜	+ ⅛
PacGEl 1.50	71	37⅛	36⅞	37⅛	+ ¾
PanAm .40	311	24¾	24¼	24½	
ParkeDa 1	75	28¾	28¼	28¼	— ⅛
PenCen 2.40	570	62	60⅝	61½	+ ⅝
Pennzo .80	106	66¾	63½	65	— 1¾
PepsiCo .90	65	49¼	48½	49	
Pfizer 1.20a	54	69½	68½	68¾	+ ¼
PhelD 3.40	19	83	82	82½	— ⅞
PhilMr 1.80	16	56	55½	56	+ ¾
PhilPet 2.60	94	68½	68	68⅛	— ⅜
PltBo 1.20	6	69½	69⅛	69⅛	— ⅜
Pitstn 1.20b	88	59½	59⅛	59⅜	+ ⅜
Polroid .32	242	124¼	121	124¼	+ 2½
Proc G 2.40	41	89⅝	88⅝	89	— ⅛
Pllmn 2.80	39	51⅜	51	51⅛	
RCA 1	311	47½	47⅛	47⅜	
Ralst P .60	15	24⅞	24	24	— ¼
Raythn .50	321	48½	47½	48½	+ 1½
Rep St 2.50	179	44½	43⅝	43¾	— 1⅛
Revere 1.50	28	36⅞	36	36⅞	+ ⅝
RexCh 1.50	6	40	39½	39¾	— ⅛
Rexal .30b	75	42⅞	41¼	41½	— 1
ReyT 2.20	148	40½	40⅛	40¼	
Ronsn .50b	35	25½	24¼	24¼	— 1
RCCola .72	6	39¼	39	39	— ½
RoyD 1.89r	38	58⅝	58⅛	58⅜	+ ½
Safew 1.10	399	28½	27⅞	28⅛	+ ¾
StReg 1.40b	91	41¾	41	41¼	— ⅜
Schlbg 1.50	105	123½	123	123½	+ 1½
SCM .60b	390	40⅞	38⅞	40⅛	+ 1⅞
SearsR 1.20	85	69	68⅝	68⅝	— ⅛
ShellO 2.30	46	71⅞	71⅛	71⅝	+ 1⅛
[illegible] .0a	19	54¾	54¼	54¾	
Sinclr 2.80	351	104⅜	102⅝	104⅜	+ ⅝
Singer 2.40	38	86⅝	85⅝	86⅝	+ 1⅛
SkilCp .90	27	42	41	42	+ ¾
SmitA 1.40	27	48¾	48	48½	+ 1⅜
SmithK 1.80a	248	49⅝	47¾	48⅞	+ 1¼
SouPac 1.60	148	43	42⅝	42⅞	+ ⅛
SouRy 2.80	34	64½	63¼	63¼	— 1
SperR .40e	225	46⅝	46	46⅜	
StdCl 2.70	154	71	70	71	+ 1
StdInd 2.10	652	60½	60⅛	60½	+ ½
StdNJ 3.65e	344	82⅜	81¼	82⅜	+ 1⅛
StOilOh 2.50	22	63	62¾	63	+ ½
Std Pkg	51	19	18½	18¾	— ¼
SterlDrg 1.05	97	53½	52¼	53½	+ ½
StewW 1.65	129	46¼	45	45¾	+ 1⅜
StudeW 1	48	55¼	53⅞	53⅞	— 1¼
SunOil 1b	6	73½	73¼	73¼	
Sunbm 1.16	44	46½	45¾	45¼	— ⅜
SunshM .52	130	25½	24⅞	25¼	+ 1¼
SuperOil 1.40	5	196¼	195⅛	196¼	+ 1¼
Swift .60	228	31⅞	30⅝	31⅛	+ 1
Tenco 1.28	168	28⅝	28	28⅛	+ ¼
Txco 2.80a	80	87	86½	87	+ ¾
TexGS .40	258	32	31¼	31⅜	— ⅝
Textr .80	70	42⅞	42	42⅛	+ ⅜
Time 1.90a	8	105⅝	104⅛	105⅝	+ 1⅝
Timkn 1.80	26	43⅝	43	43⅛	
TrWAir 1	187	48⅛	47⅝	48⅛	+ ⅜
Transm 1b	240	80¼	79	79⅞	+ ⅞
TriC 2.72e	35	35	34⅞	34⅞	
TRW 1	204	43	42¼	42½	— ¾
UniINV 1.29e	17	36	35½	35½	— ½
Un Carb 2	336	46	45⅝	45⅝	— ⅛
UOilC 1.40	74	64¼	63⅞	63⅞	— ⅛
UPacif 2	34	54½	54	54½	+ ⅝
UAir .in 1	267	45⅞	44⅞	45¼	
UAir 1.80	294	75½	72	73⅜	+ 1¼
UnFin Cal	99	24¼	22⅞	23½	— ¾
Un Nuclear	134	30⅜	29¼	30¼	+ 1
USGyps 3a	255	82¼	80⅛	82¼	+ 1½
USSmlt 1b	118	58¼	57⅜	58⅛	+ ⅜
USStl 2.40	463	40⅜	40	40¼	— ⅛
WarLam 1.10	52	54¼	53⅞	54⅛	+ ⅝
WnUTel 1.40	170	39½	37⅞	39⅜	+ 1⅛
WstgEl 1.80	186	74½	73½	73¼	+ ⅝
Wheel Stl	19	27	26⅜	26¾	— ¼
WhiteMt 2	16	49	48⅝	49	
Woolwth 1	353	34¾	33⅞	34½	+ 1⅛
Xerox 1.60	77	270½	268½	269½	+ 1
YngstSD 1.20	8	24	23⅝	23⅞	— ¼
ZnthR 1.20a	147	61⅞	61	61½	+ ⅜

americaine

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	3 h.	Ch. Net
iAmco In	201	11½	11	11⅛	+ ½
Asamera O	2823	10⅛	9¾	10	+ ½
BellPh 2.50	2	47	47	47	— ¼
Brazil 1	399	17⅛	17¼	17⅜	
Comp Ch	66	8¼	8 1-16	8 1-16	
C Javelin	65	15⅝	15	15	
CMarc .10	63	7⅝	7⅜	7½	
CnCdnF	56	4 1-16	3⅞	3 15-16	— ⅛
Creole 2.60a	11	41⅝	41½	41⅝	
CrownPet .60	8	31⅝	31¼	31½	— ⅜
Dome Pet	26	81⅝	80⅝	80⅝	— 1⅛
Dasco	1	9	9	9	
Domtar .60	52	12¼	11⅞	12	— ⅛
Delectrn	115	15⅝	15	15⅛	— ⅜
FordCan 5a	250	262	261	262	+ 2
GiantYl .40	136	11¾	11	11⅝	+ ⅜
Goldfield	166	11	10½	10½	— ⅛
Hollgr 1.20	3	32⅛	31½	32⅛	+ ⅛
HntChA .32	3	45⅝	45⅝	45⅝	
Imp Oil 2a	9	74¼	73	74¼	+ 1¼
Jup Cp	234	15¼	13⅞	15¼	+ 1½
L Shore	55	5⅛	5	5¼	+ ⅛
Merrill I	187	2⅛	2	2 1-16	+ 1-16
Molyb C	66	2⅛	2	2 1-16	— 1-16
Molybd	34	33⅞	32¾	32¾	— ⅞
NCdn Oils	46	7¼	7 1-16	7 1-16	— ⅛
Peel Elder	29	50¼	49½	49⅝	+ ⅜
PowCon .44	12	11	10⅞	10⅞	— ⅛
PrattL 1.60a	7	42¾	42⅛	42⅛	— ⅜
Preston .28e	6	20	19⅞	20	+ ⅛
RaymEng .36	7	19¼	19	19¼	+ ¼
RioAlg .40	5	32½	32⅜	32½	+ ¼
Scurry Rn	109	37¾	36½	37¼	+ ⅜
Syntex .40	171	67⅛	66	66⅞	+ 1½
TrLux .60b	78	63⅛	62⅜	62½	
U Asb .07e	122	7 15-16	7 9-16	7¾	+ ⅛
Utahl .80a	7	16⅝	16½	16⅝	+ ⅜
WrHarg	44	2 11-16	2 9-16	2 9-16	.....

fonds mutuels

par la PRESSE CANADIENNE

	Achat	Vente
Andreae Equity	4.13	4.51
All Cdn Com	8.81	9.63
All Cdn Div	10.67	11.66
All Cdn Ven	10.20	11.15
American Growth	7.72	8.44
Associate Investors	5.61	5.67
Cdn Channing Venture	5.66	6.20
Cdn Gas Energy	14.18	15.54
Cdn Investment Fund	4.49	4.93
Cdn Scudder Fund	20.41	20.41
Cdn Sec Growth	10.25	11.23
Cdn Trusteed	5.01	5.48
Canafund	61.72	64.85
xChase Fund	14.06	15.37
Collective Mutual	7.80	8.52
Commonwealth Intl	12.99	14.24
Commonwealth Intl Lev	16.73	18.33
xCompetitive Capital	10.76	11.76
Corporate Investors	6.49	7.09
Corporate Inv Stock Fund	6.07	6.64
xDividend Shares	4.09	4.49
Dominion Compound	5.07	5.51
xDreyfus	16.08	17.55
Entarea Investment	5.90	6.45
European Growth	8.77	9.58
Federated Financial	6.78	7.41
Federated Growth	7.42	8.11
xFidelity Trend	32.32	35.13
Fraser Fund	12.50	12.56
Gis Compound	11.05	12.08
Gis Income	4.76	5.21
Growth Equity	8.69	9.50
Guardian Growth	10.00	—
Harvard	9.15	10.00
xKeystone Cust S-1	23.48	25.62
xKeystone Cust S-4	7.28	7.94
xKeystone gcust K-2	7.74	8.46
xLexington Research	17.99	19.65
Maritime Equity	4.10	4.48
Molson M Fund	5.55	6.07
Mutual Accumulating	6.00	6.56
Mutual Bond	8.70	9.09
Mutual Bond Income	5.01	5.24
Mutual Growth	7.85	8.58
Mutual Income	6.44	7.04
Natrusco	14.79	15.41
Natural Resources	8.30	9.07
xOne William Street	17.79	17.79
Pension Mutual	11.56	12.53
Principal Growth	6.12	6.68
xPutnam Growth	14.29	15.62
Regent Fund	11.73	12.82
Royfund	5.98	6.16
Sav Inv Pret et Rev	7.97	8.76
Sav Inv Am Pret	12.13	13.33
xTechnol	8.94	9.74
Timed Investment Fund	6.73	6.76
United Accumulative	12.60	13.77
United American	3.24	3.56
United Venture	6.07	6.67
Universal Savings Equity	7.28	7.96
Western Growth	6.11	6.68
York Fund of Canada	4.98	5.41

x—U.S. funds.

TORONTO

par la PRESSE CANADIENNE

INDUSTRIELLES

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	1.40	Ch. Net
Abitibi	10338	$8	7⅞	7⅞	
Abitbi 7½p	225	$56	56	56	
Aclnd	13500	$15⅞	15½	15¾	+ ½
Acklands p	200	$23½	23½	23½	+ ½
Acklnd 2p	100	$15½	15½	15½	+ ½
A.G.F.M	300	$51	51	51	
Aimco Ind	5875	$18¾	18½	18¾	+ ¼
Alta Gas T	4065	$38¼	37¾	38	+ ¼
Alta Gas p	100	$75	75	75	+ ½
Alta Gas w	9755	800	780	795	+20
Alta Nat	275	$22⅛	22½	22½	— ⅛
Algo Cent	1225	$10½	10½	10½	
Algoma St	6234	$22½	22	22⅜	+ ⅜
Algon	200	380	380	380	—20
Alcn Al	20329	$29¾	29½	29¾	+ ⅜
Alcan pr	1650	$34½	34¼	34½	+ ⅛
Almin 2p	z20	$34⅜	34⅜	34⅜	
Anglo-cn	100	$6	6	6	
Ang CT 315	35	$45	45	45	
Anthes C p	z14	$79	79	79	
Argus	175	$17⅛	17⅛	17⅛	+ ⅛
Args 250 p	150	$38	38	38	
Argus B pr	110	$39	38	38	— ¾
Argus C pr	3550	$12⅞	12⅝	12⅞	+ ¼
Asbestos	500	$23	23	23	+ ⅜
Atco Ind	1930	$23⅜	22⅞	23⅛	+ ¼
Atl Sugar	7670	$6¼	6⅛	6¼	— ⅛
Atl Sug A	200	$15¼	15	15	— ¼
Atl S unit	160	$109	108½	109	+ ½
Auto Elec	550	$22½	22	22	— ½
BACM Ind	z25	$17⅜	17⅜	17⅜	
BahC D	43850	145	130	135	— 5
Bk Mtl	22537	$16½	16	16½	+ ⅜
Bank N S	5165	$25	24½	24½	— ¼
Bartaco	4250	$21½	20¾	21¼	+ ¾
Bay Mills	300	$9¼	9¼	9¼	
Beaver L	325	$20¾	20¾	20¾	+ ¼
Becker B p	725	$17	17	17	
Beliding Lt	100	$12¾	12¾	12¾	+ ¼
Beldng Wt	400	305	300	305	
Bell Canad	7294	$46⅜	46⅛	46¼	+ ⅛
Block Bros	3115	$20	19¾	19¾	
Bow Valy	1035	$26½	25½	26	+ ¼
Bow Vly w	z102	$21½	20¼	20¼	
Bowater	z51	$7⅛	7⅛	7⅛	
Bowes	100	$13	13	13	— ⅞
Brama	38034	$13⅞	12½	13⅜	
Bramal w	3020	$12¼	11¼	11⅞	— ⅜
Brazlion	1571	$18¾	18⅝	18¾	+ ⅛
Bright	50	$91	90	90	— 1
BA Oil	2700	$45	44⅞	44⅞	— ⅜
BC Forest	1369	$26½	26¼	26¼	— ¼
BC Pack A	100	$17	17	17	— ⅛
BC Pack B	z25	$16	16	16	
BC Sugar	z10	$44	44	44	
BC Sugar p	z20	$18	17¼	18	
BC Phone	z15	$66½	66¼	66½	
BCPh 6 pr	z25	$96	95	95	
BCPh 4¾ p	z20	$72	72	72	
BCPh 4½ p	z5	$68	68	68	
BCPh 4⅞ p	30	$70	70	70	+ 1
BCPh 6.80	325	$27⅝	27¼	27¼	— ¼
Brinco	10751	$5⅛	495	5⅛	
Brnco w	19702	120	100	115	+15
Bruck B	300	$14	13⅞	13⅞	+ ⅛
Buntin Rid	250	$11⅝	11½	11½	— ⅛
Burns Fds	4575	$22	21¾	22	+ ¼
CAE Ind	6230	$11½	11⅛	11¼	+ ⅛
Calgary P	6160	$28⅛	27¾	27¾	— ¼
Calgy 540 p	195	$109¼	108½	109¼	+ ¾
Calvt D	27500	215	185	195	—20
CD Sugar	355	$39	38½	39	+ ½
Can Bread	605	$18¾	18¼	18½	— ⅛
Can Cem	142	$35¼	35	35¼	+ ¼
Can Cem p	z22	$20	19¾	19¾	
Can Malt	340	$22¼	22¼	22¼	— ¼
Can Malt p	120	89	89	89	
C Packrs	250	$22	21⅞	22	+ ⅛
Can Perm	3385	$11¼	11	11	— ¼
C Safway p	105	$89⅜	89⅜	89⅜	+ ¼
CSL	140	$35½	35¼	35¼	+ ¼
C Brew	22972	$9¼	8¾	9¼	+ ¼
C Brew Bp	200	$40	40	40	+ ¾
CB Alum A	600	$19	19	19	
Cdn Con A	200	$8⅛	8⅛	8⅛	
C Chem w	1150	400	380	390	—10
C Conlour	120	115	115	115	—10
C Curtis	1500	240	230	230	— 5
C Found	z25	$7	7	7	
CG Invest	55	$59¾	59¾	59¾	— ⅜
CG Sec A	z80	$11	11	11	
C Goldale	4845	$37	35¾	35¾	— ½
C Hydro	760	$22⅜	22	22⅜	— ⅛
C Imp Bnk	9381	$20¼	20	20¼	
C Ind Gas	1450	$23¼	23	23	— ¼
CIL	7744	$15	14⅞	15	+ ⅜
C Inter P	1810	$8½	8¼	8⅛	+ ⅛
C Inter pr	1290	$14	13¾	13¾	— ¼
C Marconi	750	$7	7	7	
CP Inve pr	4716	$28½	28⅛	28¼	+ ⅜
CPIn w	30085	580	555	575	+15
CPR	7076	$74½	73¾	74	— ⅜
CPR $3 pr	3500	$9⅞	9⅞	9⅞	
Cdn Salt	100	$17	17	17	— 1
Cdn Tire A	1089	$58	57¼	58	+ ½
C Vickers	z30	$10⅝	10⅝	10⅝	
CWN Gas	130	$16½	16½	16½	
CWN G 4 pr	100	$12½	12½	12½	
C Westing	335	$16	16	16	+ ⅜
Canron	665	$18¼	18	18⅛	+ ⅛
Cap Bdg	24510	$6⅛	5⅞	6⅛	+ ⅛
Cara	2185	$18⅞	18	18⅛	— ⅛
Caribben	z10	180	180	180	
Carrier JD	600	$10⅝	10½	10½	
CDRH Ltd	254	$11⅝	11⅝	11⅝	
Chemcell	3272	$11¾	11½	11⅝	+ ⅛
Chrysler	z15	$72	72	72	
CHUM A	100	$22½	22½	22½	+ ¼
Clairton	1855	450	440	440	—10
Clairton w	200	250	220	250	
Codville A	650	$8½	8½	8½	
Columbia	1650	470	460	460	— 5
Columbi p	225	$11¾	11¾	11¾	+ ⅛
Cmnc	18490	$34¼	31⅞	34	+ 2⅛
Compro	1750	$5	475	485	— 5
Computr	2310	$27¼	26¼	26½	
Conduits	100	$5	5	5	+25
Con Bath	3548	$17	16⅝	16¾	+ ⅛
Con Bath p	265	$20	20	20	+ ¼
Con Bath w	3195	310	300	310	+10
C Bldg	60821	475	445	445	—20
C Bld w	14715	175	135	165	
Con Textile	400	$15¼	15	15¼	+ ¼
Cons Gas	7944	$22½	22⅛	22½	+ ¼
Corby vt	575	$36	35½	35½	
Corby B	25	$34	34	34	
Coronatn	8350	340	320	340	+10
Corantn 2p	3275	$6½	6¼	6½	
Caron 2w	2200	105	80	92	—13
Cosmos	750	$7½	7¼	7½	+ ⅜
Couvret P	x600	$8⅜	8⅜	8⅜	
Crain R L	1120	$15½	15½	15½	
Crsbk	51330	$14	13½	14	+ ½
Crwn Trst	z10	$55	55	55	
Crow Nest	312	$44	43	44	+ 2
Crush Intl	1600	$23⅝	23½	23⅝	+ ⅛
Cygnus A	1324	$6⅝	6½	6½	— ⅛
Cygnus B	130	$8	8	8	— ⅛
Cygnus pr	35	$26¼	26¼	26¼	+ ¼
Delta Elec	200	360	350	360	
Distl Seag	2445	$47	46¾	46¾	— ⅛
Dome Pete	1031	$87	87	87	— ½
Dom Angl	400	$25	25	25	+ 5
D Bridge	1413	$16¾	16½	16½	— ¼
D Daires p	z3	$29⅞	29⅞	29⅞	
Dofasco	8075	$24¼	24	24⅛	+ ⅛
Dofasco p	325	$85⅛	85	85	— ⅛
Dom Glass	515	$14¾	14¾	14¾	
D Glass pr	100	$16¾	16¾	16¾	— ¼
Dom Lime	1800	350	325	340	+45
D Lime w	2200	150	125	140	+40
D Magnes	100	$6⅛	6⅛	6⅛	— ⅛
Dosco	230	$9⅞	9⅞	9⅞	
Dom Store	2000	$17	16½	16½	
Domtar	1445	$11	10¾	10⅞	— ⅛
D Textile	600	$16¾	16½	16½	— ½
Danlee M	675	$23½	23	23	
Dover pr	100	$8½	8½	8½	
Dupont	165	$36	36	36	— 1½
Dustbane	175	$25	25	25	
Dylex Div	2450	$78¼	70	70	— 8¼
Eddy Mtch	z55	$23½	21½	21½	
Electro ltd	300	$16⅞	16⅛	16⅛	— ¼
Electro p	25	$74	74	74	
Emco	100	$20¾	20¾	20¾	— ¼
Emp Life	395	$21¼	21	21¼	— ¼
Erie A	500	$26	25½	26	+ ½
Erie B	500	$27¾	25	25¼	— 2¾
Exquisite	600	$8¼	7⅞	8¼	+ ½
Exquite w	400	90	90	90	+ 5
Falcon	603	$98	97½	97½	— ¾
Fam Play	210	$64	64	64	
Fanny	z29	$37	37	37	
Fed Farm	3071	$6½	6⅛	6¼	— ¼
Fed Frm w	4400	285	240	270	+10
Fed Gr	22685	$8¼	8⅜	8⅝	+ ⅛
Fleet	19470	405	395	400	+10
Fleetw'd	1890	$22¼	21¼	22¼	+ 1⅛
Ford Cnda	85	$285	283	285	+ 1
FPE Pion	150	$26½	26½	26½	— ½
Fraser	712	$18¾	18½	18½	— ¼
Freiman	100	$8¼	8¼	8¼	
Galt Mi Irn	100	$14	14	14	
Gen Distrb	2100	$14½	13½	14½	+ 1
GMC	128	$93	93	93	— 3
G Stl Ware	100	$13	13	13	— ½
Glob En A	100	$8¾	8¾	8¾	— ¼
Goodyear	170	$175	175	175	
G Mckay A	200	$7⅛	7⅛	7⅛	
Greb Ind	100	$10¾	10¾	10¾	
GL Paper	600	$21	21	21	— ½
GL Power	600	$21¼	21	21	
GN Capital	3355	$14¼	13¾	14⅛	+ ⅜
Gt W Life	200	$62	61	61	
Gt WSadd	1150	$16	15¼	15½	— ¾
Greyhnd	8684	$15½	14¾	15½	+ ½
Guar Trst	1050	$10⅝	10¼	10¼	
Harde	26275	130	115	115	—10
Hard Corp	330	$22½	22	22	
Hard Crp A	2480	$19¾	19	19	— ¾
Harveys F	5110	$28½	27⅝	28¼	+ ⅜
HWood A	300	350	350	350	
HWood B	300	93	93	93	
Hawker S	560	445	445	445	
Hays Dna	925	$14	13⅞	14	
Ho OA	30522	$33¼	32½	33	
Home B	4043	$32¾	32⅜	32¾	— ¼
Horne Pit	1900	420	410	420	
H Bay Co	400	$23	22¾	23	+ ¾
HB Oil Gas	1005	$37½	37¼	37½	+ ¼
HB Oil G pr	110	$57	56½	57	
Huron Eri	1231	$13¾	13½	13¾	— ⅛
Husky Oil	8415	$26⅜	26	26	+ ¼
Husky A pr	25	$50	50	50	
Husky D w	225	$15½	15	15½	+ ½
Imbrex	100	$13¾	13¾	13¾	
Imp Oil	1663	$79½	77¾	79½	+ 1¼
Imp Tob	2120	$16⅞	16⅝	16⅞	+ ¼
Imp Tob pr	z75	$5	5	5	
Income Di	100	$7½	7½	7½	
Inc Dis wt	z5	145	145	145	
Ind Accept	570	$27¼	27	27¼	
I Acc 5¾ pr	z50	$23¼	23¼	23¼	
In Acc wts	450	975	955	975	+ 5
Ind Adhes	100	$6⅞	6¾	6¾	— ¼
Ind Minerl	1014	$19½	19½	19½	
Ind Wire	2600	440	420	440	+25
Ingersol A	325	$18½	18¼	18¼	— ⅜
Inglis	1875	$11⅛	11	11	— ⅛
Inland Gas	1230	$13¾	13¼	13¾	+ ⅛
Inland G p	200	$15¼	15¾	15¾	+ ½
Inspiratin	6100	155	150	150	— 5
Inspirati p	100	$17	17	17	+ 1½
Inter-City	z25	$16¼	16¼	16¼	
Intr Cty wt	100	420	420	420	— 5
IBM	110	$349	345	348¾	+11
IMC	525	$22	21½	21¼	+ ½
I Nickel	22466	$40	39½	39⅝	— ½
Int Util	3840	$47½	46¼	46⅛	— 2⅛
Int Util A	225	$47⅛	46¾	46¾	— 2⅛
Int Util pr	250	$47½	47½	47½	— ¾
Ipr Dis	13400	325	310	315	+ 5
Intpr D62w	300	55	55	55	
Intpr Pipe	3750	$22¼	22	22	+ ⅛
Int Pipe w	1965	$10⅜	10⅛	10⅛	
Intpr Steel	3950	$5⅞	5½	5⅝	+ ⅛
Inv Group	225	$9½	9½	9½	
Inv Grp A	3470	$9⅞	9¾	9¾	
ITL Ind	1465	$15	14½	15	+ ¼
James St	33077	$10⅝	9¾	10⅛	— ½
Jefferson	470	$32	32	32	— ⅜
Jeffersn w	200	$23	22⅛	22⅛	— ⅞
Jockey C	1612	380	375	375	
Jockey A p	100	$8½	8½	8½	
Kaps Tran	500	$13¾	13⅝	13¾	
Keeprite P	1340	$25½	25⅛	25½	+ ½
Kelly D A	2210	$7½	7¼	7½	+ ¼
Kelsey H	300	$17	17	17	
Kenting	150	$29	29	29	— ½
Koffler St	385	$35	34½	35	
Labatt	2855	$20¼	20	20¼	+ ¼
Labatt pr	900	$23½	23⅛	23⅛	+ ¼
Lafarge	1730	$13	13	13	
Lambton	100	$6	6	6	— ¼
Laura Sec	499	$12	11¾	12	+ ¼
Lau Fin	718	$6⅞	6⅝	6⅞	
Lau F 1.25	100	$15½	15½	15½	+ ½
Leigh Inst	1775	$44	42½	43	+ 1
Levy	8200	$34¼	34	34⅜	— ⅜
Levy A pr	755	$9⅝	9½	9½	
Levy B pr	z20	$31½	31½	31½	
Life Invest	350	$8⅞	8¾	8⅞	
Life Inv wt	1700	250	245	245	— 5
Livingsto	50	$28½	28½	28½	+ ½
Living pr	300	$45	45	45	
Lob Co A	2425	$8⅞	8⅝	8¾	— ¼
Lob Co B	2000	$9¼	9⅛	9¼	+ ⅛
Lob Co pr	30	$35¼	35¼	35¼	
Lob G A pr	z10	$22½	22½	22½	
Loeb M	7190	$12¾	12½	12¾	+ ¼
Maclarn A	1925	$19	18¾	18¾	— ⅛
Maclarn B	600	$19⅝	19¼	19⅛	— ⅛
Maclean H	850	$13¼	13	13¼	+ ½
MB Ltd	6155	$27⅜	26⅞	27¼	+ ½
Magna El	680	$15⅜	15¼	15¼	+ ⅛
Mcgnt	21971	435	415	430	+10
Maher	300	$28	28	28	+ ⅛
Maher pr	100	$8¼	8¼	8¼	— ⅛
Manoir	17225	265	225	225	—35
M Lf Gord	250	$30	29¾	30	
M Lf Mills	430	$18⅛	18	18⅛	+ ⅜
Markboro	2560	$10⅜	9⅞	10⅜	— ⅛
Markbro w	1200	640	625	630	—15
Mas-F	15897	$23⅞	22½	22½	— 1
MEPC	4375	$6⅞	6⅝	6¾	— ¼
Met Stores	875	$51½	51¼	51¼	— ¼
Met Stors p	500	$19	19	19	
Met Str 67 p	300	$19	19	19	
MGFM	200	55	5	5	— ⅛
MPG Inv p	500	$16	16	16	— ⅛
Milt Brick	803	$12	11¾	11⅞	+ ⅛
MLW Wor	340	$16⅛	16	16⅛	— ⅜
Molson A	1478	$27⅛	27	27	
Montex	2400	245	235	245	
Montex w	2721	115	115	115	
Mont Trst	400	$14¼	14	14	— ¼
Moore	6568	$29¾	29	29½	+ ⅜
Morse B	100	$20½	20½	20½	— ¾
Morse pr	75	$47	46⅞	46⅞	— ⅜
Morse B pr	z30	$48	48	48	
Mrphy pr	50	$26¾	26¾	26¾	
Nabrs Dlg	5400	$13⅝	12½	13½	+ ¾
Nt Contain	1225	$10⅛	10	10	
Nt Contn w	200	550	550	550	+75
Nat Drug	100	$11⅝	11⅝	11⅝	+ ⅛
Nat Drug p	z50	$12¼	12	12	
Nat Hees	313	$7⅞	7	7	— ½
Nat Trust	235	$21¼	21¼	21¼	
Neon	210	$31	30½	30½	— ¼
NB Tel	z100	$12¾	12¾	12¾	
Nia Wire B	100	$17	17	17	+ ¼
Noranda	5374	$63	62	62⅞	+ 1⅜
NCtri G	12724	$18¼	17¾	18⅛	+ ⅜
NCG B 2 p	3050	$35½	35¼	35½	+ ¼
Nor Ctl wts	5350	870	840	870	+40
NW Util p	26	$63¼	63¼	63¼	
NS L P	819	$8¾	8¾	8¾	— ¼
Ogilvie	225	$25½	25	25	
Okanagan	400	$6	6	6	
OSF Ind	5925	$22¼	21½	21⅛	+ ⅛
Oshawa A	3455	$42⅛	41¾	42	
Overland	100	$32	31	31½	— ½
Pac Pete	2545	$23	22¾	22¾	— ⅛
Peace Riv	3050	$6⅝	6⅜	6½	+ ⅛
Peel Elder	600	$53½	53½	53½	+ ⅜
Pembina	440	$18⅝	18½	18⅝	— ⅜
Pembina p	z5	$45	45	45	
Petrofina	2100	$18	17¾	18	+ ⅜
Phillips Cb	100	$8¼	8¼	8¼	
Pow Corp	2917	$11⅞	11¾	11¾	— ¼
Pow C 5 pr	100	$12¾	12¾	12¾	— 1½
Prem Iron	200	475	475	475	— 5
Price Com	2275	$12¼	12	12⅛	+ ¼
QN Gas	2948	$16	15⅝	16	+ ½
QN Gs 63w	600	625	610	625	+25
QN Gs 66w	z50	575	575	575	
Rank Org	1050	$11¾	11¾	11¾	+ ⅛
Rapid Grp	100	475	475	475	
Rapid Gr A	100	$7½	7½	7½	— ½
Readers D	305	$9	9	9	+ ½
Reichhold	545	$38	38	38	
Rejtman	z25	$17¾	17¾	17¾	
Reitman A	100	$14	14	14	
Revelstk	1605	$22	22	22	
Revenu	90306	$19⅝	18	19	+ ⅛
R Little	100	$12	12	12	+ ¼
Rockower	1540	$19½	19½	19½	+ ¼
Rothman	375	$23½	23½	23½	
Rothmn w	1150	800	800	800	
Roy Bk	11850	$24½	24	24¼	— ⅜
Royal Trst	1895	$24	23¾	24	+ ⅜
Russell H	4900	$14	13¾	14	+ ⅛
StL Cem A	225	$27½	27	27½	
StL Cem w	800	360	350	360	+10
St Maur	10750	300	275	290	+ 5
Salada	3410	$13⅛	13⅛	13⅜	+ ¼
Sayvette	325	$7	7	7	+ ⅜
Scintrex	270	$14¼	14⅛	14⅛	— ⅛
Scot York	z25	$19⅜	19¾	19¾	
Seaway H	8485	$35½	34	35⅛	— ¼
Secur Cap	1670	$9⅞	9½	9½	— ¼
Select Les	1200	$5	450	460	—40
Shaw LE A	1100	$8⅞	8⅝	8⅞	— ⅜
Shell Inv p	750	$32¾	32	32	— ¾
Shell Inv w	1065	$15	14¾	15	+ ⅜
Shell Can	770	$31	30½	30½	— ½
Shop Save	2770	$23⅞	23⅝	23⅝	
Shully	10240	$20⅜	20	20⅜	— ⅛
Silverwd A	1912	$23	22⅝	22⅜	— ½
Silverwd B	32	$27½	27½	27½	
Simpsons	725	$38	37½	37½	— ¼
Simpson S	103	$33⅛	33½	33½	— ⅛
SKD Mfg	100	$8½	8½	8½	— ⅜
Slater Stl	6863	$16⅜	15⅝	16	— ½
Slater 6 pr	100	$16¾	16¾	16¾	+ ¼
Slater A wt	750	910	850	850	—55
Sobey Stor	100	$8½	8½	8½	
Sogemine	3272	$17⅝	17	17⅛	+ ⅛
Sogmn wts	1770	815	805	810	—10
Southam	35	$57	57	57	
St Brodcst	1880	$12½	12	12¼	— ¼
St Paving	618	$9⅞	9⅛	9½	+ ¼
St Can	20875	$28⅝	28⅜	28½	
Steinng A	905	$16	15⅝	15⅞	— ⅛
Ster Trust	100	$7	7	7	— ⅛
Suptest pr	z10	$89½	89½	89½	
Suptest od	1935	$33¼	33	33¼	+ ¼
Tomblyn	50	$49	49	49	+ 3
Tancord	200	400	395	400	
Tancord p	100	225	225	225	+10
Texaco	525	$34½	34	34¼	— ¼
Thom Nes	150	$63¼	63¼	63¼	+ ¼
Thom N pr	75	$51	51	51	
Tor Dm Bk	4070	$20¼	20	20¼	+ ⅜
Towers	6700	170	160	160	—15
Traders A	5910	$13¼	13⅛	13¼	+ ⅛
Traders B	400	$12½	12½	12½	— ¼
Traders 5 p	175	$27½	27½	27½	— ½
Trader A p	25	$25⅝	25⅝	25⅝	+ ⅛
Trader 65 w	2525	450	435	450	+15
Trader 66 w	z20	550	550	550	
Trnsir	13000	$7⅜	7	7	— ⅛
Tr Can PL	3173	$38¾	38¼	38½	+ ¼
Tr Can Pl p	225	$45	45	45	
Tr Can A pr	135	$71½	71¼	71½	+ ¼
Tr Can P w	355	$15¾	15½	15½	— ¼
Trans Mt	3770	$14	13½	13¾	
Trans PPL	3230	$11¼	11	11	— ⅛
Trizec C	73850	300	270	295	— 5
Tru-Wall	3300	425	415	415	—10
UNAS Inv	800	$20	19¾	20	+ ¼
Union Acc	2400	$6½	6⅛	6½	
UnAcc 2p	200	$6⅛	6⅛	6⅛	— ⅛
Un Carbid	3360	$20⅝	20½	20⅝	+ ¼
Un Gas	2002	$19	18¾	18¾	+ ¼
UGas A pr	100	$45	45	45	+ ⅛
Union Oil	z50	$45¼	45¼	45¼	
Un Fn Mgt	2655	$23¼	23¼	23¾	+ ¾
Un Wburn	750	$13⅛	13	13⅛	— ⅛
Un Wbn wt	600	900	900	900	
U Sections	1150	$16½	16¼	16½	+ ⅜
Van Ness	2200	170	165	170	
Vascan	5100	$15⅛	14⅞	15⅛	+ ¼
Versatd	3200	$21	20¾	20¾	+ ¼
Versatile	375	$13	12¾	12¾	— ¼
Versatil A	750	$9⅛	9⅛	9⅛	— ⅜
Vic G Tr	200	$16¼	16¼	16¼	— ⅛
Wajax	1075	$32½	31⅝	32½	+ ½
Wainoco O	1366	360	355	355	—10
Walk GW	2975	$39¾	39¼	39¾	+ ¼
Weldwod	700	$22	21½	21½	— ¼
Westc'st	2880	$31¾	31¼	31½	— ¼
Westfair	75	$30	30	30	— ½
West Ind	2300	$5½	5	5⅛	— ⅜
West Ind A	1100	$8¼	8	8	— ⅛
Westeel	675	$18½	18	18½	
W. Brdcast	750	$23	22¼	23	+ ¼
W Cdn Seed	4450	370	355	370	+20
W Pacific	2715	$5½	5¼	5½	
Weston	4675	$22½	22¼	22½	+ ¼
Wstn 4½p	z5	$72½	72½	72½	
White Pas	790	$27⅜	26¼	26¼	— ¾
Wood Alex	100	$7⅜	7⅜	7⅜	
Woodwd A	2150	$20⅜	20¾	20¾	— ¼
Zellers	1175	$16⅞	16¾	16¾	
Zenith	6800	230	220	220	— 5

MINES

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	1.40	Ch. Net
Acad Ur	11450	30	29	29	
Accra	6000	26	25	25	
Acme Gas	6000	26	23	25	
Aetna 1	65425	310	285	291	—19
Agena Mg	5200	9	9	9	
Agnico	400	160	151	152	— 8
Akaitcho	500	46	46	46	+ 3
Am Larder	500	25	25	25	
Ang Ruyn	500	85	85	85	+ 5
Ang U Dev	1000	89	85	89	+ 2
Area	1500	230	225	225	
Argosy	1000	56	56	56	— 2
Arcadia	6055	14	14	14	
Aunor	600	320	310	310	—15
Bankeno	2925	610	550	560	—40
Barnat	11900	66	56	66	+ 1
Bary Expl	500	46	46	46	— 1
B-Dqu	2740	15	15	15	
Belcher	500	50	50	50	
Bethlm	9745	$17	16½	16½	— ⅜
Big Noma	2500	32	31	31	
BL Hawk	3200	109	105	105	
Bralorne	110	240	240	240	
Broul Reef	2000	44	43½	44	+ 1
Brunsk	18800	870	810	870	+65
Bunker H	3000	16½	16	16	— ½
Cadillac M	260	76	76	76	
Calmor IB	1500	92	87	92	+ 5
C Mines	30400	62	55	55	— 7
Camflo	3735	540	515	540	+15
Camp Chib	700	750	745	745	
Camp RL	400	$32	32	32	+ 2½
C Tung	3450	161	155	155	—10
C Dyno	2840	259	255	257	+ 7
Cn Lncrt	12000	24½	23½	23½	— ½
C Malart	4500	15	15	15	
Cdn Nisto	3900	50	48	49½	— ½
Candore	1500	23	23	23	
Can-fer	200	225	225	225	
Cantri	500	13½	13½	13½	+ 1
Cassiar	1829	$16½	16¼	16¼	+ ⅛
Cent Pat	2200	210	210	210	— 2
chemalloy	700	455	450	455	
Chestrvile	3000	25	24	25	
Chib M	1000	55	55	55	
Chimo	7500	155	148	154	+ 2
Conigo	1000	38½	38½	38½	— ½
Con-Key	5000	8½	8½	8½	+ ½
C Shawkey	3500	36	35	36	+ 1
C Bellek	2333	9	9	9	
C Collinin	1312	12	11	11	— 1
Con Gillies	2320	6	5½	6	— ½
Con Fardy	620	360	355	360	
CG Arrow	1000	19½	19½	19½	
C Halli	7900	48	47	48	+ 1
C Marben	1852	570	570	570	
C Mrsn	17180	630	615	620	
Con Negus	1999	33	33	33	— ½
Con Nichol	7000	12	12	12	
C Rambler	3800	110	106	110	+ 5
C Red Pop	6000	19	18½	19	— 1
Conwest	100	$10	10	10	
Cop Fields	1226	135	131	133	— 2
Cop Man	2000	18½	18	18½	— ½
Coulee	10300	51	47	47	— 5
Craigmt	1550	$10	10	10	
Cstland	500	24	24	24	— 1⅛
Crowbank	7250	24	23½	24	+ 1
D'Aragon	2800	18½	18	18	— ⅛
Deer Horn	667	21	21	21	
D'Eldona	4034	85	84	84	
Delhi Pac	z100	14	14	14	
Denison	5466	$75	75	75	+ 1
Dicknsn	1100	350	335	335	—25
Discovry	4941	177	165	165	—15
Dome	875	$72	69⅛	72	+ 4
Donal	19600	28	27	28	+ 1
Dynasty	3380	$13½	13¼	13⅜	+ ¼
East Mal	600	250	250	250	
East Sull	2081	660	650	655	+10
Endako	1500	$13¼	13⅛	13⅛	
F Mar	12450	195	185	195	+10
F Nat U ran	2600	163	155	155	+ 2
F Orenada	2000	23	23	23	— ½
Fort Reinc	1500	73	71	71	
Frobex	1225	182	180	180	+ 5
Gt Mas	12825	195	187	190	
Giant Yk	944	$11⅛	10¾	11¼	+ 1
Glenn Exp	1000	15	15	15	
Goldray	3200	289	270	270	—10
Gortdrm	1900	390	385	390	+ 5
Grandroy	1500	58	58	58	+ 1
Granduc	4570	$10½	10	10⅜	+ ⅜
Granisle	1615	$13¼	13⅛	13⅛	
Gren Pnt	23500	29½	27	29½	+ 2
Gulch	5050	32	30	30	— 2
Gulf L	3000	7	7	7	
Gunnar	1400	290	281	281	— 9
Hastings	1000	87	87	87	— 1
Hdway	30300	19	18	18	
High-Bl	1400	$17¾	17½	17¾	+ ½
Hollinger	960	$34½	34	34¼	
Huds Bay	1202	$74½	73¾	73¾	— ½
Hu-Pam	1000	21	21	21	
Int Bibis T	700	62	62	62	— 3
Iso	3300	205	197	198	— 2
Jelex	135200	45	39	45	+ 5
Joliet	1700	30½	30½	30½	
Jonsmith	2000	19	18½	18½	+ ½
Jorex Ltd	800	159	159	159	+ 4
Joutel	22150	94	89	91	+ 4
Jowsey	2500	77	77	77	
Kam Kotia	800	255	245	250	
Kerr Add	4031	$19½	19¼	19¼	— ¼
Kelly Dsd	3000	13	12½	12½	— ½
K Anacon	6452	85	80	85	+ 5
Kid Coper	5506	44	43½	44	+ ½
Kirk Min	2000	14	14	14	
Kirk Twns	6500	67	65	65	— 4
Koon	2500	8	8	8	
Lab Min	117	$37	37	37	
L Dufault	100	750	750	750	
L Head	15100	31	29½	30½	— ½
L Osu	9000	15	15	15	
L Shoree	2000	475	475	475	+35
La Luz	904	$10⅝	10¼	10¼	
Leitch	7615	$12¼	11¾	11¾	— ½
LL Lac	z35	325	325	325	
Lorado	24475	198	192	197	+ 4
Louvicrt	2000	18	18	18	+ 1
Macas	41250	155	155	155	— 3
Macdon	z200	17	17	17	
MacL Msh	4503	101	100	100	+ 1
Madsen	500	148	146	147	— 1
Malartic	1635	110	110	110	— 2
Man Bar	105600	69	61	62	+ 5
Mrchnt	15412	80	75	80	+ 5
Match	8500	14½	14	14	
Mattgmi	7940	$14¼	13⅞	14¼	+ ⅜
Mc Adam	9800	113	108	110	— 1
Mc Intyre	600	$87	87	87	
McWat	1200	54	53	53	
Mentor	3000	100	98	100	
Merrill	400	180	176	176	— 4
Meta Uran	3150	34	33	33½	— 1½
Midrim	5200	83	81	83	
Min-Ore	3200	19	18½	18½	+ ½
Magul Min	9420	445	440	440	
Moneta P	440	215	215	215	+ 5
Mt Wright	2000	23	23	23	— ½
Multi	17000	257	243	250	+ 8
New Bid	1500	5	5	5	
New Cal	500	31	31	31	+ 2
Newconx	435	770	765	765	
N Goldvue	700	6½	6½	6½	— 1½
N Harri	z125	10	10	10	
N Imperal	2700	295	290	295	+ 5
N Kelore	2000	7	7	7	
Nlund	31500	39½	38	38	— 1
N Mylama	500	17	17	17	— 1
Newnor	4000	9½	9½	9½	— ½
N Que Ragl	200	920	920	920	+10
N Senator	1500	36½	36½	36½	
Nick Rim	550	14½	14½	14½	
Norbaska	5000	36	35½	36	— 1
Norbeau	1000	36	36	36	+ 1
Norlex	6000	21½	21½	21½	— ½
Norcal	14000	15	14½	15	
N Coldstm	6900	134	132	132	— 1
Northgat	2530	$16	15⅝	15⅞	— ⅛
N Rank	7600	51	49	51	+ 1½
N Rock	z200	18½	18½	18½	
North Can	720	100	100	100	
Opemska	550	885	875	875	—10
Orchan	3800	440	430	440	+10
Osisko	5800	46	44	46	+ ½
Pamour	2300	300	297	297	— 3
Patino	1724	$36	35⅝	35¾	— ⅜
Pato	z25	$12¼	12¼	12¼	
Pce Expl	8500	139	137	138	+ 1
Pine Point	410	$42½	42⅜	42⅜	+ ½
Placer	2450	$33⅞	33½	33⅞	+ ⅛
Porc Pay	7000	11	10½	11	+ ½
Preston	7456	$21½	20¾	21⅛	+ ⅜
Pyramid	2700	96	95	96	+ 1
QMI	220	360	360	360	— 5
Que Chib	z150	61	61	61	
Que Lith	1900	390	380	390	+ 5
Q Man	15000	27½	26	27½	+ 1½
Q Mattgmi	2500	128	125	128	+ 3
Quonto	1000	5½	5½	5½	
Radiore	700	61	61	61	
Rayrock	4800	259	251	255	
Reeves	300	150	150	150	+10
Rio Algom	3254	$35½	35	35½	+ ½
Rix Athab	2000	23	23	23	
Roman	3360	$22½	21⅝	22	+ ⅛
Ryanor	3500	12	11	11	
St Fabn	25083	30½	30½	30½	— ½
Satellite	8000	41	38	38	— 2
Sherritt	9445	675	655	660	—10
Sigma	400	600	600	600	— 5
Silvrflds	1500	375	375	375	+ 5
Sil Miller	6160	16½	16	16	— ½
Sil St rts	8800	4	4	4	
Silvmq	2500	38	38	38	+ 1
Sil Stand	3500	168	165	165	— 3
Sisco	350	330	330	330	— 5
Stanrck	100	375	375	375	—20
Steep R	4250	670	665	670	+10
Sud Cont	6500	39	38	39	— 1
Sullivan	2450	530	530	530	—20
Sunburst	1000	7½	7½	7½	— ½
Teck Corp	4564	635	610	620	—10
Texmont	4600	75	75	75	
Thom L	z300	37	37	37	
Tmbill	11400	120	117	118	— 1
Tormont	2500	9	8	8	+ ½
Towag	5400	40	39	39	+ 1
Tribag	15360	219	212	215	— 2
Trin Chib	1000	9½	9½	9½	
U Mining	666	30	30	30	
U Buffadn	5425	40	39	40	+ 1
Un Keno	1280	675	650	650	—30
Upp Can	1000	265	260	260	— 5
Urban	11500	23½	21½	22½	+ ½
Vespar	6666	78	75	78	+ 6
Wasmac	976	126	126	126	
West Mine	1620	275	270	272	— 3
Wilco	2100	28½	28½	28½	
Willroy	1208	93	93	93	+ 1
Windfall	z57	15	15	15	
Yale	43600	20½	19	20½	+ 1½
Yk Bear	400	870	865	865	— 5
Young HG	1000	7½	7½	7½	
Yukon C	6700	225	220	220	+10
Zenmac	4500	19	18	19	
Zulapa	612	16	16	16	

PETROLES

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	1.40	Ch. Net
Alminex	100	540	540	540	+15
Am Leduc	1000	14½	14½	14½	— ½
Asamq	26750	$11	10⅞	10⅞	+ ⅜
Banff	425	$11¾	11½	11½	
Bralsa	900	390	380	380	— 5
Calvert	71500	44	41	43	+ 2
CS Pete	6903	320	310	315	— 5
CS Pet r	48091	16	14	15	
C Ex Gas	2675	990	980	980	—10
C Gridoil	3500	$15⅜	14¾	14⅞	
C Homestd	850	925	920	920	+ 5
C Homest p	300	$18	18	18	
C LI Pete	1590	25	25	25	
Cdn Sup O	300	$53½	53⅛	53¼	— 1¾
Cent Del	5335	$15¼	15⅛	15⅝	+ ⅛
Charter Ol	1800	$16¾	15½	16	— ¾
Chieftan D	315	990	975	990	—10
C East Cr	z100	68	68	68	
Dynamic	8400	147	145	147	+ 1
French Pt	6595	745	720	735	+ 5
Gr Plains	783	$23¾	23½	23½	
Gt COilsds	518	900	875	875	— 5
Int Helium	9050	148	139	140	— 5
Midcon	2400	55	55	55	— 1
Mill City	2150	148	144	145	— 3
Nat Pete	1100	460	450	460	+20
N Cont	6000	92	89	90	
N Davies	7500	14	14	14	
NC Oils	1000	750	750	750	—20
Nthid	32500	63	56	56	— 1
Numac	1900	715	705	705	— 5
Numac r	10820	13½	12½	13	+ ½
Okalta	5500	21	21	21	+ 1
Permo	10140	38½	37	37	— 1½
Peruv	1900	155	150	150	—10
Petrol	5100	140	136	136	— 3
Pinnacle P	5100	218	215	218	+ 2
Place G	4250	173	165	173	+ 3
Ranger	6360	745	725	745	+20
Scurry Rn	1525	$40	39⅛	39½	+ ¼
Spooner	6550	415	395	405	— 5
Triad Oil	7710	370	360	360	— 5
U Canso	1640	640	615	640	+15
U Canso w	1301	260	250	260	+ 5
U Ree	15500	77	75	76	
Wespac	2000	19	19	19	— 2
W Dec	15663	475	450	475	+15
W Decit w	2000	200	186	200	
Wordwide	200	700	700	700	+50

Total des ventes : 3,390,000.

naissances · décès · remerciements · in memoriam

ARBOUR (Yvonne) — A l'Hôtel-Dieu de Montréal, le 10 novembre 1968, à l'âge de 61 ans, est décédée Mme Valmont Arbour née Yvonne Poirier, demeurant à 98, rue de l'Ecole à McMasterville. Les funérailles auront lieu jeudi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Maurice Demers
231, Boul. Laurier à Beloeil
à 9 h 45, pour se rendre à l'église Sacré-Coeur de McMasterville, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BANNON (Edmond) — A Montréal, le 12 novembre 1968, à l'âge de 52 ans, est décédé M. Edmond Bannon, époux de Thérèse Bonin, demeurant à 4282 Langevin. Les funérailles auront lieu samedi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée.
2630 ouest, rue Notre-Dame
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Henri où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BELANGER (Christine) — A Montréal, le 11 novembre 1968, à l'âge de 83 ans, est décédée Mme veuve Gonzague Bélanger, née Christine Eloquin, autrefois de Côte St-Paul, demeurant à 142 Shamrock, Place Pincourt, Ile Perrot. Les funérailles auront lieu vendredi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée.
1735, rue de l'Eglise,
à 8 h 45, pour se rendre à l'église St-Paul, où le service sera célébré à 9 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BELANGER (Wilbrod) — A Montréal, le 12 novembre 1968, à l'âge de 83 ans, est décédé M. Wilbrod Bélanger, époux de feu Eva Mailler, père de Mme Philippe Prévost (Lucille), Louis, Marie, Alexandre, Germain et François. Les funérailles auront lieu vendredi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
René Thériault Ltée.
1120, rue Jean-Talon est.
à 8h45 pour se rendre à l'église St-Arsène, où le service sera célébré à 9 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BERNARD (Sergerie) "Raymond" — A Montréal, le 12 novembre 1968, à l'âge de 52 ans, est décédé Raymond Bernard Sergerie, époux de Simonne Cléroux, demeurant 7371, 9e Ave, St-Michel, père de François, Yves, Michel et Jean. Il laisse dans le deuil ses brus, Marielle et Lucille Simard. Les funérailles auront lieu vendredi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.
2645, boul. Henri-Bourassa est
à 9 h 30, pour se rendre à l'église St-Esprit, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BESNER (Marie-Jeanne) — A l'hôpital Notre-Dame-de-Lourdes de Montréal, le 12 novembre 1968, à l'âge de 65 ans, est décédée Marie-Jeanne Besner, fille de feu M. et Mme Jean-Baptiste Berner. Les funérailles auront lieu vendredi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Aubry et Trudeau.
12, rue St-Charles, Dorion.
à 9h30 pour se rendre à l'église St-Michel de Vaudreuil, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOISJOLY (Alice) — A Montréal, le 11 novembre 1968, à l'âge de 77 ans, est décédée Mme veuve Omer Boisjoly, née Alice Nuckle; elle laisse ses enfants: Wilfrid, Vigor, Mme Camille Labelle (Annette), Marie-Ange, Mme Urbain Richard (Yvette), Mme Antoine Duhamel (Lucille) et Mme Réal Lavoie (Thérèse). Les funérailles auront lieu vendredi le 15 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Magnus Poirier Inc.
6520, rue St-Denis
à 8 h 30 pour se rendre à l'église St-Jean-Berchmans, où le service sera célébré à 9 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BONNEAU (Hermann) — A Ottawa, le lundi 11 novembre 1968, à l'âge de 87 ans, est décédé M. Hermann Bonneau, époux de feu Gabrielle Emard, père de Me Jacques Bonneau, frère de Ernest et Léonard, grand-père de Jacques et Romy. Ancien gérant de la banque Canadienne Nationale, à Ottawa, il était chevalier de l'Ordre du St-Sépulcre. Funérailles des salons
Racine, Robert et Gauthier,
260 rue Besserer, Ottawa,
Le service aura lieu jeudi en l'église de Sacré-Coeur, à 8 heures a.m. Inhumation au cimetière Notre-Dame d'Ottawa.

BOUTIN (Emma) — A Montréal, le 11 novembre 1968, à l'âge de 65 ans, est décédée Mme Napoléon Boutin, née Emma Paquette, demeurant rue Gonthier. Les funérailles auront lieu jeudi le 14 courant, le convoi funèbre partira des salons
Giguère et Tomasso Inc.,
8969, rue Hochelaga,
à 9 h, pour se rendre à l'église St-Victor, où le service sera célébré à 9 h. 30, et de là au cimetière de l'Est lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

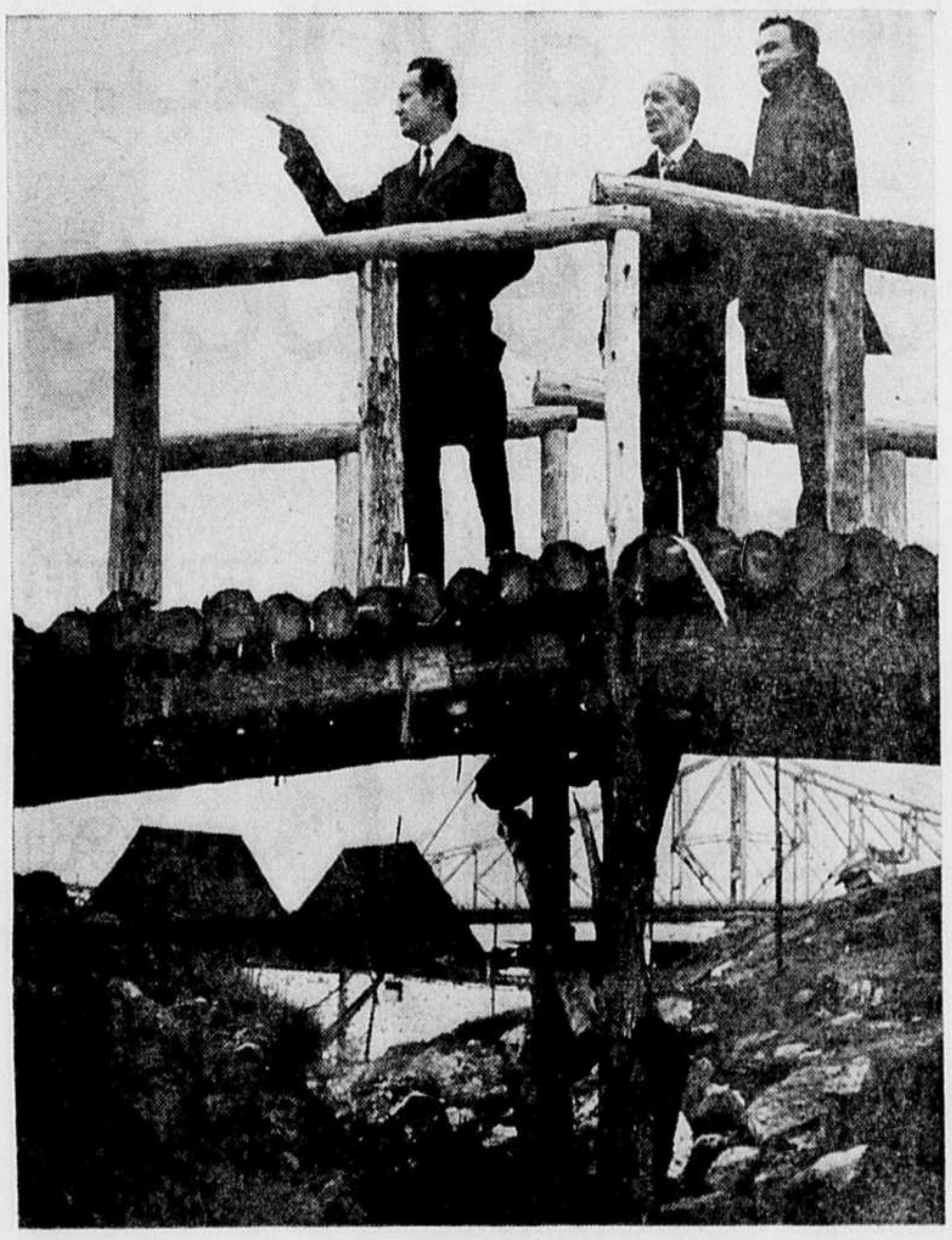

Une nouvelle Gaule pour Astérix

Deux représentants des éditeurs d'Astérix le Gaulois, héros international des bandes dessinées du monde francophone, considèrent l'un des emplacements proposés pour la présentation d'Astérix qui constituera l'une des nouvelles attractions de Terre des hommes 1969. MM. Marc Poulbot et Louis Olivier visitaient hier les terrains de l'exposition en compagnie du directeur général de Terre des hommes, M. Guy Huot.

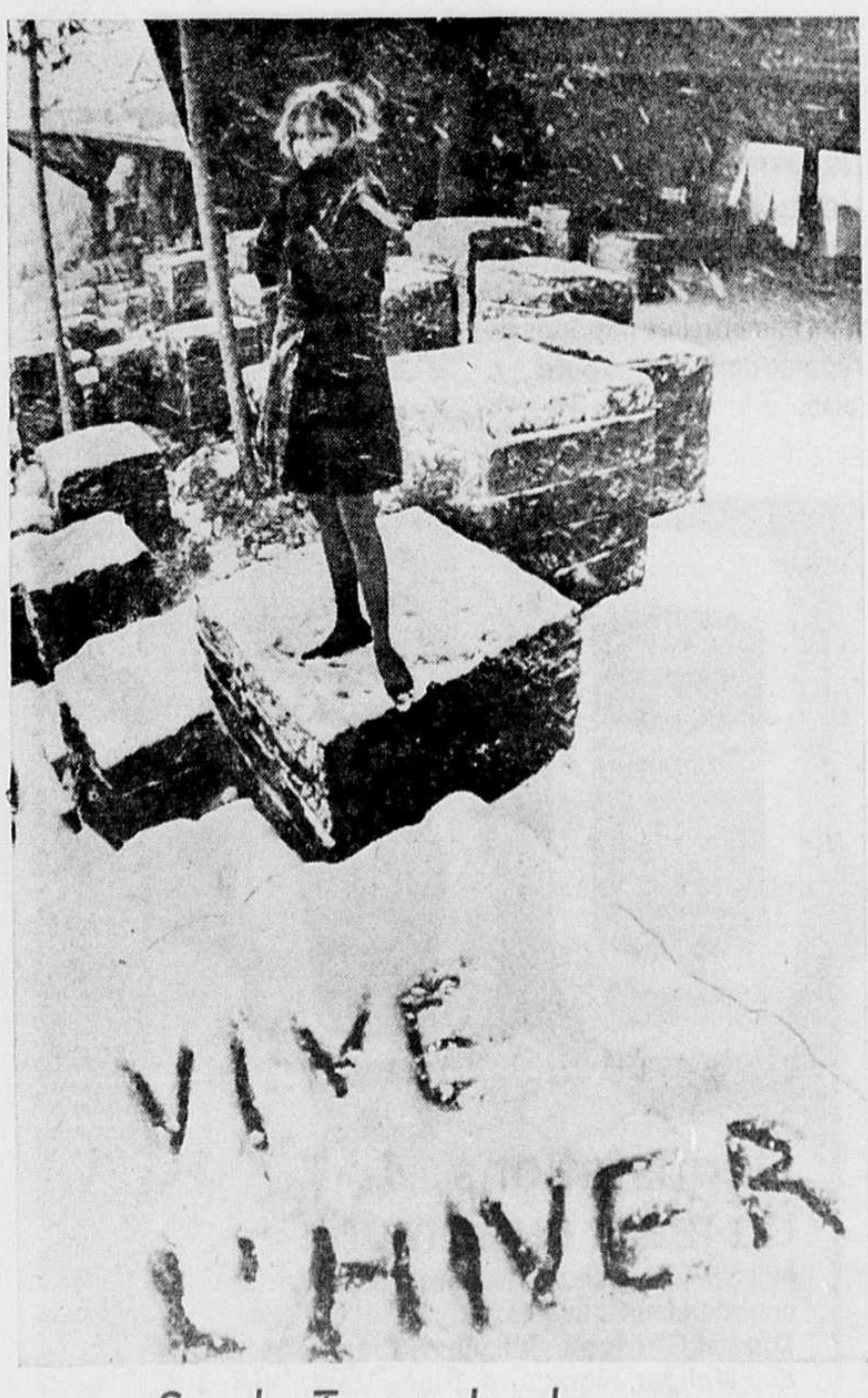

Sur la Terre des hommes

Il a neigé ... il a neigé ... il a neigé sur mon coeur. La neige blanche. Un coeur de femme. La Terre des hommes. Un joli minois : Mlle Mireille Chassay, hôtesse de Terre des hommes. Vive l'hiver !

CARON (Germaine) — A Montréal, le 10 novembre 1968, à l'âge de 67 ans, est décédée Mlle Germaine Caron, ex-employée d'Yvette Brillon, fille de feu Napoléon Caron et de feu Edith Gravel, demeurant 3,800 Parc Lafontaine, soeur de René, Adélard et Roland. Les funérailles auront lieu jeudi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Société Coopérative de Frais Funéraires,
4848, rue Papineau,
à 8 h 30, pour se rendre à l'église St-Louis-de-France, où le service sera célébré à 9 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CASTONGUAY (Henri) — Subitement, à Ville Ile Perrot, le 10 novembre 1968, à l'âge de 55 ans est décédé M. Henri Castonguay, époux de Nilda Rozon, demeurant à 5 — 3ième Avenue, Ville Ile Perrot, père de Mme Jean-Paul Brochu (Ghislaine) et de Gérald, autrefois propriétaire de Ste-Anne Excavation. Les funérailles auront lieu jeudi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Aubry & Trudeau,
96, boul. Perrot, Ville Ile Perrot,
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église Ste-Rose-de-Lima, où le service sera célébré à 10 hres, et de là au cimetière de St-Lazare, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHAILLE (Elisée) — A Montréal, le 11 novembre 1968, à l'âge de 76 ans est décédé Elisée Chaillé, époux de Germaine Gagnon; demeurant rue Marquette. Les funérailles auront lieu jeudi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Bonnier, Duclos & Bonnier
3503, rue Papineau
à 8 h 30 pour se rendre à l'église St-Stanislas-de-Kostka, où le service sera célébré à 9 h et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CLEROUX (Germaine) — A Montréal, le 11 novembre 1968, à l'âge de 70 ans, est décédée Germaine Poirier, épouse d'Hugues Cléroux, elle laisse 1 fils, M. l'abbé Pierre Cléroux, 4 filles, Huguette, Marielle (Mme Maurice Meunier), Madeleine (Mme Paul Payette), Suzanne (Mme Maurice Gareau); lui survivent 2 soeurs, Irène (Mme Oscar Séguin), Simone (Mme Hervé Jasmin), ainsi que plusieurs petits-enfants. Les funérailles auront lieu jeudi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. R. Deslauriers Ltée
5650, chemin Côte-des-Neiges
à 9 h. 50, pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Neiges où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DANIEL (Jean-Baptiste) — A Montréal, le 11 novembre 1968, à l'âge de 73 ans, est décédé M. Jean-Baptiste Daniel, époux en 1ères noces de feu Marie-Rose Lachapelle et en 2es noces de Germaine Leblanc; il laisse dans le deuil 3 fils, 4 filles, ainsi que plusieurs petits-enfants, demeurant à 5903 Delaroche. Les funérailles auront lieu jeudi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons
René Thériault Ltée
1120, rue Jean-Talon est
à 8 h 30, pour se rendre à l'église St-Etienne, où le service sera célébré à 9 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DANSEREAU (Emile) — A Contrecoeur, le 10 novembre 1968 à l'âge de 77 ans est décédé M. Emile Dansereau, époux de Marie-Anna Carrier. Les funérailles auront lieu jeudi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Rosaire Jacques,
109, rue Legendre, Contrecoeur,
pour se rendre à l'église paroissiale, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière du même endroit lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

D'ASTI (Silvestio) — A Montréal, le 13 novembre 1968 à l'âge de 87 ans, est décédé Silvestio D'Asti, frère de Gabriele Pietro, Antonio, Mme Antonio Mancini (Concetta), et oncle de Pasquale D'Asti. Les funérailles auront lieu vendredi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Granato Enrg.,
292, rue Jean-Talon est,
pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Défense, où le service sera célébré à 9 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DECAREAU (Albert) — Le 11 novembre 1968, à l'hôpital militaire Ste-Anne, est décédé Albert Decareau, époux de feu Hannah Golds, père de Marie et Napoléon (Nap). La dépouille mortelle est exposée au salon
Clarke
5580, rue Sherbrooke ouest
Service à l'église Ascension of Our Lord de Westmount jeudi matin à 9 h. 30. Inhumation au cimetière Côte-des-Neiges.

DESCOTEAUX (Maurice) — A Montréal, le 11 novembre 1968, à l'âge de 61 ans, est décédé Maurice Descoteaux, époux de Laurette Lamarre; demeurant à 6393, 28e ave, Rosemont. Les funérailles auront lieu vendredi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.
3254, rue Bellechasse,
angle 11e Avenue
à 9 h 30, pour se rendre à l'église St-Jean-Berchmans, où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUBOIS (Ludger A.) — A Trois-Rivières, le 11 novembre 1968, à l'âge de 90 ans, est décédé M. Ludger A. Dubois, époux de feu Desilva Lemieux, demeurant à 1082 Ste-Julie. Les funérailles auront lieu mercredi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Rousseau et Frères,
445, rue des Volontaires,
Trois-Rivières,
à 1 h 15, pour se rendre à l'église Notre-Dame, où le service sera célébré à 1 h 30, et de là au cimetière de St-Louis de Trois-Rivières, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DU SAULT (Georges-A) — A St-Jean-Baptiste de Rouville, le 11 novembre 1968, à l'âge de 60 ans, est décédé M. Georges A. Du Sault, ex-propagandiste pour l'Association des Producteurs de Lait, de la ville de Montréal, époux d'Angela Jodoin. Les funérailles auront lieu jeudi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Yvon Desnoyers,
St-Jean-Baptiste,
pour se rendre à l'église paroissiale où le service sera célébré à 2 h 30, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ELIE (Horace) — A Montréal le 11 novembre 1968, à l'âge de 68 ans, est décédé M. Horace Elie, propriétaire du Collège Elie Inc.; époux en 1ères noces de feu Ernestine Perras, et en secondes noces de Gilberte Meunier, demeurant à 368 est, rue Sherbrooke. Il laisse dans le deuil: Michelle (Mme Pierre Fabien), Roger, Jeannine (Mme Ernest Casaubon), et Gilles. Les funérailles auront lieu jeudi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons de la
Société Coopérative
de Frais Funéraires,
4848, rue Papineau,
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Jacques, où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FOURNIER (Amédée) — A Montréal, le 12 novembre 1968, à l'âge de 79 ans, est décédé Amédée Fournier, époux de feu Clothilda Lavallée, père de Gertrude (Mme veuve Roger Forget), Roger, Marcelle (Mme Raymond Crète), Jeannette (Mme Marcel Desjardins), Lucille (Mme André Lauriault), Jean-Paul, Denise (Mme Georges Brien). Il laisse dans le deuil de nombreux petits-enfants. Les funérailles auront lieu samedi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.
2645, boul. Henri-Bourassa est
à 8 h 45, pour se rendre à l'église St-Vincent-de-Paul, Laval, où le service sera célébré à 9 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GIROUX (Mère Marie Angelina) — Née Antoinette Giroux, à l'âge de 73 ans. Exposée chez les dames de la Congrégation à la maison mère, 3040 Sherbrooke ouest. Funérailles jeudi à 2 heures, à la maison mère.

GOSSELIN (Théodore) A Longueuil, le 11 novembre 1968, à l'âge de 79 ans, est décédé Théodore Gosselin, époux de feu Florestine Chénier; demeurant à 344, Grant. Les funérailles auront lieu jeudi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons
E. Darche et Fils,
527, rue Ste-Hélène,
Longueuil.
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Pierre-Apôtre, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GRAND'MAISON — A St-Jérôme, le 11 novembre 1968, à l'âge de 66 ans, est décédée Mme veuve Alexandre Grand'Maison, née Jeanne Plouffe, mère de Denise, et de René Drouin. Les funérailles auront lieu jeudi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Hervé Trudel et Fils.
400, rue Labelle, St-Jérome,
pour se rendre à la Cathédrale où le service sera célébré à 11 h, et de là au cimetière de St-Jérôme, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GRAVEL (Joseph) — A Montréal, le 11 novembre 1968, à l'âge de 69 ans, est décédé Joseph Gravel, époux de Jeanne Berger. Les funérailles auront lieu jeudi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-S. Vallée Ltée
6821, rue St-Hubert
à 9 h 30, pour se rendre à l'église Ste-Gemma, où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

HAFFMANS (Marlene) — A l'hôpital St. Mary's, le 8 novembre 1968, dans sa 53e année, est décédée Marlene Jeck, épouse de Henry John Haffmans. La dépouille mortelle est exposée au salon
Rosedale
4911, Chemin Côte-des-Neiges
Service à l'église St. Kevin's, à 8 h 45 a.m. jeudi. Inhumation au cimetière Côte-des-Neiges.

JACQUES (Alice) — A Montréal, le 11 novembre 1968, à l'âge de 79 ans, est décédée Mme Charles Jacques, née Alice L'Heureux. Les funérailles auront lieu jeudi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
400, boulevard Henri-Bourassa est
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-André-Apôtre où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Contrecoeur, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

JOLY (Joseph) — A Montréal, le 11 novembre 1968 à l'âge de 73 ans, est décédé M. Joseph Joly, époux d'Augustine Seguin, demeurant à 1250 Lombard-Crescent, Ville Mont-Royal. Il laisse ses enfants, France, Richard et Yolande. Les funérailles auront lieu jeudi le 14 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Magnus Poirier Inc.,
6520, rue St-Denis.
à 8 h. 30, pour se rendre à l'église St-Sauveur-des-Monts où le service sera célébré à 11 h., et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAFRANCE (Arthur) — A Montréal, le 13 novembre 1968, à l'âge de 72 ans, est décédé M. Arthur Lafrance, époux de Rose Ducharme; père de Raoul, époux de Madeleine Cyr, Mme Gérard Courcy (Thérèse), Mme Raymond Lachance (Lorraine); demeurant à 35, 2e, Ave, Delson, Qué. Les funérailles auront lieu samedi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons
René Thériault Ltée
1120, rue Jean-Talon
à 10 h 15 pour se rendre à l'église Ste-Thérèse de Delson, où le service sera célébré à 11 h, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAVIOLETTE (Adrienne) — A Montréal, le 12 novembre 1968, à l'âge de 40 ans, est décédée Adrienne Dalpé, épouse de Louis Laviolette, demeurant à 7820 De Gaspé. Les funérailles auront lieu samedi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons
A. Savaria
340, rue Jarry est
à 8 h 45 pour se rendre à l'église St-Vincent-Ferrier, où le service sera célébré à 9 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEBLANC (Gloria) — A Châteauguay, le 11 novembre 1968, à l'âge de 46 ans, est décédé M. Gloria Leblanc, époux de Brigitte Aubert; demeurant à 116, rue St-Joseph. Les funérailles auront lieu jeudi le 14 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire,
J.-R. Reid et Fils Inc.
35, boul. Normand,
Châteauguey,
à 2h45 pour se rendre à l'église St-Joachim, où le service sera célébré à 3 h, et de là au cimetière de Châteauguay-Centre, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEFEBVRE (Madeleine) — A Montréal, le 11 novembre 1968, à l'âge de 79 ans est décédée Mme Eugène Lefebvre, née Madeleine Dupré, mère de Robert, Raymond (décédé), e Rolland. Les funérailles auront lieu jeudi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-A. Guilbault Inc.,
5359, 11e Avenue, Rosemont.
à 9 h 45, pour se rendre à l'église St-Bernardin-de-Sienne, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DECES

M. HORACE ELIE

A Montréal, le 11 novembre 1968, est décédé Horace Elie, professeur. Monsieur Elie était directeur d'un des premiers collèges commerciaux de Montréal, le Collège Commercial Elie, rue Saint-Denis. Depuis il avait continué à faire de l'enseignement commercial et était encore directeur du Collège Elie Inc. 366 est, Sherbrooke au moment de son décès.

Monsieur Elie avait 68 ans, il laisse dans le deuil son épouse en secondes noces, Gilberte Meunier, et ses quatre enfants issus de ses premières noces avec feu Ernestine Perras: Michelle (Mme Pierre Fabien), Roger, Janine (Mme Ernest Casaubon), et Gilles.

La dépouille mortelle est exposée au salon Société Coopérative des Frais Funéraires, 4848, rue Papineau. Le service aura lieu jeudi à l'église Saint-Jacques, à neuf heures. De là, au cimetière Côte-des-Neiges.

LEMAY (Anna) — A Montréal, le 11 novembre 1968, à l'âge de 74 ans, est décédée dame veuve Albert Lemay, née Anna Lavoie, demeurant à 8317 Berri. Les funérailles auront lieu vendredi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Yvon Champagne,
8328, rue St-Denis, près Guizot
a 8 h 45, pour se rendre à l'église St-Alphonse-Youville, où le service sera célébré à 9 h, et de là au cimetière de Ste-Rose, lieu de la sépulture ou un libera sera chanté. Prière de ne pas envoyer de fleurs. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LESAGE (Alice) — A l'hôpital St. Mary's, le 10 novembre 1968, est décédée Mlle Alice Lesage. Les funérailles auront lieu jeudi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-S. Vallée Ltée.
1111, rue Laurier ouest,
Outremont,
à 7 h. 30 pour se rendre à l'église Ste-Thérèse-de-Blainville, où le service sera célébré à 9 h, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Prière de ne pas envoyer de fleurs.

LEVESQUE (Henri) — A St-Théodore-de-Chertsey, le 11 novembre 1968, à l'âge de 80 ans 9 mois, est décédé M. Henri Lévesque, époux de feu Cordelia Blondin. Les funérailles auront lieu jeudi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Viateur Lévesque
555, rue Queen, à Rawdon
pour se rendre à l'église paroissiale de St-Théodore-de-Chertsey où le service sera célébré à 10 h. 30, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LIZOTTE (Eugène)—A Montréal, le 12 novembre 1968, à l'âge de 80 ans, est décédé M. Eugène Lizotte, époux d'Alice Mazurette, demeurant à 4648 Adam. Les funérailles auront lieu vendredi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.,
4504, rue Ste-Catherine est.
à 8h45 pour se rendre à l'église St-Barnabé, où le service sera célébré à 9 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LONDEI (Domenico) — A Duvernay, Laval, le 11 novembre 1968, à l'âge de 82 ans, est décédé M. Domenico Londei, époux de Rosa Saudelli; demeurant à 1380, rue De Calais. Père de Mme Rica Hunt; Galliano, Gorezio et Renato. Les funérailles auront lieu vendredi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-C. Filiatrault,
24, rue St-Florent,
Pont-Viau,
à 9h15 pour se rendre à l'église St-Maurice, de Duvernay, où le service sera célébré à 9h30 et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MARION (Roméo) — A Montréal, le 12 novembre 1968, à l'âge de 64 ans, est décédé M. Roméo Marion, fils de feu Oscar Marion, et de feu Rose-Alba Paradis, demeurant à 8949 Basile-Routhier, frère d'Emery, Wilbrod, Roger, Mme Cécile Ladouceur et Mme Laurette Cardin. Les funérailles auront lieu vendredi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée.
745, boul. Crémazie est.
pour se rendre à l'église St-Alphonse, où le service sera célébré, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MAYSENHOELDER (Maysen) "Berthe" — A Montréal, le 11 novembre 1968 est décédée Mlle Berthe Maysenhoelder (Maysen), fille de David Maysenhoelder et d'Eugénie Dorion, décédés. Elle laisse dans le deuil 2 soeurs Blanche (Mme Georges Brosseau), de Drummondville et Lucienne. Les funérailles auront lieu jeudi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Victor Dubois Enrg.,
807, rue Roy est,
à 9 h 45, pour se rendre à l'église St-Louis-de-France, où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MENARD (Michel) — Accidentellement à Terrebonne, le 11 novembre 1968, à l'âge de 15 ans, est décédé Michel Ménard, fils de Jean-Paul Ménard, et de Pauline Leclere, demeurant 535 Chemin St-Roch. Les funérailles auront lieu vendredi le 15 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
René Sanscartier,
37, rue Blainville ouest,
Ste-Thérèse de Blainville,
pour se rendre à l'église de la desserte du St-Sacrement, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MILLETTE (Albert) — A Montréal, le 12 novembre 1968, à l'âge de 70 ans, est décédé M. Albert Millette, époux d'Eléonore Lavictoire, demeurant 7966 Foucher. Les funérailles auront lieu vendredi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons.
Urgel Bourgie Ltée.
745, boul Crémazie est.
à 8h45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Rosaire, où le service sera célébré à 9 h, et de là au cimetière de Champ d'Honneur, Pointe-Claire, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MOLINO (Michele) — A Montréal, le 12 novembre 1968, à l'âge de 66 ans, est décédé Michele Molino, époux de feu Antonietta Di Staulo, père de Giovanni, Domenico, Antonio, Mme Filomeno Greco (Maria), Carmine, Aldo Guito. Les funérailles auront lieu vendredi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Granato Enrg.,
292, rue Jean-Talon est.
pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Consolata, où le service sera célébré à 11 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

NADON (Donat) — A Ville de Laval, le 10 novembre 1968 à l'âge de 73 ans est décédé Donat Nadon, époux de feu Blanche Chartrand, demeurant 124 boul. Ste-Rose, Ste-Rose. Les funérailles auront lieu jeudi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-M. D. Cyr,
167, boul. Ste-Rose,
à 1 h.45, pour se rendre à l'église paroissiale de Ste-Rose, où le service sera célébré à 2 h., et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

OUELLET (Richard) — A Montréal, le 12 novembre 1968, à l'âge de 39 ans, est décédé Richard Ouellet, époux de Lorraine Richard, demeurant à 2603 rue Moreau. Père de Chrystian, Sylvain et Lise. Il laisse dans le deuil ses soeurs Raymonde (Mme Jean-Paul Morin), Andrée et son frère Jacques. Les funérailles auront lieu samedi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.,
3225 est, rue Ontario
à 9 h 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame de l'Assomption, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PAUZE (Wilfrid) — A Ste-Thérèse, le 12 novembre 1968, à l'âge de 62 ans, est décédé M. Wilfrid Pauzé, époux de Jacqueline Desjardins, demeurant 30 rue Senecal. Les funérailles auront lieu samedi le 16 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
René Sanscartier,
37, rue Blainville ouest,
Ste-Thérèse de Blainville,
pour se rendre à l'église paroissiale, où le service sera célébré à 2 h, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PERRAS (Fidèle) — A Montréal, le 11 novembre 1968 à l'âge de 79 ans est décédé Fidèle Perras, époux de feu Alma Fontaine. Les funérailles auront lieu jeudi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-A. Guilbault Inc.,
5359, 11e Avenue, Rosemont.
à 8 h 45, pour se rendre à l'église St-Esprit de Rosemont, où le service sera célébré à 9 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

POITRAS (Thérèse) — A l'Epiphanie, le 10 novembre 1968 à l'âge de 79 ans est décédée Mme Barthélemy Poitras, née Thérèse Poitras, mère d'Henri Poitras de l'Epiphanie demeurant 1 rue de l'Eglise. Les funérailles auront lieu jeudi le 14 courant. Le convoi funèbre partira de la Résidence Funéraire.
Roch et Frères Ltée,
à l'Epiphanie,
pour se rendre à l'église paroissiale, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de l'Assomption, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PROVOST (Jean-Guy) — A Montréal, le 12 novembre 1968, est décédé M. Jean-Guy Provost, fils de Elie Provost et de Donalda Beauchemin, demeurant à 770, boul. Richelieu, à St-Mathias. Les funérailles auront lieu vendredi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Maurice Demers
40 rue Messier, St-Hilaire,
à 9h30 pour se rendre à l'église paroissiale de St-Mathias, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PROVOST (Wilfrid) — A Laflèche, le 11 novembre 1968, à l'âge de 74 ans, est décédé Wilfrid Provost, époux Angélina Mailloux, demeurant au 1840 Albert. Les funérailles auront lieu jeudi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Ed. Darche & Fils,
3219, rue Grande-Allée,
à 2 h. 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-Assomption où le service sera célébré à 3 h. et de là au cimetière de St-Maxime, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

RAYMOND (Félix) — A St-Hermas, le 11 novembre 1968, à l'âge de 84 ans, est décédé M. Félix Raymond, époux de Marie-Anne Montpetit. Les funérailles auront lieu jeudi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-P. Filion,
St-Hermas,
pour se rendre à l'église paroissiale, où le service sera célébré à 2 h, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ROY (Noé) — A Montréal, le 12 novembre 1968, à l'âge de 82 ans, est décédé Noé Roy, ex-employé de la Commission de Transport, père d'Ernest, André, Jacques, Claude, Régis, Antoinette (Mme E. Ruault). Il laisse ses brus, Mme Ernest Roy (Laure-Alice Mallette), Mme André Roy (Thérèse Côté), Mme Jacques Roy (Marie-Paule Poirier), Mme Claude Roy (Lorraine Bélanger), Mme Régis Roy (Gabrielle Tremblay), demeurant à 4636 Chabot. Les funérailles auront lieu vendredi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Paul et Fortin
835 est, avenue Laurier
pour se rendre à l'église St-Pierre-Claver où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

RUDYJ (Michel) — A Monréal, le 11 novembre 1968, à l'âge de 65 ans, est décédé M. Michel Rudyj, époux de Caroline Protrowska, demeurant à 7437, boul. Octogonal, St-Michel; il laisse 1 fils: Jean, et 1 fille: Jeannine (Mme James Kosowan); ainsi que sa belle-fille Rita Pross; et 2 petits-fils. Les funérailles auront lieu jeudi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.
3254, rue Bellechasse
angle 11e ave, Rosemont
à 8 h 45, pour se rendre à l'église Assumption of the Blessed Virgin Mary où le service sera célébré à 9 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ST-LAURENT (Blanche) — A l'hôpital Hôtel-Dieu, le 11 novembre 1968, à l'âge de 61 ans, est décédée Mme veuve Adrien St-Laurent, née Blanche Lavoie, Mère de Marguerite, soeur d'Alcide, Jeanne (Mme W. Duguay) Annette (Mme L. Lafrance), Anne-Marie (Mme P. Dallaire), Pauline (Mme A. Roy), soeur Irène Lavoie, soeur Béatrice Lavoie et Noëla. Les funérailles auront lieu jeudi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Moshonas et Ouimet,
4898, ave du Parc.
pour se rendre à l'église St-Edmond, de Lac au Saumon, où le service sera célébré, et de là au cimetière du Lac au Saumon, Gaspésie, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

TESSIER (Richard) — Accidentellement, à Montréal, le 12 novembre 1968, à l'âge de 6 ans, est décédé enfant Richard Tessier, fils de Claude Tessier et de Monique Auger, demeurant à 1977 Jacques-Hertel. La cérémonie des Anges aura lieu jeudi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée.
6259, boul. Monk,
à 2 h. 15, pour se rendre à l'église St-Paul, où la cérémonie sera célébrée à 2 h 30, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

REMERCIEMENTS

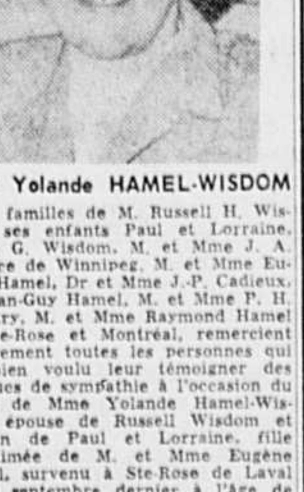

Mme Yolande HAMEL-WISDOM

Les familles de M. Russell H. Wisdom, ses enfants Paul et Lorraine, M. H. G. Wisdom, M. et Mme J. A. Wallace de Winnipeg, M. et Mme Eugène Hamel, Dr et Mme J.-P. Cadieux, M. Jean-Guy Hamel, M. et Mme F. H. Beaudry, M. et Mme Raymond Hamel de Ste-Rose et Montréal, remercient sincèrement toutes les personnes qui ont bien voulu leur témoigner des marques de sympathie à l'occasion du décès de Mme Yolande Hamel-Wisdom, épouse de Russell Wisdom et maman de Paul et Lorraine, fille bien-aimée de M. et Mme Eugène Hamel, survenu à Ste-Rose de Laval le 29 septembre dernier à l'âge de 44 ans et 5 mois, soit par offrande de messes, bouquet spirituel, tributs floraux, dons à la fondation du cancer, télégrammes, visites au salon ou assistance aux funérailles. Un bon nombre ne se sont pas enregistrés d'autres ont omis leur adresse, c'est à regret que nous ne pouvons remercier personnellement ces personnes. Votre sympathie en ces jours si cruels nous fut particulièrement sensible.

Marcel Briere
spécialiste graveur de monuments
DIRECTEMENT DU CLIENT A L'ARTISAN
11707 PELLETIER
MTL-NORD - 324-2186

TREMBLAY (Anita) — A Montréal, le 11 novembre 1968, à l'âge de 61 ans, est décédé Anita St-Cyr, épouse de Wilbrod Tremblay, employé de la Cité de Montréal. Elle laisse deux soeurs: Mme Henri Campeau (Simone), Mlle Laurette St-Cyr; demeurant à 2197 Bourbonnière. Les funérailles auront lieu jeudi le 14 courarnt. Le convoi funèbre partira des salons
E. Rajotte,
3635, rue Hochelaga,
pour se rendre à l'église Ste-Jeanne-d'Arc, où le service sera célébré, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

TROIE-SAUVE (Malvina "Valéda") — A Montréal, le 12 novembre 1968, à l'âge de 68 ans, est décédée Mme veuve Roméo Troie-Sauvé, née Malvina (Valéda) Vezeau, autrefois de 3540 Notre-Dame ouest. Les funérailles auront lieu vendredi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
2630 ouest, rue Notre-Dame,
à 9 h 45, pour se rendre à l'église St-Irenée, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

VAILLANCOURT (Guy) — A Montréal-Nord, le 11 novembre 1968, à l'âge de 40 ans, est décédé Guy Vaillancourt, fils de M. et Mme Georges Vaillancourt, autrefois de Pont-Viau, demeurant 11,943 rue Racette. Les funérailles auront lieu vendredi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
A. Savaria Ltée,
5001, boul. Henri-Bourassa est,
à 8h45, pour se rendre à l'église Ste-Gertrude, où le service sera célébré à 9 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Naissances

SOLOMON — Le docteur et Madame Martin-L. Solomon, née Cécile Kalifon, sont heureux d'annoncer la naissance de leur fille Caroline-Michèle; une soeur pour Suzanne-Irène, le 10 novembre 1968, à l'Hôpital Royal-Victoria. La mère et l'enfant se portent bien.

Messe anniversaire

LAMONTAGNE (Rita) — En l'église Notre-Dame-du-Bel-Amour le 14 novembre, une messe anniversaire sera chantée pour le repos de l'âme de Mme Rita Lamontagne, épouse de J. Octave Lamontagne, décédée le 14 novembre 1967.

Remerciements

FORTIER (Irène) — Mlle Léa Fortier, remercie bien sincèrement les personnes qui ont bien voulu lui témoigner des marques de sympathies à l'occasion de la mort de sa soeur Irène, soit par télégramme, fleurs, messes, bouquet spirituel, visite ou assistance aux funérailles.

REMERCIEMENTS

M. DONAT LEBLANC

Subitement le 28 octobre dernier, est décédé M. Donat Leblanc. Son épouse née Berthe Chayer, ses enfants MM. Robert, Richard et Mlle Micheline remercient sincèrement les personnes qui ont bien voulu leur témoigner des marques de sympathies, soit par offrande de messe, de fleurs, soit par bouquet spirituel, télégrammes, visite ou assistance aux funérailles. Les personnes ayant omis de s'inscrire sont priées de considérer ces remerciements comme personnels.

BAS PRIX D'HIVER
SUR TOUS NOS
MONUMENTS
Cette politique nous permet de garder en place tout notre personnel, d'une année à l'autre.
ET VOUS OBTENEZ EN PAYANT MOINS :
LE MEME CHOIX IMBATTABLE !
LA MEME QUALITE SUPERIEURE !
LA MEME GARANTIE DE SATISFACTION !
Nous sommes représentants exclusifs
ROCK OF AGES
pour Montréal et la région
A VOTRE SERVICE :
6752 est, Sherbrooke
Tél. 255-4076 Rés. 387-9404
Todoro & Bigras
LIMITÉE
MAURICE BOUCHER, président